Prévisions atmosphériques

Clair et froid cette nuit. Demain, ensoleillé et moins froid.

Min. et max. cette nuit et demain à Québec : 5 au-dessous et 25 au-dessus.

(Voir détails à la page 2)

★★★

LE SOLEIL

69e ANNEE — No 66 QUEBEC, MARDI 15 MARS 1966 PRIX SEPT CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées	42 à 45	Pages fém.	33 à 36
A Québec auj.	20	Patrons	33 et 36
Bandes illustrées	47	Propos médicaux	15
Bridge	44	Rive sud	18
Décès	47	Spectacles	20 et 21
Finance	40 et 41	Sport	26 à 29
Horoscope	6	Télévision	12
Mots croisés	45		

En matière d'examens

Droits supplémentaires accordés aux catholiques

Par Antoine LADOUCEUR

Extension aux catholiques du droit de reprendre un examen en vue de hausser une note... extension aux catholiques de la gratuité des examens... réduction du nombre des examens au cours secondaire.

Ce sont là trois des six modifications importantes apportées par le ministère de l'Education dans la publication de son règlement numéro 2.

Un document de 71 pages déposé devant l'Assemblée législative, cet après-midi, par M. Paul Gérin-Lajoie propose une revision complète des politiques du ministère de l'Education en matière d'examens, et ce, à la lumière de l'expérience de 1965.

La majeure partie du document constitue, d'ailleurs, une étude et un compte-rendu détaillé des "difficultés" survenues lors des examens de 1965 et qui ont sensibilisé pendant plusieurs semaines la population du Québec.

Enfin, des annexes complètent le volumineux dossier. Elles portent sur un inventaire des principales erreurs effectuées l'an dernier et donnent des statistiques sur les taux d'échecs aux examens de 1964-1965.

RESPONSABILITE DU MINISTERE

Le ministre de l'Education a expliqué qu'à la suite des difficultés survenues lors des examens de 1965, sa première préoccupation fut de mettre au point sans délai toutes les mesures nécessaires pour rendre justice aux élèves qui avaient subi ces examens.

"Une fois assuré que des mesures spéciales permettraient de rendre justice à tous les candidats aux examens de 1965, je me suis immédiatement tourné vers l'avenir."

M. Gérin-Lajoie a finalement admis que la population sera désormais particulièrement exigeante à l'égard de son ministère en ce qui a trait aux examens... "et avec raison", avec la réserve cependant qu'il serait téméraire de croire qu'on puisse atteindre la perfection, dès 1966.

REGLEMENT NUMERO 2

Les modifications apportées aux règlements précédemment en vigueur portent sur six points principaux:

1—UNIFORMISATION DES SYSTEMES

Les examens des élèves du secteur catholique et ceux des élèves du secteur protestant seront dorénavant uniformisés. "Aux dispositions hétérogènes qui régissaient ces examens jusqu'à maintenant, explique-t-on, le règlement numéro 2 y substitue un ensemble uniforme de règles".

2—RESTRUCTURATION

Le ministère de l'Education assumera désormais intégralement la responsabilité des examens autrefois confiée à des comités de régie, pour les certificats d'études secondaires (11e et 12e).

Le document dit à ce sujet que la responsabilité du ministère sera assumée selon un partage précis des tâches au sein de la direction générale des programmes et des examens.

Le ministère donne aussi l'assurance que des enseignants participeront d'une façon plus systématique encore qu'auparavant à la préparation des questionnaires d'examens.

3—REDUCTION DU NOMBRE DES EXAMENS

Dorénavant, le ministère de l'Education n'administrera que les examens de 11e et 12e. Ceux de 9e et de 10e année passeront

(Suite à la page 2, 3e col.)

L'affaire Munsinger

Malgré l'Opposition, Pearson s'en tient au décret original

OTTAWA (D'après la P.C.) — Le premier ministre Pearson a rejeté, hier soir, à la fin de la séance, aux Communes, des demandes de l'Opposition qui voulait des changements dans le décret établissant le mandat du juge qui fera enquête dans l'affaire Gerda Munsinger.

M. Pearson a déclaré que le décret avait été adopté et qu'il devait être appliqué, lançant du même coup une invitation à la Chambre à reprendre, aujourd'hui, l'étude de ses travaux courants qui furent interrompus jeudi dernier.

MANDAT TROP VAGUE

M. Davie Fulton, député conservateur de Kamloops et ministre de la Justice sous le gouvernement de M. John Diefenbaker, avait motivé sa demande de changements dans le décret en disan' que le mandat de la commission d'enquête était beaucoup trop vague et il avait proposé la création d'un comité spécial des Communes, chargé de fixer un nouveau mandat.

M Fulton soutient également que le mandat ne tient pas compte des accusations portées par le ministre actuel de la Justice. M. Lucien Cardin.

Les Communes avaient repris l'étude de l'affaire Munsinger après un ajournement de 90 minutes.

L'ancien ministre conservateur de la Justice a été le premier à prendre la parole.

M. Fulton a dit que les conservateurs ne s'opposent pas à cette enquête, puisqu'ils n'ont rien à cacher, mais il demande également que l'on ne mette pas de côté les droits les plus élémentaires de la Chambre de discuter du mandat à être confié à la commission d'enquête.

"Nous sommes opposés au mandat actuel, dit M. Fulton,

(Suite à la page 14, 1ère col.)

Allusion à Nowlan

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré hier que l'un des ministres maintenant décédé du cabinet qu'il dirigea a été mentionné en rapport avec l'affaire Gerda Munsinger.

"Aujourd'hui, il a été mentionné comme étant l'un des deux ministres ou plus" qui auraient eu quelque chose à voir avec l'affaire Munsinger, a dit M. Diefenbaker durant le débat sur le mandat du juge enquêteur." "Il est question de lui, et son fils, honorable député de cette Chambre, n'a aucun droit d'agir. Quelle que soit l'honorabilité du père, il n'y a aucune action qu'un fils puisse prendre pour sauvegarder la réputation de son père".

Le chef de l'Opposition faisait allusion apparemment, à feu George Nowlan, ministre du Revenu et, pendant quelque temps, ministre des Finances dans l'ancien gouvernement Diefenbaker.

J. Patrick Nowlan occupe présentement le siège de son père en tant que député conservateur de Digby-Annapolis-Kings.



M. George Nolan

L'O.T.A.N.

La France veut se retirer dès maintenant

PARIS (UPI) — Le président Charles de Gaulle projette de mettre en oeuvre immédiatement son programme de retrait progressif des militaires français de l'Organisation de l'Atlantique-Nord, a-t-on révélé aujourd'hui à Paris.

Très probablement, le premier geste du président de la République française sera de refuser de prendre part à tous les entretiens au sein du conseil permanent de l'O.T.A.N. ayant trait aux manoeuvres militaires combinées, a-t-on dit.

La France avait annoncé auparavant qu'elle ne prendrait pas part aux exercices "Fallez 1966". Ces exercices ont lieu tous les deux ans et permettent aux officiers des pays membres de l'O.T.A.N. d'étudier des problèmes stratégiques sans l'utilisation de troupes, d'avions ou d'armes.

Selon Paris, de Gaulle n'a pas l'intention de boycotter la réunion du conseil de l'O.T.A.N. Mais, le représentant permanent de la France auprès de l'O.T.A.N. a reçu instruction de ne pas prendre part aux discussions militaires.

Calme et sérénité des dirigeants du Québec dans l'affaire Munsinger

Par Normand GIRARD

Les membres du cabinet provincial, après avoir discuté des événements qui se déroulent présentement à Ottawa, ont décidé ce matin, individuellement et collectivement, d'afficher une attitude réflétant le calme et la sérénité.

Le premier ministre Jean Lesage a fait cette déclaration à l'issue d'une séance de son cabinet ce midi.

"Interrogé à ce sujet par les journalistes, le chef du gouvernement a fait remarquer: La situation exige de tous ceux qui ont quelques responsabilités un degré de calme et de sérénité qui doit s'élever au-dessus de tout sentiment.

"Nous avons discuté de cette question au cabinet ce matin et c'est l'attitude que nous avons décidé de prendre individuellement et collectivement."

Autres nouvelles et photos aux pages 3, 6, 15, 22, 24 et 39



M. Jean Marchand

Mémoire déposé par Jean Marchand

Pour diminuer l'immigration recommandée

OTTAWA (PC) — Dans un rapport volumineux, un avocat de Toronto, M. Joseph Sedgwick, a formulé une série de suggestions pour réduire considérablement le nombre des immigrants arrivant au Canada après avoir été recommandés par des parents ou des amis déjà installés au pays.

Le ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, a soumis ce rapport aux Communes, lundi. Le gouvernement avait demandé ce travail à M. Sedgwick.

Celui-ci suggère que seuls soient acceptés sur recommandation les épouses et les enfants mineurs ou encore les

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Aucune question de sécurité en jeu

(George Hees)

OTTAWA (PC) — M. George Hees a déclaré, hier, que Gerda Munsinger "pourrait bien avoir raison" lorsqu'elle rapporte avoir dîné deux fois avec lui lorsqu'il était ministre du cabinet, mais il a mié catégoriquement qu'il y ait eu une question de sécurité en jeu.

L'ancien ministre du Commerce dans le cabinet conservateur a lu une déclaration aux Communes quelques heures après qu'une nouvelle du "Toronto Star" en provenance de Munich, eut rapporté les paroles de la Munsinger, selon lesquelles M. Hees lui aurait offert à dîner à deux reprises à ce fut tout.

M. Hees a rappelé qu'il avait quitté l'hôpital où il subissait un examen de la vue pour faire sa déclaration en Chambre. Il s'est levé sur une question de privilège et a lu sa déclaration devant une Chambre attentive et des galeries remplies à craquer. Tout le monde s'attendait à des déclarations chocs en rapport avec les insinuations lancées par le ministre de la Justice, M. Cardin.

Le député a commencé par rappeler qu'à plusieurs occasions dans les derniers dix jours il avait déclaré publiquement et, cela, à plusieurs reprises qu'il ne connaissait personne du nom d'Olga Munsinger. C'est le nom qui fut utilisé en premier lieu par le ministre de la Justice mais qui a été changé par la suite pour Gerda.

"Une personne de ce nom aurait déclaré qu'elle a dîné avec moi à deux reprises, il y a sept ou huit ans", a-t-il déclaré.

"Elle peut avoir raison. Malgré que je ne me rappelle pas connaître quelqu'un de ce nom. J'ai examiné les photographies de cette personne dans les journaux de samedi et je crois reconnaître la personne mentionnée".

"M. le président, j'aimerais clarifier un autre

(Suite à la page 14, 3e col.)

Le Canada devrait être exempté des restrictions imposées par les E.-U.

WINNIPEG (PC) — Le président de l'Association des manufacturiers canadiens a déclaré lundi que le Canada devait être entièrement exempté des restrictions "soi - disant volontaires" par lesquelles Washington tente d'équilibrer sa balance de paiements.

M. Humphrey B. Styles, qui s'adressait à la section manitobaine de l'AMC, a démontré que le Canada n'est nullement responsable des difficultés que peuvent éprouver les Etats - Unis concernant leur balance de paiements.

"Il ne se passe pas un an sans que les sommes que les Canadiens dépensent aux Etats-Unis ne dépassent, et par une marge imposante, les dépenses des Américains au Canada, ce qui favorise grandement la balance commerciale de nos voisins du sud.

"Si nous ne réussissions pas à accumuler annuellement des autres pays une balance commerciale d'une certaine importance, et celle-ci en notre faveur, si notre pays n'était pas annuellement le récipiendaire d'importants capitaux d'investissements américains, notre économie ne saurait résister longtemps à un déficit aussi colossal.

Il a critiqué le peu de considération qu'a accordée Washington au caractère unique des relations canado-américaines.

"Je ne vois vraiment pas pourquoi le Canada ne saurait être entièrement exempté des restrictions "soi - disant volontaires" par lesquelles Washington incite les sociétés - mères américaines à diriger leurs filiales à l'étranger de façon à ce qu'elles achètent le plus possible de produits américains tout en diminuant le plus possible leurs livraisons aux établissements directeurs. Et je ne parle pas ici des directives qui se rapportent aux relations financières des compagnies-mères américaines à leurs filiales de l'étranger, voulant que celles-ci achètent des Etats-Unis et réservent à leurs compagnies-mères un marché d'exportations encore plus considérable.

"Considérant la part de propriété des Etats-Unis chez nous, si les directives américaines sont mises en vigueur, nul pays ne ressentira autant l'impact de ces directives que le Canada. La mise en pratique de cette politique serait aussi injuste que mal inspirée, a-t-il ajouté.

Record de chute de neige dans le parc national: 301.8 pouces

La précipitation de la neige a atteint les 301.8 pouces au cours de la nuit dernière, dans le parc national, près de la barrière, à Laterrière. C'est là un record jamais inégalé que signale le service météorologique de la Voirie provinciale.

En communiquant ce chiffre, les officiers du ministère ont mentionné qu'il était tombé 4 pouces de neige au cours de la nuit dernière. Il reste au sol, dans la région de Laterrière, quelque 65.8 pouces de neige. A 45 milles plus au sud dans le parc, le total est de 277 pouces. Plus près de Québec, à la barrière de Stoneham, la précipitation se totalise depuis le début de l'hiver à 171 pouces avec 46 pouces au sol.

L'hiver qui se termine aura été le plus rigoureux. L'observatoire de l'Ancienne-Lorette mentionne de son côté une chute totale de 165 pouces.



STRATEGIE CONSERVATRICE — Le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, et ses principaux lieutenants se sont réunis, cet avant-midi, dans les bureaux de celui-ci, afin d'établir une stratégie pour la session de cet après-midi, aux Communes, et au cours de laquelle l'affaire Munsinger faisait l'objet des débats. De gauche à droite, on voit MM. Davie Fulton, Walter Dinsdale, Hugh J. Fleming, Eric Winkler, whip du parti; Michael Starr, Erik Nielsen, Gordon Churchill, Marcel Lambert, et Douglas Harkness. Le cabinet libéral s'est également réuni ce matin. La séance d'aujourd'hui a débuté à neuf heures.

(Téléphoto PC)

Le vol spatial de Gemini-8 est prévu pour demain; nouvelle à la page 14

ONZIEME ANNEE

SECTION	Lundi, 13 juin		Mercredi, 15 juin		Vendredi, 17 juin		Lundi, 20 juin		Mercredi, 22 juin		Jeudi, 23 juin	
	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30
Commerciale spéciale (garçons)	Composition française	Arithmétique commerciale	Anglais II	Droit commercial	Explication de texte	Tenue de bureau	Dactylographie	Anglais I	Comptabilité	—	—	—
Commerciale spéciale (filles)	Composition française	Arithmétique commerciale	Anglais II	—	Explication de texte	Tenue de bureau	Sténo française	Anglais I	Comptabilité	Dactylo I	Dactylo II	Sténo anglaise
Commerciale régulière (garçons)	Composition française	Géographie économique	Anglais II	Droit commercial	Explication de texte	—	Mathématiques fin.	Anglais I	Comptabilité	Économie politique	—	Dactylo
Commerciale régulière (filles)	Composition française	Arithmétique commerciale	Anglais II	Dactylographie	Explication de texte	Tenue de bureau	Sténo française	Anglais I	Comptabilité	—	—	Sténo anglaise

DOUZIEME ANNEE

SECTION	Lundi, 13 juin		Mercredi, 15 juin		Vendredi, 17 juin		Lundi, 20 juin		Mercredi, 22 juin		Jeudi 23, juin	
	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30	9 h	1 h 30
Générale Mathématiques	Composition française	—	Anglais	Géographie	Explication de texte	Histoire	Algèbre	Biologie	—	Chimie	Géométrie plane	—
Générale Arts	Composition française	—	Anglais	Géographie	Explication de texte	Histoire	—	Biologie	—	Chimie	—	—
Sciences-Mathématiques	Composition française	Physique	Anglais	Géographie	Explication de texte	Histoire	Algèbre	Biologie	Trigonométrie	Chimie	Géométrie plane	Géométrie analytique
Sciences-Lettres	Composition française	Physique	Anglais	Géographie	Explication de texte	Histoire	Algèbre	Biologie	Langue et Littérature	Chimie	Géométrie plane	—
Commerciale (garçons)	Composition française	Arithmétique commerciale	Anglais II	Droit commercial	Explication de texte	Tenue de bureau	Dactylographie	Anglais I	Comptabilité	—	—	—
Commerciale (filles)	Composition française	Arithmétique commerciale	Anglais II	—	Explication de texte	Tenue de bureau	Sténo française	Anglais I	Comptabilité	Dactylo I	Dactylo II	Sténo anglaise

Calendrier des examens, secteur catholique de langue française, juin 1966

Formation d'un comité consultatif du Commissariat des incendies du Québec

Le ministre des Affaires municipales Me Pierre Laporte a annoncé ce midi la formation d'un comité consultatif du Commissariat des incendies du Québec.

Le ministre a expliqué que l'arrêté ministériel à cette fin a été adopté par le conseil des ministres au cours de la matinée.

M. Laporte a fait remarquer qu'il est souhaitable pour le ministère des Affaires municipales et le commissaire des incendies de s'assurer la collaboration constante de tous les organismes qui s'intéressent de près à la prévention et à la lutte contre les incendies.

Le comité formé en ce sens est chargé de la préparation d'un projet de code de prévention des incendies et il verra à conseiller le ministre des Affaires municipales sur les mesures appropriées pour assurer à la population une prévention adéquate contre l'incendie.

Le comité qui sera présidé par M. F.-X. Perrault, commissaire des incendies, se compose de 20 membres, recruté au sein de divers organismes et corps publics de la province.

Chez les élèves de 11e et 12e

Meilleure réussite en 1965 qu'en 1964

Le ministre de l'Education a révélé aujourd'hui que les mesures spéciales prises par son ministère par suite des examens de 1965 "ont permis de rendre justice à tous les élèves".

Il a cependant admis que ces mesures n'ont pas pu éliminer complètement les inconvénients qu'ont entraînés pour les candidats, les erreurs dans les questionnaires d'examens ou les délais dans l'expédition des résultats, par exemple.

Ainsi, le pourcentage des réussites a été plus élevé en 1965 qu'en 1964 pour les candidats aux certificats de 11e et 12e années.

Par ailleurs, les échecs ont été plus nombreux chez les élèves des 9e et 10e années.

Dans le document rendu public aujourd'hui, le ministère de l'Education indique le pourcentage des réussites pour les quatre dernières années au niveau des 9e, 10e, 11e et 12e années.

En 1962, les pourcentages de réussites étaient les suivants: 72,2 en 9e; 73,3 en 10e; 74,3 en 11e et 57,9 en 12e.

En 1965, ces pourcentages étaient les suivants: 64 en 9e; 69,4 en 10e; 75,3 en 11e et 72,5 en 12e.

LA MECANOGRAPHIE

C'est en février 1965 que le ministère de l'Education prenait la décision de traiter les résultats d'examens à l'aide de la mécanographie ou "cerveaux électroniques".

M. Gérin-Lajoie a confirmé, aujourd'hui que le même procédé sera appliqué pour les examens de juin 1966.

Selon le ministère, les procédés mécanographiques permettent:

a) l'application uniforme de mesures de conversion des notes lorsque la chose est nécessaire;

b) le dépistage, au moment opportun, d'un grand nombre d'erreurs;

c) la détermination, pour chaque matière, du rang centile de chaque élève; le rang centile indique à quelle proportion des étudiants chaque élève s'est révélé supérieur;

d) l'obtention beaucoup plus rapide de statistiques d'ensemble.

ERREURS

M. Gérin-Lajoie a dit qu'une erreur "humaine" commise par une personne responsable avait occasionné des rendements erronés pour 3,800 résultats d'examens du secteur protestant, l'an dernier.

Dans les questionnaires d'examens, en juin 1965, les erreurs qui s'y sont glissées se distinguent en quatre types: les fautes d'orthographes ou coquilles; les erreurs dans les clés de correction pour les questionnaires objectifs; les erreurs dans les séries de choix proposés aux candidats pour les questions à choix multiples et finalement, les erreurs de formulation, les données incomplètes ou fautives, les fautes d'impression dans les signes de mathématiques.

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Le numéro matricule qui identifiait chaque élève sur la copie d'examen a été aussi à la source d'une multitude d'erreurs.

Pour obvier à la répétition de cette situation, le ministère a décidé cette année de distribuer à chaque étudiant un ruban gommé portant son nom accompagné d'un numéro matricule.

Droits...

(Suite de la première page)

de la responsabilité du ministère à celle de la Commission scolaire.

Seuls, donc, les élèves candidats à un certificat de 11e et 12e année passeront des examens du ministère.

4—EXAMENS POUR HAUSSER UNE NOTE

Les catholiques pourront désormais reprendre un examen afin d'obtenir une note plus haute ou améliorer les résultats d'une façon générale afin de se conformer aux normes d'admission d'un établissement d'enseignement post-secondaire ou supérieur.

Jusqu'à présent cet avantage n'était dévolu qu'aux élèves du secteur protestant.

5—GENERALISATION PROGRESSIVE

Le règlement numéro 1 stipulait que le ministère de l'Education administrerait dès 1965-1966, les examens aux élèves qui terminent le cours élémentaire.

Le règlement numéro 2 modifie cette décision et prévoit plutôt l'application progressive de cette disposition. Cette dernière ne serait étendue à toutes les écoles qu'à compter de l'année 1967-1968.

6—GRATUITE DES EXAMENS

Enfin, les catholiques n'auront plus à payer un droit d'admission de $2 pour s'inscrire aux examens de 11e et 12e année. Cette gratuité n'affectait jusqu'à présent que les élèves du secteur protestant.

Des droits d'admission sont cependant maintenus pour les examens de reprise. Ils seront de $4 par épreuve.

LES EXAMENS DE RELIGION

M. Gérin-Lajoie a aussi rendu publics des changements provisoires (ils ne valent que pour l'année 1965-1966) pour ce qui a trait aux examens de connaissances religieuses.

Les examens de religion sont abolis pour les étudiants de 1ère et 2e année.

Pour les élèves de 3e année jusqu'à la 7e année inclusivement, les examens de religion n'affecteront pas la moyenne générale et ne pourront donc jouer aucun rôle sur la promotion de l'étudiant.

Cette même politique s'applique également pour les classes du cours secondaire.

Pour en revenir au règlement numéro 2 le ministère s'engage à publier chaque année le calendrier et l'horaire des examens.

Ainsi, cette année, les examens des 11e et 12e année se tiendront les 13, 15, 17, 20, 22 et 23 juin. Les résultats seront communiqués directement aux commissions scolaires où l'élève devra s'adresser vers la mi-juillet pour obtenir son certificat, selon le cas.

Pour le meilleur système d'examens de fin d'année

Le ministère de l'Education entend s'adonner à la recherche et à l'expérimentation pour la mise au point du meilleur système possible d'examens de fin d'année.

M. Gérin-Lajoie a déclaré à ce sujet, aujourd'hui, que les recherches à entreprendre nécessiteront de nombreuses expériences que le ministère devra considérer comme telles.

Les recherches porteront notamment sur la méthode de cueillette des données, la méthode de correction, les procédés de traitement, la communication des résultats sans oublier le régime d'accréditation.

Elle porteront aussi sur la constitution d'une banque d'examens objectifs standardisés.

Pour cette recherche, le ministère entend recourir à la collaboration des institutions scolaires, du personnel enseignant, des parents et des élèves.

"Des parents, a expliqué le ministre, nous attendons une compréhension lucide des aspects positifs que représente toute recherche scientifique. Des élèves, nous attendons cette forme de patience que doit développer l'initiation aux méthodes scientifiques".

Le Québec n'est pas...

(Suite de la page 3)

les pouvoirs que le Québec réel possède déjà.

La pensée de M. Trudeau est que le Québec s'affirme d'abord sur le plan social et économique afin d'être en mesure, au moment de rédiger une nouvelle constitution, de concentrer tous ses efforts et toute sa force de négociation sur ce qu'il considère comme le point le plus crucial: les droits de la langue française.

"C'est parce que les règles du jeu constitutionnel ont été faussées que les garanties des valeurs chères aux Canadiens français, tant sur le plan scolaire que sur le plan des droits politiques, ont été un peu partout escamotées, de sorte qu'ils en vinrent à se croire chez eux uniquement dans la province de Québec."

Nous sommes en danger...

(Suite de la page 3)

core M. Johnson, quand les deux nations seront sur un pied d'égalité absolue. Pour rendre le Canada totalement habitable aux Canadiens de l'une et l'autre cultures, il ne suffit donc pas d'en faire un pays bilingue; il faut en faire un pays résolument bi-national. Tout le reste n'est que réformettes. Tout le reste est de l'ordre du trop peu, trop tard. Tout le reste est trop superficiel pour répondre aux aspirations légitimes des Canadiens français d'aujourd'hui", a conclu le conférencier.

La Bavière n'a rien trouvé

MUNICH, Allemagne de l'Ouest (PC) — Les autorités de la Bavière ont affirmé aujourd'hui qu'elles n'avaient rien trouvé reliant à l'espionnage Gerda Munsinger, qui est le personnage dominant d'une affaire qui a secoué le parlement canadien.

Pour diminuer...

(Suite de la première page)

personnes désireuses de demeurer au Canada de façon permanente. Ces dernières devront être choisis selon leur mérite.

L'avocat torontois a aussi recommandé une indépendance presque totale de la Commission de l'immigration. Jusqu'ici le ministre de l'Immigration peut décider de l'admission ou du refus d'un émigrant d'une part ou encore par un ordre en conseil le gouvernement peut rendre une décision également. M. Sedgwick souligne que ces méthodes permettent à certains groupes d'exercer des pressions auprès des ministres.

L'auteur du rapport favorise aussi la prise des empreintes digitales des immigrants avant leur entrée au pays. Une fois acceptés comme citoyens, la fiche portant leurs empqreintes sera détruite.

Les compagnies surprises à transporter illégalement des immigrants au pays devraient être punies très sévèrement.

M. Sedgwick a souligné en particulier les navires dont les marins désertent dans des ports canadiens.

UN PRIVILEGE

"Je suis d'avis que notre loi sur l'immigration devrait indiquer très clairement que l'admission au Canada, soit comme immigrant ou non-immigrant, est un privilège et non un droit. Mais il faut se souvenir que la présence physique d'une personne au Canada ne lui accorde, par ailleurs, aucun privilège spécial. Qui entre au pays illégalement ne peut, même avec le temps, obtenir des droits ici," a écrit M. Sedgwick dans son rapport.

En même temps, lundi, la Chambre de commerce du Nord-Est de l'Ontario adressait un message à M. Marchand, lui demandant de faire disparaître certaines clauses de la loi de l'immigration interdisant l'entrée au pays de certains groupes d'immigrants.

La chambre précisait que trois compagnies minières de l'Ontario avaient récemment annoncé qu'elles fermeront leurs usines d'ici six mois, parce qu'elles manquaient d'ouvriers spécialisés et que des mineurs pourraient facilement être trouvés parmi les groupes de travailleurs étrangers à émigrer au Canada.

Le message indiquait que le gouvernement fédéral exigeait trop de connaissances des immigrants ouvriers.

Le temps

Synopsis — Une masse d'air froid recouvre le Québec et a fait descendre le mercure sous zéro dans le nord-ouest et le centre du Québec la nuit dernière. Dans le sud-est de la province, une masse d'air doux a tenu la température minimale à 20 degrés. Le temps s'éclaircira dans l'est de notre province cet après-midi et on prévoit pour toutes les régions un temps clair et des températures fraîches. Le temps sera plus doux mercredi à l'approche d'une masse d'air doux des Prairies.

Les conditions du ski dans la région restent excellentes et les adeptes de ce sport qui sont légion peuvent de toute évidence espérer que la saison se prolongera cette année. Les pentes sont recouvertes de 38 à 42 pouces de neige au Lac Beauport; de 40 à 50 pouces à Stoneham et de 70 à 80 pouces au Mont Sainte-Anne. Il s'agit d'une neige en poudre sur fond dur. Les monte-pentes sont en marche. Les routes sont bonnes mais glissantes. Le thermomètre marquait dix degrés au-dessus au cours de la matinée.

CONTRACTEURS, ENTREPRENEURS EN EXCAVATIONS ET FORAGES, CITES ET VILLES,

LES COMPRESSEURS A AIR, PORTATIFS,

CANADIAN BROOMWADE

SONT ECONOMIQUES...



DISPONIBLES DANS LES CAPACITES SUIVANTES: 85'-130'-160'-210'-380'-630' cubes.

TYPES A GAZOLINE & DIESEL.

DEMANDEZ NOS PRIX.

VENTE - SERVICE
LOCATION - PIECES

Talbot Equipement Ltée

205 RUE ST-PAUL, QUEBEC
TEL.: 692-1645



PAYEZ EN JUIN 1966

1925 40 1966

VENTE PORTES D'ALUMINIUM



Nouveau modèle supérieur 1966.
Prix ordinaire $79.50

$59.50 MODELE 100 COMPLET

Avec panneaux de verre et moustiquaire, chaîne antivent de sûreté, ferme-porte pneumatique, poignée ronde de porte avec serrure et gond d'acier inoxydable.

Grilles, fente à lettres et installation facultative.

GRATIS: avec chaque porte vous obtenez ce beau chambranle solide fait de longeons d'aluminium en "Z". Valeur $15.00

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR Tél.: 522-5763

419 ST-ANSELME — QUEBEC

CHEF DE LA DIVISION MANUTENTION

Salaire jusqu'à $15,000.

Le Poste...

Une entreprise manufacturière en plein essor requiert les services d'un Chef de Manutention qui sera en charge d'un important département de transit de matériel lourd. Il dirigera une équipe dont les activités auront pour but de prendre en charge tous les transports internes au sein de l'entreprise.

Lieu de travail: Région de Montréal

Le Candidat...

Agé de 35 à 50 ans, bilingue, il est ingénieur diplômé avec plusieurs années de gérance d'un département important de manutention. Il doit avoir de bonnes connaissances des techniques modernes de transport, de distributions physiques et de manutention. Il est familier avec les systèmes de poulie, rails, transport sur pneus, convoyeurs, etc. Possédant les qualités de chef, il est à la recherche d'un poste au sein d'une entreprise qui lui offrira sécurité et de nombreuses occasions d'avancement.

Vous référant au dossier AB11-223, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement, à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL : PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC : 880 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA : 90 RUE SPARKS • TORONTO : 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG : 213 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER



dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Agent général pour le Canada
J. Alfred Ouimet, Montréal

GERANT GENERAL DES VENTES

RESEAU DE CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES

Le Défi...

Ce poste de gérance est offert par une grande société manufacturière d'automobiles. Relevant du directeur général, le titulaire aura la responsabilité de développer le réseau de concessionnaires au Canada. Il sera seconde dans cette tâche par une équipe de représentants. Lui incomberont aussi les études de marché, la planification de la publicité et l'administration complète de son réseau. Salaire initial de base jusqu'à $13,000 plus participation libérale aux profits et automobile.

Le Candidat...

Il est âgé de 37 à 45 ans, bilingue, avec une bonne éducation et possède une expérience de la vente et de la distribution d'automobiles. Cette expérience aura peut-être été acquise au sein d'une compagnie de financement du commerce de l'automobile. Agressif et dynamique, il aime travailler sous un minimum de surveillance et possède des qualités de meneurs d'hommes. Administrateur chevronné, il fait preuve d'ordre et de méthode dans son travail. Il recherche une compagnie où ses résultats seront pleinement reconnus et rémunérés.

Vous référant au dossier AB11-221, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL : PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC : 880 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA : 90 RUE SPARKS • TORONTO : 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG : 213 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET



QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS IL Y A UNE RUBRIQUE POUR VOUS DANS LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL ET L'EVENEMENT

529-9231

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault



L'affaire Munsinger paralyse la Chambre

OTTAWA — En annonçant, hier soir, à l'ajournement des débats de la Chambre, que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier les termes du décret ministériel créant la commission Spence, chargée d'enquêter "sur tous les aspects de l'affaire Munsinger", le premier ministre Pearson a provoqué une brève mais violente explosion chez les conservateurs, qui pourrait bien indiquer que la bataille est engagée pour la semaine.

La discussion s'était pourtant poursuivie avec passablement de retenue durant la journée, alors que les conservateurs ont déclaré que s'ils voulaient une enquête ils exigeaient la création d'un comité parlementaire qui aurait pour tâche d'amender le décret de façon à le rendre moins général, à lui faire reprendre spécifiquement toutes les accusations de M. Cardin et à désigner aussi les ex-ministres impliqués dans cette affaire.

En manoeuvrant ainsi, les conservateurs ont-ils voulu se placer en position de refuser l'enquête tout en disant la favoriser ? Pour sa part, M. Gilles Grégoire leur a signalé qu'il est clair qu'il "n'y a qu'une personne accusée de s'être mal conduite dans cette affaire, l'ancien premier ministre Diefenbaker". A M. Nielsen qui disait qu'on n'a pas le droit de faire le procès de quelqu'un sans lui indiquer spécifiquement de quoi il est accusé, M. Drury a signalé que ceci sera "une enquête et non un procès". "Nous avons choisi une phraséologie non offensante et pouvant couvrir toutes les situations", a précisé M. Pearson.

M. Diefenbaker a été beaucoup moins violent qu'on l'avait prévu et il a même noté à la blague, faisant allusion aux débats de jeudi et de vendredi: "Je suis absent deux jours et le Parlement tombe en pièces !" Il a déclaré, à la suite de son ancien ministre de la Justice, qu'il "n'y a jamais eu le moindre danger pour la sécurité du pays dans l'affaire Munsinger". Car "en 26 ans au Parlement, au pouvoir ou dans l'opposition, je n'ai rien à me reprocher. Je n'ai peut-être pas toujours eu raison, mais je crois que tout ce que j'ai fait l'a été honnêtement". Il a soutenu que lui et son parti font l'objet d'une campagne de chantage et de salissage, au risque de faire crouler une institution comme le Parlement.

M. Lucien Cardin, dans un discours bref mais ferme, a admis la gravité de la situation mais s'est étonné de voir que les conservateurs ne s'en inquiètent qu'aujourd'hui, "car ce sont leurs agissements depuis deux ans qui y ont conduit". Le ministre de la Justice a ajouté qu'il n'a pas eu peur de mettre son siège en jeu et il a invité M. Diefenbaker à en faire autant. Celui-ci n'a pas bronché, mais à la vérité, c'est son sort qui se joue également dans cette affaire.

MM. FAVREAU ET FULTON

L'après-midi a marqué la fin d'une vieille amitié entre MM. Favreau et Fulton quand les deux hommes se sont carrément contredits, pour se traiter l'un de . . . "semblable maintenant à M. Diefenbaker dans sa façon de présenter les faits", et l'autre de collègue ayant essayé de le faire chanter à propos de l'affaire Spencer en lui disant que si les conservateurs ne cédaient pas, on verrait surgir le cas Munsinger. M. Fulton a conclu que le mot "échappé", le 4 mars, par M. Cardin et qui est à l'origine de toute la crise l'a été "délibérément" pour essayer de "descendre" le chef conservateur. M. Favreau a protesté, affirmant qu'il n'a pas mis M. Cardin au courant de son entretien avec M. Fulton qu'il fit venir à son bureau pour faire appel à son sens "de justice traditionnel", se souvenant que le gouvernement dont il avait fait partie avait eu lui aussi des décisions à prendre dans des cas difficiles, comme par exemple celui de l'affaire Munsinger. M. Favreau a dit que s'il avait voulu faire du chantage avec cette affaire, il aurait pu l'utiliser pendant que MM. Diefenbaker et Nielsen le mettaient, il y a deux ans, au pilori à propos de l'activité de Raymond Denis et qu'il laissait à M. Diefenbaker de jeter dans les bras de ses adversaires les cadavres de Saint-Gilles.

A l'ouverture de la séance, M. George Hees, maintenant mentionné dans l'affaire Munsinger avec M. Pierre Sévigny, a fait une mise au point pour dire qu'il se souvenait désormais d'avoir dîné à deux reprises avec Mme Munsinger, mais rien de plus et qu'il n'y eut jamais le moindre risque pour la sécurité du pays.

M. Fulton a soutenu que l'on devra indiquer dans le décret et prouver à l'enquête, par exemple, que "deux ou un plus grand nombre de ministres ont été mis en cause et sont devenus des "security risks", que l'affaire en fut vraiment une "de sécurité", qu'il y a eu "violation des conditions de sécurité rendant nécessaire la consultation des conseillers juridiques du ministère de la Justice" et que la Munsinger "a fait de l'espionnage". M. Fulton a même affirmé qu'il faudra établir, comme M. Cardin l'a soutenu, que "ceci est pire, à certains points de vue, que l'affaire Profumo". Plusieurs orateurs lui ont fait remarquer qu'il serait difficile d'établir des barèmes dans ce dernier cas. En outre, qu'un seul de ces points soit établi et M. Diefenbaker sera en position embarrassante. M. Pickersgill a aussi demandé à M. Fulton si la filière à laquelle on fait allusion "en est une dite de sécurité". L'ancien ministre, qui a été accusé de "ne pas répondre" par M. Grégoire, a répliqué que c'en était "une, confidentielle, de la Gendarmerie royale". Il a aussi révélé qu'il en parla sans délai, le jour même, à M. Diefenbaker, "n'attendant pas un voyage en avion" (comme M. Favreau, dans l'affaire Denis).

Mais pourquoi courir ainsi chez M. Diefenbaker si ce n'était pas une affaire de sécurité? demande le député de Lapointe. M. Fulton a aussi dit qu'on ne lui a jamais fait voir les fameuses photos compromettantes dont ont parlé les journaux. Il a reproché à M. Pearson de ne pas lui avoir laissé revoir le dossier de 1961 mais le premier ministre lui a demandé s'il s'attendait de le voir lui - même citer quoi que ce soit du fameux document secret.

SEUL NOM: MUNSINGER

Le décret est vague, mais il tient d'une formule que l'on a souvent adoptée dans le passé, comme dans l'enquête Dorion, a signalé M. Favreau, qui . . . en sait quelque chose. M. Nielsen, dans le discours le plus mordant de la journée, a mentionné que le seul nom qui y apparaît est celui de la Munsinger: veut - on la poursuivre?, a - t - il demandé, ce qui a provoqué l'hilarité générale. (A l'enquête Dorion le seul nom mentionné dans le décret était celui de L. Rivard).

A la vérité, Mme Munsinger songe beaucoup plus, semble-t - il, de ce temps - ci, à vendre ses mémoires, obtenant par exemple $48,000 par-ci $25,000 par-là.

Un reporter du "Star" de Toronto affirme qu'elle n'est guère plus, à 38 ans, en chair: qu'à cela ne tienne, son passé est désormais à l'enchère!

M. Grégoire a noté que M. Diefenbaker doit ravaler ce qu'il déclarait récemment à propos de l'opposition du gouvernement, sommé alors d'ordonner une enquête dans l'affaire Spencer et accusé de vouloir "cacher les faits". Le chef conservateur veut - il cacher les faits? enchaîna le député de Lapointe. Chez les députés ministériels, on dit que M. Diefenbaker devra "endosser une veste taillée pour les ministres" dans le rapport Dorion, où l'on trouve notamment pour eux l'obligation de consulter leurs conseillers juridiques dans les situations délicates. A noter aussi que la plupart des journaux du pays, y compris le "Telegram" et

(Suite à la page 6, 4e col.)

Nous sommes en danger comme groupe ethnique

(Daniel Johnson)

BEAUCEVILLE – "Nous sommes en danger comme groupe ethnique; depuis quelques années nous sommes inondés par la propagande américaine. Nous devons nous résoudre à prendre des mesures radicales afin que le fait d'être éduqué en français ne constitue pas un handicap à notre épanouissement."

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec livrait ces constatations, hier, à Beauceville. M. Daniel Johnson était le principal conférencier à la traditionnelle "soirée de l'autorité", organisée annuellement par la Jeune Chambre de Beauceville. Le chef de l'Union nationale, qui fut présenté par l'ancien président de l'organisme, M. Hilaire Turmel, avait d'abord rendu hommage aux représentants de l'autorité locale ainsi qu'au député de Beauce à Québec, M. Paul Allard.

Après avoir affirmé que notre culture française est en danger comme jamais elle l'a été dans le passé, M. Johnson insista de nouveau sur la nécessité d'une nouvelle constitution canadienne basée sur l'égalité des deux nations.

"A mon sens, dit-il une nouvelle constitution devrait donner à chaque groupe le moyen de se développer selon ses propres lignes de force. Il nous faudra toujours l'interdépendance économique quel que soit le statut juridique du Québec."

Faisant allusion à une récente déclaration de M. Pierre Elliot-Trudeau, M. Johnson a fait remarquer qu'une réforme constitutionnelle qui s'arrêterait au bilinguisme ne toucherait que la surface du problème et serait totalement insuffisante dans le contexte de 1966. Pour aller au fond du problème ce n'est pas seulement de droit linguistique qu'il faut parler, mais de droits nationaux, a expliqué M. Johnson. Le droit de parler une langue différente signifierait peu de chose, pour les Canadiens français d'aujourd'hui, s'il n'impliquait avant tout le droit d'être différents, c'est-à-dire d'organiser leur vie collective en fonction de leur culture particulière.

Car on peut être déjà assimilé, ou sur le point de l'être, tout en continuant de parler français. Les exemples ne manquent pas de gens, qui sans avoir perdu leur langue, ont pourtant renoncé à leur nationalité première et qui, par leurs paroles, leurs écrits et leurs gestes, ne cessent de montrer qu'un sentiment d'appartenance les lie déjà à un autre groupe.

"Les deux langues seront sur un pied d'égalité absolu, dit en-

(Suite à la page 2, 7e col.)

Le Québec n'est pas prêt à souscrire à un régime constitutionnel déterminé

(P. E.-Trudeau)

MONTREAL (PC)—"Le Québec n'est pas prêt actuellement à définir le régime constitutionnel précis auquel il veut se soumettre durant le prochain demi-siècle", a opiné en fin de semaine M. Pierre Elliot - Trudeau, secrétaire parlementaire du premier ministre, qui s'est également prononcé contre la rédaction immédiate d'une nouvelle constitution pour le Canada.

M. Trudeau, qui prenait la parole devant la Société royale du Canada quelques minutes après avoir été présenté comme nouveau membre de cet organisme, a également déclaré que de toute évidence, la nouvelle constitution, quand sera venu le moment de l'élaborer, "devra édicter que seule la langue de la majorité sera officielle au niveau provincial bien qu'au niveau fédéral, l'égalité des deux langues doit être absolue.

Présenté à l'auditoire comme "un signe de contradiction" par son parrain, M. Vianney Décarie, M. Trudeau s'est carrément prononcé en faveur du statu quo constitutionnel, se laissant tout de même entraîner à maintes considérations qui prenaient immanquablement tournure de propositions.

"S'il est vrai que le Québec est en marche, a-t-il dit, qu'on regarde d'abord où il veut aller. La constitution n'a pas grand-chose à voir avec l'état d'infériorité économique, technique et démographique où se trouvent les Canadiens français du Québec.

Il a également demandé aux classes dirigeantes du Québec de ne pas tant songer aux pouvoirs qu'un Québec hypothétique pourrait avoir, mais d'exercer un peu plus et un peu mieux

(Suite à la page 2, 6e col.)

Les subventions

Nécessité d'un organisme de coopération entre l'université et l'Etat

L'Association des professeurs des universités de langue française du Québec est d'avis que le financement des universités et en particulier les récentes coupures effectuées par le gouvernement dans les subventions montrent clairement la nécessité d'un organisme efficace de coopération continue entre les deux parties.

Un tel organisme, dit l'Association dans un communiqué remis à la presse, serait capable à la fois d'étudier dans le détail les questions à mesure qu'elles se présentent et d'élaborer un programme d'ensemble pour résoudre le problème du financement des universités.

Cet organisme devrait se composer d'une part de personnes désignées par le gouvernement et d'autre part d'universitaires choisis conjointement par le comité des recteurs et principaux et les associations de professeurs.

"Il importe d'insister sur la nécessité que cet organisme soit à la fois permanent et renouvelable dans sa composition et qu'il travaille pendant toute l'année et non pas seulement à l'occasion de soumission des budgets des différentes universités."

Il semble, ajoute l'Association, qu'un tel organisme empêcherait de naître des malentendus qui, une fois sur la place publique, se transposent sur le plan politique et ethnique.

Nouveau règlement concernant la destitution d'un fonctionnaire

La Commission de la fonction publique du Québec a approuvé un règlement relatif à la destitution d'un employé ou à la révocation de sa nomination, et le gouvernement, par arrêté ministériel, lui a donné son approbation.

Toute demande de destitution ou de révocation doit être faite par écrit, sous la signature du chef ou du sous - chef et doit contenir un exposé des motifs sur lesquels elle est fondée. Sur réception de cette demande, la Commission de la fonction publique doit donner un avis par écrit à l'employé visé, et ce dernier, dans les quinze jours de la réception de cet avis, doit avertir la Commission de son désir de comparaître. S'il ne le fait pas, il est réputé avoir renoncé à son droit de se faire entendre avec ses témoins. Il incombe au ministère concerné de faire la preuve des faits allégués contre l'employé.

Lévesque ne veut pas de traitement injuste dans l'aide aux nécessiteux

MONTREAL (PC) — M. René Lévesque ne tolérera pas que l'assistance aux économiquement faibles soit compartimentée selon la langue ou la religion. Ce qui veut dire, à Montréal plus particulièrement, qu'il ne devra y avoir qu'une seule campagne de charité dont les recettes devront être redistribuées aux agences de bien-être selon les besoins de chacune.

C'est devant une agence de charité de langue anglaise, la Family Service Association of Montréal que M. René Lévesque a fait ces déclarations hier. Il a précisé qu'il ne suffisait pas au gouvernement d'avoir un droit de regard sur les budgets des agences privées, mais qu'il devait contrôler leurs actions pour éviter le dédoublement et le gaspillage des ressources humaines.

Le ministre a annoncé son intention de décentraliser l'assistance sociale le plus vite possible pour la rendre plus accessible à la population et pour faire disparaître les tracasseries administratives qui obligent à remonter à Québec à tout moment. Selon ce projet, les bureaux régionaux d'assistance jouiront d'une large autonomie qui permettra d'accélérer et d'humaniser les services.

M. Lévesque a aussi son intention de faire un budget séparé pour l'assistance sociale dans son ministère et d'instituer un comité pour la refonte des nombreuses lois d'assistance en un seul programme intégré de lutte contre la pauvreté, dont le coût en argent et en gaspillage de ressources humaines augmente de jour en jour à mesure que s'élargit le fossé entre les nantis et les économiquement faibles.

Le ministre a réitéré son intention de récupérer les allocations familiales d'Ottawa pour les intégrer au programme québécois de sécurité sociale.

Dr Robert Noël
Optométriste
Examen de la vue — Verres de contact
529-9841 Loc. 243
(Heures d'affaires du magasin)
SIMPSONS-SEARS
Place Fleur de Lys

Un régime d'assurance-santé à base de primes (MacEachen)

"Le seul moyen de fournir aux Canadiens les meilleurs services médicaux possibles, suivant les besoins qu'ils en ont et sans égard à leur capacité de payer, c'est d'instituer un régime d'assurance médicale universel et à base de primes", a déclaré l'hon. Allan J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, au cours d'une allocution prononcée en fin de semaine à Petit de Grat (N.-E.).

Selon M. MacEachen, la santé n'est pas un privilège lié à l'état d'un compte de banque, mais plutôt un droit de base que tous devraient pouvoir exercer.

Le gouvernement fédéral propose une contribution financière importante aux provinces pour aider les régimes provinciaux d'assurance médicale. "Si nous avons accepté cette façon d'agir, a dit M. MacEachen, c'est que nous admettons que, suivant notre constitution, la santé relève du domaine provincial et que, par conséquent, l'initiative fédérale dans ce domaine se limite à encourager l'activité des provinces".

Le ministre a fait cette affirmation en évoquant les paroles que M. Pearson a répétées à plusieurs reprises à ce sujet: "Nous ne voulons pas imposer quoi que ce soit à qui que ce soit. La décision finale dépend uniquement des provinces".

"D'ici 1967, date limite que nous avons projetée, a dit M. MacEachen, nous aurons un système médical en plein fonctionnement".

Le gouvernement fédéral a établi quatre principes qui doivent être la base de tout régime d'assurance médicale valable.

"Pour bénéficier des deniers fédéraux, a dit M. MacEachen, un régime provincial d'assurance devrait offrir tous les services que dispensent les médecins dans le traitement des maladies physiques et mentales".

Ce régime doit aussi couvrir toute la population, et le gouvernement provincial doit en assumer toute la responsabilité.

Enfin, un tel régime devra prévoir la transférabilité des prestations d'une province à l'autre.

Toujours selon M. MacEachen: "Si, comme l'ont fait quelques provinces en ce qui a trait à l'assurance-hospitalisation, la quote-part du gouvernement provincial est tirée des recettes générales des impôts et non pas d'une prime spéciale, les particuliers ne sont pas directement contraints d'y participer".

Quel que soit le système que le gouvernement fédéral utilisera, "il n'y aura, selon M. MacEachen, aucune modification ni aucune obligation en ce qui concerne les rapports habituels entre le médecin et le malade. Les particuliers resteront libres de choisir le médecin qu'ils désirent; il n'y aura pour eux aucune obligation de recourir à un service quelconque, et un médecin particulier restera libre d'exercer en dehors du régime, s'il estime pouvoir le faire avec succès".

Faisant suite aux critiques de certains porte-parole qui considèrent que l'assurance médicale fédérale est une atteinte au libre choix de la personne, M. MacEachen a dit: "En 1966, nous avons dépassé cette conception étroite de la liberté. Nous ne cherchons certes pas la liberté de faire ce que nous voulons mais aussi la liberté d'accomplir certaines choses, mais comme Franklin D. Roosevelt l'a exprimé, nous voulons être affranchis de l'ignorance, de la pauvreté et de la maladie".

EDUCATION

Parlant devant le parlement-modèle de l'université Saint-François-Xavier, à Antigonish (N.-E.), le ministre MacEachen a déclaré que le gouvernement fédéral voulait assurer à tous les Canadiens de compétence supérieure, l'éducation la plus poussée qui leur permette d'utiliser leurs talents à leur propre bénéfice et à celui de leur pays".

Le ministre a dit de plus que la Commission Bladen soutenait la même idée selon laquelle: "Aucun étudiant doué ne devrait être empêché de poursuivre des études par suite du manque de moyens financiers et que les fonds publics devraient davantage servir à cette fin".

Pesant les arguments pour ou contre la disparition des frais de scolarité, le ministre a dit que ceux-ci rendaient le degré universitaire plus précieux, mais que d'autre part, ils empêchaient certains bons candidats d'atteindre ce niveau. Pour appuyer sa déclaration il nota que juste avant son départ d'Ottawa, il apprenait que 41 étudiants d'une université de la capitale fédérale ne seraient pas admissibles aux examens parce qu'ils étaient en retard dans le paiement des frais de scolarité.

M. MacEachen a terminé son allocution, citant un discours de M. Pearson en Colombie-Britannique: "On est fermement convaincu, en certains milieux, que nous devrions mettre les études universitaires sur un pied d'égalité avec les études secondaires, en ce sens qu'elles devraient être accessibles à tous ceux qui ont les capacités voulues. Je ne doute pas un seul instant que, éventuellement, il en sera ainsi, mais ça ne se fera pas du jour au lendemain, peu importe la sorte de promesses qu'on peut faire au cours d'une campagne électorale".

Enseigner séparément l'histoire générale et l'histoire du Canada

La Société des professeurs d'histoire du Québec vient de recommander que l'enseignement de l'histoire générale et de l'histoire du Canada soit dispensé séparément dans les écoles de la province mais en s'assurant qu'il y a intégration des deux cours au niveau du professeur.

Dans un mémoire adressé au ministre de l'Education, la Société note qu'il y a deux façons d'intégrer l'histoire du Canada dans l'histoire générale.

Il y a d'abord l'intégration au niveau du programme et du manuel, ce qui signifie un cours unique d'histoire et un manuel unique d'histoire générale dans lesquels on inclut l'histoire du Canada par tranches. Le plus grand inconvénient de cette méthode, c'est le morcellement de la continuité historique, en ce qui a trait au Canada.

La deuxième façon est l'intégration au niveau du professeur. L'histoire du Canada et l'histoire générale restent distinctes et dans les programmes et dans les manuels. C'est le professeur qui fait appel constamment à l'une ou l'autre dans ses cours. Le grand avantage de cette méthode c'est qu'elle respecte la continuité historique dans l'histoire du Canada comme dans l'histoire générale.

La Société est d'avis que la seconde forme d'intégration est la plus souhaitable parce que tout en permettant de bien voir les causes, les effets et les relations entre l'histoire générale et l'histoire du Canada, elle assure en même temps un enseignement complet de l'histoire nationale.

La Société croit, d'autre part, que le professeur spécialisé en histoire devrait posséder à la fois une formation universitaire en histoire et une formation psycho-pédagogique correspondant au niveau auquel il enseigne.

Elle invite aussi le ministère de l'Education à fixer et à publier les exigences minimales d'un manuel d'histoire

L'organisme déplore que l'histoire soit inscrite au chapitre des "autres matières" dans les relevés de notes des élèves.

Et prenant prétexte de son "peu d'importance", signale la Société, certaines commissions scolaires enlèvent l'histoire du programme lorsque le temps ou les locaux manquent

Elle s'oppose fermement à cette mise de côté de l'histoire et demande qu'on cesse de considérer celle-ci comme une matière de seconde zone. On devrait lui accorder au moins le nombre de périodes prévu par le ministère de l'Education.

Si l'on veut améliorer l'enseignement de l'histoire, dit encore le mémoire, il ne suffit pas d'encourager la recherche scientifique. Il importe aussi de faire effectuer des recherches dans l'ordre pédagogique par des spécialistes dont la compétence est pertinente. Il faudrait de plus leur adjoindre des praticiens de l'histoire bien au fait des problèmes concrets de l'enseignement.

La Société fera également parvenir copie de son mémoire aux facultés des Arts des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke ainsi qu'aux collèges classiques et aux commissions scolaires.

ETES-VOUS DE CEUX QUI VEULENT AUGMENTER LEUR CONFIANCE EN EUX-MEMES?
(pour réussir dans la vie!)
Une enquête a prouvé que les gens qui réussissent le plus sont ceux qui ont confiance en eux. C'est une nécessité de pouvoir gagner la confiance des autres en affaires ou dans sa vie personnelle. Mais peut-on inspirer confiance si nous n'avons pas nous-même confiance en nous?
LE SUCCES EST A LA PORTEE DE TOUT LE MONDE. IL EST A VOTRE PORTEE AUSSI.
Faites comme ceux qui veulent réussir.
Inscrivez-vous au cours de confiance en soi de L'Institut de Personnalité (Québec).
Soyez des nôtres, rendez-vous ce soir ou mercredi le 16 mars à 8 heures p.m. à la suite 36, Palais Montcalm, Québec.
Pourquoi remettre à demain, ce que vous pouvez faire aujourd'hui!
Pour plus d'informations: Téléphonez à 529-0395
L'INSTITUT DE PERSONNALITE (QUEBEC)
pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles, et en actions. - TEL.: 529-0395
OU DEMANDEZ M. GUY DROUIN, TEL.: 527-2743

Nouveau pont de Québec

Appel d'offres pour la construction des piliers

Le ministre des Travaux publics, M. René Saint - Pierre, a annoncé, hier après - midi, que des soumissions publiques ont été demandées par son ministère pour la construction des deux piliers qui supporteront le nouveau pont de Québec, dans le fleuve Saint - Laurent.

Les entrepreneurs devront faire parvenir leurs offres, le 2 avril, et le contrat d'exécution pourra être accordé, quelques semaines plus tard, pour que les travaux commencent au début de l'été.

Le ministre des Travaux publics a déjà accordé le contrat des ancrages du pont, sur les deux rives, pour le prix de $3,742,000 et le coût des matériaux sera de plus de $2,000,000. M. Saint - Pierre a déclaré que ces travaux seront une source d'emplois considérable pour la main - d'oeuvre non spécialisée de la région de Québec. A partir de maintenant, les préliminaires de construction du nouveau pont seront accélérés et les travaux seront poussés avec célérité.

Offensive en faveur de l'accessibilité à l'enseignement

MONTREAL (P.C.) Les chefs du monde étudiant québécois se préparent à lancer la plus grande offensive menée jusqu'ici en faveur de l'accessibilité générale à l'enseignement, mais des divisions profondes entre l'U.G.E.Q. et l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal au sujet des modalités de ces revendications menacent les bases mêmes de la centrale étudiante.

L'exécutif de l'U.G.E.Q., à la suite d'une résolution adoptée récemment au comité de coordination du mouvement qui réunit les représentants étudiants des collèges classiques, des écoles normales, des écoles professionnelles et techniques, demande que l'accent soit mis sur les fondements mêmes de l'accessibilité générale à l'enseignement, c'est-à-dire que des pressions soient exercées sur le gouvernement pour hâter la mise en place des instituts.

De son côté, l'A.G.E.U.M. fait obstacle aux visées de l'U.G.E.Q. en invoquant qu'il faut débloquer le système en portant un grand coup du côté de l'abolition immédiate des frais de scolarité.

Nouvelle adresse: 2480, 1re Avenue
DOMINION ROYAL
Enfin du vrai service
• PNEUS
• ALIGNEMENT
• BALANCEMENT
• TOUT ACCESSOIRE
DAIGLE TIRE
SERVICE LIMITEE
2480, 1re AVENUE
529-9645
PNEUS DOMINION ROYAL

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 15 MARS 1966

Climat de crise à Ottawa

Le Parlement fédéral est maintenant secoué par deux crises; à l'affaire Spencer est venue se greffer l'affaire Munsinger. Une lutte amère est engagée entre les deux grands partis. Les libéraux sont concernés dans l'affaire Spencer et les conservateurs dans celle de Gerda Munsinger.

Il est certain que les libéraux ne seraient pas revenus sur l'affaire Munsinger sans l'acharnement du chef de l'opposition à vouloir créer de nouveaux "scandales", la grande spécialité de MM. Diefenbaker et Nielsen aux Communes depuis quelques années. Il se trouve que cette fois M. Diefenbaker s'est heurté à un roc résistant, M. Cardin, qui n'a pas hésité à employer les mêmes tactiques que ses adversaires. Le déroulement des événements dira quels seront les hommes politiques qui écoperont le plus des incidents provoqués depuis quelques semaines aux Communes.

Car, on ne voit pas comment des démissions, qui pourraient être retentissantes, ne s'ensuivront pas de la partie serrée qui se joue actuellement à Ottawa. Le siège du ministre de la Justice, M. Cardin, est en jeu dans ces deux affaires. M. Pearson, pour sa part, a adopté dans l'affaire Spencer une ligne de conduite dénuée de combativité — contrairement à son ministre de la Justice qu'il a désavoué — et le prestige du premier ministre en sort diminué autant vis-à-vis du peuple que de ses propres partisans. Enfin, M. Diefenbaker a surexploité son talent de redoutable parlementaire au cours des dernières années aux Communes. Il est allé trop loin en essayant de faire la pluie et le beau temps, en suscitant des scandales artificiels, en détruisant des réputations. Il n'est pas impossible qu'il goûte dorénavant, par un retour normal des choses, aux mêmes procédés qu'il a infligés à ses adversaires. S'il est prouvé qu'un de ses ministres s'est mis en position de céder au chantage d'une puissance étrangère, c'en sera fini de la carrière politique de M. Diefenbaker.

Pour le moment, les deux partis politiques à Ottawa sont en état de crise. Le leadership de M. Pearson paraît passablement affaibli chez les libéraux. Les membres du cabinet et les simples députés semblent divisés, comme ils ne l'étaient pas aux crises antérieures au sein du parti. Les députés québécois, en particulier, sont solidaires de M. Cardin ayant accumulé une aigreur bien compréhensible à la suite des incidents qui ont frappé les Lamontagne, Tremblay et Favreau. Pour d'autres ministres et députés libéraux, M. Cardin a mis le gouvernement dans une position fâcheuse en lâchant, dans une conférence de presse, le mot de Gerda Munsinger et en y impliquant d'anciens ministres conservateurs.

Chez ces derniers, les tactiques dilatoires de M. Diefenbaker ont fini par exaspérer une partie de leur députation à Ottawa. La chasse aux "scandales" ne plaît pas, non plus, plus qu'il ne le faut à des conservateurs de la trempe de Fulton. Enfin, les députés conservateurs du Québec sont mal à l'aise, une fois de plus, dans ce climat qui vise à détruire un autre ministre de langue française de leur province.

Ainsi, tandis que le véritable travail parlementaire languit à Ottawa, un climat politique aussi malsain que virulent plane au-dessus des deux grands partis. On sent que des têtes devront tomber et on se demande actuellement lesquelles. La nervosité règne et la lutte est devenue amère entre les deux partis et au sein même de chacun d'eux.

Il s'ensuit la paralysie du Parlement dans un pays lui-même divisé, des haines plus tenaces entre les partis, une incertitude croissante sur la valeur des leaders qui les dirigent. L'affaire Spencer s'annonçait déjà comme une plaque-tournante dans la politique canadienne. Il va sans dire que l'affaire Munsinger envenime la situation. On peut de la sorte croire que les événements se bousculeront dans la politique fédérale et que les abcès qui y existent déjà ne crèveront que plus rapidement à la suite des incidents survenus ces dernières semaines.

Hausse des taux d'intérêt

La politique de l'argent facile n'est plus à l'ordre du jour. Le marché de l'argent au Canada comme aux Etats-Unis se dirige vers les plus hauts niveaux atteints depuis de nombreuses années. La décision que vient de prendre la Banque du Canada de hausser de 4 3-4 à 5 1-4 pour cent son taux d'intérêt survient après que les Américains aient eux-mêmes élevé substantiellement leurs taux d'intérêt. La Banque du Canada établit ses taux en fonction de ceux des Etats-Unis, afin de maintenir une certaine stabilité dans le flot des investissements ainsi que pour réduire le danger d'une surcharge économique.

On sait qu'en décembre dernier, l'American Federal Reserve Board, portait son taux de 4 à 4.5 pour cent et que jeudi dernier les principales banques américaines élevaient le taux minimum sur les prêts commerciaux à court terme de 5 à 5.5 pour cent, soit sur les prêts qu'elles accordent à leurs meilleurs clients, aux entreprises industrielles. La Banque du Canada avait fixé son taux à 4 1-2 le 6 décembre dernier. Le nouveau taux de 5 1-4 est en vigueur à compter du 14 mars.

Il est trop tôt pour évaluer l'effet déflationniste de ces mesures prises presque simultanément des deux côtés de la frontière. Il est peu probable qu'elles incitent les grandes entreprises à ajourner leurs projets d'investissements mais cette hausse peut ralentir le taux d'expansion industrielle de plusieurs sociétés moyennes et petites qui éprouvent plus de difficultés à emprunter ou hésitent à le faire lorsque le loyer de l'argent est trop élevé.

Dans son rapport, M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, exprime l'avis que le Çanada devra accroître sa productivité s'il veut parer au risque d'une surcharge économique et que le principal objectif de la banque d'Etat doit être non pas de multiplier les demandes de biens et de services mais plutôt d'améliorer la productivité de façon à suffire à la demande sans entraver sa croissance normale.

Fort heureusement à peu près tout le retard de notre économie a été rattrapé vers la fin de 1965, cinquième année d'un cycle d'expansion d'une longueur inhabituelle. Le produit national brut s'est élevé de 6.5 pour cent en 1965 tandis que le nombre des chômeurs ne représentait plus que 3.3 pour cent de l'effectif ouvrier. L'effondrement de Atlantic Acceptance Corporation a toutefois causé une panique dans les milieux financiers et obligé la Banque du Canada à ajuster au milieu de l'année ses politiques au sujet de la masse monétaire, du niveau des taux d'intérêt et des conditions générales du crédit.

Au sujet des investissements de capitaux, M. Rasminsky trouve que la dépendance du Canada à l'endroit des Etats-Unis est tout à fait "insatisfaisante" lorsque Washington tente de restreindre le flot de ses dollars à l'étranger. Il n'existe pas de solution facile mais les Canadiens doivent attacher une grande importance à faire des efforts en vue de concurrencer le capital étranger à la fois à l'étranger et au Canada. Notre principale préoccupation doit être de hausser au maximum notre productivité et notre efficacité industrielles, d'augmenter notre compétence dans tous les domaines, de maintenir nos coûts et nos prix en étroite proportion. Une meilleure utilisation de notre main-d'oeuvre se traduira par une production accrue dans presque toutes les régions du pays.

PROPOS D'ACTUALITE

Les reçus de dons de charité

La charité peut prendre diverses formes qui sont loin de correspondre aux règlements trop peu connus de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu. La loi actuelle n'accorde pas de déductions aux fins de l'impôt sur le revenu, même si l'objet de certains dons a un caractère charitable. Elle donne lieu à des abus, et pas seulement dans la province de Québec, parce qu'elle n'est pas claire, parce que des contribuables, en remplissant leur formule d'impôt personnel, réclament des réductions auxquelles ils n'ont pas droit.

Des instructions ont déjà été données dans la Semaine Religieuse et nos évêques ont déjà, dans une lettre, donné des renseignements et préparé une formule pouvant servir de guide aux fidèles et aux prêtres préposés à l'émission des reçus. Cette formule énumère les dons qu'on peut faire à la fabrique et aux oeuvres de la paroisse. Elle explique que le reçu peut représenter jusqu'à dix pour cent (10 p.c) du revenu net, à condition que cette somme ait vraiment été donnée. C'est là que le contribuable doit s'en rapporter à sa conscience.

Cette formule indique qu'il y a au moins quatorze façons de faire la charité et de contribuer au culte, mais les auteurs ajoutent : "Nous sommes bien disposés à vous faire confiance, mais nous vous prions de ne pas nous mettre dans l'embarras en réclamant un reçu pour une somme d'argent supérieure à celle que vous avez donnée".

Comme il n'existe aucun moyen de contrôle, il faut accepter la parole de chacun. Inutile de dire qu'un grand nombre de personnes réclament plus que leur dû.

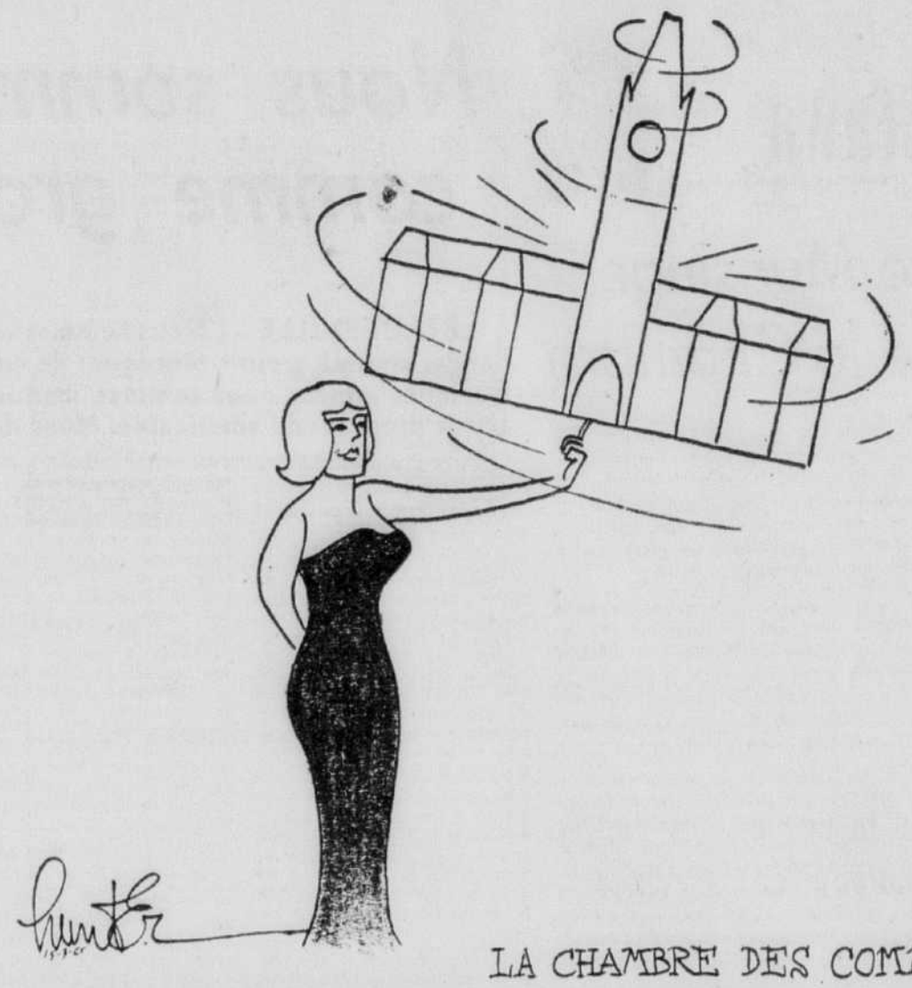
Dans quelques paroisses, les nouveaux marguilliers élus, en vertu d'un nouveau mode d'élections, à la suite des changements apportés à la loi des fabriques, sont tout feu et tout flamme. Ils cherchent à contrôler les dons et reçus de charité, à les comptabiliser, sans connaître les donateurs et leur état de fortune, donateurs qui, pour leur part, seraient bien en peine de dire les noms des marguilliers nouvellement élus. Comment, sous prétexte de donner justice à tout le monde, peuvent-ils contrôler les dons faits avant leur élection, dans certains cas, en se basant sur les écritures gardées par les fabriques, écritures quasi inexistantes, si l'on excepte la part à Dieu.

Pour assurer un contrôle efficace des deniers des fidèles, il importerait d'organiser une tenue de livres adéquate qui ne le sera que lorsqu'on aura changé tout le système de contributions au culte, de places de bancs, de quêtes. Il est pratiquement impossible de tenir compte de tout ce qu'on donne, au cours de l'année, des petites sommes versées aux organisations paroissiales, aux sociétés de bienfaisance, petites sommes qui n'ont aucune valeur pour fins d'impôt.

Le meilleur moyen de régulariser cette situation consisterait à modifier la loi, à accorder une réduction générale de cinq pour cent au lieu de dix pour cent puisque les inspecteurs et un peu tout le monde savent bien qu'un pourcentage de dix pour cent n'est pas conforme à la réalité. Il semble que les inspecteurs ne causent aucun trouble à ceux qui se tiennent à un tel pourcentage, qui devrait devenir officiel et s'appliquer à tous les contribuables. Quelques députés ont déjà fait des propositions en ce sens. Il s'agirait de les appuyer fortement pour obtenir une réduction générale un peu plus élevée que celle permise et qui ne correspond pas non plus à la réalité.

Dans plusieurs paroisses on a établi un système de nature à éviter les déplacements, les attentes inutiles, détestables. Un reçu pour dons de charité est retourné après la signature d'une formule suffisamment détaillée, à tout paroissien qui la fait parvenir au presbytère en y incluant une enveloppe adressée avec timbre pour le retour. Il ne faudrait pas non plus croire qu'un reçu de deux ou trois cents dollars apporte une formidable réduction d'impôt !

Antoine TURGEON



LA CHAMBRE DES COMMUNES.

L'OPINION DU LECTEUR

"Les professeurs en grève"

De jour en jour, on voit surgir de nouvelles grèves et ce, dans tous les domaines. Celui de l'éducation n'en est pas exclu. Eh bien oui! Les éducateurs ont eux aussi le droit de grève, et pourquoi pas? Ils sont des travailleurs comme tant d'autres; ils sont des professionnels. Cependant, combien de gens jasent lorsqu'ils entendent parler de grèves au niveau de l'enseignement. Mais, jusqu'à quel point ces gens sont-ils renseignés? Connaissent-ils tous la cause ou encore les causes de ces nombreuses grèves? Pourquoi tant de ces arrêts de travail de la part des éducateurs? Voilà le principal objectif de cet article.

Pour une meilleure analyse, nous les classerons en trois catégories établies d'après leur raison d'être. Les premières ont pour but l'obtention de hausses de salaires. Ces grèves sont, semble-t-il, les plus critiquées. Il apparaîtrait, selon certaines gens, que les professeurs reçoivent des salaires déjà suffisamment élevés pour les heures de travail qu'ils donnent. Et cela, tout simplement parce que ces mêmes gens croient que l'éducateur ne travaille que de 8 heures à 4 heures et durant uniquement 5 jours. La critique est toujours plus facile à construire lorsqu'elle est basée sur des "à peu près." Avant de parler à tort et à travers, renseignons-nous plutôt sur la situation de cet homme. Quel est celui qui a ses soirées à lui seul? Quel est celui qui peut profiter de ses fins de semaine comme il l'entend, sans avoir à penser à son travail du lendemain au plutôt du lundi? Il est certain qu'il en existe, comme dans toutes les autres professions d'ailleurs, qui travaillent dans le but de se débarrasser au plus tôt. Ce ne sont là que de rares exceptions. Mais sachez que l'éducateur consciencieux doit préparer ses classes du lendemain à chaque soir et faire aussi la correction des travaux, et des leçons du jour même. Considérons aussi que beaucoup de ses fins de semaine sont consacrées à la fastidieuse correction des examens, le dimanche à la préparation de son programme pour la semaine et de ses cours du lundi. L'avocat, le notaire et l'homme de profession en général peuvent disposer de leurs soirées comme ils l'entendent. Quel professeur peut se dire, en arrivant chez lui, que sa journée est terminée? Pour résumer, rappelons qu'une enquête récente auprès de 3,000 enseignants a révélé que, dans les écoles catholiques publiques du Québec, la semaine de l'enseignement s'établit à 48.2 heures. Cette enquête a été conduite en 1963 par la C.I.C. Si la profession d'éducateur était si facile et si avantageuse, nous n'aurions certes pas à compter 4,700 enseignants sans aucun brevet d'enseignement dans nos écoles du Québec. L'instituteur qui possède un brevet "A" d'enseignement a, à son crédit, 15 ans de scolarité. Doit-on le traiter au même niveau que le journalier ou l'homme de métier sans grande spécialisation?

Certaines bonnes mères de famille apportent comme argument contre ces grèves que leurs enfants perdent un temps précieux. Nous ne contesterons pas leur sincérité, au contraire, mais aucun professeur, à notre connaissance, n'a jamais refusé de reprendre ce temps, perdu pour les élèves. Ils le reprennent, soit en temps régulier, soit en temps supplémentaire sans qu'il en coûte un sou de plus aux commissions scolaires alors que tout travailleur dans l'industrie est très bien payé pour les heures supplémentaires qu'il doit fournir. Pourquoi les professeurs n'y auraient-ils pas droit eux aussi? De plus, le professeur en grève n'est pas plus payé que les autres grévistes de quelqu'autre profession que ce soit et il ne demande pas non plus d'être payé, contrairement aux affirmations gratuites de M. Carrier Fortin, ministre du Travail? Il demande tout simplement d'être dédommagé pour les heures supplémentaires nécessitées par un arrêt de travail prolongé.

Que penser mainenant des grèves qui ont comme but essentiel l'obtention du salaire resté en souffrance depuis 3-4 mois et parfois davantage? Il n'y a pas à se surprendre car c'est souvent la pure réalité. Vous mesdames, vous messieurs, que feriez-vous dans de telles situations? C'est une véritable ignominie. Naturellement, notre ministre de l'Education et le premier ministre lui-même semblent s'en ficher très bien. Avec le salaire de ceux-ci, un enseignant pourrait très bien se permettre d'attendre quelques mois de temps en temps. Accordez-leur seulement le salaire de certains députés qui trouvent le repos le plus absolu durant une session du parlement. Entendons-nous bien, nous n'avons rien contre eux dans la mesure où ils s'occupent de ce qui les concernent directement et lorsqu'ils s'appliquent à rendre justice aux gens qui dépendent de leur fonction. Certaines sorties, que l'on pourrait aussi qualifier de mises en garde déplacées, de la part de certains chefs d'Etat sont parfois révoltantes. Il faut essayer de comprendre les gens en se plaçant dans leur situation. Parmi les professeurs de l'enseignement spécialisé du Québec, certains n'ont pas reçu leur salaire depuis novembre.

La dernière catégorie et qui n'est pas inférieure aux autres est celle que nous pourrions nommer de "grève pour la conservation des droits". Elèves et enseignants ont droit à certaines condition de travail. L'exemple le plus récent et le plus frappant est celui de la grève des étudiants de l'école de Marine de Rimouski, la seule dans la province, et des étudiants des écoles techniques de la province. Pour essayer de faire cesser cette protestation, M. Lesage demanda aux pères de famille de forcer leurs fils à retourner en classe. Il a semblé ignorer que les pères préfèrent voir leurs fils travailler trois mois au lieu de deux, dans le but de payer une partie de leurs études eux - mêmes. Le ministère de l'Education avait pris la résolution de faire terminer les cours en juin (le 23) au lieu d'en mai. Pourquoi le ministère de l'Education ne tourne - t - il pas un peu plus ses efforts vers la réforme des programmes d'études, et plus particulièrement au niveau de l'enseignement spécialisé? Voyez le programme des Ecoles normales de la province. On ne peut plus désuet. Ceux qui pourraient le mieux adapter le programme ne sont nuls autres que les professeurs eux - mêmes. Que penser des nouveaux livres que l'on a voulu adapter à la minorité du Québec? Que penser des va - et - vient nécessités par les régionales? Que penser aussi des classes de 30 à 35 élèves, classes qui devraient en contenir 25? Voilà autant de problèmes et combien d'autres qui montrent bien que le ministère de l'Education a beaucoup plus à faire que de s'occuper des grèves ou arrêts de travail des éducateurs. Ce ministère a apporté certaines améliorations, il est sûr, mais il en reste beaucoup plus à faire. Nous ne voulons pas discréditer le travail des chefs du Québec mais nous désirerions qu'ils se montrent un peu plus compréhensifs. Pourquoi ne pas prendre plus de renseignements auprès de ceux concernés avant de décider aussi radicalement? Il arrive même parfois que certaines gens du ministère ne s'y connaissent que très peu en matière d'éducation et d'enseignement.

Quant à ces jeunes de la Fédération des étudiants libéraux du Québec qui ont voulu enlever aux professeurs le droit de grève, ils ne méritent même pas que l'on s'attarde à leurs simplicités. Il faut comprendre qu'ils sont en pleine crise de développement et qu'un rien les fait balancer soit d'un côté, soit de l'autre. Félicitations à M. Lesage pour la réponse très sensée qu'il a donnée, sans trop les offusquer.

P. B.

Ciné-club de l'âge d'or à Québec

Monsieur le rédacteur,
Le Soleil,

Monsieur,

Félicitations à monsieur Georges Leebosh, président du Cercle B'Nai B'Rith de Québec pour le projet d'un ciné-club de l'âge d'or à Québec. Espérant que monsieur Leebosh aura la collaboration des gérants de cinémas de Québec pour son projet. La même chose se pratique à Montréal. Si c'est bon à Montréal, c'est bon à Québec. En matinée, les cinémas opèrent avec plusieurs bancs vides, tandis qu'avec un ciné-club de l'âge d'or cela procurerait aux cinémas un revenu additionnel. Aussi, une réduction de prix d'admission pour les citoyens âgés de plus de 60 ans, en matinée, comme le mentionne monsieur Leebosh, dans son communiqué, cela pourrait leur procurer un passe-temps, sortir de leurs domiciles, revoir des anciennes connaissances.

On s'occupe d'avoir des centres de loisirs pour les jeunes, c'est un bon mouvement. On devrait aussi s'occuper d'avoir des centres pour les personnes âgées. Il ne faut pas ranger les personnes à l'âge de la retraite comme un vieux meuble dans un placard, au contraire, il faut les garder occupées, soit du côté moral et physique. Plusieurs entreprises, dans différents pays d'Europe, tant commerciales que gouvernementales, s'occupent des personnes âgées même à l'âge de la retraite tant qu'elles peuvent fournir un rendement. Avoir diverses réunions, conférences, représentations cinématographiques tant du côté éducatif que culturel.

L'existence d'un programme de soutien communautaire pourrait aider beaucoup d'autres personnes âgées à s'adapter à l'âge de la retraite.

L'oisiveté et l'ennui constituent des tensions peu souhaitables.

Merci de votre collaboration.

Paul ALLAIRE

"Pauvres instituteurs"

Québec, 8 mars 1966

En réponse à Mlle C. Honoris de Courville.

Mademoiselle,

Je me présente: je suis présentement étudiante du cours secondaire au commercial et je fréquente une école secondaire très connue à Québec. Et j'aimerais vous dire, mademoiselle, que je ne suis pas la fille la plus calée de la ville de Québec. Je voudrais vous dire aussi, que je vous parlerai des professeurs, pas de la C.C.P. car je n'y connais rien. Mais ce que je sais, c'est que j'ai vu des professeurs, des vrais; ceux qui nous aident, ceux qui nous comprennent et ceux qui "travaillent." Oui ! je les ai vus travailler le soir très tard, après la classe et chez eux. Vous allez dire: "On ne les voit pas !" D'accord ! Mais dites-moi, comment se fait-il, le matin qu'ils réussissent à nous donner de si bons cours, et de si bonnes explications ? Comment ?

Vous, mademoiselle, j'ignore quel métier vous faites, mais connaissez-vous vraiment la journée d'un professeur ?

C'est une journée de fatigue, de patience et de courage, pour endurer 30 élèves, de caractères différents. Et si je suis capable de vous dire ces choses, c'est mon professeur, qui me les a montrées, à chaque jour, j'ai appris quelque chose de lui, à chaque jour, il m'a montré à donner un peu plus, à sourire et à pardonner. Et je crois que c'est le plus beau cadeau qu'un professeur puisse donner à son élève.

En terminant, mademoiselle, je dirais que vos perles rares, elles existent en grand nombre à Québec.

Signé: Je ne suis pas d'accord.

L.P.de Québec.

Un bien pauvre service

M. le Rédacteur,

Au moins une fois la semaine, au poste de télévision, à New-Carlisle (en Gaspésie), nous voyons l'annonce du Can. Nat. Ry. "Voyagez par le C.N. — bons repas, bon repos, etc. "Et que donne-t-on à ceux qui voyagent (en Gaspésie), de Matapédia à Gaspé ? "Le supplice de Tantale". Il faut souffrir de la faim, de la soif et du manque de confort.

Pourquoi, comme tous les autres réseaux de chemins de fer, il n'existe pas un service de "Dining Car", ou encore pour passer le café, les liqueurs, les sanwiches, etc.

L'automne dernier, des amis de Californie, sont venus me voir ici, à Grande-Rivière De San Francisco à New-York, de là à Montréal, ils ont voyagé sur des trains ayant tout le confort possible, je le sais pour y avoir déjà fait le trajet par train.

De Montréal à Matapédia, ils ont peu dormi, de sorte qu'ils n'ont pu déjeuner sur le train, à une heure si matinale, avant 7 heures, pour eux 3h. a.m. Ils ont dû déjeuner à Matapédia, à l'hôtel, pour ensuite prendre le train, (du bon vieux temps, malle, express, fret), sans nourriture, de 8h. a.m. à 5h. p.m., je les ai rencontrés à Chandler, ils étaient affamés et exténués.

Je ne vois pas que ce soit là, une bonne manière d'attirer les touristes dans la belle Gaspésie.

Est-ce que MM. les députés, ne pourraient pas faire quelque chose pour améliorer une situation si pénible? C'est déjà assez, que nous n'avons pas le service de poste à domicile, alors qu'il existe presque partout dans "la Belle Province". Pauvres Gaspésiens, ils sont à plaindre vraiment!

Veuillez accepter mes remerciements pour la publication de cette lettre.

Mme L.

Achat d'un camion-incendie à Ville les Saules

Le conseil municipal de Ville les Saules a rendu public, hier soir, lors d'une réunion régulière, sa décision concernant l'achat définitif d'un camion-incendie.

Cette décision du conseil fait suite à deux séances d'études où les édiles devaient se prononcer sur la proposition formulée par la municipalité de Notre-Dame de Lorette d'intégrer les services de police et d'incendie, ou de procéder seul à l'édification de leur propre système de police et d'incendie.

Ainsi, une résolution a été adoptée demandant au Commissariat des incendies de préparer des soumissions à ce sujet, en tenant compte des recommandations du conseil municipal. La pompe principale aura un débit de 840 gallons par minute.

D'autre part, pour ce qui est de l'engagement d'un chef de police et d'un chef de pompiers, ou encore, le même homme pouvant cumuler les deux fonctions, il a été décidé que pour le moment, étant donné l'organisation satisfaisante actuelle chez les pompiers, le conseil n'acceptera que les demandes d'emploi d'un chef de police permanent. Les formules d'offres seront préparées par le secrétaire M. G.H. Légaré àla suite des normes exigées par le conseil au sujet des qualifications requises.

On se rappelle que le conseil de Ville les Saules avait voté dans une séance précédente, un montant de $25,000 pour fins d'améliorations de son service de protection publique.

Comme dernier item de cette séance, le conseil a adopté, par quatre voix contre une, le règlement concernant les octrois de frais de représentation ou la rémunération du maire de la ville pour un montant annuel de $2,400 ainsi que de $1,200 pour ce qui est des échevins. M. Eugène Leclerc, qui remplaçait à ce moment M. le maire Langlois n'a pu bénéficier de son droit de vote comme échevin, la loi stipulant que le maire ou son remplaçant n'a droit de vote qu'en cas d'égalité. Le règlement sera présenté en assemblée publique, mardi le 22 mars.



LE RECRUTEMENT DE LA S.S.J.B. A DUBERGER a été officiellement inauguré, dimanche, pour la troisième année consécutive par le président de la section locale M. Laurent Laroche alors qu'il remettait une carte de membre au maire de Duberger, M. Joffre Powel. La section locale de Duberger compte actuellement 750 membres et le recrutement actuel ajoutait, dans la seule journée d'hier, une centaine de nouveaux membres. Sur notre photo : M. P.-E. Descareaux, président de la campagne, Mme Lawrence Beausoleil, secrétaire, le maire Joffre Powel et M. Laurent Laroche.

Pour aider les contribuables dans leur déclaration d'impôt

Pour aider les contribuables à remplir sans erreur leur déclaration d'impôt pour l'année 1965, le ministère fédéral des Finances, section de l'Impôt sur le Revenu, inaugurera des comptoirs d'information dans les centres d'achats du Québec - métropolitain, jeudi soir, le 17 mars.

La nouvelle nous a été communiquée, hier, par la direction du bureau régional de l'impôt, à Québec, qui nous a informé que ces kiosques seront ouverts, jusqu'à la fin d'avril, tous les jeudis et vendredis, de 7 à 9 heures, et le samedi, de 2 à 5 heures.

Cette initiative qui constitue un précédent, cette année, au Canada, vient appuyer le slogan publicitaire du fisc fédéral: "Cette année, je fais correctement ma déclaration d'impôt."

On a révélé, au bureau de Québec, qu'il en coûte habituellement $5 pour corriger chaque erreur trouvée dans les déclarations d'impôt des particuliers, ce pourquoi le public est en vain taxé. L'on a aussi fait valoir que ces erreurs entraînent des pertes de temps et des retards innombrables dans le retour des remboursements.

C'est ainsi qu'en 1964, on a trouvé quelque 338,000 erreurs qui ont rapporté 14 millions de remboursements supplémentaires aux contribuables, et près d'un million d'erreurs qui ont été corrigées à l'avantage du gouvernement . . .

Volume mondial

Les savants qui ne cessent de perfectionner les micro - films émettent l'opinion qu'il sera bientôt possible de condenser tous les 20,000,000 de volumes constituant la littérature du monde sur une série de films que pourrait contenir un tout petit meuble.

ANNONCE

Augmentez jusqu'à 35% l'efficacité de VOTRE DENTIER

Des essais cliniques viennent de prouver que vous pouvez maintenant mieux mastiquer—augmenter en fait l'efficacité de votre dentier jusqu'à 35%—en saupoudrant simplement un peu de FASTEETH sur vos appareils. FASTEETH est, en effet, une poudre alcaline (non-acide) qui maintient les dentiers en place et les rend ainsi plus confortables. Sans aucun goût, elle n'empâte pas la bouche, ne rancit pas et purifie l'haleine. Demandez vite la poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

La lecture, la façon la plus simple et la moins coûteuse de se cultiver

La semaine des Bibliothèques canadiennes, qui se tiendra du 26 mars au 2 avril, donnera lieu, dans la région de Québec, à de nombreuses manifestations en vue d'illustrer le thème: "la lecture, clef d'un monde nouveau."

Par des conférences et expositions de livres, cette semaine sera l'occasion pour le public québécois de comprendre que la façon la plus simple et la moins coûteuse de se cultiver, une fois rendu à l'âge adulte, est l'utilisation fréquente de la bibliothèque publique. Puisque l'homme moderne doit penser à se perfectionner de façon continue devant ce monde en évolution constante qui demande de plus en plus de compétence, de sagesse et d'action, la lecture serait la clef de ce monde nouveau.

ACTIVITE PRINCIPALE

Sur le plan national, la Semaine des Bibliothèques Canadiennes propose une démonstration du service de télécommunications Telex entre les plus importantes bibliothèques du pays.

Le 31 mars, à 4 heures du soir, la Bibliothèque de l'Université Laval se joindra à ce réseau dont la bibliothèque publique de Toronto est le centre. A ce moment, la bibliothèque de Toronto a promis un échange de messages en français.

A QUEBEC

A Québec, selon le directeur du comité de langue française pour la région, M. Henri Demers, des manifestations auront lieu tous les jours.

Sans apporter de précisions, M. Demers a cependant mentionné que la section Québec de l'Assemblée Canadienne des Bibliothécaires de langue française présentera le 28 mars un mémoire à la ville de Québec.

De plus trois clubs sociaux auront comme conférenciers des bibliothécaires qui leur parleront sur le thème de la semaine, et probablement, une exposition de livres se tiendra à Lévis.

SALON DU LIVRE

Enfin, "la plus grande exposition de livres et de périodiques français du monde", le Salon du Livre de Montréal au Palais du Commerce, se tiendra sous les auspices de la Semaine des Bibliothèques canadiennes.

M. Pierre Laporte y proclamera l'ouverture de la semaine pour le Québec et l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française y tiendra un panel, samedi le 2 avril, sur "la liberté intellectuelle."

Enquête du coroner sur la mort de J.-R. Desbiens

La mort de M. J.-Rodolphe Desbiens, 45 ans, du 288 route nationale, à Champigny-Est, a été causée par de multiples fractures et des lésions internes. C'est ce qui a été constaté, hier, lors de l'ouverture de l'enquête du coroner à la morgue provinciale par le Dr Adrien Tremblay.

M. Desbiens a été heurté par une auto, vers 7 h 10 hier matin, alors qu'il attendait l'autobus dans l'entrée de son domicile. Deux bancs de neige de six à sept pieds de hauteur bordent cette entrée. M. Desbiens se tenait entre ces bancs de neige à quelque 10 pieds de la partie pavée de la route.

ESCAPADE D'ENVERGURE

L'auto qui a tué M. Desbiens se dirigeait vers Québec. Elle aurait dérapé sur la chaussée enneigée et son conducteur en aurait perdu la maîtrise. Un autre véhicule aurait provoqué ce dérapage.

Sur le bord de la route, le banc de neige a une hauteur ascendante vers l'entrée de la maison de M. Desbiens. Cette hauteur va d'un pied à environ six pieds. Il y a l'entrée. Sur le côté opposé de celle-ci, le banc de neige est abrupt de six à sept pieds de hauteur.

Selon l'enquête de la Sûreté provinciale et les traces relevées sur les lieux, c'est une escapade d'envergure que l'auto a effectuée. La voiture a dérapé de côté. Elle est venue en position instable quand ses deux roues de droite ont roulé sur le banc de neige. Elle est tombé dans l'entrée de la maison de M. Desbiens. Elle a happé ce dernier au passage et elle l'a traîné dans la suite de sa course désordonnée.

M. Desbiens est resté pris sur l'avant du véhicule qui a râpé le banc de neige bordant l'autre côté du domicile de la victime. L'auto est montée sur ce second banc de neige et elle s'est immobilisée à une vingtaine de pieds plus loin, en plein champ.

Il est facile de croire que M. Desbiens a connu une mort instantanée qui a été constatée par le Dr Roger Darveau, de l'Ancienne-Lorette. La dépouille mortelle a été recueillie par le fourgon Hubert Moisan.

Les carrières dans l'industrie du téléphone

Une exposition qui met en lumière les carrières accessibles dans l'industrie téléphonique fut présentée, en fin de semaine, au Patro Roc-Amadour, pour les étudiants des 11e, 12e et 13e années de Québec et de la banlieue.

Dans le cadre de la Semaine de l'Education, cette exposition, une initiative de la compagnie Bell du Canada, avait pour but de renseigner les étudiants, aussi bien que les parents et les éducateurs, sur les emplois disponibles dans les divers services de l'industrie téléphonique.

"Les parents, a mentionné M. Dumouchel, directeur régional du service d'embauchage de la compagnie, furent aussi intéressés que les étudiants, car cette exposition leur permettait de mieux remplir leur rôle dans l'orientation des jeunes diplômés."

Au chapitre des carrières féminines, les nombreux kiosques de cette expo démontraient des postes comme la téléphoniste du bureau de renseignements, la surveillante, la téléphoniste en chef, la commis de bureau, la dactylo, la sténographe, la secrétaire et la représentante de service.

Quant aux carrières masculines, on exposait les différents emplois dans les services du génie, la construction, l'outillage et la mise en marché.

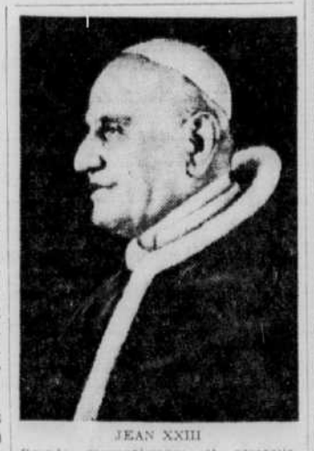
M. Dumouchel a souligné que la plupart des kiosques, où on a montré les différents services en fonction, avaient particulièrement intéressé les 4,000 étudiants, qui ont visité l'exposition.

G. Tremblay envoyé à son enquête préliminaire

Gaston Tremblay, un examinateur de 24 ans, domicilié au 178 rue Saunders, a été envoyé à son enquête préliminaire, le 22 mars, après avoir nié toute culpabilité à l'accusation d'avoir, par négligence criminelle, causé des lésions corporelles à 13 personnes.

L'accident est survenu le 19 février dernier alors que le véhicule conduit par l'accusé est soudainement entré dans la foule de spectateurs qui attendaient le défilé du carnaval, sur la Grande-Allée.

L'homme a été libéré après avoir été requis de fournir un cautionnement de $500 en argent ou de $1,000 par personne solvable.



JEAN XXIII

Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. F. P.





DECISION A PRENDRE — C'est le ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, qui aura à décider si la femme Munsinger sera admise au Canada pour témoigner à l'enquête judiciaire qui se tiendra au sujet de l'activité de cette femme lorsqu'elle habitait Montréal. (Téléphoto PC)

A Ottawa: L'affaire Munsinger paralyse la . . .

(Suite de la page 3)

le "Globe and Mail", de Toronto, ont réclamé une enquête sur l'affaire Munsinger.

M. Grégoire a affirmé que les conservateurs tentent une manoeuvre de diversion en demandant des précisions et des noms, mais que "pour tout le monde il est clair qu'il y a un accusé: M. Diefenbaker, auquel on reproche d'avoir mal agi dans le règlement du cas Munsinger". A ce propos, les lignes suivantes du décret 1966-482 sont significatives, priant le commissaire Spence de "s'enquérir si l'on a traité cette affaire selon les règles et principes qui s'appliquent normalement aux personnes ayant accès aux renseignements confidentiels".

Les libéraux vont soutenir, aujourd'hui, que ce débat, qui n'est greffé, depuis trois jours déjà, à aucune procédure de la Chambre, devra finalement l'être à une motion de censure conservatrice et qu'on ne peut procéder indéfiniment ainsi . . . dans le vide. Les députés ministériels vont aussi inviter les conservateurs à soulever un grief sur une motion de subsides, avec vote de confiance, mais si M. Diefenbaker refuse, seul le président de la Chambre aura le pouvoir de ramener le Parlement . . . "au travail", même si tous les partis ont solennellement prétendu, hier, n'avoir qu'un désir, y retourner, y compris le chef conservateur qui a terminé son discours en disant: "Let's go to work".

M. Fulton a accusé M. Cardin, "ce soi - disant ministre de la Justice", de s'adonner à la chasse aux sorcières avec la complicité de M. Pearson, plaçant le "Parlement au bord du précipice" et manoeuvrant de façon à faire "subir un procès à un ancien premier ministre hors du Parlement" (souvent décrit comme le tribunal suprême du pays). L'administration de la justice n'a jamais atteint un si bas niveau depuis la Confédération, a encore soutenu M. Fulton, "C'est du fascisme à son pire", a lancé M. Diefenbaker, qui a ajouté que M. Pearson aurait dû "congédier M. Cardin 25 minutes après sa conférence de presse du 10 mars".

"On verra bien à l'enquête qui a raison", s'est contenté de dire M. Cardin.

Vacances plus longues

OTTAWA (PC) — L'Association du service civil du Canada devrait se prononcer en faveur de vacances annuelles plus longues au lieu de réclamer une semaine ouvrable plus courte, a-t-on suggéré au congrès des fonctionnaires de la région d'Ottawa-Hull.

Une résolution en ce sens a été adoptée, pour être soumise au congrès national qui aura lieu au mois d'octobre.

Examen de la vue
Verres de contact
Service d'optique
Lentilles cornéennes

Dr Yves Bertrand, B.A., O.D.

OPTOMETRISTE

Pollack

Pollack
au rez-de-chaussée

TEL.: 529-9111
Local 335

Trois personnes nient leur culpabilité

SWEETSBURG (PC) — Deux femmes et un homme ont nié leur culpabilité, hier, à l'accusation de complicité après le fait, au sujet de la spectaculaire chasse à l'homme qui a mené à l'arrestation de Karl et Warner Kyling, ainsi que de Antony Miller, la semaine dernière.

Bernice Dandurand et Jocelyne Côté, de Bedford, ainsi que Carl Boomhower, de Stanbridge Station, ont comparu devant le juge Guy Genest à Sweetsburg.

Un cautionnement de $5,000 en argent a été exigé pour la remise en liberté des trois comparses. Leur enquête préliminaire a été fixée au 21 mars.

Le N.P.D. se retirera des Communes si les 2 partis continuent à se quereller

VANCOUVER (PC) —M. T. C. Douglas a déclaré, hier, qu'il se préparait à sortir des Communes avec tous les députés de son groupe en guise de protestation si libéraux et conservateurs continuent de se quereller au sujet de l'affaire Munsinger.

Le chef du N.P.D. a ajouté, au cours d'une conférence de presse, qu'il doutait que le gouvernement soit renversé sur cette question. Il a appris qu'un dossier sur l'affaire, appartenant au ministère de la Justice, avait été détruit. Selon lui, le problème aurait dû être réglé lorsque le premier ministre Pearson déclara qu'une enquête générale sur les procédures de sécurité au Canada aurait lieu.

Il a affirmé que le Parlement sera probablement le perdant dans cette affaire. "Quant à nous, nous ne demeurerons pas aux Communes si cette querelle se poursuit."

ANNONCE

DÉMANGEAISONS AUX PIEDS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

Horoscope

par Francesca Waldner

MERCREDI 16 MARS 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) Un peu d'incertitude mais en général la vie semble prometteuse et vous pourrez en venir à une entente très bientôt.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Vous vous sentez à l'aise en compagnie de vos amis malgré que votre partenaire soit parti à l'extérieur.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Un moment propice pour régler certaines questions économiques grâce à la généreuse intervention d'un ami. Des discussions au sujet d'une question d'ordre pratique. Soyez prudent.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Vous aurez beaucoup de travail à faire et vous devez vous organiser en conséquence. Ne prenez pas tout si sérieux. Vos projets semblent prometteurs. Des nouvelles de l'extérieur.

LION (21 juillet - 22 août) N'insistez pas pour mettre en marche certains projets dès maintenant car vous aurez de meilleures chances après demain. Soyez plein de tact lorsque vous rencontrerez votre partenaire.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Des influences heureuses vous rendront plus gai et vous pourrez être en mesure de faire face à une certaine difficulté.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Soyez moins soucieux et suivez le programme tracé. Les résultats justifient votre persévérance.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Occupez-vous des questions en suspens car c'est le moment propice. Une question sentimentale peut être abordée avec beaucoup de succès mais ne donnez pas prise à la jalousie.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) Vous êtes plus prêt maintenant de la réalisation de certains projets et vous ne devriez pas perdre patience. Faites quelque chose pour votre santé car vous êtes un peu las.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Des influences heureuses en ce qui concerne vos activités sociales. Rencontrez vos vieux amis en soirée et mettez votre correspondance à jour.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Vous faites affaires avec des gens pleins d'imagination qui veulent vous donner des idées et vous aider à trouver une bonne solution à vos problèmes. Votre vie privée s'écoule sans heurt.

POISSONS (19 février - 20 mars) Vous êtes dans un très bon état d'esprit et capable de résoudre un tas de problèmes. Une belle soirée pour les amoureux. Ils s'entendent à merveille avec leur partenaire.

Pollack



Max Factor
a créé pour vous l'insurpassable nuance
CALIFORNIA
SUN
GLOSSES
(vraiment spectaculaire!)

C'est le printemps en Californie et les couleurs éclosent à profusion. Max Factor les fait s'épanouir pour donner à vos lèvres et à vos ongles l'éclat iridescent d'un soleil californien. Quatre nouvelles nuances de rouge à lèvres "Ultralucent crème iridescent" pour 1.50 chacun. Vernis à ongles appareillant, 1.20, et le "Iridescent Top Gloss" pour ongles 1.30. Appliquez les nouveaux "Sun Glosses" aujourd'hui... le printemps ne sera pas le printemps sans eux.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
Québec — Cosmétiques (rayon 240) — Rez-de-chaussée
Sainte-Foy — Etage Laurier



GAGNEZ

Déposez vos factures (ou fac-similés) à Québec au troisième étage (bureau du crédit) à Sainte-Foy étage Laurier. Chaque fois, vous vous donnez une possibilité de gagner la Renault 10 Major '66.

Pollack
QUEBEC · SAINTE · FOY

AUX MAGASINS DE QUEBEC ET SAINTE-FOY

VENTE DE MARS

AVEZ-VOUS ENVIE D'UN JOLI
SOUTIEN-GORGE OU D'UNE GAINE?
REPONDRE OUI, C'EST CHOISIR
BEST-FORM



Gaine et gaine-culotte en lycra. Taille courte. Panneaux avant en satin lycra extensible. Double panneaux lycra aux hanches. Blanc. P.M.G.TG. 3.99

Soutiens-gorge courts "Biflex" avec dos élastique, bonnets en nylon brodé. S'attachant à l'avant ou au dos. Blanc. A-B-C 32 à 38. 1.99

M. POLLACK LIMITEE,
C.P. 1277, QUE.
Veuillez m'expédier les articles suivants, port payé:

Quantité	Description	Prix
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Plus taxe de vente (6%) lorsqu'elle s'applique..... Total:.....
Mandat inclus ☐ Chèque inclus ☐ Envoyez C.O.D. ☐ Portez à mon compte ☐
Nom .....
Adresse .....

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
Québec — Vêtements de base (rayon 361) — Rez-de-chaussée — Sainte-Foy — Etage Laurier

Le procès intenté à Yvon Dupuis pour trafic d'influence a débuté à Sherbrooke

SHERBROOKE (PC)—Le procès de Yvon Dupuis est en marche, le tribunal ayant rejeté hier une requête de la défense demandant un nouvel ajournement. La journée a été consacrée au choix des 12 jurés, et l'instruction de l'affaire devait commencer ce matin.

C'est Me Paul Martineau, ancien ministre des Mines et des Relevés techniques, au sein du cabinet Diefenbaker, qui assurera la défense de l'ex-ministre d'Etat libéral.

Il remplace au pied-levé M. Raymond Daoust.

Le procès, qui a lieu aux Assises de la Cour du banc de la reine à Sherbrooke, par suite d'un changement de venue demandé en septembre par la couronne, a débuté hier matin sous la présidence du juge Evender Veilleux par un plaidoyer de non-culpabilité repoussant l'accusation de trafic d'influence qui pèse sur l'ancien député de Saint-Jean-Iberville-Napierville.

Sitôt après ce plaidoyer, Me Martineau a demandé la remise du procès, allégant qu'il n'avait été mandaté que dimanche pour représenter l'accusé et qu'il avait besoin d'un délai pour prendre connaissance du volumineux dossier. Me Martineau a ajouté que son client avait également sollicité les services de Me Rémi Paul, ex-député conservateur de Berthier-DeLanaudière - Maskinongé, mais que celui-ci n'était pas en mesure de s'occuper de l'affaire avant une ou deux semaines.

REFUS

En conséquence, il a demandé au tribunal d'accorder une remise de 10 jours ou deux semaines afin de permettre à l'accusé de jouir d'une défense juste et entière.

Se rendant aux raisons exprimées par Me Jean - Guy Blanchette, procureur de la couronne à Sherbrooke, qui occupe pour le ministère public en compagnie de Me Jean Bienvenue, procureur spécial du ministère de la Justice, le juge Veilleux a rejeté cette requête.

Me Bienvenue représente la couronne dans cette affaire depuis le début de l'enquête préliminaire qui s'est déroulée entre les mois de février et de juillet à Saint-Jean, où le procès devait également avoir lieu. Par suite du contexte électoral, c'est lui qui en septembre avait demandé le changement de venue.

Notant qu'un nouveau délai retarderait trop le cours de l'administration de la justice dans le district judiciaire de Saint - François, où l'on a été obligé de prendre des dispositions extraordinaires pour assurer la tenue du procès, le juge Veilleux a dit qu'il ne pouvait accueillir la requête de la défense.

Il a cependant assuré Me Martineau qu'il lui donnerait toutes les chances pour qu'il puisse assurer une défense pleine et entière à son client.

Il a également rappelé que le 7 mars dernier, il avait déjà accordé une remise à la condition expresse que la cause soit fixée péremptoirement au 14 mars.

En s'opposant à un nouvel ajournement Me Blanchette avait de son côté rappelé que le procès avait été remis à trois reprises à la demande des procureurs de l'accusé, soulignant qu'il était injuste d'imputer au ministère public la responsabilité des multiples délais intervenus jusqu'à maintenant dans cette affaire.

Ce n'est que mardi dernier que Me Daoust a fait savoir à M. Dupuis qu'il se retirait du dossier, allégant qu'il avait été requis de se tenir à la disposition du tribunal à Ottawa par le procès de Raymond Denis, impliqué dans le retentissant scandale qui a donné lieu à l'enquête Dorion sur Lucien Rivard. S'entretenant avec les journalistes avant l'ouverture du procès, M. Dupuis a expliqué que ses deux autres procureurs, Me Guy Guérin et Me Maurice Marquis, se sont également retirés du dossier, soit à cause d'une surcharge du travail ou pour des raisons de santé.

M. Dupuis est accusé d'avoir reçu $10,000 du chiro Roch Deslauriers, de Saint-Jean pour l'aider de son influence auprès du gouvernement provincial afin que celui-ci accorde un permis pour l'exploitation d'un hippodrome dans la région de Saint-Jean.

L'acte d'accusation si lit comme suit:

"Yvon Dupuis est inculpé l'avoir, entre le 1er janvier, 1961, et le 30 juin, 1961, à Saint-Jean, à Québec et ailleurs dans la province de Québec, et à Ottawa, province d'Ontario, illégalement et sans droit conspiré avec Roch Deslauriers et d'autres personnes jusqu'ici inconnues, pour commettre un acte criminel, savoir: lui, ledit Yvon Dupuis, ayant ou prétendant avoir de l'influence auprès du gouvernement de la province de Québec, ou des ministres ou d'un fonctionnaire dudit gouvernement, exigé, accepté ou offert ou convenu d'accepter pour lui-même ou pour une autre personne une récompense, un avantage ou un bénéfice de quelque nature, savoir une somme de $10,000, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence ou d'un acte concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement, soit l'octroi d'un permis pour l'exploitation d'une piste de courses dans la dite province, Code criminel 408 1-D, 102."

Le député Otto présenterait une motion de censure

TORONTO (PC) — Le député libéral, Steve Otto, a déclaré qu'il se peut qu'il présente une motion de censure contre le gouvernement libéral fédéral si ce dernier présente une résolution accordant des primes aux fonctionnaires bilingues.

M. Otto, qui est député de York-Est, a déclaré dans une interview que le premier ministre Pearson annoncera, d'ici deux ou trois semaines, une augmentation de 10 pour cent pour les fonctionnaires bilingues et une prime annuelle de $500.

"Cette mesure couvrirait à peu près tous les fonctionnaires canadiens-français et un très petit nombre de fonctionnaires anglophones, a-t-il dit, à titre personnel, je ne puis tolérer une telle situation, même si cela devait m'amener à présenter moi-même une motion de non-confiance".

Il a affirmé que les primes constitueraient "un précédent très dangereux".

"Cette mesure conduirait à une rupture définitive de la nation. Les gens qui bénéficieraient de cette mesure sont les fonctionnaires de langue française et la fonction publique finira par être dominée par les Canadiens français. L'affaire se transformera ensuite en crise raciale".

Appui au programme de bilinguisme d'Ottawa

OTTAWA (PC) — L'Association des fonctionnaires fédéraux d'expression française s'est dit heureuse hier d'appuyer le programme de bilinguisme du gouvernement.

Lors d'une réunion régulière, l'AFFEF a signalé que le bilinguisme à la fonction publique fédérale a attendu près d'un siècle avant de recevoir l'attention sérieuse des autorités.

"Ce délai injustifie a créé un malaise profond parmi les fonctionnaires d'expression française. Dans cette optique, tout effort visant à retarder le bilinguisme dans l'administration fédérale constitue un effort contre l'unité canadienne."

"L'Association appuie fortement le programme de bilinguisme du gouvernement et est heureuse des interventions énergiques du ministre des Mines et Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, dans cette question."

L'AFFEF signale de plus que tout effort de la part des autres associations d'employés fédéraux visant à retarder le bilinguisme est "une injustice blessante à leurs membres de langue française ou bilingues."

Amende pour commerce de billets de loterie

SWEETSBURG (PC) — Un distributeur de billets de loterie a été condamné à $1,000 d'amende ou à défaut à six mois de prison hier matin par le juge Guy Genest, au palais de justice de Sweetsburg.

Jean-Bruno Despôts avait été arrêté il y a plus d'une semaine et avait d'abord nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir distribué et fait vendre 4,000 billets de loterie sur des parties de hockey de la ligue Nationale.

Despôts est domicilié à Montréal et il a été appréhendé à Granby au moment où il tentait de refiler ses billets.



Vente de Mars

ÉPARGNES CONSIDÉRABLES A NE PAS MANQUER!

Pollack

Courez la chance de gagner cette "Renault 10 Major '66" tout en faisant de grandes économies.

EN PRIMEUR !

LES ROBES DE TOILE SERANO TOUTES SIMPLES, MAIS...

si féminines, sans détails inutiles, sans décolletés tapageurs, elles font confiance à leur ligne, qui suit et amincit celle du corps sans jamais l'appuyer, si ne n'est d'une légère ceinture, et cherchent à séduire plutôt qu'à étonner. Et puisque nous sommes presque au printemps, elles choisissent la toile, toujours élégante, faite pour toutes les lignes nettes et pour toutes les couleurs.

UN SEUL PRIX

8.98





SOURIEZ AU PRINTEMPS AVEC CES JOLIS ENSEMBLES

se vendant régulièrement 9.98

SPECIAL

5.88

Soyez détendue tout en ayant l'air coquette, dans ces jolis ensembles de peignoir et robe de nuit en fine batiste de coton imprimée. Robe de nuit à encolure ronde avec large bretelle et garniture de dentelle. Peignoir de même modèle avec broderie au col et aux manches. P.M.G. Rose ou bleu.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec — lingerie pour dames (rayon 380) — deuxième
Sainte-Foy — étage Laurier

REVUE DE MODES
au profit
des oeuvres Lasalliennes
le 22 mars à 8.30 p.m.
A L'ACADEMIE DE QUEBEC
Commentatrices:
RENEE HUDON - GINETTE COLLIN
ARTISTE INVITE - PRIX DE PRESENCE
Billets en vente à
L'ACADEMIE DE QUEBEC

A.- Robe shift à manches courtes. Encolure bijou et corsage réhaussé de trois boutons blancs. Ceinture de même tissu. Couleurs: tan, marine, aqua, jaune. Grandeurs: 10 à 18 ans.

B.- Shift à manches courtes. Encolure bijou découpée d'un biais blanc descendant jusqu'au bas de la jupe et dessinant aussi les poches. Couleurs: marine, jaune, aqua. Grandeurs: 7 à 15 ans.

C.- Classique jumper avec poches aux hanches, et décoré de quatre boutons blancs. Couleurs: marine, rose, aqua, jaune. Grandeurs: 7 à 15 ans.

D.- Le trois-pièces inspiré du style Chanel, agrémenté d'une jolie blouse de coton imprimé, sans manche. Couleurs: tan, rose, bleu pâle. Grandeurs: 12 à 20 ans. Aussi grandeurs 18½ à 24½ dans les teintes de beige, tan, bleu et rose.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Mentionnez un deuxième choix de couleur

Québec — robes pour dames (rayon 531) — deuxième
Sainte-Foy — étage Laurier

AU MAGASIN DE SAINTE-FOY SEULEMENT
REDUCTION DE 50% SUR COSTUMES DE BAIN



D'un manufacturier des plus réputé, nous vous offrons un superbe lot de costumes de bains comprenant bikini 2 pièces modifié et maillot.

A.- Assortiment de deux pièces et maillots de nylon et Antron, Orlon et lycra et nylon extensible. Decollete carre ou rond. Brassière contour à dos plongeant. Couleurs: rouge, bleu, noir, blanc. Grandeurs: 10 à 16 ans. Se vendant régulièrement 16.98 Spécial 8.49

B.- Bikini antron et nylon bouclé, culotte ajustable, brassière très seyante avec forme coutchoutee, gardant bien sa forme. Couleurs: jaune florentin et bleu Malay. Grandeurs: 8 à 16 ans. Reg. 15.98 Spécial 7.99

C.- Maillot blouson deux pièces en nylon. Le haut en tricot de nylon à rayures multicolores et à encolure ronde, couvrant en partie le petit pantalon de couleur contrastante. Brassière contour. Couleurs: bleu/multi et noir/multi. Grandeurs: 8 à 16 ans. Reg. 29.98 Spécial 14.99

D.- Costume de bain en coton gingham garni à la taille et au buste d'une dentelle de coton. Bretelles amovibles, brassière contour. Couleurs: rose, bleu, noir. Grandeurs: 10 à 18 ans. Reg. 18.98 Spécial 9.49

S.V.P. AUCUNE COMMANDE PAR POSTE OU TELEPHONE

Sainte-Foy — étage Laurier

A QUEBEC, 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE $2.00 OU PLUS

HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30 p.m. SAINTE-FOY: lundi et samedi 10h a.m. à 6h p.m. Les autres jours jusqu'à 10h p.m.

Automobilistes de Québec nous avons préparé notre

Grande Saison des belles occasions

Chevrolet-Oldsmobile... tout exprès pour vous

Quelle que soit la marque de la voiture que vous conduisez en ce moment, nous vous invitons à venir examiner notre assortiment de nouvelles Chevrolet, Oldsmobile et Epic. Le choix que nous présentons en ce moment peut véritablement être qualifié de magnifique. La livraison sera faite selon vos désirs et—SOYEZ ASSURÉ DE CECI—nous sommes résolus à vous faire faire l'affaire de votre vie pendant cette Grande Saison des belles occasions.



Sedan De'ta 88 Holiday

Coupé Custom Caprice

55-166ALP

Concessionnaires de votre localité

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est Boul. Charest - Québec - Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS LTEE
2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Choix, reprise, livraison, voilà les belles occasions du concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile

Vous ne pourrez obtenir de meilleure reprise que chez nous...

Les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile ont toujours été renommés pour la valeur élevée des reprises qu'ils offrent pour les voitures données en échange. Mais, pendant la Grande Saison des belles occasions, vous obtiendrez une reprise encore meilleure à l'achat du modèle 1966 de votre choix.

Notre choix de modèles et d'équipements est plus vaste que jamais...

Vous recherchez sans aucun doute une voiture qui convient le plus parfaitement possible à vos goûts, à vos exigences, à votre personnalité. Eh bien! Sachez que nous avons en stock tout un choix de modèles, dans les diverses catégories de prix, de toutes couleurs, avec un vaste assortiment d'attrayants équipements. Il est probable que vous trouverez dans notre salle d'exposition la voiture qui correspondra aussi exactement qu'il est possible à ce que vous exigez.

Sous la marque OK, les meilleures occasions en fait de voitures d'occasion...

Les ventes de voitures neuves vont si bon train que nous avons aussi le meilleur choix de voitures reprises. La marque OK constitue pour vous la meilleure garantie de sûreté de marche et de qualité. Cela signifie des voitures d'occasion ayant l'aspect de voitures neuves et qui fournissent des performances allant de pair avec cette belle apparence. Si vous recherchez une voiture d'occasion, passez nous voir pendant la Grande Saison des belles occasions.

Nous pouvons vous livrer sur-le-champ presque tous les modèles...

Nous avons probablement le modèle qui vous convient exactement, car nous offrons en ce moment un plus vaste choix que jamais. Dans ce cas, nous pourrons vous livrer votre nouvelle voiture au bout de quelques heures. Voilà le genre de service que vous obtiendrez pendant toute la durée de la Grande Saison des belles occasions Chevrolet-Oldsmobile.

CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE
OLDSMOBILE
OLDS F-85
EPIC
VOITURES D'OCCASION OK



Station-wagon Malibu Chevelle — Epic Deluxe — Décapotable Corsa Corvair

GM CANADA

55-166ARF

Concessionnaires de votre localité

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est Boul. Charest - Québec - Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS LTEE
2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

La Couronne demande et obtient la réouverture de l'enquête d'André Dostie

Le représentant de la Couronne a demandé la réouverture de l'enquête, hier après-midi dans l'affaire de André Dostie qui subit son procès sous une accusation de vol à main armée.

Cette demande, qui a été acceptée par le juge Eugène Marquis, faisait suite à une autre demande de la Couronne pour verser une lettre au dossier lettre qui aurait été trouvée dans les affaires personnelles de Dostie, dans sa cellule, et qui aurait été photocopiée.

L'enquête a été réouverte pour permettre d'établir que les feuillets manuscrits qui sont en possession des procureurs du ministère public ont bel et bien été écrits de la main de l'accusé.

Dostie, qui se défend lui-même, son avocat s'étant retiré du dossier, a déclaré qu'il n'avait jamais écrit cette lettre et qu'il se pouvait qu'elle ait été déposée dans ses affaires, à la prison de Québec, par un autre détenu.

Après avoir pris connaissance des feuillets photocopiés, le prévenu a dit qu'il s'agissait là "d'une lettre qui parle des témoignages dans cette affaire".

Le procureur de la Couronne dans le procès de André Dostie, Me Jean Drouin a demandé au juge la permission de présenter une preuve de "voir dire"

Après que les douze jurés se furent retirés, il a fait état de cette lettre et fait entendre un témoin, gardien à la prison de Québec. Le caporal Jean-Guy Cantin est alors venu déclarer au président du tribunal qu'au cours d'une inspection de la cellule de Dostie, en l'absence du prisonnier, le 28 décembre dernier, il avait découvert "ce qui semblait être une lettre, écrite au crayon rouge, et ayant trait à l'affaire qui a occasionné le présent procès."

Le gardien aurait alors remis la lettre à ses supérieurs qui la lui auraient redonnée pour la remettre dans les affaires du prisonnier.

Dans son témoignage, le caporal Cantin a affirmé qu'il n'avait jamais fait de promesses ni de menaces pour obtenir ces documents qui ont provoqué la réouverture de l'enquête.

Les témoins que la Couronne a fait entendre, hier, ont établi les circonstances entourant un vol à main armée qui a eu lieu le 2f novembre 1965, à la Banque Canadienne Nationale, succursale Sainte-Odile, sur la rue des Chênes ouest, vol pour lequel Dostie est accusé.

Le gérant de la banque, M. Raymond Lamontagne, a témoigné que vers 10h.15, ce matin-là, il avait aperçu quatre hommes masqués dont trois étaient armés qui pénétraient dans l'édifice. Deux d'entre eux sautèrent par dessus le comptoir tandis que l'un des deux autres défonçait la porte du bureau du gérant.

Les voleurs s'emparèrent de $3,088, se trouvant dans les tiroirs-caisse et s'enfuirent après avoir fait s'agenouiller le personnel et les clients, face au mur.

Deux autres employés de la banque vinrent confirmer le témoignage du gérant et le fait que des billets de $10 ("le paquet des voleurs") étaient marqués, c'est-à-dire que les numéros de série avaient été relevés.

Un chauffeur de taxi de Québec, M. René Chenor, a identifié l'accusé André Dostie comme étant l'homme qu'il avait conduit à Sainte - Anne de Beaupré, dans la soirée du 26 novembre. Rendu à destination, Dostie aurait refusé de payer le montant de la course. Il présenta un billet de $100 au chauffeur qui ne put fournir la monnaie. Dans un garage, alors que le propriétaire offrait de fournir la monnaie, Dostie refusa encore une fois de payer. Le chauffeur de taxi le fit arrêter par la Sûreté provinciale.

L'accusé posa alors au témoin la question suivante: "N'est-il pas vrai que rendu à Sainte-Anne, je suis monté au deuxième étage d'une maison pour voir quelqu'un et que comme cette personne était absente, je vous ai demandé de me reconduire à Québec pour la moitié du tarif ordinaire, puisque de toute façon il fallait que vous y retourniez?"

Le chauffeur de taxi nia.

Après son arrestation, Dostie fut amené au poste de Sainte-Anne de Beaupré où les détectives Bérard Pépin et Paul Lemay, de la sûreté municipale de Québec, vinrent le chercher.

Ils fouillèrent le prisonnier et découvrirent une somme de $722, dans la poche intérieure droite de son veston.

Opinions de professeurs de Laval sur l'opportunité de créer un syndicat

par Monique DUVAL

Les professeurs de l'université Laval formeront-ils bientôt un syndicat? La majorité d'entre eux est-elle favorable à cela ou, au contraire, y voit-on des inconvénients?

C'est la question qui est à l'ordre du jour dans le milieu universitaire. Elle l'est doublement puisque, d'une part un grand référendum se tient présentement pour connaître l'opinion des professeurs sur le sujet et que, d'autre part, la question a été discutée publiquement, hier, lors de la première séance de la Semaine syndicale, organisée par l'A.G.E.L.

Trois professeurs, le Dr Louis Berlinguet, directeur du département de Biochimie, faculté de Médecine, Me Jean-Réal Cardin, directeur du département des Relations industrielles, faculté des Sciences sociales et Me Marc Giguère, de la faculté de Droit, sont venus exposer leurs idées sur cette question qualifiée par eux, de "délicate, de complexe, de très importante".

Pour le Dr Berlinguet, le syndicalisme ne concorde pas avec le statut du professeur d'université. Ce dernier étant à la fois employeur et employé, participant directement et souvent en haut lieu (comme membre du Conseil de l'Université, par exemple) à la vie de l'Université elle-même, ayant besoin, pour son travail, d'une parfaite liberté académique et d'une grande latitude de mouvements, ne tirerait aucun avantage du syndicalisme.

Ne sachant pas son inquiétude devant la "rigidité et la rigueur" des syndicats, le Dr Berlinguet croit, de plus, que si cela se faisait un jour à Laval, les professeurs, appartenant à divers corps professionnels, droit, médecine, ingénieurs et autres, auraient plutôt tendance à se tourner de ce côté puisque déjà plusieurs professions possèdent leur propre syndicat.

"Cela ne pourra causer que des compartiments, que des sections à l'intérieur même de notre institution. Alors que nous sommes tous ici, à l'université Laval, à titre de professeurs, nous nous verrions plutôt comme membres de tel ou tel corps professionnel . . ." a-t-il précisé.

Emettant, ensuite, l'opinion que les professeurs de l'Université Laval, surtout depuis l'adoption des nouveaux statuts, peuvent se considérer comme étant l'Université et comme bénéficiant de nombreux privilèges, il ajouta: "De plus, nous possédons déjà une association qui joue bien son rôle de représentation et de revendication; alors, pourquoi un syndicat? . . ."

AUCUN OBSTACLE

Quant à MM. Cardin et Giguère, ils ont semblé partager tous deux la même opinion en favorisant la formation d'un syndicat chez les professeurs de l'Université Laval.

Cependant, ainsi que l'a expliqué Me Cardin, ce syndicat tenant compte de ce qu'il a appelé le "contexte sociologique", devrait nécessairement être adapté aux exigences de ses futurs membres.

"Un syndicat" a précisé à son tour Me Giguère est fait de ce que veulent les membres. De par sa nature, la loi des syndicats professionnels qui, dans ce cas, conviendrait beaucoup mieux que celle des compagnies, s'articule au processus juridique de négociation et de convention collective pour la défense des intérêts professionnels."

Si l'association, a-t-on dit, joue déjà un rôle de représentation et de revendication, elle ne fait partie d'aucune structure juridique et, de ce fait, a beaucoup moins de force et de pouvoir.

"Grâce à ce vêtement légal que représente un syndicat les professeurs seront beaucoup plus en mesure de travailler pour obtenir ce qu'ils veulent et ce qu'ils croient nécessaire pour le bien de leurs membres.

"Qu'elle se l'avoue ou non, c'est bien ce que notre association recherche, c'est-à-dire, ce dialogue constant et bien structuré entre ses membres et les autorités de l'institution" ajoute Me Giguère.

Selon Me Cardin, "le temps est venu de ne pas se contenter d'une association et d'en arriver à de nouvelles conceptions où les termes de négociations de conventions collectives et d'importants problèmes à régler se font en termes de syndicat."

"Le professeur d'université est-il un salarié au même sens que les autres? Je ne le crois pas" déclara-t-il, puisqu'il est le seul maître de ses cours"

"Cependant," continue-t-il "cela ne doit pas constituer un obstacle au syndicalisme chez les professeurs. Les formules peuvent être adaptées avec la souplesse et la flexibilité nécessaires."

M. Georges Taschereau, étudiant de la quatrième année de la faculté de Droit, dirigeait les discussions.

La Semaine syndicale se continue aujourd'hui avec la conférence de M. Marcel Pépin, mercredi avec celle de M. Louis Laberge et, enfin, jeudi, avec celle de M. Albert Alain, premier vice-président de l'Union catholique des cultivateurs.

Les résultats du referendum seront connus le mardi 22 mars.

Trois municipalités de la banlieue seront à l'honneur

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec rendra publiquement hommage à 60 municipalités du Québec qui ont terminé l'année 1965 sans subir une seule mortalité par suite d'accidents de la circulation. En plus, trois villes d'une population supérieure à 35,000 âmes ont obtenu une réduction de plus de 50 pour cent des accidents mortels sur l'année précédente.

La cérémonie se déroulera au cours d'un déjeuner-causerie qui marquera le 43e congrès annuel de la ligue, à Montréal, le 21 avril prochain, en présence des maires et des chefs de police des villes concernées. Au nombre de celles-ci figurent trois municipalités de la banlieue de Québec: Loretteville, Lévis et Charny.

Blessé lors d'un exercice de tir

Jacques Huot, 16 ans, de l'Ancienne-Lorette, a été blessé à la tête par un coup de feu. Il est à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Le projectile l'aurait atteint à une oreille. L'accident s'est produit, samedi, à Saint-Raymond de Portneuf au cours d'un exercice de tir.

Le "Lawrencecliffe Hall" toué à Lauzon

Le "Lawrencecliffe Hall", échoué sur la berge à Saint-Jean de l'Ile d'Orléans à la suite d'un accident, serait toué à Lauzon demain si les conditions de la glace sont bonnes.

Un porte - parole du chantier de renflouement du minéralier a laissé entendre que les opérations de pompage commençant aujourd'hui, seraient terminées pour mercredi. Les travaux de redressement sont terminés depuis la semaine dernière et le dernier travail à effectuer avant de le remettre à flot est le pompage de l'eau dans les cales non avariées.

Le touage du navire mettra fin à des travaux d'une durée de 4 mois effectués par une équipe d'hommes spécialisés de la Marine Industries de Sorel. Aux chantiers de la compagnie Davie Shipbuilding, à Lauzon, on réparera l'immense brèche de 84 pieds de longueur sur le côté droit du navire.

Des porte - parole officiels ont laissé entendre que le navire pourrait être remis à la mer pour la prochaine saison de navigation, si les imprévus sont réduits au minimum.

L'accident est survenu le 16 novembre dernier au large de l'Ile d'Orléans. Le Lawrencecliffe Hall est entré en collision avec le "Sunek" au cours d'une tempête de neige.

GAGNANTE DU GROS LOT DE PEINTURE NATIONALE LIMITEE



Peinture Nationale Limitée a le plaisir d'annoncer que Madame Clermont Rodrigue de St-Benjamain, Co. Dorchester fut l'heureuse gagnante du GROS LOT distribué lors de la clôture du Concours "Peinture Nationale" 1965. On remarque sur la photo à l'extrême gauche Monsieur Paul Godbout président de Peinture Nationale Limitée en train de remettre le GROS LOT à la charmante gagnante. Suivent dans l'ordre habituel, l'époux de la gagnante, Monsieur N.D. Veilleux, dépositaire de Peinture Nationale à St-Benjamain ainsi que Monsieur L.-D. Fortin, directeur général de Peinture Nationale.



C. ROBITAILLE INC.
presente ces valeurs spectaculaires

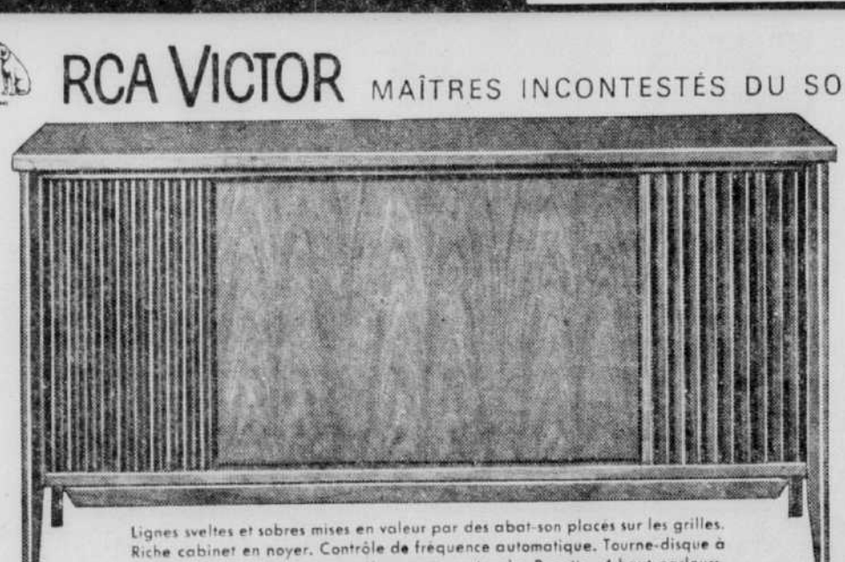
RCA VICTOR



LE MAGNETOPHONE
STEREOPHONIQUE PROFESSIONNEL
RCA Victor "ETAT SOLIDE"
entièrement transistorisé
Voyez la precision...
la qualité du son
SPECIAL $319.95

Modèle PROFESSIONNEL stereophonique avec coffret en bois recouvert de cuirette. Usage vertical ou horizontal. Tout transistor. Appareillage de mélange de sons exclusif. 2 haut-parleurs de 8". Arrêt automatique. Bouton d'édition. Utilise des bobines de 7 pouces. Jusqu'à 32 heures d'utilisation ininterrompue.

RCA VICTOR MAÎTRES INCONTESTÉS DU SON

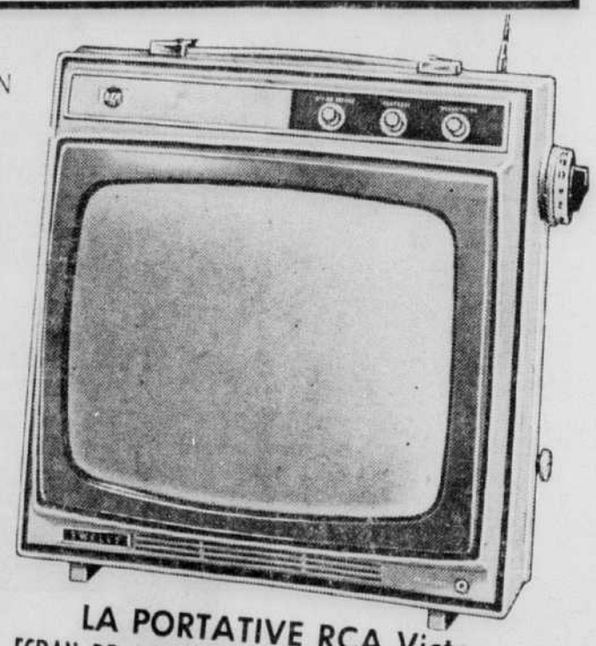


Lignes sveltes et sobres mises en valeur par des abat-son placés sur les grilles. Riche cabinet en noyer. Contrôle de fréquence automatique. Tourne-disque à 4 vitesses entièrement automatique avec cartouche Ronette. 4 haut-parleurs.

TOURNE-DISQUES STEREOPHONIQUE RCA Victor combiné avec radio AM-FM
Spécial 289.95



GRATIS AVEC CET ACHAT:
ALBUM de disques long-jeu stéréo valeur 24.95
ADAPTEUR pour disques 45. Valeur 4.95



LA PORTATIVE RCA Victor
ECRAN DE 12 POUCES — ECOUTEURS PERSONNELS inclus
129.95
- Léger, ne pèse que 19 livres
- Lampes-écran de 12 pouces
- Circuits scellés "Age spatial" garantis à vie
- Syntonisateur précis
- Antenne monotube encastrée
- Châssis de 12,000 volts

Un spécialiste du Musée de l'Homme à Paris, M. R. Hartweg, enseigne à l'université Laval

Par Monique DUVAL

Parmi les professeurs invités à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval pour ce second semestre, on remarque M. Raoul Hartweg, directeur du Service d'anthropologie physique et de paléontologie humaine au Musée de l'Homme à Paris.

Le Musée de l'Homme est familier aux Québécois, grands voyageurs, ainsi qu'aux universitaires qui y ont fait ou y font des stages d'études et de recherches.

Pour cette double raison, il est intéressant d'en causer avec M. Hartweg.

On sait que c'est en 1937 que le professeur Paul Rivest prenait l'initiative, sous l'égide au Gouvernement français de qui relève toujours le Musée, de réunir sous un même toit et dans un même centre deux services qui existaient déjà soit le service d'anthropologie et le musée ethnographique.

Cette année 1937, date de la tenue de l'exposition universelle, vit la construction de ce qui est devenu le palais de Chaillot, siège du Musée de l'Homme.

Tout ce qui concerne les sciences humaines se trouve dans ce centre. Les milliers de visiteurs qui le fréquentent chaque année peuvent voir d'innombrables pièces de toutes sortes, mais M. Hartweg considère que la partie la plus importante du Musée est ce qui est réservé à la recherche.

Il ne craint pas, à ce sujet, d'affirmer que presque tous les savants du monde sont passés par le Musée de l'Homme à Paris qui n'est peut-être pas unique comme genre mais qui est formidablement équipé.

Tel qu'il est présentement, le musée comporte quatre sections: anthropologie physique, techno-ethnologie, musicologie, et sept autres touchant l'ethnographie: Afrique blanche, Afrique noire, Asie, Arctique, Amérique, Madagascar et section pré-colombienne.

Au Musée de l'Homme, oeuvrent en permanence 150 chercheurs français auxquels s'ajoutent de nombreux chercheurs de l'étranger, venus faire des stages.

A chacune de ces sections est attachée une réserve de collections (pièces de toutes sortes) que le public ne connait, ne voit pas et qui est d'un nombre beaucoup plus considérable que ce qui se trouve dans les salles de musée.

"Toutes les races du monde, toutes les époques, tous les domaines touchant l'homme sont représentés", précise M. Hartweg "et c'est pourquoi nous considérons que le rôle d'une institution de ce genre est double: travailler à la culture générale du public et fournir aux chercheurs, aus spécialistes, aux savants les instruments dont ils ont besoin pour leur travail et leurs études.

D'ailleurs, notre interlocuteur nous signale que dans l'esprit des directeurs du musée — chaque section a son directeur — et du ministère de l'Education nationale de qui il relève, le Musée de l'Homme est d'abord et avant tout au service de la recherche.

Les multiples éléments des sciences dites humaines étant reliées et se touchant de très près, il était normal qu'on les groupât sous un même toit et qu'on en facilitât l'accès à tous les spécia-

C'est ainsi qu'on peut y rencontrer côte à côte des biologistes, des géologues, des sociologues, des philosophes et autres.

Le Musée de l'Homme possède une énorme discothèque, une très importante phototèque et, une bibliothèque considérable.

De plus, l'on y possède des services de reliure, d'électricité, de menuiserie pour l'entretien de ce qui s'y trouve en permanence et pour la mise sur pied des expositions temporaires.

A ce sujet, signalons qu'il y a des pièces qui sont exposées en permanence alors que l'on organise des expositions qui dureront entre six et douze mois, et qui sont toujours d'ordre ethnographique.

Enfin, ajoutons que le Musée possède son comité de films ethnographiques.

M. Hartweg, spécialiste en anthropologie physique et en paléontologie, enseigne à l'université de Paris. Son travail et ses recherches l'obligent à faire de nombreux voyages.

C'est alors pour lui, l'occasion de continuer ses recherches dans sa spécialité: le système maxillo-dentaire des différents peuples: Africains, Pygmées, Indiens, Esquimauds et autres.

Ses études se portent principalement sur l'état anatomique, physiologique et pathologique de ce système en fonction du dégré d'acculturation, c'est-à-dire en fonction des modifications qui interviennent dans les régions alimentaires.

M. Hartweg a signé plusieurs livres, de nombreux mémoires et au-delà de deux cent publications

scientifiques dont plusieurs sont utilisées à Laval.



M. Raoul Hartweg, du Musée de l'Homme à Paris.

Notre planète posséderait deux autres "satellites" naturels en plus de la lune

PARIS (AFP)—En plus de la lune, la terre posséderait deux autres "satellites" naturels qui tourneraient autour d'elle, l'un à 60 degrés, en avant, l'autre à 60 degrés en arrière de la lune, sur l'orbite décrite par cette dernière autour de notre planète.

Ces deux "satellites" formeraient, en fait, chacun, deux immenses amas de débris cosmiques, dont la dimension totale égalerait plusieurs fois celle du diamètre de la lune. Ce dernier mesure, on le sait, 3,474 kilomètres. Quant à la taille des "débris" elle varierait entre quelques microns (millionnième de millimètre) et celle de gros rochers.

La nouvelle peut paraître extraordinaire, mais deux Américains, J. Wesley Simpson et Ray G. Miller, directeur et directeur adjoint de l'observatoire Loksley, situé dans les monts de Santa Cruz, affirment, non seulement, avoir découvert ces deux satellites, mais soulignent qu'ils les observent déjà depuis deux ans.

Ingénieurs

J. Wesley Simpson et Ray G. Miller sont ingénieurs à la compagnie américaine des missiles et de l'espace Lockheed à qui appartient l'observatoire de Santa Cruz. C'est le bureau européen, à Paris, de cette compagnie qui vient de révéler à la presse cette découverte.

Interrogés, des astronomes français ont déclaré à l'AFP, que l'existence de tels amas ou nuages de débris cosmiques gravitant autour de la terre est théoriquement possible. Il y a deux siècles, le mathématicien et astronome français Joseph-Louis Lagrange avait démontré qu'il existait autour des planètes et de la lune des zones d'équilibre stable, où les forces de gravitation sont nulles. Ces points d'ailleurs sont appelés également "points de Lagrange" et, depuis longtemps, les astronomes ont observé que Jupiter, par exemple, maintenait ainsi dans son voisinage un certain nombre d'astéroides, baptisés les Troyens, qui tournent autour de cette planète à la manière de satellites.

MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi?*

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!



Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Lauréats d'un concours organisé pour la reconstruction de Skopje

Un groupe d'urbanistes de Zagreb et Kenze Tage, architecte en chef de la reconstruction d'Hiroshima, sont les lauréats du concours organisé par les Nations Unies et le gouvernement yougoslave pour un plan de restauration du centre de Skopje, la capitale macédonienne détruite par le terrible séisme de juillet 1963.

D'ores et déjà, le plan général de reconstruction de la ville, qui sera financé par le Fonds spécial des Nations Unies, a été élaboré par une équipe internationale d'architectes, d'urbanistes et de séismologues sous la direction de M. A. Ciborowski, le restaurateur de Varsovie. De passage à Paris, M. Ciborowski a évoqué, au cours d'une conférence à la maison de l'Unesco, les problèmes particuliers que pose la reconstruction de Skopje.

L'édification de 15 cités provisoires destinées à reloger la population de la ville, restée sur place dans sa grande majorité, a eu pour effet de tripler la superficie de la ville; il a fallu aménager des milles de rues, de conduites d'eau et de lignes électriques. Cependant, la densité de la population devant être réduite par mesure de sécurité, la ville définitive s'étalera et absorbera ces ilots provisoires. De nombreux espaces verts sont prévus entre les zones bâties. Chaque quartier doit être alimenté par deux réseaux indépendants d'électricité, deux systèmes d'adduction d'eau et sera desservi par deux grandes voies qui suivront des axes différents. Les bâtiments ont été classés en trois catégories. La première comprend ceux qui doivent résister aux secousses les plus violentes (réservoirs de carburants, usines de produits chimiques, etc.) Viennent ensuite les bâtiments publics (administrations, magasins, théâtres, cinémas) qui seront construits de manière à résister aux séismes de grande intensité, et enfin les immeubles d'habitation érigés de façon à "tenir" une demi-heure avant de s'effondrer sous l'effet de violents tremblements de terre. Les aires industrielles ont été fractionnées, et, par la même occasion, des études régionales sociales et économiques ont été faites pour l'ensemble de la Macédoine.

Enfin, un plan d'aménagement du fleuve Vardar sera étudié. Les régions les plus touchées lors du cataclysme ont été, en effet, les bas quartiers de la ville inondés par le fleuve. Un barrage sera construit en amont de Skopje, grâce à l'aide du Fonds spécial des Nations Unies.

Dix à quinze années sont nécessaires pour la reconstruction de la ville, estiment les urbanistes.

M. Ciborowski qui a dirigé la reconstruction de Varsovie après la dernière guerre, a fait remarquer, pour conclure, que les catastrophes naturelles étaient en fin de compte moins redoutables que celles provoquées par la guerre, plus meurtrières et plus destructrices.

Un parapluie pour recueillir le chant des oiseaux

Si, lors d'une promenade en forêt, vous vouliez enregistrer le chant des oiseaux et même celui des insectes, il vous suffirait d'avoir un magnétophone portatif et . . . un parapluie. Cet original collecteur de son, mis au point par le laboratoire de recherches techniques de la Radio-Télévision japonaise, est utilisé pour la réalisation d'un programme intitulé "Avec la nature", émis tous les dimanches matin.

Jusqu'à présent, l'enregistrement d'un programme de ce genre exigeait quatre personnes pour manipuler un lourd collecteur de métal. Le nouveau collecteur se présente sous la forme d'un parapluie ordinaire, dont le manche se trouve au dehors au lieu d'être à l'intérieur. La surface intérieure du tissu a été enduite de peinture au chlorure de vinyl qui donne une plus grande réflection du son. Un microphone Bâton est placé au centre du cadre parabolique du parapluie. Pliable et facilement transportable, le "parapluie" a aussi l'avantage d'être ultra-sensible aux fréquences très élevées des chants d'oiseaux et d'insectes, qui varient de 800 cycles par seconde à 10,000 c-s.



MARCHAND véritablement canadien-français

la peinture qui dure

National

en SPÉCIAL

4 produits de grande renommée



EN VENTE (pour un temps limité) CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES NATIONAL.



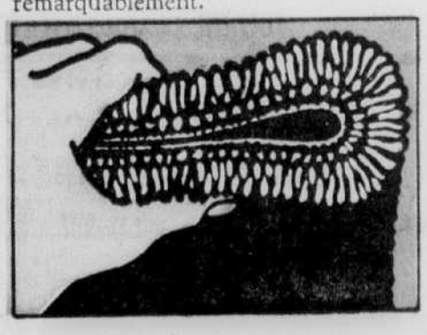
Les tapis Harding faits d'Acrilan® sont doux...aussi doux qu'une fourrure. Ceux qui en ont vous le diront.

Le nouveau tapis Westwood de Harding est si luxueux que chaque pas est une vraie révélation.

Vous avez l'impression de marcher sur une fine *fourrure* tellement les touffes en Acrilan Acrylic sont serrées, denses et tellement le velours de ce tapis est soyeux, riche et luxueux. Ce qui lui donne toute l'élégance désirée.

Regardez-le de près. Il a presque deux fois l'épaisseur des tapis ordinaires. C'est ce qui le rend incomparable. Vos pieds s'y enfoncent littéralement. En fait, il est si dense et si épais que vos pas y dessinent même des empreintes. Ce qui ajoute à sa beauté. C'est signe qu'il est vraiment luxueux.

Ce tapis va très bien avec des meubles de style traditionnel. Ou de style moderne. Il peut être posé mur à mur ou en tapis de chambre. D'une manière ou d'une autre, il reflète votre bon goût et met en valeur tous vos meubles, remarquablement.



ACRILAN acrylic fiber CHEMSTRAND

Le gros "A" rouge signifie Acrilan®. C'est là une des choses qui rendent les moelleux tapis Harding incomparables. Mais le mot Acrilan signifie beaucoup plus.

Les tapis Harding faits d'Acrilan sont parfaits pour les petites familles. Les grosses familles avec beaucoup d'enfants. Pour à peu près tous ceux qui désirent un tapis luxueux et pratique. Et l'Acrilan est indifférent aux mites, aux allergènes et à la moisissure. Et ça, pour toujours.

Westwood existe en douze couleurs. Des couleurs chatoyantes qui donnent de la vie à une salle ou à une chambre. Des couleurs telles que Rouge cardinal, Bleu cathédrale. Vert saule. Turquoise Baltique. Chaque couleur étant d'un ton riche, vu que l'Acrilan se teint facilement.

Westwood a toute l'apparence des tapis importés. La différence alors?

Demandez un échantillon gratuit.

Harding Carpets Limited, Brantford, Ontario

Veuillez m'envoyer un échantillon de tapis en Acrilan ainsi que des brochures sur le choix et l'entretien de ces tapis.

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROV._____

G-6

C'est le prix. Westwood, économique, coûte $14.95 la verge carrée. Et un tapis de 9' x 12' coûte environ $180.00. Harding fabrique un autre tapis velouté fait d'Acrilan. Il se nomme Sherwood. Et comme le Westwood, il a tout d'un Harding. Son velours un peu ondulé est non moins attrayant. Et Sherwood existe en 15 couleurs décoratives. Son prix? $12.95 la verge carrée. Ainsi un tapis de 9' x 12' coûte moins de $160.00.

Allez voir les tapis Westwood et Sherwood chez votre marchand Harding.

HARDING CARPETS

Mémoire de l'U.C.C.

Trois mesures prioritaires

Par Normand GIRARD

L'Union catholique des cultivateurs, organisme groupant quelque 53,000 membres, a signalé au gouvernement du Québec, hier, trois mesures prioritaires auxquelles celui-ci devrait s'attacher dès la présente session.

Dans un mémoire remis au premier ministre Jean Lesage, hier après-midi, l'U.C.C. dit qu'une mesure relative à la reconnaissance syndicale doit être considérée, dès la présente session, sous forme de législation si l'on veut que le syndicalisme agricole continue de jouer pleinement son rôle.

Deuxièmement, l'U.C.C. dit qu'une autre mesure portant sur un programme d'aide spéciale aux cultivateurs appelés à quitter l'agriculture, s'impose comme une urgence quasi absolue si l'on veut préparer une solution satisfaisante aux problèmes agricoles du Québec.

Troisièmement, l'organisme signale l'urgence d'une autre mesure touchant le problème fondamental de l'établissement et de l'aménagement des fermes, dont la solution satisfaisante constitue la première et la plus importante étape en vue de la consolidation des entreprises agricoles.

MEMOIRE SUCCINCT

Le président de l'U.C.C., M. Lionel Sorel, a expliqué aux journalistes en remettant le document qui devait être présenté au premier ministre Jean Lesage, quelques minutes plus tard, que le mémoire ne traitait que de points d'urgence sur lesquels on aimerait voir le gouvernement prendre action immédiatement, avant que ne soient connus les résultats de l'enquête royale sur l'agriculture.

"Nous préparons, dit-il, un mémoire plus élaboré que nous présenterons devant cette commission. Quant au problème de la forêt, dit-il, nous l'avons traité abondamment et nous avons fait nos recommandations lors des récenntes audiences du ministère des Terres et Forêts."

Notons que la présentation du mémoire et les remarques qui ont accompagné la remise du document ont été faites à l'occasion d'une réunion à huis clos qui eut lieu dans la salle du Conseil exécutif.

Outre M. Lesage, les autres membres du cabinet étaient MM. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Carrier Fortin, ministre du Travail, Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics,

AUTRES PRIORITES

Les cultivateurs, dans leur mémoire se voulant un rappel des résolutions adoptées lors de leur dernier congrès et une sorte de synthèse des voeux prioritaires, font aussi état des questions suivantes auxquelles le gouvernement devrait s'attacher dès maintenant. —

L'établissement d'un programme provincial de prix et de consultation; la création d'un comité consultatif provincial de l'Arda, la mise en place d'un mécanisme de protection des cultivateurs en cas de faillite d'acheteurs; l'obligation de faire des épreuves du gras du lait et la surveillance de l'utilisation du lait et enfin l'établissement de l'assurance-récolte.

Des matières concernées dans le mémoire, rappelons-le, plusieurs apparaissent au programme législatif que le gouvernement compte faire adopter au cours de la présente session.

LES PRESENCES

M. Lionel Sorel était accompagné de MM. Albert Alain, Joseph Bouchard, Marcel Dubuc, Paul Couture, Adrien Babin, Gilbert Filion, Paul-H. Lavoie, Maurice Mercier, J.-Marc Kirouac et H.-Paul Proulx, du docteur Roger Perreault, de Me Louis Lamontagne, ainsi que de certains présidents des 17 fédérations provinciales.



Le premier ministre Lesage et M. Lionel Sorel, président de l'U.C.C.

Fausse image du cultivateur

Dans son mémoire remis, hier, au premier ministre Jean Lesage, l'Union catholique des cultivateurs dit qu'elle peut "difficilement comprendre et admettre" certaines déclarations récentes de quelques hommes publics qui donnent à la population une image fausse ou incomplète de la situation actuelle du cultivateur.

"A partir de statistiques globales pour tout le pays ou d'estimations provisoires, est-il écrit, qui sont à peu près toujours trop optimistes ou de chiffres absolus qui perdent quasi toute signification lorsqu'ils sont considérés comme un contexte de quelques années, on semble vouloir créer dans le grand public une impression d'euphorie en agriculture."

UN EXEMPLE

Le mémoire poursuit: "A titre d'exemple, nous pouvons difficilement comprandre et admettre qu'un ministre du Québec déclare, comme on l'a fait récemment, que le revenu net des agriculteurs du Québec aurait enregistré une hausse de 3.4 pour cent en 1965 par rapport à 1964 sans mentionner que ce revenu avait diminué de 17 pour cent au cours de la période 1962-64".

"De plus, écrit-on, il aurait fallu indiquer clairement que cette hausse de 3.4 pour cent était basée sur des estimations provisoires et souligner sa modicité en regard du bond de 9 pour cent qui aurait été réalisé dans l'ensemble de l'économie et de 10.5 pour cent enregistré pour les employés salariés au cours de la même année.

"Nous croyons, disent les cultivateurs, que de telles déclarations sont préjudiciables à la recherche et à la mise en oeuvre des solutions appropriées."

Suspect détenu au sujet d'un vol de $6,600 dans une banque de Thetford

THETFORD MINES — La police municipale de Thetford Mines détient un suspect au sujet d'un vol de $6,600 commis en fin de semaine dernière, à la Banque de Montréal, sise au numéro civique 105, de la rue Notre-Dame-Nord. Il s'agit d'un récidiviste de cette ville, âgé de 24 ans. Il sera gardé en prison jusqu'à sa comparution en Cour des sessions de la paix, le 23 mars. Lors de son arrestation, dimanche matin, à 5h.15, il était armé d'un révolver et d'un couteau de chasse.

Le prévenu a volé $3,000 en espèce et $3,600 en chèques, en utilisant un procédé à la fois simple et ingénieux. Les limiers municipaux ont recouvré l'argent dans l'automobile de l'inculpé. Ils n'ont pu mettre la main sur les chèques. Ceux-ci auraient été vraisemblablement détruits.

Le jeune homme a commis son vol sans tambour ni trompette, sans l'aide de complice, et au surcroît sans pénétrer dans la banque. Il a tout simplement soulagé le contenu de la caisse de dépôt (chute) fixée à un mur en brique, à l'extérieur de la maison bancaire. Il a réussi cet exploit durant la soirée de vendredi, en plaçant un sac dans l'orifice de la caisse, lequel était retenu à l'extérieur par des cordons. Durant la nuit du vendredi au samedi, le voleur n'eut qu'à retirer le sac contenant les dépôts faits la veille par les clients.

Le voleur s'est fait prendre lorsqu'il voulut répéter l'exploit une deuxième fois. Un client fit son dépôt durant la soirée de samedi. Le conduit de la chute lui sembla peu profond. De plus, il n'entendit pas le bruit que causait normalement la chute de son sac d'argent. Craignant que le conduit fut bloqué et que son argent n'était pas tombé dans la voûte, il fit part de ses constatations au gérant de la banque qui alerta la sûreté municipale. Le pot aux roses fut découvert. Durant toute la nuit de samedi au dimanche, les policiers firent le guet jusqu'à ce que le voleur revienne sur les lieux pour retirer le magot. et être pris en flagrant délit.

Cours accessible à tous les étudiants

WINNIPEG (PC)—Le gouvernement manitobain entend rendre l'enseignement optionnel du français accessible à tous les étudiants qui possèdent une connaissance suffisante de la langue, a déclaré le ministre de l'Education, M. George Johnson, à la législature, lundi.

Il a avoué que son ministère errait en décrivant le cours de trois ans comme étant accessible seulement aux étudiants dont la langue maternelle est le français.

Le cours est accessible à toute personne qui est prête à le prendre, a répondu le Dr Johnson à une question du député libéral de Saint-Boniface, M. Larry Desjardins, qui discutait une proposition du gouvernement visant à instituer une école à option dans le district du parc Windsor-Niakwa de Saint-Boniface.

Un groupe de citoyen de la circonscription principalement anglophone de Niakwa-Windsor a soumis une pétition, signée de 3,200 noms, protestant contre la construction de l'école en question sous prétexte que les conditions d'admission sont limitatives.

M. Desjardins a dit qu'il désirait que tous aient la chance de parler français.

"Je ne crois pas qu'on puisse forcer quelqu'un à apprendre le français mais nous devrons avoir des professeurs compétents et offrir cette chance à ceux qui veulent la prendre.



SEULEMENT 175 minutes pour aller à MONTRÉAL

8 voyages "EXPRESS" par jour

VOITURES À AIR CLIMATISÉ AVEC TOILETTES À BORD

VOYAGEUR PROVINCIAL INC

Renseignements:
GARE CENTRALE D'AUTOBUS
225 est, boul. Charest
TEL.: 524-4692

Menace de fermer les portes du Conservatoire d'art dramatique

MONTREAL (PC)—Un porte-parole du comité central de grève des étudiants en arts a déclaré hier que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a menacé les étudiants du Conservatoire d'art dramatique de la province de fermer les portes de cette institution de façon définitive si les étudiants donnent suite à leur projet de se mettre en grève aujourd'hui.

Selon ce porte-parole, M Laporte est intervenu hier après-midi alors que les étudiants du conservatoire étaient en réunion générale. Les étudiants, au cours de cette réunion, ont décidé de commencer la grève cet après-midi et de rencontrer M. Laporte afin de discuter de l'affaire avec lui.

Les 700 étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et de l'Institut des arts appliqués ont déclenché la grève hier matin tandis que les quelque 250 étudiants du Conservatoire d'art dramatique ont quitté leurs classes au cours de l'après-midi d'hier et devaient décider aujourd'hui officiellement s'ils feraient ou non la grève.

La grève risque de s'étendre rapidement à d'autres groupes d'étudiants en arts, en particulier à ceux de la faculté de Musique de l'Université de Montréal.

Un comité central de grève des étudiants en arts formé dimanche soir et à la tête duquel se trouve M. Richard Charland, de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, a émis un communiqué dans lequel les étudiants demandent depuis quand le ministre de l'Education n'a plus la pleine autorité sur les questions relevant de sa juridiction.

Le communiqué dit aussi que les étudiants ignorent pourquoi le mandat du comité d'étude d'abord négocié par les étudiants et le ministère n'a pu finalement être accepté.

Les étudiants en grève relèvent l'intervention du ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte et se demandent si ce dernier n5a pas juridiction pour empêcher le ministre de l'Education de prendre ses responsabilités.

Le communiqué termine en disant que les étudiants continuent pour le moment à exiger que le ministère de l'Education revienne à l'entente négociée par ses hauts fonctionnaires, les étudiants et les professeurs en espérant, cette fois, que le cabinet provincial laissera au ministre de l'Education le loisir d'exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par le bill 60.

Nouveau refus de cautionnement

WINNIPEG (PC)—La Cour a refusé d'agréer à la nouvelle demande de cautionnement de l'avocat de Winnipeg, M. Harry Backlin, accusé du recel de certaines quantités d'une cargaison d'or d'une valeur de $383,000 qui était subtilisée de façon magistrale à l'aéroport de cette ville le 1er mars dernier.

"Si M. Backlin a eu le malheur d'être mêlé avec quelque syndicat du crime, il est préférable pour lui de demeurer sous le protection de la police, a déclaré le juge F.M. Bastin.

L'avocat, âgé de 36 ans, est detenu depuis jeudi dernier.

Dans sa première comparution en cour vendredi dernier, le magistrat, M. Isaac Rice, a ordonné qu'il soit gardé sous écrous en attendant qu'une décision soit prise relativement à son cautionnement.

Me Rolland Penner, l'avoué de Backlin, a qualifié la nouvelle demande de cautionnement "d'appel contre la décision d'un magistrat".

à la T.V.

Bob Morane marabout albums illustrés

MARDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.25 Editorial
12.26 Météo
12.28 Sports
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.25 Promotions Atlantiques
1.30 TV Bingo
2.01 Féminité
2.30 La sieste : "Ne le retournez pas, mon fils"
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Popeye
5.30 Guignole et Barbarin
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial
7.00 Denis, la petite peste
7.30 Surboum
8.30 Cré Basile
9.00 Tentez votre chance
9.30 Destination Danger
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 Nouvelles
11.11 Editorial
11.12 Météo
11.14 Nouvelles sportives
11.25 Où ?
11.25 Chronique Paul de Ryckx
11.30 Heure exquise : "Pardonne-moi"
12.43 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Mire et musique
9.58 Opening
10.00 Canadian Schools
10.30 Gemini Titan 8 launch
2.30 Test patern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take 30
4.00 World in contrast
4.31 Rendez-vous in space
6.00 Winter edition
6.30 After 6 : "Wee Gordie"
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 Front Page Challenge
9.30 The Dick Van Dyke Show
10.01 News magazine
10.30 The Public Eye
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.25 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire : "Géographie pour 8e année"
11.30 Lancement de Gemini 8
12.30 Court métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage : "Le criminel ne s'échappera pas"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Robinson Crusoé
5.30 Ti-Jean Caribou
6.00 Hebdo-sport
6.30 Téléjournal
6.43 Supplément régional
6.48 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Ts Nord
8.30 Route 66
9.30 De 9 à 5
10.01 Le sel de la semaine
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.28 Nouvelles du sport
11.31 Festival du cinéma polonais : "L'art d'être aimé"
1.00 FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.25 Météo
12.26 Editorial
12.28 Sports
12.30 De tout de tous
1.00 Palmarès
1.25 Promotions Atlantique
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste : "La garçonne"
4.00 Capitaine Bonhomme
4.30 Tele-Popeye
5.30 Rin-Tin-Tin
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial
7.00 Main gauche, main droite
7.30 Escouade criminelle
8.30 Soirée du hockey
10.30 A vous les experts
10.30 Devinez juste
11.00 Nouvelles
11.11 Editorial
11.12 Météo
11.20 *
11.25 Heure exquise : "Une gosse sensass"

CKMI-TV — Canal 5

7.00 Test patern and music
7.28 Opening
7.30 Walk in space
11.00 Huitenuit Square
11.20 Across Canada
11.30 CBC-TV News
1.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take Thirty
4.00 World in contrast
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.20 Music hop
6.00 Nation's business
6.15 News and sports
6.30 Combat
7.20 Let's Sing Out
8.00 Blue Light
8.30 Bob Hope Theatre
9.30 Memorandum
10.30 Festival : contrebasse
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.25 Late scores
"Ride out for revenge"
12.44 SING OFF

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui CBVT
11.00 Television scolaire : "Les forces de la nature"
11.30 Long métrage : "On déménage le cousin" avec Dora Doll, Noel Roquevert
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage : "La bourrasque"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Robino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Supplément régional
6.50 Rond point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris : "Mon mari est merveilleux" avec Sophie Desmarets, Pierre Larquey
10.15 Cartes sur table
10.45 Les affaires de l'Etat : "Ralliement des créditistes"
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les Incorruptibles
FIN DES EMISSIONS

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

la vogue est à SINGER

Aux CERCLES SINGER vous trouverez... téléviseurs, stéréos, radios, polisseurs à plancher, aspirateurs, séchoirs à cheveux et bien sûr, des machines à coudre.

A votre prochaine visite, ne vous contentez pas de regarder... écoutez! Entre autres, vous entendrez les enregistrements du jour, diffusés par les appareils stéréophoniques les plus perfectionnés et les moins chers que vous puissiez jamais trouver. Par exemple... le nouveau stéréo "mallette" Singer, Modèle HE 911, reconnu comme le plus remarquable par le magazine *Popular Science*. Ou encore, le magnifique stéréo "Slimline"* de RCA Victor, avec le changeur de disques automatique Garrard à 4 vitesses de même que le poste récepteur AM/FM, le tout ingénieusement agencé dans un appareil des plus compacts (profondeur de 10" seulement!). Vous pourrez également choisir parmi une vaste gamme d'autres tourne-disques de type stéréo ou monaural, des téléviseurs, radios, appareils pour l'entretien des planchers, séchoirs pour cheveux, accessoires de tous genres, tous de fabrication Singer. Et, évidemment, vous aurez le loisir d'admirer les machines à coudre renommées de marque Singer, qui depuis toujours ont conquis le public. Tout en regardant, en écoutant, ou en faisant l'essai d'une machine à coudre, demandez que l'on vous explique combien il est facile de posséder l'appareil Singer de votre choix, et ceci, sans qu'il y paraisse à votre budget. Par exemple, vous pouvez acquérir le stéréo "Slimline"* pour la somme de $2.36 par semaine. A l'instar de tous nos produits, cet appareil porte une garantie intégrale—sans compter que le service Singer est à portée de la main. Venez nous visiter dès cette semaine. Aux Cercles Singer, votre confort est depuis toujours notre plus grand souci.

LES CERCLES SINGER

847 RUE ST-JEAN, QUEBEC — TEL.: 525-6141
324 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC — TEL.: 522-8129
1027, 3e AVENUE, LIMOILOU — TEL.: 522-7397
75 COTE DU PASSAGE, LEVIS — TEL.: 837-4181

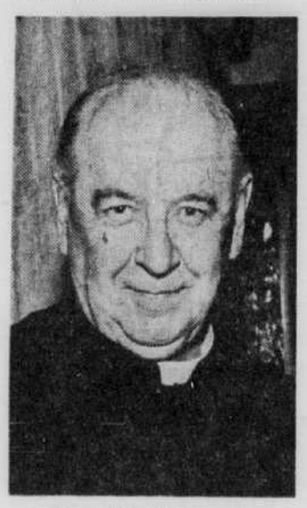
*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Limitée ou des compagnies associées.

Pour ou contre la tenue de ville chez les prêtres?

par J.-Claude RIVARD

Depuis quelques années, les prêtres de nos diocèses canadiens peuvent porter deux costumes cléricaux: l'un pour l'Eglise et le presbytère, qui est la soutane, et un autre, que l'on porte en voyage, ou tout simplement comme tenue de ville, le "clergy-man".

Mais les opinions sont partagées. Les prêtres que l'ont dit "jeunes" emboîtent, avec joie, le pas dans le courant modernisateur. Certains autres prêtres, un peu plus âgés, semblent tirer les rênes, en se demandant si le progrès n'amène pas le clergé à démissionner, face à ses responsabilités, en reléguant à l'église et au presbytère l'habit ecclésiastique traditionnel.



M. l'abbé P. Gravel

Ces courants, nous les avons retrouvés dans les propos recueillis auprès de deux prêtres de la Côte de Beaupré: Mgr Ernest Lemieux, p.d., curé de Beauport, et l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel.

MGR LEMIEUX, p.d.

Le curé de Beauport, Mgr Ernest Lemieux affirme que le port du "clergy-man" par le prêtre en public, ne constitue pas une démission du prêtre face à sa mission et à ses responsabilités sacerdotales.

Relativement aux opinions que l'on partage parfois en certains milieux du clergé, Mgr Lemieux souligne que la plupart des prêtres du diocèse de Québec ont salué avec joie la décision de l'autorité religieuse diocésaine qui a établi deux costumes distinctifs pour les clercs, la soutane pour les offices liturgiques et le "clergy-man" comme tenue de ville.

Le prélat, qui affirme que la soutane demeure strictement obligatoire à l'église, souligne par ailleurs que ce sont les circonstances sociales nouvelles qui ont amené le "clergy-man" pour les voyages, les réunions d'études, le ministère en milieu urbain, et que c'est à tort, qu'en certains milieux, on semble le considérer comme un camouflage causé par une honte quelconque du saint habit.

Mgr Lemieux estime, par ailleurs, que la venue du "clergy-man" a été heureuse pour faire disparaître certains signes honorifiques qui, au temps du port de la soutane en public, constituaient une barrière entre prêtres et fidèles et entre prêtres eux-mêmes.

Avec le nouveau costume clérical pour la tenue de ville, rien ne distingue plus les prélats domestiques, camériers secrets et chanoines des simples prêtres. Et encore, rien ne les distingue des cardinaux, archevêques, évêques, abbés mitrés vicaires apostoliques et prélats nulius, si ce n'est la chaîne de la croix pectorale

ABBE P. GRAVEL

L'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel, affirme par contre que l'abandon progressif de la soutane par les membres du clergé, du moins dans le diocèse de Québec, constitue une démission du prêtre, face à son caractère sacerdotal.

L'abbé Gravel qui fait siennes les paroles du R. P. Sineux, dominicain français, croit que "la désinvolture de la déposition de l'habit a une allure de lassitude et peut-être de désertion, comme le soldat qui dédaigne son uniforme est bien près de déposer les armes"

Voici ce que dit le Père Sineux, sur la question:

"Lorsque, au début du siècle, les religieux n'échappèrent à la proscription qu'en sacrifiant leur habit, ils protestèrent contre cet ostracisme; et quand, au lendemain de la première guerre mondiale, ils revendiquèrent le droit de vivre sur le sol de la patrie, leur habit fut le trophée de la liberté reconquise".

"Entendez ce que disent aujourd'hui les persécuteurs qui ricanent: Ces prêtres, ces religieux, nous n'avons plus à leur interdire de paraître, ce sont eux qui n'osent plus se montrer. S'ils ne sont pas encore supprimés, ils sont déjà effacés et par eux-mêmes. Nous avons réussi à leur inculquer la honte de leurs insignes et bientôt le dégoût de leurs attributions".

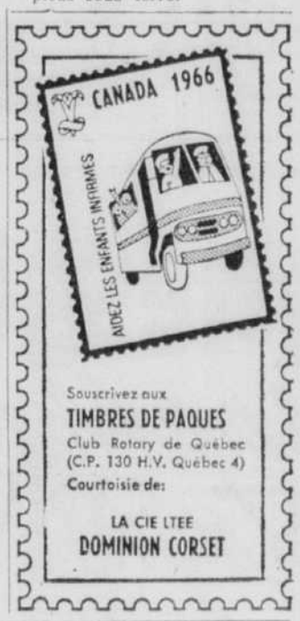
"Faire le jeu de l'ennemi est pire que de capituler", dit le Père Sineux, en ajoutant "vous savez de quoi le Christ menace ceux des siens qui auront rougi de Lui devant les Hommes ?"

En autant qu'il est concerné, l'abbé Gravel souligne qu'il a voyagé autant que tout autre prêtre et que jamais personne ne l'a insulté parce qu'il portait une soutane et qu'au surplus, ce vêtement ne l'a jamais empêché d'exercer une action pastorale féconde au milieu de ses ouailles . . .



Mgr Ernest Lemieux

Sur ce point, il évoque certains de ses souvenirs, notamment du temps où il était vicaire dans une région minière et à laquelle époque, la soutane ne l'a pas empêché d'aller porter le Saint-Viatique, à 700 pieds sous terre.



Souscrivez aux
TIMBRES DE PAQUES
Club Rotary de Québec
(C.P. 130 H.V. Québec 4)
Courtoisie de:
LA CIE LTEE
DOMINION CORSET

vous voulez

ÉPARGNER

temps, efforts, argent?

Vous trouverez à la Banque Royale le moyen d'épargner qui vous convient exactement à *vous:* compte ou autre formule de dépôt. Chaque succursale offre des services complets.

Consultez cette liste. Puis passez vite à votre succursale de la Banque Royale. Pour votre compte en banque, *comptez sur la Banque Royale.*

☐ **Comptes d'épargne**—pour épargner régulièrement et accumuler les intérêts. Avec un compte d'épargne à la Banque Royale, vous êtes en sécurité, et vos fonds sont toujours disponibles: vous êtes sûr de vous.

☐ **Comptes de chèques personnels**—pour acquitter vos factures sans toucher à vos économies, ce compte peut vous économiser jusqu'à un tiers des frais d'administration.

☐ **Comptes courants**—la façon simple et logique d'établir une comptabilité; vos chèques endossés vous sont retournés chaque mois.

☐ **Certificats d'épargne**—dépôt à long terme et à revenu élevé, entièrement rachetable en tout temps, avec intérêts payables tous les six mois.

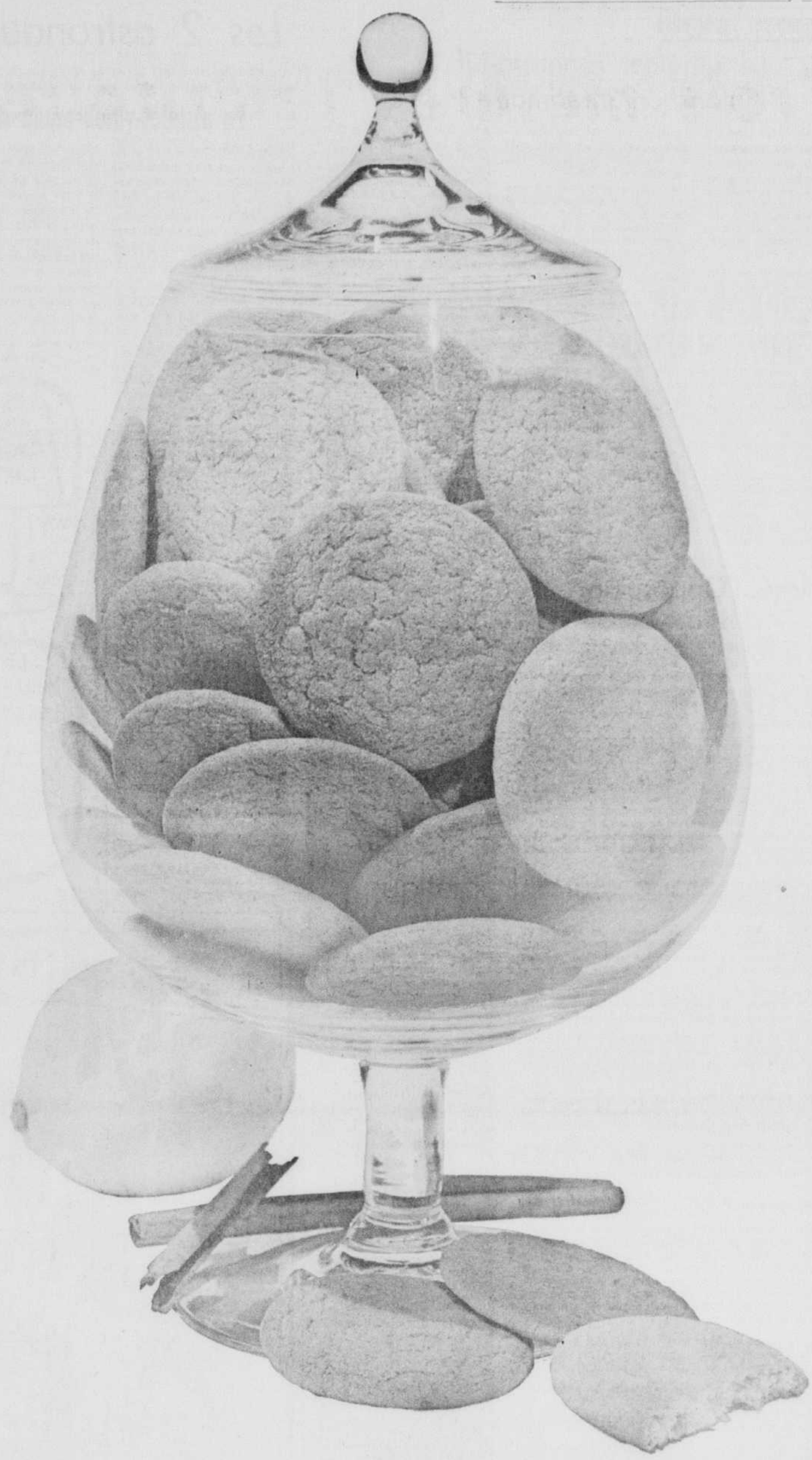
☐ **Reçus de dépôt**—dépôt à long terme et à revenu élevé, avec intérêts payables à l'échéance.

Nos autres services comprennent: Mandats de banque—Chèques de voyageurs—Coffrets de sûreté et garde de titres—Change étranger—Traites bancaires—Lettres de crédit—Dépôt de nuit—Virements de fonds—Services d'investissement—Prêts plan-à-Terme—et bien d'autres encore.

Vous trouverez, près de chez vous, une succursale de la

BANQUE ROYALE

9 Succursales à Québec et Lévis — Autres Succursales à Alma, Arvida, Bagotville, Chicoutimi, Chibougamau, Dolbeau, Jonquière, Kénogami, Roberval et St-Félicien.



Ça, c'est un biscuit!

Les nouveaux biscuits Metrecal* ne ressemblent en rien à ceux que vous connaissiez. Délicieux. Croustillants. Ils vous aideront à perdre jusqu'à 10 lb en 3 semaines. Voici comment:

OUBLIEZ tous les anciens "biscuits de régime" que vous avez pu goûter. Les tout nouveaux biscuits Metrecal sont aussi délicieux et croustillants que des biscuits faits à la maison.

Il n'y a que 25 calories dans chaque biscuit Metrecal; mais ils contiennent les vitamines, les minéraux et les protéines nécessaires pour rester active et pleine d'entrain, tout en perdant du poids.

Neuf biscuits, soit 225 calories, suffisent à faire un repas qui calmera votre faim.

Deux saveurs irrésistibles

Vous aimerez la saveur épicée des *sablés à la cannelle* et la saveur piquante des *sablés au citron.*

Pensez aux 8 délicieuses saveurs de "milkshake" du Metrecal liquide: chocolat, caramel, vanille, chocolat hollandais, cerise, banane, érable-noix et fudge-double. Et n'oubliez pas le Metrecal en poudre: vanille et chocolat.

Et maintenant, variez vos menus en alternant les biscuits Metrecal et le Metrecal liquide.

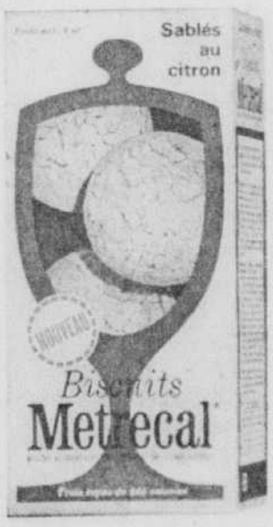
Régime amaigrissant Metrecal

Ces quelques livres en trop, vous pouvez les perdre facilement, tout en prenant chaque jour un repas consistant et équilibré. En fait, avec notre régime, vous pouvez perdre jusqu'à 10 lb en 3 semaines.

Au petit déjeuner et au lunch, prenez du Metrecal. Une suggestion: essayez le Metrecal liquide au déjeuner, et les biscuits au lunch.

Le soir, prenez un repas substantiel et bien équilibré.

Suivez ce régime et vous verrez, à votre grande surprise, comme il est facile de perdre quelques livres, et de rester mince et pleine d'entrain.





Pour maigrir

Voici un régime de 1200 calories par jour—soit 9 biscuits Metrecal ou une boîte de Metrecal liquide au déjeuner et au lunch. Au goûter: 1 verre de lait écrémé et une pomme ou une orange (150 calories environ). Choisissez le repas du soir parmi les menus suivants, de 600 calories chacun.

Menu no 1: 1 tasse de bouillon clair avec 4 biscuits secs, poulet ou steak grillé (¼ lb après cuisson), une petite pomme de terre, 1 tasse d'asperges, ½ tasse de petits pois, 1 tranche de pain avec 1 c. à thé de beurre ou de margarine, ½ pamplemousse (moyen), café ou thé noir.

Menu no 2: 1 verre de jus de tomate, poisson (¼ lb après cuisson), ½ tasse de riz, ½ tasse de carottes, 1 tasse de haricots verts, un petit pain avec 1 c. à thé de beurre ou de margarine, 1 tasse de fraises (sans sucre), café ou thé.

Pour obtenir gratuitement notre brochure décrivant d'autres menus à 600 calories, écrivez à: Mlle B. Fontaine, Edward Dalton Company, 111 St. Clair Ave., W., Toronto 7, Ont. *Marque déposée

L'enseignement spécialisé

Le syndicat ignorera-t-il l'injonction intérimaire?

A la lumière des derniers événements, les dirigeants du Syndicat des professeurs de l'enseignement spécialisé doivent décider aujourd'hui s'ils se soumettront à l'injonction intérimaire de la Cour supérieure les empêchant de déclencher la grève avant le 28 mars.

Les dirigeants de ce syndicat ont eu hier soir des consultations avec les représentants des professeurs de la région de Montréal afin de décider des nouvelles attitudes à prendre à la suite du décret rendu hier en matinée par le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Frédéric Dorion. Il a été impossible de savoir si les professeurs déclencheront demain matin malgré tout la grève annoncée depuis plusieurs jours.

Les chefs syndicaux devaient rentrer à Québec au cours de la nuit en vue de poursuivre leurs consultations avec les représentants de la région de Québec.

L'injonction, qui restera en vigueur jusqu'au 28 mars, avait été demandée par le procureur général de la province.

Le juge stipule dans son jugement que le déclenchement de cette grève prverait près de 30,000 élèves des écoles de l'enseignement spécialisé du Québec de l'enseignement qu ils ont droit d'obtenir de la part des membres du syndicat intimé. "L'année académique tire à sa fin et les nombreux élèves qui fréquentent les diverses écoles concernées doivent y subir prochainement les examens requis pour l'obtention de leurs brevets et diplômes."

La présentation de la requête pour injonction interlocutoire principale a été ajournée au 28 mars 1966 à 11h. de l'avant-midi.

L'honorable Dorion enjoint aux professeurs de n'avoir en aucune façon recours à la grève qu'ils menacent de faire pour mercredi et de révoquer tout ordre ou directive en ce sens.

Les professeurs de l'enseignement spécialisé, groupés sous l'égide du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, représentent les maisons d'enseignement technique agricole, dramatique, musical, des beaux-arts et de l'enseignement dans les écoles normales.

Des négociations eurent lieu en septembre, octobre, et décembre 1965, janvier, février et mars 1966, mais aucune entente n'a été conclue sur la convention collective de travail projetée.

Le 7 mars 1966, le syndicat adressait une lettre à l'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, l'avisant de l'intention du syndicat intimé de recourir à la grève.

"Une grève par les salariés enseignants représentés par le syndicat intimé serait présentement un acte attentatoire de leur part aux dispositions de la loi de la fonction publique et des lois régissant l'enseignement spécialisé dans la province de Québec, ainsi qu'aux droits des élèves fréquentant les institutions," déclaré le juge en chef de la Cour supérieure pour motiver le décret de l'injonction intérimaire.

Les 2 astronautes américains s'envoleront demain

CAP KENNEDY (UPI) — Les autorités de l'Agence nationale de l'aéronautique et de l'espace ont aujourd'hui fixé à demain le départ des astronautes Neil Armstrong et David Scott à bord de Gemini 8. Au cours de leur voyage de trois jours, les astronautes tenteront d'effectuer un rendez-vous dans l'espace avec la fusée Agena.

Une intense activité régnait la nuit dernière tant à la tour de lancement numéro 19 (celle de Gemini-VIII qu'à la tour historique numéro 14 (celle d'où sont partis les vols du programme Mercury et où l'Atlas qui doit mettre sur orbite la fusée-cible Agena fait l'objet de fiévreuses vérifications). Les deux installations sont situées à environ un mille l'une de l'autre le long de ce que l'on appelle au cap "L'avenue des ICBM".

Le départ des astronautes avait d'abord été fixé pour hier. Quelques minutes après avoir annoncé l'ajournement du départ de Gemini 8, l'Agence nationale a précisé que la plus importante des deux fuites récemment décelées, celle du système de refroidissement des combinaisons des deux pilotes, a son origine dans un appareillage chargé de déshydrater l'air servant à climatiser à la fois la cabine et les scaphandres de deux pilotes.

Le pistolet-villebrequin de Scott coûte $40,000

CAP KENNEDY (AFP) — Le premier outil des "mécaniciens du cosmos" a coûté deux ans de travaux et de mise au point à la Martin Co., de Baltimore.

Il a coûté aussi $40,000 à la NASA. Et il doit être étrenné jeudi prochain, à 185 milles au-dessus de la terre.

C'est une fraise électrique ultra-perfectionnée qui a la forme d'un pistolet. Sans cet instrument, ce n'est pas le boulon qui serait serré ou desserré par le mécano-cosmonaute évoluant à haute altitude hors de sa cabine: ce serait en réalité l'homme lui-même qui tournerait, virevolterait autour du boulon parce qu'un cosmonaute sur orbite vit comme on sait dans l'apesanteur.

Martin n'a construit que trois villebrequins électriques dont un prototype. Le pistolet spatial numéro deux de vol servira lors de Gemini-11, dont le co-pilote n'a pas encore été désigné. Quant au futur utilisateur du premier outil spatial, on sait qu'il s'agit de Dave Scott, qui doit sortir de Gemini-8 de bonne heure jeudi, et muni de cette clef anglaise de luxe, doit visser et dévisser, peu après, sept boulons spécialement installés à l'extérieur et à l'arrière de la capsule en vue de cette première cosmique.

"Gemini-8 aura, si tout va bien, été lancée mercredi, à 11h41 en vue d'un vol de trois jours avec sortie spatiale d'environ 2h30..

Le villebrequin électrique de Scott s'appelle officiellement "minimum reaction power tool". La réaction minimum réside dans le fait que l'astronaute utilisant ce pistolet de sept livres ne sera soumis lui-même qu'à un dix-millième de la force exercée sur le boulon. Le mécanicien utilisant un villebrequin électrique pour dévisser les boulons d'une roue d'automobile est soumis au cinquantième de la force appliquée aux boulons. Quant à l'autmobiliste qui, sur le bord de la route, doit dévisser sa roue à plat, simple villebrequin et biceps aidant, il est virtuellement soumis à une force égale à celle qu'il déploie.

Le canon du pistolet-villebrequin de Scott mesure une dizaine de pouces de longueur et la crosse est presque aussi longue.



Malgré l'Opposition, . . .

(Suite de la première page)

parce qu'il est beaucoup trop vague et ne reflète pas les accusations portées par le ministre de la Justice."

Selon lui, il faudrait omettre de ce mandat la référence à la lettre de M. Cardin qui "n'essaie que de faire oublier les accusations précises qu'il a portées".

LE DOSSIER

M. Fulton a également proposé d'inclure dans le mandat du juge enquêteur la déclaration faite par le premier ministre Pearson aux Communes, le 10 mars, se demandant s'il s'agissait bien d'un cas de sécurité, d'inclure aussi les circonstances qui ont entouré l'entrée au pays de Mlle Gerda Munsinger en 1955 alors que les libéraux étaient au pouvoir et d'établir qu'il s'agissait d'un cas où la sécurité du pays était en jeu et où le premier ministre conservateur élu en 1957, M. Diefenbaker, n'a pas pris les dispositions nécessaires pour faire face à la situation.

L'ancien ministre a rappelé que dès qu'il fut en possession du dossier Munsinger, il en fit part à son premier ministre, M. Diefenbaker.

"Je n'ai pas attendu de le rencontrer sur un avion et de lui en parler banalement", a dit M. Fulton, faisant allusion à la façon dont M. Guy Favreau a avoué avoir fait part de l'affaire Lucien Rivard à M. Pearson, il y a deux ans.

M. Fulton a enfin déclaré qu'il favorisait l'adoption d'un mandat aussi large que possible afin d'instituer une enquête aussi étendue que possible dans l'affaire Munsinger.

Quant à M. H. Olson (C.S. Medecine Hat) il ne croit pas en la nécessité d'une telle enquête et estime la question peut être réglée par le comité permanent des privilèges et élections.

M. David Lewis (N.P.D.-York Sud) se montre également en faveur de la création d'un comité parlementaire qui reviserait le mandat de la commission.

M. Erik Nielsen (P.C.-Yukon) estime enfin qu'il sera impossible au juge de faire enquête s'il ignore au départ quelles accusations précises sont portées et contre qui pèsent ces accusations.

FOULE CONSIDERABLE

A la reprise des travaux de la Chambre, hier après-midi, c'est devant une foule immense qui avait envahi les tribunes réservées aux visiteurs que M. Pearson annonça que le juge W. F. Spence, de la Cour suprême du Canada, avait été chargé de mener une enquête sur l'affaire Munsinger. M. Pearson avait précisé que le cabinet avait adopté en conseil le décret établissant le mandat du juge enquêteur, peu avant l'ouverture de la séance.

Jamais n'avait-on vu foule aussi considérable se presser pour assister à une séance des Communes, même au cours des journées tumultueuses du débat sur le pipe-line en 1956.

M. Pearson a été le premier à prendre la parole dès l'ouverture de la séance, hier après-midi, alors que l'on s'attendait au dénouement de la crise qui paralysait la Chambre depuis une semaine.

Immédiatement à sa suite, l'ancien ministre conservateur du Commerce, M. George Hees, a admis qu'en voyant la photo de Gerda Munsinger, il s'est souvenu avoir connu une fille lui ressemblant, mais il a soutenu qu'il ne l'avait pas connue par son nom.

M. Hees a nié que sa conduite personelle ait mis en danger la sécurité du pays et il a mis au défi le premier ministre ou le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, de déclarer qu'il a "déjà fait quelque chose de nature à mettre en danger" la sécurité de son pays.

LE BLAME

Quant à M. Pearson, il a dit qu'il y avait eu entente presque unanime, jeudi et vendredi, en faveur de la création d'une commission d'enquête sur l'affaire Munsinger impliquant deux anciens membres du cabinet conservateur, ou davantage.

Le premier ministre a reconnu toutefois que certains étaient opposés à l'idée et désiraient que le mandat soit aussi vaste que possible afin que l'enquête soit menée sur tous les aspects de la question et qu'elle soit entreprise dans le plus bref délai possible.

"Le cabinet a agi avec toute la diligence, a dit M. Pearson et le décret contient un mandat aussi large que possible."

Les députés étaient silencieux et comme subjugués alors que M. Pearson parlait.

Le premier ministre a parlé d'une "situation effrayante" et il a dit que l'atmosphère et l'attitude qui dégradent le Parlement doivent être abandonnées.

Il a toutefois refusé de faire porter sur qui que ce soit le blâme pour cette situation.

Selon lui toutefois, cette situation ne s'est pas développée tout à coup.

"Elle est le résultat de longues sessions marquées d'une atmosphère de partisanerie extrême, d'aigreur et de suspicion."

M. Pearson croit aussi que trois élections en quatre ans qui ont vu des gouvernements minoritaires porter au pouvoir y sont pour quelque chose dans cette situation.

MARCHANDAGES

M. Davie Fulton, ministre conservateur de la Justice sous M. Diefenbaker, a révélé de son côté que huit jours avant que l'affaire Munsinger n'éclate aux Communes, des députés libéraux lui avaient dit que l'affaire sortirait si les conservateurs ne cessaient de réclamer une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer.

M. Fulton a précisé qu'on l'a fait venir au bureau du président du conseil privé, M. Guy Favreau, pour lui annoncer la nouvelle.

Il n'a pas précisé toutefois si c'était M. Favreau lui-même qui lui avait annoncé la nouvelle.

La tension n'a pas diminué tout au long du discours de M. Fulton, qui fut chaleureusement applaudi à certains moments.



ENQUETEUR — Le juge W.F. Spence, de la Cour suprême du Canada, enquêtera sur l'affaire Munsinger.

(Téléphoto PC)

Aucune question . . .

(Suite de la première page)

point" a alors ajouté le député de Northumberland.

"La seule et vraie question qui ressort des accusations faites la semaine dernière par le ministre de la Justice, à la fois dans et hors de cette Chambre, est la sécurité de la nation.

"C'est-à-dire la considération primordiale et je m'empresse d'assurer la Chambre qu'en aucun temps ma conduite a-t-elle mis la sécurité de l'Etat en danger."

"Je défie le premier ministre et le ministre de la Justice de dire que j'ai jamais mis en danger ou affecté la sécurité de mon pays. Je les mets au défi de se lever et de le faire immédiatement".

Il a conclu en disant: "Sujet à la sécurité et au bien-être de la nation, qui sont ou ont été mes accointances, ou celles de quelque député de cette Chambre n'est pas une affaire publique."

"M le président, les Canadiens considèrent les débats de ces derniers jours avec appréhension. J'espère que cette déclaration contribuera à restaurer le respect public et la confiance en cette Chambre et en ses membres."

Lorsqu'il eut regagné son siège, les applaudissements se firent entendre d'un côté et de l'autre de la Chambre.

Des officiers de l'armée des E.-U. à Québec

Des officiers des armées américaine et canadienne se réunissent cette semaine à Québec sous les auspices du comité pour la coopération militaire entre le Canada et les Etats-Unis.

Les huit membres de la délégation réunis à la Citadelle discutent des problèmes d'intérêt commun dans la défense des deux pays. Ces officiers d'état-major des quartiers généraux de la défense à Ottawa et du Pentagone, à Washington, forment le groupe qui se réunit à différentes bases militaires du Canada et des Etats-Unis. C'est la première fois que cette réunion se tient à Québec.

Les membres du comité sont les lieutenants-colonels D. W. Winn et W. E. Preble de l'Aviation américaine, H. P. Mueller de l'armée américaine et le lieutenant L. O. Armell de la marine américaine.

Les représentants canadiens sont les lieutenants-colonels F.G. McCauley et B. C. Johson, le commandant S. I. Ker et le commandant R. F. Johnson tous des quartiers généraux d'Ottawa.

Style jeunesse
...des meubles enlevants... toujours dans le vent!



Pour les jeunes avides d'élégance et d'exclusivité, cet ameublement trois-pièces accuse un véritable air de jeunesse! Gai, confortable et harmonieux, cet ensemble sympathique est tout indiqué pour accueillir grands et petits... il gagnera, à n'en pas douter, vos suffrages, sans pour celà grever votre budget. Vous l'aimerez.....vous verrez!

- Une équipe dynamique
- Un décorateur-ensembliér

13,000 pieds carrés de meubles sélects
Stationnement gratuit

Exposition du meuble inc.
1285 OUEST, BOUL. CHAREST TEL.: 683-3675
CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO, AU PIED DE LA COTE ST-SACREMENT

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI · MERCREDI · SAMEDI, de 9 h. a.m. à 5.30 h. p.m., MARDI · JEUDI · VENDREDI, de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

PROPOS MÉDICAUX

Par le Dr Walter C. Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo.

VIOLENTS MAUX DE TETE

Je reçois une lettre d'un homme qui m'écrit qu'après avoir passé sa vie à souffrir de violents et fréquents maux de tête, il avait découvert un moyen de s'en débarrasser. S'il se réveillait le matin avec un mal de tête, il se levait, se penchait la tête et envoyait les mains aussi près du plancher qu'il le pouvait, puis se redressait et recommençait le même manège une vingtaine de fois. Cet exercice terminé, il regagnait son lit et s'y reposait une dizaine de minutes. Peu de temps après, la douleur disparaissait. Notre homme fait cela depuis six ans et n'a plus aucun mal de tête.



Cette lettre me rappelle une expérience que j'ai faite avec un Australien qui était venu me voir il y a quelques années à la Clinique Mayo, souffrant d'une forme très violente de mal de tête. La douleur n'avait pu être apaisée avec aucune drogue que son médecin avait pu lui offrir. Il me déclara que la seule chose qui le soulageait était une partie de hand-ball. A chaque fois qu'il jouait à ce jeu, son mal de tête disparaissait pendant deux ou trois jours. Je l'encourageai à poursuivre cet exercice, ce qu'il fit et continua à obtenir de bons résultats.

Puis je parlai à un médecin dirigeant une colonie d'épileptiques subventionnée par l'Etat, et il me déclara que beaucoup de ces malades souffraient de violents maux de tête, et qu'ils en étaient soulagés par des exercices physiques. Ces malades sortaient et allaient bêcher dans le jardin. Cet exercice leur faisait du bien. Bien des gens seraient peut-être soulagés de leurs maux de tête si seulement ils faisaient un bon exercice chaque matin.

SEMI-CLINIQUES POUR LA REHABILITATION DES MALADES MENTAUX-

Je lis qu'il existe environ 50 "semi-cliniques" déjà construites aux Etats-Unis pour la réhabilitation des malades mentaux. Ces semi-cliniques, où l'on tente de recréer l'atmosphère du foyer, peuvent héberger des milliers de malades presque guéris et dégager d'autant les hôpitaux psychiatriques, tout en aidant ces personnes à se remettre à travailler et à se supporter elles-mêmes.

Au cours des prochaines cinquante années, des centaines de ces semi-cliniques devraient être construites parce que l'on peut y réduire de beaucoup les soins donnés aux personnes souffrant de troubles mentaux. La réhabilitation des malades mentaux est de beaucoup accélérée dans ces maisons parce qu'ils y sont libres de sortir et de travailler à l'extérieur. Ils peuvent y revenir le soir et y recevoir l'aide de femmes et d'hommes entraînés, s'ils se sentent retomber dans la confusion d'esprit.

Un directeur du comité présidentiel pour l'Emploi des handicapés, m'a déclaré que des études faites chez d'anciens malades mentaux, ont démontrées que ces derniers travaillent ordinairement très bien et s'ils se trouvent bien traités chez leurs employeurs, ils y resteront pendant des années.

Les trois-cinquièmes des ouvriers "mentalement réhabilités" qui firent l'objet d'une étude par le Département des vétérans, travaillaient pour leur employeur actuel depuis cinq ans et plus. Ils n'avaient pas un taux d'accidents plus élevé que les autres ouvriers n'ayant jamais été dans un asile. Les compagnons de travail de l'ex-malade mental l'accepteront parmi eux si le patron l'a fait en l'embauchant.

Nouveau timbre

OTTAWA (PC)—Le ministère des Postes mettra en vente, le 2 mai prochain, un timbre de cinq cents invitant les citoyens à être prudents sur les routes.

La présentation du nouveau timbre coincidera avec le début de la 12e conférence du Conseil canadien de la sécurité routière. C'est M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, qui présidera le début de cette conférence à Calgary.

Ce timbre a une qualité nouvelle; au revers il porte une colle sans goût, presque invisible mais adhérant de façon plus solide. Cette colle ne provoquerait pas l'enroulement du papier en résistant à l'humidité.

Le timbre est de format vertical. Il représente des signaux et des symboles habituels de nos routes en bleu et en jaune sur un fond noir.

Refus d'un visa pour les Etats-Unis

Raisons connues d'Ottawa, mais non rendues publiques

WASHINGTON (PC) — Le gouvernement canadien a été informé tout récemment des raisons pour lesquelles Gerda Munsinger s'était vu refuser un visa pour les Etats-Unis, à Munich, en Allemagne de l'Ouest, en 1953.

Le Bureau des visas des Etats-Unis a déclaré subséquemment qu'il y avait 31 raisons de base pour refuser un visa américain, incluant une foule de raisons touchant la turpitude morale, les motifs de sécurité, la santé, l'immoralité, l'alcoolisme, etc.

Le porte-parole du secrétaire d'Etat américain, M. Robert McCloskey, a déclaré dans le bulletin régulier du département d'Etat, en réponse à certaines questions, que le département était "au courant d'un rapport" attribuant à M. Munsinger le fait qu'un passeport pour la zone libre avait été refusé à sa femme.

"Je ne commenterai pas cette affaire", a-t-il ajouté.

Il expliqua son hésitation à donner plus de détails à ce sujet parce que selon la loi sur l'immigration et la naturalisation, les dossiers du département d'Etat, du corps diplomatique et des bureaux des consulats devaient être considérés comme confidentiels en ce qui touche le refus des visas.

Approfondissant la question, M. McCloskey a cependant précisé qu'il a pu "y avoir des exceptions" dans le passé alors que le département d'Etat était plus disposé à dire publiquement pourquoi un visa avait été refusé.

"Toutefois, présentement, je ne suis pas disposé à faire exception pour ce cas."

Davie Fulton soutient avoir été convoqué au bureau de Guy Favreau

OTTAWA, (PC) — L'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton a déclaré hier en Chambre que huit jours avant que l'affaire Munsinger ne fut rendue publique, les libéraux l'avaient informé qu'ils allaient sortir ce dossier si les conservateurs persistaient à réclamer une enquête judiciaire dans le cas Spencer.

M. Fulton a dit avoir été convoqué au bureau du président du Conseil privé, M. Favreau, pour y être mis au courant de cette tactique. M. Fulton n'a cependant pas affirmé que ce soit M. Favreau lui-même qui l'ait mis au courant.

Au moment où l'ancien ministre de la Justice faisait sa déclaration, des cris de "honte, honte" se firent entendre.

M. Fulton a dit avoir déclaré dans cette entrevue que le gouvernement devait accepter la responsabilité de ses propres actes.

Par la suite, les conservateurs ont continué à demander l'enquête Spencer, le présumé espion, de Vancouver, et le ministre de la Justice M. Cardin a mentionné en Chambre l'affaire Munsinger.

"Le gouvernement avait depuis longtemps décidé de donner la leçon à l'opposition, si désastreuses qu'en soient les conséquences," a précisé M. Fulton.

La décision du gouvernement et ces tactiques constituent une invitation, pour tous les gouvernements à venir, de fouiller les dossiers de leurs prédécesseurs en quête de situations susceptibles d'embarrasser l'ancienne administration.

De telles tactiques, a poursuivi l'ancien ministre de la Justice, entraînent la ruine des institutions démocratiques du Canada.

"Nous ne suivrons pas ces tactiques", a dit M. Fulton.

"Quand nous avons accédé au pouvoir en 1957, il y avait un bon nombre de dossiers secrets. Nous n'en avons jamais fait état, et nous n'avons pas l'intention de le faire aujourd'hui."

L'ancien ministre a commencé par reprocher au gouvernement de ne pas lui avoir donné l'occasion de revoir le dossier Munsinger. Cependant, de mémoire, il affirme que cette affaire n'avait rien de commun avec la sécurité de l'Etat, qu'en fait Gerda Munsinger était surveillée par la police pour d'autres motifs, et que les allégations du ministre de la Justice ne pourront jamais être prouvées.

M. Fulton s'est dit en faveur d'une enquête judiciaire dans cette affaire, tout en déplorant que le premier ministre M. Pearson ait traité le cas Munsinger en partisan libéral.

Il a prédit que son parti ne cédera pas au chantage. Cependant, il a mis au défi le ministre de la Justice Lucien Cardin de prouver que deux anciens ministres conservateurs ou plus sont touchés par cette affaire, qu'il s'agissait d'un cas de sécurité, qu'il y avait offense grave au point d'obliger le ministre de la Justice du temps à consulter ses conseillers, et que Mme Munsinger était compromise dans un réseau d'espionnage avant sa venue au Canada en 1955.



Un bon investissement
à bon intérêt?

ALLEZ-Y! LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE 6 ANS À INTÉRÊT SIMPLE DE 5½% VOUS SONT OFFERTS EN PRATIQUES COUPURES DE $10.00 À $50,000.00.

Un certificat de $10.00 ne vous coûte que $7.50 et vous pouvez l'encaisser quand vous le voudrez, au besoin.



Les gens qui vont de l'avant font affaire chez
TORONTO-DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence.

G.-H. HENRICHON, gérant
Succursale Haute-Ville
100 d'Youville.

P.-E. BERGERON, gérant
111 rue St-Pierre,
Québec.

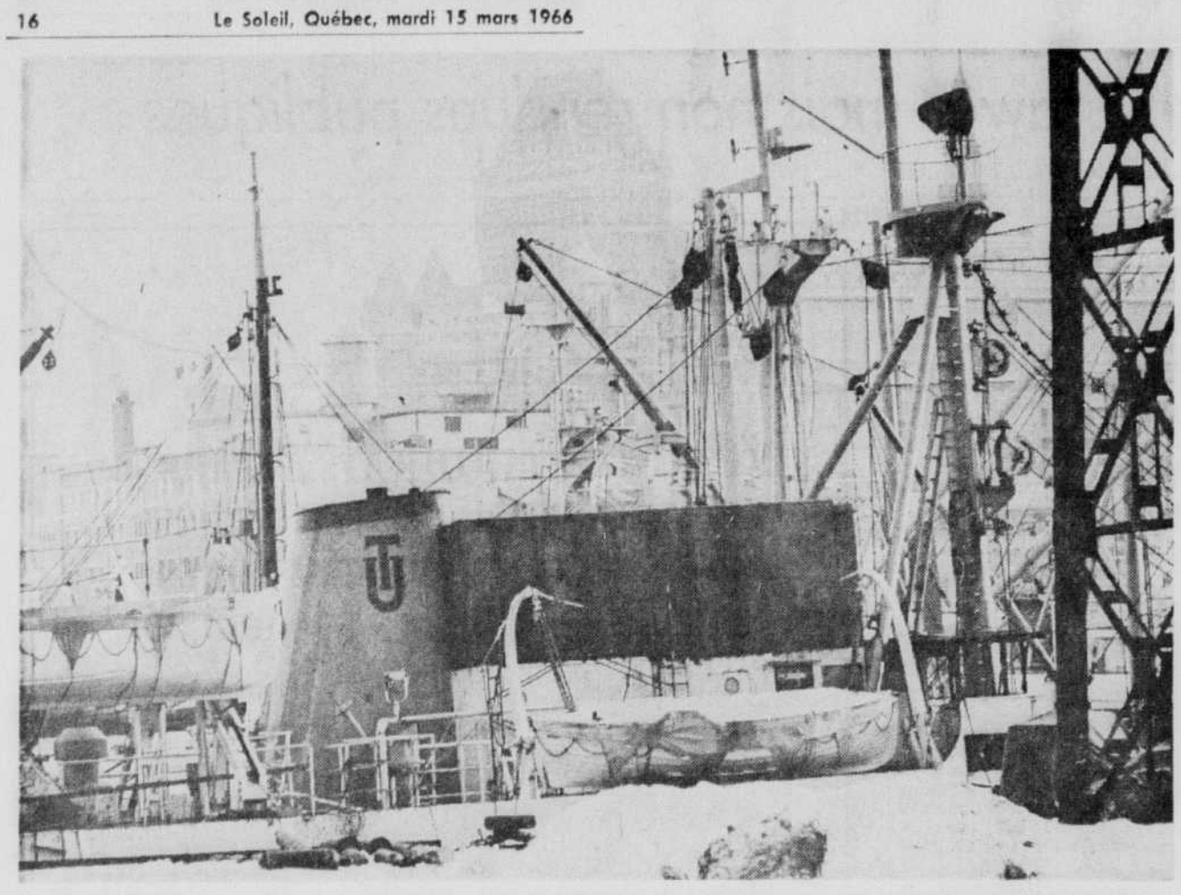
C. THOMAS, gérant
505 boul. Charest
Succursale St-Roch.

L.-R.-N. LAFRENIERE, gérant
55 Côte du Passage
Succursale Lévis.

L. TARDIF, gérant
Ave St-Sacrement et 1295 rue De La Jonquière
Québec.







PORT DE QUEBEC — Voici une vue qu'offre le port de Québec à travers les mâts des navires stationnés dans le Bassin Louise pour l'hiver.

L'industrie portuaire rapporte à la région $42,000,000 par année

Par André DIONNE

L'industrie portuaire de la ville de Québec rapporterait, directement ou indirectement, à la population de la région de Québec une somme d'environ $42 millions par année. Ce chiffre fantastique a été révélé par les autorités du port de Québec au cours d'une entrevue hier.

Cette donnée est calculée suivant un principe voulant qu'une telle industrie rapporte à la population environnante une somme de $6 par ton nemanipulée. Et l'on prévoit pour 1966, la manipulation d'environ 7 millions de tonnes de marchandises. L'augmentation par rapport à l'année 1965 serait de 6 à 7 pour cent soit 350,000 tonnes de plus en 1966.

Au cours de cette même entrevue, les autorités du port ont également révélé que le vaste projet d'aménagement du port de Québec au coût approximatif de $2 millions avait à peine franchi une première phase de la réalisation. Les plans ne sont pas encore commencés. Il ne s'agit pas d'un retard apporté à la réalisation du projet. On prévoit la fin des travaux d'amélioration pour le printemps 1967.

Ces travaux d'amélioration touchent l'entreposage des céréales et l'équipement de chargement des navires. La capacité d'entreposage des céréales serait accrue de 2 millions de boisseaux environ pour porter le volume total à quelque 10 millions de boisseaux de céréales.

L'équipement de chargement serait destiné à éliminer les retards causés par le chargement des navires à céréales. Actuellement, d'affirmer le porte-parole, le déchargement des navires transportant des céréales est effectué plus rapidement que le chargement, à cause d'un équipement qui ne répond plus aux besoins actuels.

Cet équipement de chargement devra permettre l'accès au port à des navires d'une hauteur plus grande, et devra être d'une portée plus grande également. Une telle amélioration évitera une certaine congestion dans le port.

TRANSFORMATION SENSIBLE

Ces augmentations sont rendues nécessaires par une certaine transformation que subit actuellement le transport maritime. Le porte-parole a cité quelques chiffres révélateurs à ce sujet.

Le transport des passagers diminue sensiblement d'année en année. Ainsi, en 1960, Québec avait reçu quelque 37,000 passagers; en 1964, le nombre était passé à 17,000. Une telle diminution est due évidemment à l'efficacité du transport aérien. Le grosses années du transport maritime pour passagers ont été celles précédant la seconde guerre mondiale.

Le nombre de bateaux de marchandises diminue également. Cependant, le tonnage total disponible pour le transport de marchandises a augmenté sensiblement. Les navires sont devenus plus gros et les voyages sont également plus fréquents.

Les chiffres les plus sensationnels ont été enregistrés dans le transport des céréales. En 1960, on avait transporté 42 millions de boisseaux; en 1965, environ 100 millions de boisseaux de céréales ont été manipulés dans le port de Québec.

Il en est de même dans le domaine du papier. Quelque 270,000 tonnes de papier avait été manipulées au port de Québec. L'année suivante, en 1964, on avait fait un saut de 37,000 tonnes. Et on prévoit pour 1966, la manipulation d'environ 400,000 tonnes de papier.

Avenir lié au développement de la région

L'avenir du port de Québec est lié au développement de la région de Québec comme métropole régionale et bassin d'approvisionnement d'une vaste population et tient également à l'aménagement d'un chenal d'environ 11 milles de longueur en aval de Québec permettant ainsi à des navires ayant jusqu'à 42 et même 45 pieds de tirant, d'atteindre Québec avec facilité.

Au cours d'une entrevue, les autorités du port de Québec ont révélé que Québec serait peut-être considéré dans un avenir plus ou moins rapproché comme avant-port de Montréal. Québec deviendrait un point terminal pour les navires de fort tonnage et servira toujours de point de transit pour la marchandise, à destination de Montréal.

"D'ailleurs, d'ajouter notre porte-parole, il ne faudrait pas exclure de notre pensée un projet de construction d'un vaste pipe-line et pour les liquides et pour les marchandises sèches à destination de Montréal."

Les aménagements portuaires qui sont présentement en cours au port de Québec sont pensés en fonction de l'arrivage de navires de 40 à 45 pieds de tirant d'eau, a-t-on déclaré.

Actuellement, les navires de fort tirant d'eau soit 40 pieds, peuvent se rendre à Québec mais à marée haute seulement à cause de ce passage situé en aval de Québec, mais non loin de Québec, d'une longueur approximative de 11 milles qui rend presque impossible la navigation surtout à marée basse. La marée haute qui apporte 18 pieds d'eau de plus permet une navigation assez facile.

PRÉSENTATION SPÉCIALE

EAU DE LANVIN

Arpège

LANVIN

FLACON 2 ONCES $3.50

PLUS UN FLACON MINIATURE DE PARFUM

LE Syndicat DE QUÉBEC

REZ-DE-CHAUSSEE. COMMANDES ACCEPTEES.

L'éclat du printemps dans vos cheveux!

Vente du shampooing Color-Tone de Helena Rubinstein

ÉCONOMISEZ $1.00

Vous êtes fatiguée des shampooings ordinaires? Essayez celui qui jette des reflets colorés dans votre chevelure. Le shampooing Color-Tone de Helena Rubinstein n'est ni une teinture, ni un rince-cheveux, mais bien un bon shampooing qui pare vos cheveux de merveilleux reflets. Choisissez, parmi ces cinq teintes, celle qui s'harmonisera le mieux à votre chevelure: Blonde-Tone, Brown-Glow, Red-Head, Brunette-Tone et Silver-Tone.

Egalement offerts à prix spécial: le shampooing-crème Silk-Sheen, le rinçage-crème Silk-Sheen, le shampooing Color-Keep et le Bio-Shampoo!

Tous ces excellents produits, qui se vendent habituellement $3.00 pour le format de 13 oz ($3.25 pour le Bio-Shampoo), sont offerts à $2.00 SEULEMENT! Economisez de l'argent en vous faisant une provision de shampooing aujourd'hui même!



LE Syndicat DE QUÉBEC

S

LE Syndicat DE QUÉBEC

Une silhouette naturelle avec

Jantzen

Bandeau en dentelle élastique. 32-36A, 32-38B, C. Blanc, noir ou couleur chair 7.95

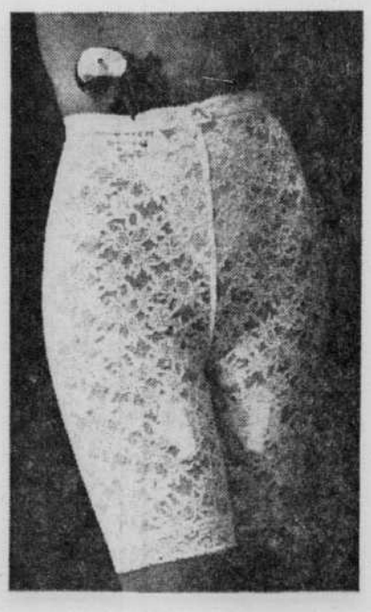
Pirdle, c'est le nouveau d'une gaine avec fond enlevable. Elimine tous les bourrelets de la cuisse, idéal pour les nouvelles jupes courtes. Blanc, noir, couleur chair. P.M.G. 12.95



Mlle Madeleine Paquet représentante de Jantzen

sera à notre comptoir du 4e étage mercredi et jeudi les 16 et 17 mars et à Place Laurier vendredi 18 mars. S.V.P. appeler pour appointement.





La toute première gaine-culotte en dentelle extensible de Spandex...

Elle confère un galbe parfait, tout en présentant l'aspect si féminin de la dentelle. Blanc, noir, couleur chair. P.M.G. 15.00
Aussi Jezebel, la nouvelle corselette avec bretelles extensibles et gaine à jambes longues ..... 19.00 et 19.50

4e ETAGE ET PLACE LAURIER. COMMANDES ACCEPTEES.
ECRIVEZ: C.P. 1217, QUEBEC (2). TEL.: 529-7351.

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★ ★ ★

LE SOLEIL

69e ANNEE — No 66 QUEBEC, MARDI 15 MARS 1966 PAGE DIX-SEPT

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde



NAVIGATION D'HIVER — La saison d'hiver ne paralyse pas tous les navires qui parcourent la voie du Saint-Laurent. Cette photo en fournit la preuve ; à gauche, on aperçoit le brise-glace canadien, Simon Fraser, à son entrée dans le Bassin Louise. A droite, le Fenja Dan, un cargo danois, à Québec, cette semaine, pour prendre une cargaison de papier. Ce navire est également une école puisqu'il a à son bord un groupe d'étudiants en marine d'une école du Danemark.

Le carnaval se solderait par un déficit de $4,000

Le Carnaval d'Hiver de Québec prévoit un déficit opérationnel de l'ordre de $4,000 pour l'année fiscale 1966 qui se termine au 31 de ce mois, déficit dont les sautes d'humeur de l'hiver seraient en grande partie responsables.

Le président du dernier carnaval, M. J.-A. Bédard, a déclaré hier, en déposant ce bilan, qu'à moins que les maisons d'affaires qui n'ont pas encore contribué à la campagne de financement du carnaval ne fassent parvenir leurs souscriptions de membres actifs, quelque $4,000 manqueront pour boucler le budget. Le mauvais temps aurait fait perdre au carnaval $11,600.

Les directeurs ont été incapables de produire, pour le moment, un état des dépenses encourues pour la réalisation du carnaval.

Présentant le rapport des recettes brutes du Carnaval, M. Bédard a souligné que le froid sibérien de la dernière fin de semaine avait privé le Carnaval de recettes anticipées. L'an dernier, par exemple, les recettes d'admission à la Course de motos s'élevaient à $7,000., alors que cette année elles n'ont atteint que $5,720. Il en est de même pour le Grand Prix du Carnaval qui a attiré cette année 4,300 personnes pour une recette de $3,920.50, alors que l'an passé, 20,000 personnes avaient assisté à cette attraction, pour des recettes de $8,-062.50.

N'eut été de cette température de 20 degrés sous zéro, de continuer M. Bédard, les recettes de ces deux attractions populaires auraient sûrement atteint $15,000. alors que le Carnaval n'a encaissé que $9,600.

Selon le président, cette mauvaise température a aussi causé une perte qu'il estime à $5,000. environ pour ce qui est de la vente du papillon du Bonhomme Carnaval ainsi que sur la vente de la bougie du visiteur.

La température printanière de la première fin de semaine a notamment causé des dégâts au palais de glace érigé à la Place d'Armes. Il a fallu $1,200. pour remédier à cette situation.

Dans la colonne des recettes, on remarque que la population n'a eu à débourser en 1966 que $22,463.54 d'admission pour six activités payantes, alors qu'en 1965, 14 activités avaient rapporté la somme de $65,269.89. On sait que cette année, les dirigeants du Carnaval voulaient permettre à la population de participer à un grand nombre d'activités, tout en déboursant le moins possible.

Le grand total des recettes s'élève donc actuellement à $451,513.04, contrairement à $457,648.86 pour l'année 1965.

M. Bédard a ajouté que le montant de $7,000. qui n'est pas encore parvenu de certains souscripteurs de l'an dernier, pourrait combler le déficit et même approcher l'excédent des recettes qu'on avait prévu de l'ordre de $5,000.00.

Le président du Carnaval, qui est lui-même administrateur général adjoint pour la compagnie Sico, a tenu à remercier tous les présidents de comités qui ont travaillé sans relâche, ainsi que les 958 maisons d'affaires qui, cette année, ont versé la somme de $64,155. L'an dernier, 812 maisons d'affaires avaient contribué pour $56,261.50.

Les marées

Haute	0h.49 a.m.
Basse	7h.32 a.m.
Haute	1h.13 p.m.
Basse	9h.04 p.m.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6.00	5.49	11.49

Les Saints

L'Eglise célébrera, demain, la fête de saint Héribert, évêque.

BUREAUX A LOUER

435 Grande-Allée Est, près Parlement. Stationnement privé. Idéal pour médecins, ingénieurs ou associations.

M. ROY — 529-2949

Signes avant-coureurs de la reprise de la navigation sur le Saint-Laurent

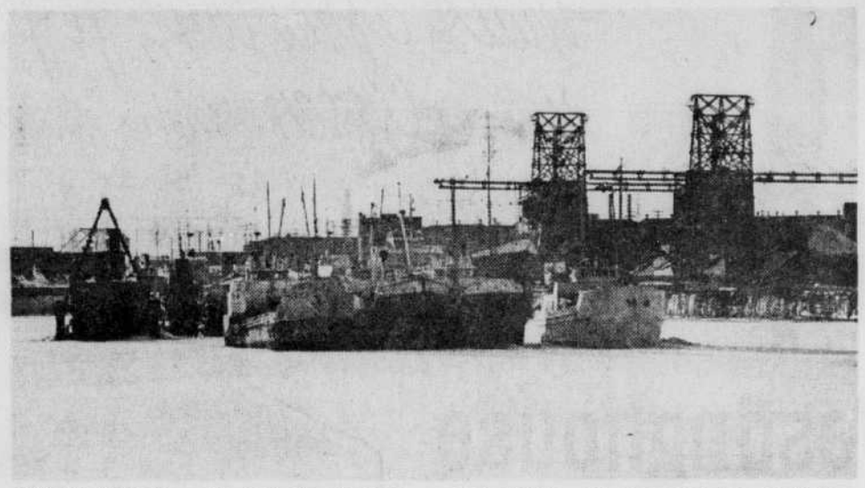
A mesure qu'approchent le mois d'avril et la fin de l'hiver, — et c'est presque faire montre d'optimisme, au temps où nous en sommes, que d'espérer qu'ils viennent ensemble — on voit la longue somnolence hivernale, après avoir, dans bien des domaines, ralenti l'activité industrielle et économique de Québec, perdre progressivement de son emprise et faire place à une recrudescence de cette activité qui se manifeste ici et là par le va-et-vient renouvelé des hommes, des véhicules et des machines. . .

. . . et des navires qui bientôt viendront redonner un peu de vie au port de Québec, pour qui le printemps joue un rôle décisif, le libérant enfin des conditions rigoureuses de l'hiver, de la neige, des vents, des glaces qui éloignent du Bassin Louise de nombreux navires et tout aussi bien, par voie de conséquence, les hommes qui y trouvent leur travail, à décharger et à appareiller lesdits navires.

Ainsi pour quelques-uns de ces navires, qui ont été surpris par les rigueurs de décembre, ce sera bientôt le signal du départ, après de longs mois d'attente à l'ombre des remparts, du cap qui en a vu bien d'autres, Québec ayant eu de tous temps les vents, sinon les navires qu'à une certaine époque, ils devaient y conduire.

Déjà, les signes avant-coureurs de la reprise de la navigation fluviale manifestent leurs bons effets pour le port. Un brise-glace, le Simon Fraser, est entré au Bassin Louise cette semaine. Il avait été précédé, il y a quelques jours, par un cargo danois venu prendre une cargaison de papier tout en servant d'école à un groupe d'étudiants du Danemark.

Le cas de ce navire n'est d'ailleurs pas une exception, quelques navires étrangers se risquant tout au long de l'hiver à remonter le fleuve, espérant une relative clémence momentanée des éléments et, le cas échéant, l'aide des brise-glace qui réussissent toujours à se frayer un chemin à travers les embâcles.



BASSIN LOUISE — La période de repos accordée au Bassin Louise s'achève. Bientôt ces navires qui y ont séjourné tout l'hiver prendront la mer. La fin de la saison d'hiver est prévue si les conditions atmosphériques le permettent, pour les premiers jours du mois d'avril.

A Neufchâtel

Le maire suspend son jugement sur une question de rémunération

par Clément TRUDEL

Malgré un vote égal (3 à 3) sur une résolution visant à rémunérer le maire démissionnaire et le maire actuel à plein temps pour le mois de février — l'ex - maire C.-A. Savard a démissionné le 14 février 1966 — le maire actuel de Neufchâtel, M. Roger Roberge, a refusé de se prononcer, hier soir, lors de l'assemblée régulière du conseil.

C'est en quelque sorte partie nulle sur ce point, les échevins Béland, Guy Martel et Mme J.-B. Dubeau s'étant prononcés en faveur de la résolution et les conseillers Philippe Hamel, Donat Savard et Georges Durand votant contre, par respect pour un règlement adopté récemment. M. Roberge a tout de même dit qu'il était pour la rémunération au maire démissionnaire, "en lui donnant ma part".

Le maire Roberge qui avait présidé une séance assez coulante jusque vers les dix heures trente se vit confronté tout à coup avec "la" question; durant plus d'une demi - heure, conseillers et contribuables échangèrent des propos aigres - doux sur l'indécision des uns ou sur l'entêtement (ou le manque de reconnaissance des autres à l'égard du maire démissionnaire). La question est de savoir si l'ex - maire C.-A. Savard et le maire Roberge recevront la somme complète de $100 ou une partie seulement . . .

La séance du conseil a aussi été l'occasion d'un "rappel", de la part du maire et de quelques conseillers: celui d'un règlement tentant de faire une obligation aux journalistes présents de s'identifier. Un échevin (Philippe Hamel) tenta aussi de faire préciser au journaliste du Soleil s'il était là pour écrire sur ce qui se passait à la table du conseil ou dans la salle; il se fit répondre qu'il y avait là un observateur et que les deux aspects pouvaient trouver place dans un compte - rendu.

Finalement, le maire Roberge fit appel au bon sens et voulut écarter le spectre d'une séance "à la Château - Richer". Ce qui fut fait prestement, les conseillers adoptant assez rapidement les comptes courants avant l'ajournement de la séance.

Le secrétaire-trésorier consultera la Commission municipale avant de faire un autre rapport au conseil sur les "salaires" de février.

SOUMISSIONS

Sept soumissions ont été ouvertes en rapport avec le prolongement du service d'aqueduc et d'égouts sur deux rues de Neufchâtel; les trois plus basses soumissions ont été retenues pour étude par l'ingénieur, soit celles de Nelson Excavations ($25,358.95), de Raymond Cyr Inc. ($27,777.92) et de Jean-Marc Lapointe Excavations ($26,543).

On devisa longuement sur la nécessité de se hâter à terminer le rôle d'évaluation technique, le maire insistant sur l'avantage qu'en retireraient la ville et les contribuables. Une lettre du même conseil de ville de Neufchâtel, rédigée fin janvier, avise la province que l'évaluation devrait augmenter de 20 à 30 pour cent à Neufchâtel avec l'entrée en vigueur du nouveau rôle.

Le conseil a aussi été saisi de demandes de pavage et le ministère de la Voirie devrait recevoir sous peu cette demande d'asphalte pour une partie de boulevard et pour quelques rues: "Vous avez la meilleure année pour obtenir l'asphalte", lance un conseiller.

PISCINES CAMOUFLEES

L'un des quelque 40 contribuables présents se plaignant de l'existence de "piscines camouflées" (mares d'eau) dans les rues Avignon et Vanier, le maire répondit que l'ingénieur verrait à faire réparer les dégâts dès aujourd'hui.

Le conseiller Guy Martel a rappelé que plus de 500 terrains étaient déjà desservis par l'aqueduc municipal mais que rien n'y était construit. Le conseil se dit d'accord pour restreindre les permis de construction, dans la mesure du possible, aux terrains déjà pourvus de ces services plutôt que de multiplier les investissements "sous terre."

Les conseillers de Neufchâtel ont siégé à huis clos de 7h. à 8h.15 p.m., hier; après quoi, les portes de la salle de l'école Saint-Marc, où est logé temporairement le conseil, furent ouvertes au peuple. L'une des décisions prises au conseil a trait à la formation d'un comité de la police, formé du maire et des échevins Béland et Martel.

Trio surpris en flagrant délit

Un trio de jeunes gens a été surpris à tenter de voler une auto, hier soir, sur le terrain de stationnement sis sur le chemin de la Canardière, au croisement du boulevard des Capucins à Québec. Deux ont été capturés par les policiers. Le troisième a réussi à s'échapper, mais son identité est connue. L'alerte a été lancée par un citoyen. Quand les agents sont arrivés, les jeunes n'étaient pas parvenus à faire démarrer l'auto, mais cela n'aurait pas tardé. D'autre part, la police rapporte le vol de plusieurs autos, en fin de semaine, mais elle ajoute que la majorité ont été retrouvées.

Blessé sur un chantier de construction

M. Roger Turgeon, 35 ans, de Saint-Anselme, l'a échappé belle, hier, sur le chantier de construction d'un bureau de postes à Saint-Camille de Bellechasse. Il a eu la tête coincée entre deux poutres. Après avoir reçu les premiers soins sur les lieux de l'accident, il a été transporté par un compagnon de travail à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Son état ne serait toutefois pas considéré comme grave.

Surplus net de $22,192 à Ville de Loretteville

Par Raymond Brançon

Les revenus de la Ville de Loretteville, pour l'exercice fiscal de 1965, se sont élevés à $641,877 et les dépenses à $619,685, laissant un surplus brut de $25,604. Toutefois l'exploitation de l'aqueduc municipal a laissé un déficit de $3,412. Le surplus net de l'année fiscale écoulée n'est donc que de $22,-192.

La séance du conseil municipal, hier soir, présidée par le maire Johnny Parent, a été plutôt houleuse, au cours de la longue discussion du lieu où compte s'installer la nouvelle manufacture de la firme Napoléon Gignac Enr., qui fabriquera des bottes de ski, pantoufles et mocassins et divers articles de l'artisanat local.

Cette manufacture, dont l'agent est M. Béranger Boivin, ancien président de la Commission scolaire régionale Chauveau, occupera, dit - on, une quarantaine d'employés. M. Boivin espérait la faire construire dans le secteur HB-2, sur un terrain résidentiel joignant les rues des Ursulines et Lessard. Dans le cadre de ce projet, une modification au règlement municipal de zonage était demandée, restant entendu que les services d'aqueduc et d'égouts devaient être fournis à la nouvelle fabrique qui emploiera de la main-d'oeuvre locale.

Deux requêtes de propriétaires de ce secteur résidentiel étaient, hier soir, sur la table du Conseil municipal, l'une approuvant, par 14 voix, le projet de manufacture à l'endroit susmentionné, l'autre s'opposant, par 16 voix, audit projet.

Dans la seconde requête, les propriétaires sont violemment hostiles à la construction d'une usine — même modeste — sur les lieux retenus, affirmant que leurs propriétés familiales subiraient de ce fait une forte dépréciation et apportant aussi bon nombre d'autres objections.

De leur côté, les tenants du projet, c'est - à - dire 14 autres propriétaires de ce secteur affirmaient péremptoirement, dans leur requête, que l'implantation de cette nouvelle industrie serait bénéfique pour la Ville de Loretteville, en ce sens qu'elle donnerait du travail, à une quarantaine de personnes.

Le maire et les échevins, engagés dans cet imbroglio et désireux de sauvegarder avant tout les intérêts de leurs administrés, ne savaient trop quelle solution adopter, la température de la salle montant après les exposés passionnés des tenants des deux parties, quand, en fin de compte le maire Parent et l'échevin Jean Durand proposèrent à M. Béranger Boivin, porte - parole de la firme Nap. Gignac Enr., de lui fournir un terrain appartenant à la ville, pour sa manufacture. Ce terrain de bonnes dimensions, que la Ville de Loretteville céderait à un prix très raisonnable, est situé à l'est de la rue Lessard, tout près du boulevard Honoré - Mercier, et possède toutes les servitudes municipales — ce qui n'est pas le cas pour le terrain initialement envisagé par M. Boivin.

Cette partie à l'est de la rue Lessard sera donc déclarée zone industrielle et l'homologation du terrain en question sera faite incessamment.

En définitive, les échevins se sont ralliés à la proposition du maire Parent, vidant ainsi le différend.

Quant à M. Boivin, il a accepté, "pour étude", la suggestion municipale et, dès ce matin, il se rendra visiter les lieux en compagnie du maire et du secrétaire - trésorier, M Paul A. Cantin.

Par ailleurs, le conseil municipal a entériné hier soir l'engagement de deux sténo - dactylos au salaire de début fixé à $35 par semaine; ce salaire pourra être porté à $40 au bout de six mois.

Un père de famille est accusé d'avoir battu sa fillette

Un jeune père de famille de 24 ans a été accusé hier d'avoir volontairement causé des lésions corporelles à son bébé, une fillette d'un an et demi.

Le prévenu de Valcartier a reconnu sa culpabilité à l'accusation portée contre lui et doit revenir aujourd'hui devant le juge Gérard Simard pour recevoir sa sentence.

Le magistrat lui a demandé de revenir en compagnie de son épouse pour que des explications puissent être fournies avant que la sentence ne soit prononcée.

Le jeune homme a expliqué, avant de plaider coupable, qu'il en avait assez de rentrer chez lui fatigué et d'entendre le bébé pleurer. Il l'aurait battu pour le faire taire.

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Le mouvement de baisse se poursuivait ce matin à la Bourse de Montréal bien que les pertes aient rarement dépassé $1.00. L'allure erratique du marché de Wall Street où les cours ont de nouveau fléchi ce matin de même que l'augmentation des taux d'intérêt au Canada et aux Etats-Unis semblent expliquer le fléchissement de la liste mobilière.

A 11 heures et trente, les pertes l'emportaient par une forte marge sur les gains sur un marché plutôt calme. Sur un total de 69 valeurs transigées, 7 seulement ont monté, 38 ont décliné et 24 stocks marquaient le pas. Parmi les valeurs à la baisse, on remarquait Massey dont la cote a décliné de $1.25. Par ailleurs, les "droits" de la compagnie étaient transigés à $0.99.

Les services publics se sont bien comportés dans l'ensemble malgré le repli général des cours. Par exemple, Quebec Telephone s'inscrivait à $26.50, une plus-value de $0.50. Calgary Power a monté de $0.25 pour atteindre $27.25 tandis que Bell Telephone était inchangé à $56.25.

A la Bourse de Toronto, les valeurs industrielles ont continué à fléchir sur un marché relativement calme. A 11 heures, l'indice des titres industriels accusait une baisse de 0.50 de point à 165.25 à comparer à un recul de 1.76 point au terme de la séance d'hier. Chez les valeurs spéculatives, Wilco a fléchi de 5 cents à 56, Consolidated Halliwell de 4 cents à $1.54 et D'Eldona de 3 cents à $1.00.

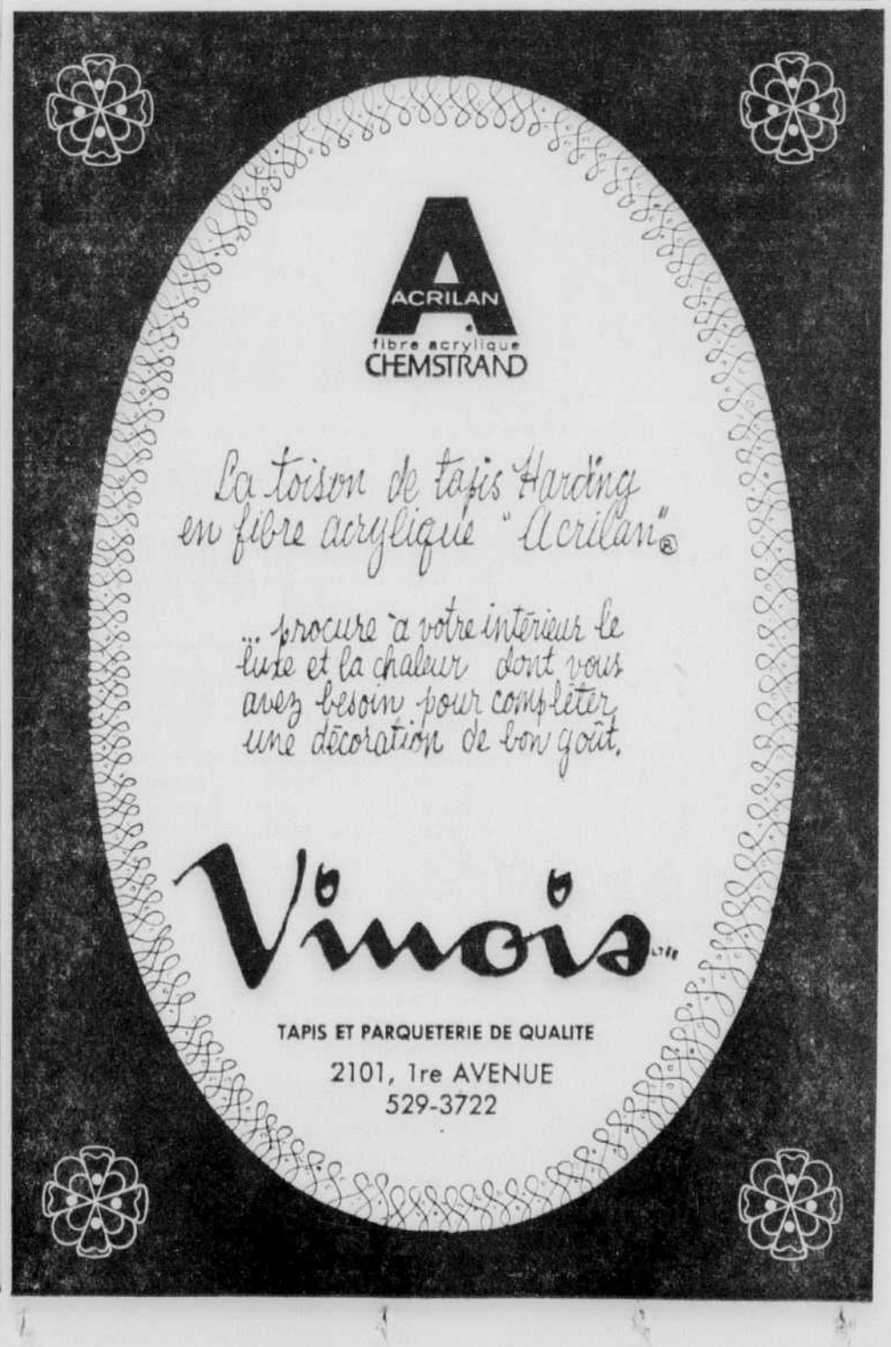
A Wall Street, la Bourse a connu un nouveau recul après avoir atteint, hier, son niveau le plus bas depuis le 14 septembre 1965. Les analystes du marché affirment que la baisse n'est due à aucun nouveau facteur et que le comportement de la cote reflète tout simplement le malaise persistant causé la semaine dernière par le relèvement du taux d'intérêt de base aux Etats-Unis. Ce midi, la moyenne des industrielles de Dow Jones accusait une baisse de 4.85 points à 912.24 à comparer à un recul de 2.73 points une heure auparavant.

DANS LA METROPOLE

Massey	$31.00	— $1.25
Moore	79.00	— 1.00
Algoma	66.00	— 1.00
Aluminium	36.50	— 0.50
Dupuis A	8.50	— 0.50
Inter. Pipe	82.50	— 0.50
Mtl Trust	19.00	— 0.50
Westcoast	25.25	— 0.50
Massey droits	0.99	—
Alliance Cr.	2.00	— 0.30
Que. Phone	26.50	+ 0.50
Molson A	30.50	+ 0.25
BRINCO	5.25	inc.

Vol de $7,000 à Saint-Georges

SAINT-GEORGES — Un vol d'environ $7,000 a été commis par effraction dans un magasin de la ville de Saint-Georges, durant la nuit de dimanche à lundi. C'est le propriétaire, M. Odule Giguère, qui a découvert la disparition de l'argent et des chèques en arrivant à son épicerie GEM, en compagnie d'un employé.



M. Raymond Beauchemin:

Les élèves du cours commercial doivent continuer jusqu'à la 12e et 13e années

"Il faudrait qu'une propagande intensive soit faite auprès des élèves suivant les cours de la section Commerciale, afin de les inviter à poursuivre leurs études jusqu'en 12e et 13e années, car sans cela, ils ne possèdent pas la préparation suffisante pour leur permettre de donner pleine et entière satisfaction sur le marché du travail".

C'est ce que déclarait M. Raymond Beauchemin, directeur des écoles de la régionale Louis-Fréchette, en soumettant aux commissaires son étude d'utilisation des locaux scolaires pour la prochaine rentrée.

M. Beauchemin a dit qu'à la suite de nombreuses discussions qu'il avait eues avec des hommes d'affaires de la région, il apparaissait que les finissants du cours commercial, dans leur ensemble, ne possédaient ni formation de base ni préparation professionnelle suffisantes.

"Une ou deux années de plus, permettront à ces élèves d'absorber plus complètement tous les éléments propres à leur assurer les meilleures chances de réussite dans leur nouveau domaine, et leur apporteront en outre plus de maturité."

Les commissaires ont vivement apprécié cette déclaration.

D'autre part, M. Jean-Maurice Proulx, directeur de l'Institut de Technologie de Lauzon a avisé les commissaires qu'il était officiellement autorisé par le ministère de l'Education, à offrir à la régionale Louis-Fréchette une collaboration pratique sous forme de cours intensifs dans le domaine technique... "Ce qui pourrait soulager sérieusement la régionale dans certaines sections", a-t-il précisé.

Cette suggestion a été qualifiée d'intéressante par les commissaires qui en feront une étude plus approfondie en comité.

Saint-Romuald veut que le Québec métropolitain soit "zone désignée"

La constitution de la région du Québec Métropolitain en "zone désignée", et la construction à Saint-Romuald d'une école technique, telles ont été, hier soir, deux des résolutions adoptées par le conseil municipal de cette ville, à la demande de l'échevin W. Racine.

Ce dernier a expliqué qu'il fallait mettre tout en oeuvre pour que la région de Québec devienne le deuxième pôle d'attraction industrielle de la province, et qu'à ces fins le fait d'être "région désignée" favorise l'application d'une législation qui a précisément pour but d'aider financièrement à l'implantation et au développement d'industries.

Cette résolution adressée au ministère de l'Industrie et du Commerce a également été communiquée aux députés du comté de Lévis et aux municipalités de la région, y compris la ville de Québec.

Quant à la résolution concernant l'installation à Saint-Romuald d'une école technique, M. Racine a dit qu'une telle mesure s'imposait de plus en plus, à cause de l'essor rapide que connaît la ville en matière d'industrialisation.

Expertise de l'Institut Champagnat

Afin d'entreprendre avec les autorités des Frères Maristes les formalités nécessaires à l'acquisition de l'Institut Champagnat, la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette a engagé la firme spécialisée Sonarex, afin qu'elle fasse l'expertise préalable de cette propriété.

Les travaux d'estimation sont actuellement en cours et dans un bref délai une demande officielle pourra être présentée au ministère de l'Education.

L'Institut Champagnat qui abrite actuellement les services de direction de la régionale et les classes commerciales, sera utilisé en outre dès la rentrée prochaine, pour la section Classique.

La firme Sonarex, de plus, a également été engagée pour faire l'expertise des terrains qui seront choisis à Lévis et Lauzon d'une part pour édifier le complexe scolaire secondaire, et à Sainte-Marie de Beauce, d'autre part, où doit être construite l'école palyvalente du secteur "C".

Réunions au sujet d'une future fusion

A la suite de rumeurs voulant que la municipalité de Saint-Nicolas-Sud et la ville de Saint-Romuald aient entrepris des discussions au sujet d'une éventuelle fusion, le maire de Saint-Romulad, M. Charles Samson, nous a confirmé hier soir qu'effectivement des pourparlers étaient actuellement en cours à ce sujet.

"Des réunions ont déjà eu lieu, d'autres sont prévues" nous a simplement déclaré M. Samson, qui a ajouté qu'il ne pouvait en dire plus pour le moment.

Une caravane de la Chambre se rendra dans l'Etat du Maine

Des représentants de la Chambre de Commerce régionale Chaudière Etchemin se rendront samedi prochain en "caravane" à Presqu'île, dans l'Etat du Maine, afin de rendre la visite faite au cours du Carnaval, par les autorités de cet Etat et les membres de corps intermédiaires de cette région.

Ces visites devenues maintenant une tradition, tout en ayant pour but de resserrer les liens d'amitié entre les populations américaines du Maine et de la région de Québec, visent de plus, à attirer l'attention des autorités responsables, sur l'opportunité de construire une route entre les deux régions.

Le trajet ne peut se faire actuellement que sur une route d'hiver à travers bois.

La caravane québécoise partira du Rond-Point de Lévis à 7 heures a.m. pour se diriger vers la frontière américaine en passant par Sainte-Germaine, Sainte-Justine et Daaquam, pour aboutir à Presqu'île.

La délégation québécoise conduite par le président de la Chambre Chaudière-Etchemin, M. René Morency, sera reçue par les autorités de l'Etat et les Chambres de Commerce locales.



M. Jean-Claude La Vigne, président du concours, et deux membres du jury, Mlle Plourde, titulaire de maternelle et M. Charles Mercier, professeur de dessin.

Un concours de dessins parmi les écoliers

Dans le cadre du dernier carnaval d'hiver de Québec, la Commission scolaire de Lauzon avait organisé un concours de dessins parmi les élèves fréquentant les divers établissements scolaires placés sous sa juridiction.

Les résultats de ce concours sont les suivants:

Classe maternelle: Linda Royer, école Sainte-Marie; 1ère année, Nicole Tanguay, couvent Jésus-Marie; 2e année, Roger Langlois, école Sainte-Anne; 3e année, Vincent Laflamme, école Sainte-Anne; 4e année, Lise Simonneau, couvent Jésus-Marie; 5e année, Bertrand Lachance, école Sainte-Marie; 6e année, Sylvie Lagacé, école Sainte-Marie; 7e année; Francine Gagnon, école Sainte-Anne. De plus, un prix a été décerné à chaque meilleur dessin dans chacune des 56 classes de la C. S. de Lauzon. Une exposition de ces dessins aura lieu très prochainement dans le sous-sol de l'église de Saint-Joseph, et les prix seront remis à cette occasion.

Abattement de la taxe scolaire

La Commission scolaire de Lauzon a procédé au dépôt de la liste des personnes qui pourront, à titre d'agriculteur, bénéficier d'un abattement de 25 pour cent du montant de leur taxe scolaire.

Depuis l'année dernière en effet, le ministère de l'Education accorde un remboursement aux contribuables qui tirent leur revenu du travail de la terre.

Toutes personnes intéressées peuvent prendre connaissance de cette liste et éventuellement présenter des contestations jusqu'au 25 mars prochain.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST
500 est, Grande-Allée, Québec, P.Q.
"L.S"

Veuillez indiquer ici vos:

NOM_____

ADRESSE_____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE_____ VILLE_____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

Un testament est une chose—

un testament efficace

en est une autre

Le Montreal Trust, avec votre conseiller juridique—notaire ou avocat—vous aidera à rédiger un testament pleinement efficace.

Compétence immobilière: pour éviter que votre succession ait à vendre vos immeubles, confiez-en la gestion au Montreal Trust, qui les administrera et en versera les revenus à vos héritiers.

Compétence fiscale: les spécialistes du Montreal Trust s'appliqueront à réduire au minimum, dans le cadre de la loi, les droits de succession. Ils vous aideront à rédiger le testament qui servira le mieux vos intérêts.

Compétence économique: les économistes du Montreal Trust veilleront à vos intérêts selon l'évolution de l'économie.

Le Montreal Trust a son siège social à Montréal. Vous avez tout intérêt à lui confier vos problèmes, et à assurer à votre famille la sécurité dont elle aura besoin après votre décès.

Montreal Trust
au Service du Québec depuis 1889

Un tour du chapeau de Denis Normand mène le Sainte-Marguerite à la victoire

SAINTE-MARIE — Denis Normand a réussi le tour du chapeau pour conduire les Jets de l'hôtel Boutin, de Sainte-Marguerite, à un gain de 7-4 contre les équipiers du Jos-L. Guay, de Saint-Isidore, dans la rencontre décisive d'une série semi-finale 3 de 5, de la ligue régionale de hockey "Labatt Dorchester-Lévis".

Cette rencontre décisive de la section "C" a été disputée, dimanche après-midi, à l'aréna de l'O.T.J. de Québec, devant plus de 500 personnes. La série finale 4 de 7 débutera, ce soir, à l'aréna de Saint-Damien, de Bellechasse, entre les équipiers de Saint-Malachie et ceux de Sainte-Marguerite.

DENIS NORMAND SE SIGNALE

Le jeune Denis Normand a réussi le tour du chapeau pour permettre aux hommes de l'instructeur Maurice Gagnon, du Sainte-Marguerite, de vaincre le Jos.L. Guay, de Saint-Isidore, au compte de 7-4 et mériter ainsi le choix de passer en série finale 4 de 7 pour le championnat du circuit "Drouin".

Le premier but de la rencontre a été réussi par Armand Larochelle, du Saint-Isidore, et le but égalisateur pour Sainte-Marguerite par Claude Normand. De nouveau, Armand Larochelle a porté le compte 2-1 et Denis Normand a égalisé le pointage avant la fin de cette période. Au second engagement, deux buts de Denis Normand et l'un de Léon Gagnon a permis au Sainte-Marguerite de prendre une avance de 5-2. Cette période s'est terminée par le pointage de 5-3 sur un but du jeune Régent Drouin. Les buts de la dernière période ont été réussi pas Gilles et Florent Normand, pour le Sainte-Marguerite et Régent Drouin, pour le Saint-Isidore.

SAINT-ISIDORE EGALISE LA SERIE

Une brillante performance du jeune Régent Drouin avec le tour du chapeau a permis au Jos.-L. Guay, du Saint-Isidore, de l'emporter par le pointage de 5-4 contre les jets de l'hôtel Boutin, de Sainte-Marguerite, nécessitant ainsi une rencontre décisive dans la série semi-finale de la section "C".

Cette rencontre a été disputée, vendredi dernier, à l'aréna de Saint-Damien de Bellechasse, devant plus de 600 personnes.

Les buts de cette rencontre pour les vainqueurs ont été réussis par Régent Drouin (3) et Richard Morin (2). Ceux du Sainte-Marguerite par Florent Normand (2) Denis Normand et Claude Normand.

Au conseil de Saint-Romuald

"A la suite d'une récente discussion avec M. Charles Saint-Hilaire, président de la Commission scolaire, je propose qu'une résolution soit adoptée appuyant la demande faite par la Commission scolaire de Saint-Romuald d'adhérer à la régionale de Tilly".

Cette proposition faite, hier soir, par le maire Charles Samson a été unanimement adoptée par les membres du conseil.

AVENUE DES BOULEAUX

"Avenue des Bouleaux" telle est désormais la dénomination officielle, à compter d'aujourd'hui, de la voie formée par les anciennes rues Larrivée et des Bouleaux.

Une requête a en effet été présentée en ce sens par l'échevin Blais, signée de résidents de ce quartier, et acceptée par le conseil.

La rue Larrivée et la rue des Bouleaux situées dans le prolongement l'une de l'autre, étaient auparavant séparées par un "cap". Or, depuis un an environ, une côte a été construite qui a eu pour effet de ne faire qu'une seule et même rue.

Il a toutefois été mentionné que durant quelques mois encore, l'appellation : rue Larrivée demeurera, notamment pour les besoins du courrier.

Cambriolage à Saint-Romuald

Le magasin de marchandises sèches de M. Armand Chamberland, au 1033 de la rue Commerciale, à Saint-Romuald, a été la cible des cambrioleurs durant la nuit de dimanche à lundi.

Les malfaiteurs, qui ont défoncé quatre fenêtres et une porte avant de parvenir au magasin Chamberland, n'ont retiré qu'un butin de $60, soit l'argent que le propriétaire avait laissé dans un tiroir-caisse.

M. Chamberland, qui a constaté le vol par effraction hier matin, s'est aperçu que les cambrioleurs avaient tout d'abord fracassé une vitre d'un soupirail de la cave, puis trois autres fenêtres et une porte avant d'arriver au haut de l'escalier donnant accès au magasin. L'agent Claude Bouffard, de la Sûreté municipale de Saint-Romuald, enquête sur les circonstances du vol.

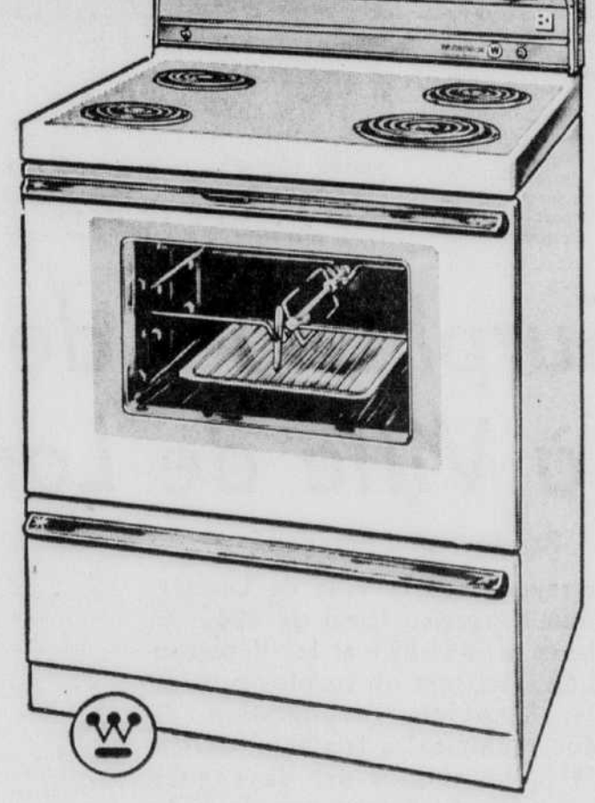
RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00



Ma marque préférée...

Bien sûr, c'est un secret, mais après tout, je peux bien en glisser un mot!

Westinghouse

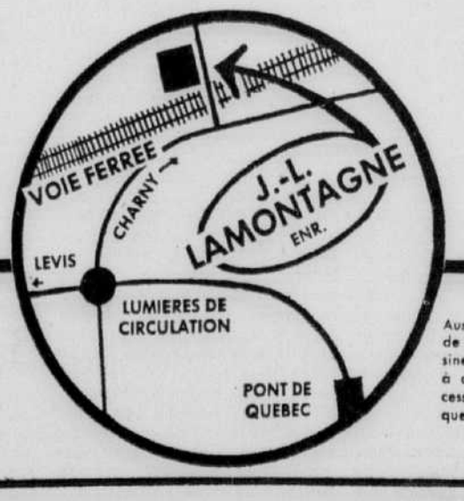




Réfrigérateur entièrement à l'épreuve du givre - tiroir à viande conservant la viande fraîche pendant 7 jours sans congélation - compartiment à beurre à température réglable - tablettes en porte-à-faux réglables en 20 positions - légumiers en porcelaine - capacité 13.6 pi. cu.

Cuisinière 30" avec le fameux gril 'No-Turn' qui grille un steak des deux côtés à la fois - rôtisserie avec broche - commandes de four précises - éléments du dessus et du four débranchables - porte du four amovible - fini cuivre antique ou blanc.

Psst... j'ai un secret pour vous! Venez voir notre prix spécial



Aussi, mobiliers de salon, de cuisine, de chambre à coucher et accessoires électriques.

Psst... j'ai un secret pour vous! Venez voir notre prix spécial

POUR DECOUVRIR TOUS LES SECRETS DE CETTE FABULEUSE VENTE SECRETE, RENDEZ-VOUS SANS TARDER CHEZ

J.-L. LAMONTAGNE

631, 10e RUE, CHARNY - 832-3340

Un an s'est écoulé depuis que la P.P. s'est équipée d'un camion antiémeute

Par André BELLEMARE

Demain, il y aura exactement un an que le camion antiémeute de la P.P. est garé à Québec, dans un entrepôt du ministère des Travaux publics, au coin des rues DeVarennes et Gosford, dans le quartier Saint-Roch.

On a aménagé un "petit nid" tout spécialement pour l'immense blindé, dans le coin sud-est du rez-de-chaussée de cet entrepôt gouvernemental.

Trois grandes fenêtres ont été remplacés par d'épais murs de brique, et une lourde porte d'acier ouvre ce garage sur la rue Gosford. Une "enclave" en blocs de béton le sépare du reste de l'entrepôt, pour en faire comme une forteresse imprenable.

C'est d'ailleurs cette invincibilité qu'ont reconnue les étudiants de l'Université de Montréal, le 27 janvier, quand ils ont voulu "emprunter" le blindé à l'occasion de leur carnaval.

Le mastodonte anguleux de plus de 20 tonnes d'acier n'a pas encore servi depuis sa création aux usines Thibault, de Pierreville, au temps de la visite de la reine Elizabeth II au Canada, en octobre 1964, voilà déjà un an et demi. Il a coûté $46,000 au gouvernement provincial.

Roulant sur 10 roues, le camion est composé d'un très fort blindage; de couleur kaki, il est surmonté de tourelles et de boyaux pouvant lancer de puissants jets d'eau dans toutes les directions à la fois. Il peut transporter plusieurs hommes de la Sûreté provinciale du Québec et toutes les armes dont ils auraient besoin pour faire face à un soulèvement populaire.

Jusqu'à maintenant, on n'a sorti le puissant blindé qu'à quelques reprises, mais uniquement pour en vérifier le bon fonctionnement de manière qu'il puisse servir à quelques minutes d'avis. La dernière sortie de ce genre eut lieu le 28 février, soirée pendant laquelle quelques milliers de fonctionnaires provinciaux se réunissaient au Patro Roc-Amadour pour autoriser la C.S.N. à fixer la date d'une grève éventuelle.



SCIENCE-FICTION — L'immense camion antiémeute de la P.P., qu'on croirait directement sorti d'un roman de science-fiction, est garé à Québec, dans un entrepôt du quartier Saint-Roch où on lui a aménagé un "coin" spécial. Depuis sa création, en octobre 1964, il n'a pas encore servi ; il a coûté $46,000 au gouvernement provincial.

Une statue de Copernic à l'Expo

MONTREAL (P.C.) — M. George Korey-Krzeczowski, économiste de renommée internationale, a été réélu pour la troisième fois président du congrès canado-polonais.

M. Korey-Krzeczowski a annoncé que le Congrès canado-polonais fera ériger, sur l'emplacement de l'Expo 67, une statue de Nicolas Copernic, célèbre astronome polonais du XVI siècle. Après l'Expo, cette statue sera installée devant le planétarium de Montréal.



UN PETIT NID — Dans un entrepôt du ministère des Travaux publics, au coin des rues DeVarennes et Gosford, on a aménagé un "petit nid" pour le camion antiémeute. D'épais murs de brique et de blocs de béton, ainsi qu'une lourde porte d'acier, le protègent. Il est impossible de le voir de l'extérieur.

QUÉBEC 1966

DÉGEL

AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesanteurs totales permises, y compris la charge durant la période du dégel — printemps 1966.

Avis important: **Tous les permis spéciaux ou généraux sont annulés pour la période du dégel.**

Chemins publics — Chemins de la classe 1

(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge)

Camions à 2 essieux	28,000 livres
Camions à 3 essieux	40,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	46,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	60,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	70,000 livres
Autobus	28,000 livres

Grandes routes

Route 2: Frontière d'Ontario à Frontière du Nouveau-Brunswick;
Route 2B: Dorval — Boulevard Décarie;
Route 2C: Québec — Champigny;
Route 3: Sorel — Valleyfield;
Route 3A: De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (Ste-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois;
Route 4: Ville St-Pierre — Pont Honoré-Mercier — Huntingdon — Trout River;
Route 5: Sherbrooke — Rock Island;
Route 6: Matane — Ste-Flavie — Mont-Joli;
Route 7: Pont Victoria—Boulevard Taschereau (route 9);
Route 8: Montréal—Pont de St-Eustache—Hull—Aylmer;
Route 9: État de New-York — Montréal — Québec;
Route 9B: Laprairie — Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Frontière des États-Unis;
Route 9C: Candiac (route 9)—Caughnawaga (route 4);
Route 10: Rivière-du-Loup — Ste-Flavie;
Route 11: Pont-Viau — Ste-Rose — St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous;
Route 11A: Pont de Cartierville — Pont de Ste-Rose;
Route 15: Québec — Tadoussac — Baie-Comeau — Sept-Iles — Moisie;
Route 15: St-Siméon — Grande-Baie — Chicoutimi — St-Bruno;
Route 16A: Bagotville-Jonquière via rond point (route 54);
Route 17: Dorion — Pointe-Fortune;
Route 18: Montréal — Pont de Terrebonne;
Route 19: Trois-Rivières — Grand'Mère — La Tuque;
Route 29: Oka — Ste-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides);
Route 32: St-Dominique — St-Hyacinthe (route 9);
Route 37: Tour de l'Ile de Montréal;
Route 38: Tour de l'Ile Jésus;
Route 48: Charlemagne — l'Assomption — Joliette;
Route 48A: St-Sulpice — l'Assomption;
Route 54: Québec — Chicoutimi;
Route 54A: Lac Jacques-Cartier — Hébertville;
Route 54C: Québec — Charlesbourg (1ère avenue);
Route 55: Hébertville — St-Bruno — Alma;
Route 58: Mont-Laurier — Senneterre;
Route 59: Cheminis — Rouyn — Louvicourt;
Route 60: Amos — Val d'Or;
Route Transcanadienne: St-Hilaire (jonction route 9) à Ste-Rosalie (jonction route 9)—Boulevard Métropolitain (St-Laurent) à Como (jonction route 17);

Chemins importants

Tous les chemins secondaires de l'Ile Jésus (cité de Laval).
Chemin Petite-Côte — de la route 11A à la route 8.
Chemin Bas St-Martin — de la route 11A à la route 11.
Route Ste-Claire (villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest).
Boulevard Hamel (ville de Québec-Ouest).
Boulevard Henri IV (ville Ste-Foy).
Boulevard Charest (du Boul. St-Sacrement, Québec à la route 2).
Chemin de descente de la Butte dans Varennes.

Chemins publics — Chemins de la classe 2

(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge).

Camions à 2 essieux	23,000 livres
Camions à 3 essieux	32,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	37,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	48,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	56,000 livres
Autobus	28,000 livres

Ces pesanteurs sont permises sur tous les autres chemins publics.

Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les déménagements, les pesanteurs permises sur les chemins de la classe 2 peuvent être augmentées de dix (10%) pour cent.

Le département de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesanteurs totales permises.

P.S. *La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médiums d'information.*

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Φ

PHILLTEE TAPIS

563, ROUTE TRANS-CANADA, ST-DAVID — TEL.: 837-3604

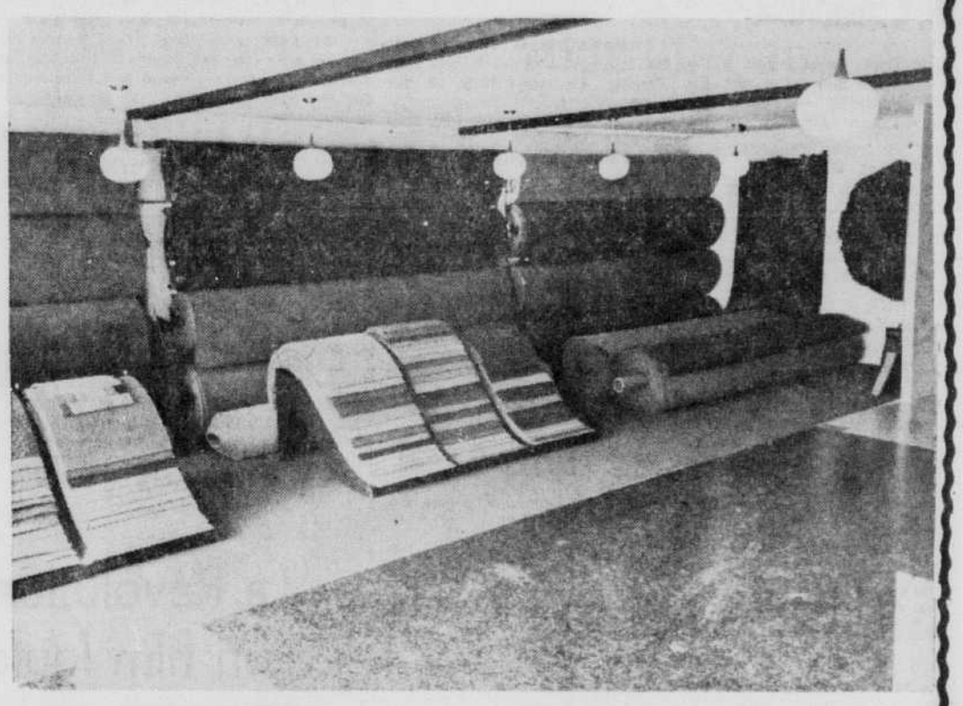
"LE PLUS GRAND SPECIALISTE EN COUVRE-PLANCHERS DE LA RIVE-SUD"

ACRILAN CHEMSTRAND *Marque déposée

Compétence et expérience...

c'est ce que nous vous offrons !

Pour votre commodité, nous vous offrons les avantages suivants:
- Choix du matériel et vente A DOMICILE, sans frais supplémentaires.
- Plan budgétaire avantageux, vous permettant d'échelonner vos paiements jusqu'à concurrence de 36 mois.



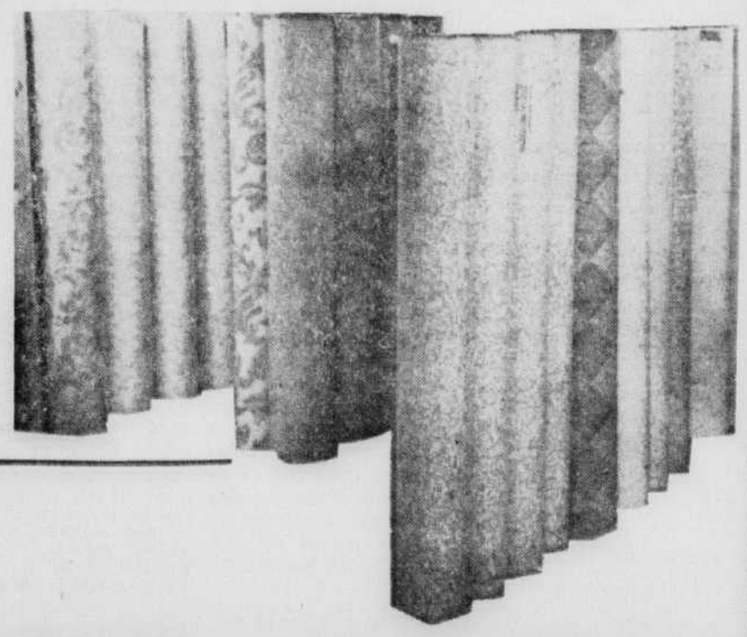
3,000 VERGES TAPIS A FIBRE ACRYLIQUE "ACRILAN"

A LIQUIDER, LA VERGE

$9.95 LA VGE POSE et SOUS-TAPIS INCLUS

MAGNIFIQUE PRELART IMPRIME

69c la verge



Belle sélection de:
Congoléum, quakertone,
Corlon d'Armstrong
Tuiles de toutes sortes, etc.

GRATUIT

SERVICE DE DECORATEURS EXPERIMENTES

QUI VOUS CONSEILLERONT UTILEMENT POUR LA DECORATION DE VOS PIECES

A Québec aujourd'hui

Arts

Peinture: Exposition de Fernand Leduc au Musée du Québec. Exposition Lacroix-Gamache à l'Académie de Québec.

Théâtre: Le comportement des époux Bradbury de François Billetdoux. Au Théâtre de l'Estoc.

Convocations

Chambre de commerce de Giffard: Diner-causerie à 6h30 au restaurant Orléans, Blvd Ste-Anne, Giffard. Conférencier: M. Augustin Brassard. L'Expo 1967.

"La Cité Grecque de l'Antiquité": Conférence de M. André Labarrère-Paulé à 8 hres au petit amphithéâtre de l'Académie de Québec.

Conférence religieuse: Conférence du Père Loew, prêtre ouvrier, à 8 hres p.m. à la Salle Newman, Pavillon Lemieux, Cité Universitaire. Sujet: "Les attitudes d'un universitaire chrétien en face du monde ouvrier".

Rencontre des Amitiés Judéo-Chrétiennes: Colloque à 8h15 p.m. au Parish Hall, Eglise St-Mathieu, 755 St-Jean. Sujet: "L'Amour de Dieu".

Association des Apiculteurs de Québec: Congrès annuel aujourd'hui à l'Institut coopératif Desjardins.

Mardis universitaires: Conférence du Rév. Père François Varillon à 8h30 à l'amphithéâtre 1 C, Pavillon des sciences humaines. Sujet: "Paul Claudel d'après son journal inédit".

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: "Gala des chorales 1966". Ce soir: La Claire Fontaine — Marius — Piet Cooman. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 h. à 2 h.

Au Bal Tabarin: Lisa Cabot — Trudy Wayne — Kim Loren — Sylvia Paris. Ce soir: 10 h. 30 et 12 h. 30.

Au Baril d'Huitres: Les Nouveaux Baronets — Gloria Marcon. Aujourd'hui: 5 h., 10 h. 30, 12 h. 30.

Au Club Shamrock: Fritz Pereira et son ensemble. Ce soir de 9 h. à la fermeture. Aussi L'heure exquise 8 h. 15 à 9 h. 15.

Au Coronet: Astudillo — Schahazad — Marcel Tardif. Ce soir: 10 h. et 12 h.

Au Louis XIV: Manuela — Marisse Morin — Gaston Boileau. Ce soir: 10 h. 30 et 12 h. 30.

Cabaret Panorama: Arleight — Catina. Spectacle 4 h., 6 h., 10 h., 12 h. a.m. avec 3 danseuses.

Cabaret Victoria: Gerry Tousignant, ce soir à partir de 9 h 30.

Château Frontenac: Salle Jacques-Cartier: Fernando St-Georges. Salle Terrasse: Buddy Couture, 9 h. 30 à la fermeture.

Chez Gérard: Francia Maldonade — Richard Cazes — Bob Vocelle. Ce soir: 10 h. à 12 h. 30.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano Bar, 10 h. à la fermeture.

Hôtel-Motel Bois-Joli: A partir de 9 h. : Les Havanaires.

Le Chalet (L'Escapade): Yvan Joyal et son orgue ce soir.

Le Colonel: Marcel Robitaille — Denys Walsh. Ce soir à partir de 9 heures.

Lafayette: Danièle et Michèle — Line Robert — Cécile Coulombe — Armando — Paul Touzin. Ce soir: 10 h. 15, 12 h. 30.

Motel Admiral: Marc LeGrand à l'orgue ce soir à partir de 9 h.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Les Belvédères. Ce soir: de 9 h. 30 à la fermeture.

Nouvelle-Orléans: Jacques DesRosiers — Trio Roger Lachance. Ce soir: 10 h. 30, 12 h. 30.

Sirène Tropicale — Hôtel Motel Neptune: Los Suspiros: 10 h., 12 h.30.

Waikiki Casino: Jacques Côté à l'orgue — Les Hawaiiens — Les Tip-Tops. Spectacle continuel.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau ce soir de 9 h. à 2 h.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville : — Une certaine rencontre (AR), 7h.30. L'idole d'Acapulco (AA), (couleurs) 9h.00.

Capital: — Représentation continue de 1h. à 11h., "Goldfinger" (AR) Couleurs, (108 min.) Version française, à 1h.35, 4h.05, 6h.35, 9h.10. Courts métrages: à 1h., 3h.30, 6h., 8h.30. Mercredi soir: 8h.30. Canadian Concerts and Artists présente "Halina Stefanska" Pianiste.

Cartier: — Sujets courts: 1h., 2h., 5h., 7h., 9h. "Les Amants" (P) 1h.20, 3h.20, 5h.20, 7h.20, 9h.20. Dernier spectacle complet à 9h.

Cinéac: — "Le mepris" (AR) 1h., 4h.15, 7h.30. "Le ciel et la boue" (A) 2h.30, 5h.57, 8h.50. Fin: 11h.

Cinéma Canardière: — "Je ne suis qu'une femme" (AR) 1h.30; 4h.40; 7h.55; "Angélique Marquise des Anges" (D) 2h.40; 6h.00; 9h.10. Continuel de 1h.30 à 11h.10.

Cinéma de Paris : — Les Gorilles (A), 12h. 20, 3h. 10, 5h. 50, 8h. 45. "Le Tonnerre de Dieu" (A), 1h.30, 4h.20, 7h.00, 9h.55

Classic: — "La fureur d'Hercule" (—) CinémaScope, Couleurs 1h.15, 4h.35, 7h.50. "Ah! Si papa savait ça!" (A) 2h.55, 6h.08, 9h.30. Continuel de 1h.15 à 11h.

Empire : — "Le Corniaud (A) 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00.

Impérial: — Sujets: 1h., 4h.24, 7h.45. "Le chemin de la peur" (—) 1h.10, 4h.34, 7h.58. "L'Idole d'Acapulco" (AA) 2h.48, 6h.09, 9h.33. Fin: 11h.06.

Lairet: — "Le fantôme de Soho" (P) 1h., 4h.20, 7h.45. "Le Rufian" (P) 2h.25, 5h.55, 9h.30. Nouvelles: 7h.40. Programmes à venir: 9h.20. Fin: 11h.15.

La Comédie Québécoise: — "The Love Goddesses" (D) 1h., 4h., 6h.50, 9h.50. Nouvelles: 2h.30, 8h.20. "Le soupirant" (A) 2h.40, 5h.30, 8h.30.

Cinéma de Lévis : — Opérations lèvres rouges (A) 7h.30. Les pirates de la nuit (A) (couleurs) 9h.05.

Cinéma Lido : — Le secret des valises noires (A), 7h.40. L'invincible Dr Mabuse (—), 9h.15.

Cinéma Saint-Romuald : — Retour du fils de Cheick (AA) 7h.30. Inquiétante dame en noir (A), 9h.05.

Cinéma Sainte-Foy (Salle Champlain) : — "The Sound of Music" (T) à 2h.15 et 8h.15, mercredi, samedi et dimanche. En soirée seulement les autres soirs.

Cinéma Sainte-Foy (Salle Champlain): — "Le fantôme de Soho" (P) 1h.00; 4h.20, 7h.45; "Le Rufian" (P) 2h.35; 5h.55; 9h.30; Nouvelles: 7h.40; Programme à venir: 9h.20. FIN: 11h.15. Vendredi, lundi, mardi et jeudi fermé en matinée, ouvert en soirée seulement.

Pigalle : — Actualités: 12h.45; 4h.20; 8h.00; "Ca va barder" (AR): 12h.55; 4h.30; 8h.10. "En effeuillant la marguerite" (P): 2h.30; 6h.05; 9h.45. FIN: 11h.30.

Princesse: — Sujets: 1h., 6h. "Jason et les Argonautes" (AA) 1h.08, 6h.08. "L'Ile des Réprouvés" (—) 2h.57, 7h.57. "Le bataillon des lâches" (A) 4h.25, 8h.25.

Rialto: — "Les gladiateurs magnifiques" (—) 1h., 4h.25, 7h.50. Nouvelles et annonces: 2h.25, 6h., 9h.25. "Les trois stooges contre les hors-la-loi" (T) 2h.47, 6h.12, 9h.37. Fin: 11h.05.

Cinéma Sillery : — Une femme est une femme (—) (couleurs et scope), 7h.30. Le plus sauvage d'entre nous (AR), 9h.08. Fin 11 hres.

Victoria : Le gladiateur magnifique (—) (scope couleurs) 1h.00, 4h.25, 7h.45. Les trois stooges contre les hors-la-loi (T), 2h.55, 6h.00, 9h.35, 9h. 11h.05.

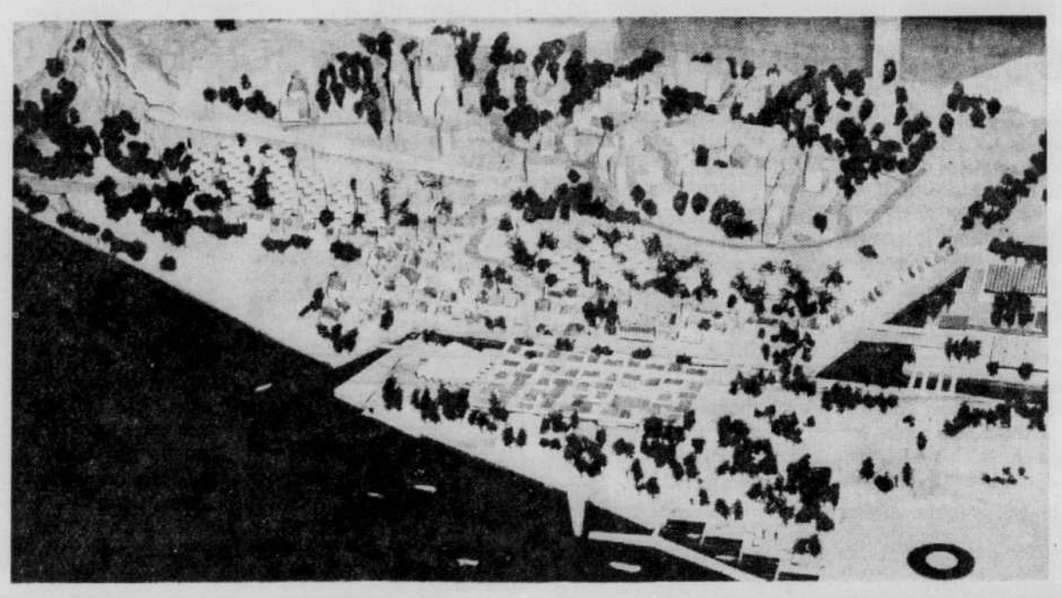
STUDIO 9: — Relâche. Reprise le 2 avril.

Un court métrage de Godbout distribué par la Paramount

LE MONDE VA NOUS PRENDRE POUR DES SAUVAGES, un court métrage de l'ONF, réalisé par Jacques Godbout, vient d'être retenu par la firme Paramount pour être distribué dans les cinémas d'Allemagne en complément de programme avec le nouveau long métrage JUDITH, qui met en vedette Sophia Loren. Cette entente permet donc d'entrevoir une abondante diffusion outre-Rhin de cette production canadienne. Tournée à la Baie des Chaleurs en 1964, le film montre les poupées que fabriquent les enfants indiens de la Réserve de Maria, poupées qu'ils hésitent à montrer en disant: "Le monde va nous prendre pour des sauvages".

Après le Pop'Art et l'Op'Art, le Mob'Art

Deux musées itinérants ont été organisés en Israël par le Ministère de l'Education et de la Culture. Baptisés "Mob'Art" (musée d'art mobiles), ils feront connaître les oeuvres de peintres contemporains aux enfants des écoles et aux adultes des centres ruraux.



EXPOSITION D'ARCHITECTURE A L'UNIVERSITE LAVAL — Après quelques jours de retard, causé par une grève de camionneurs de Toronto, l'exposition d'architecture, organisée par l'Ecole d'Architecture de l'université Laval a enfin lieu. Il s'agit de travaux faits l'an dernier, par les diplômés des diverses écoles d'architecture du Canada, travaux jugés les meilleurs au terme d'un concours national. Notre photo nous fait voir un projet, signé de M. Raymond Lévesque, diplômé de Laval, l'an dernier. La reconstruction de Québec est le sujet qu'a étudié M. Lévesque. L'exposition d'architecture se tient dans le grand hall d'entrée du pavillon des Sciences humaines à la Cité Universitaire.

Un concert sans éclat à l'O.S.Q.

Un orchestre symphonique est une réalité difficile à saisir; avec les mêmes musiciens et le même chef, les résultats obtenus peuvent être d'une différence marquée. A ce moment de la saison les auditeurs en sont venus à reconnaître les éléments de qualité, et les autres, qui composent l'O.S.Q. cette année. Nous connaissons les limites de l'Orchestre: nous le savons aussi capable de grandes et belles réalisations.

Au concert d'hier soir, l'avant-dernier de la présente série, le déclic a mis du temps à se produire; la première partie a été assez terne et ce n'est qu'après l'entracte que l'audition a pris un certain élan.

Pour remplacer les oeuvres de François Morel et Gilles Tremblay annoncées précédemment, et que l'Orchestre a été dans l'impossibilité de présenter pour la bonne raison qu'elles ne sont pas terminées, François Bernier a eu l'excellente idée d'inscrire au programme d'hier "Pantomime" de Pierre Mercure. Il rendait ainsi hommage à ce jeune compositeur disparu si tragiquement et du même coup faisait en sorte que la musique canadienne ne soit pas tout à fait absente cette année à l'O.S.Q. "Pantomime" est d'un esthétique que Mercure devait plus tard complètement abandonner pour se livrer aux recherches les plus poussées dans le domaine de la musique d'avant-garde. Ces pages écrites pour les seuls instruments à vent et à percussion ne sont peut-être pas 'essentielles' mais elles ont le mérite de la simplicité et de la spontanéité de l'inspiration. C'est dans une oeuvre comme celle-ci et dans les "Danses de Galanta" de Zoltan Kodaly que Bernier donne le meilleur de lui-même. Voilà une musique qui correspond à son tempérament, plus apparamment que la "Symphonie No 2" de Brahms qu'il a dirigée en début de ce concert.

S'ils ont apporté plus de soin à l'exécution des oeuvres de Mercure et de Kodaly, les musiciens de l'orchestre ont joué la symphonie de Brahms comme des étudiants qui ont hâte de se retrouver en vacances, mais des étudiants qui auraient oublié qu'avant les vacances il y a les examens. L'imprécision des attaques, le manque de justesse, l'absence de chaleur de la sonorité ne leur auraient pas valu de très bonnes notes.

La soliste de ce concert, Mario Varro, a interprété le "4e Concerto pour piano" de Saint-Saëns. Il est assez difficile de porter un jugement sur une artiste après l'avoir seulement entendue dans une oeuvre aussi vide et aussi peu intéressante. Saint-Saëns savait sans aucun doute "écrire", il était rarement "inspiré". Ce Concerto peut tout au plus mettre en évidence les qualités de virtuose de son interprète; Mario Varro n'a pas manqué de s'y illustrer de façon brillante, réussissant même à lui conférer par moment une certaine présence musicale. En rappel, la pianiste française a joué une "Etude" de Chopin avec une recherche de l'effet qui l'a complètement défigurée.

Marc SAMSON

"Le Révolutionnaire" un film loufoque

Par Jean Garon

Si le ridicule tuait, la révolution prônée par certaines de nos jeunes élites aurait été proprement assassinée par le "Révolutionnaire".

Un film loufoque, une comédie à prendre au tragique un film à thèse, le "Révolutionnaire" de Jean-Pierre Lefebvre est un peu de tout cela en même temps.

C'est un film destiné aux gens simples de tous les âges, aux gens qui ont le sens de l'humour et du ridicule. Les plus vieux en rient parce que cela satisfait d'une certaine façon leur conception de la jeunesse actuelle: "Les jeunes sont écervelés, n'étudient pas, ne font pas leur religion comme il se doit. Ce ne sont que des "révolutionnaires" barbus".

Les plus jeunes rient, encore là s'ils ont le sens de l'humour bien développé, le film les dépeint tels qu'ils sont ou tels qu'ils ont été à une certaine période de leur adolescence.

Une adolescence, pas différente des autres en soi, mais que les tabous qu'ils soient sexuels, religieux ou politiques ont rendu telle que ces jeunes ne pouvaient que désirer sortir de cet hermétisme protectionniste. Certains n'ont épargné aucun effort pour y arriver le plus rapidement et le plus définitivement possible.

Au spectateur simple, l'auteur laisse ouvertes toutes les issues possibles. Qui ne se reconnaît pas, en procédant à l'élimination de l'exagération, à cette révolution enflammée qui est toujours demeurée saine au niveau de l'esprit mais qui s'est perdue dès qu'elle a voulu se réaliser concrètement.

Qui ne se reconnaît pas au don total qu'exige toute jeunesse pleine de foi, de sa foi et de sa soif d'aimer à sa manière gauchement et souvent tristement. La tendance naturelle à une schizophrénie, qui bien entendu ne se révèle pas avec la même acuité, qui fait qu'il y a finalement distorsion entre ce que l'on désire profondément faire, ce que l'on dit vouloir faire et ce que l'on fait en définitive.

Le film porte par son exagération même sur le manque de réalisme dont fait preuve cette certaine génération et, même si l'auteur lui-même rejette la tradition, dont ont fait preuve toutes les générations qui l'ont précédé et celles qui la suivront.

Il faut y voir, et cela n'est accessible qu'aux jeunes de coeur et d'esprit, non pas une accusation et une "désolidarisation" de la part de l'auteur qui n'a que 24 ans lui-même, mais bien un témoignage de l'expérience vécue, un désir de faire voir par l'exagération.

On sent bien l'influence des cinéastes tels que Chabrol et Godard. Heureusement peut-être, le réalisateur n'a pas pu profiter des moyens dont disposaient ces deux cinéastes et son film y a sûrement gagné en originalité.

Ces thèmes sont le goût du martyre que le réalisateur considère typiquement canadien-français et qu'il arbore au possible, la suffisance et la femme. Selon Lefebvre notre grand problème, à nous Canadiens français, c'est la séparation des univers masculin et féminin. Peut-être aussi leur goût de l'absurde mais le goût de l'absurde insensé dont on ne revient jamais.

Vous raconter le film. Impossible. C'est un film à voir et non pas une histoire à raconter. Bien sûr tout est logique, tout est pesé mais il n'y a pas d'histoire à suivre. L'auteur, qui le veut d'ailleurs, pense tout bas et nous laisse chercher et nous force à penser.

BRIGITTE BARDOT JACK PALANCE
LE MEPRIS
LE CIEL ET LA BOUE en Couleurs
CINEAC

10 PRIX DE L'ACADEMIE, INCLUANT LE MEILLEUR FILM ET LA MEILLEURE ACTRICE
5e SEMAINE
RODGERS and HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC
avec JULIE ANDREWS gagnante d'un OSCAR
Christopher Plummer
CINEMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0592
Centre d'Achat Ste-Foy

Paul Newman Patricia Neal
LE PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS
Gagnant de 3 oscars de l'Academie
Une Femme est une Femme
un film de Jean-Luc Godard
J.-P. Belmondo - J.-C. Brialy
CINEMA SILLERY

James Stewart Sandra Dee
"AH! SI PAPA SAVAIT CA!"
Scope couleurs
Les mésaventures romantiques d'une collégienne!
Aussi ED FURY
"LA FUREUR D'HERCULE"
Scope et couleurs
classic

En 4e Semaine
Bourvil et Louis de Funès aux prises, c'est deux heures de gags ininterrompus dont vous vous souviendrez longtemps.
BOURVIL • LOUIS DE FUNES • LE CORNIAUD
en couleurs et scope
Cinéma Empire
24 Cère de la Fabrique 524-2880
A 1H., 3H., 5H., 7H., 9H.

CINEMA LIDO
Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272
L'INVINCIBLE DR. MABUSE
LEX BARKER HARDY KRUGER
2 ième FILM
SECRET DES VALISES NOIRES

MYSTERIEUX & EXCITANT!...
Un drame de la frigidité féminine!
Le RUFIAN
... OUI, Je viendrai te tuer ce soir!
avec HELE MARTIN et CARLOS ESTRADA
AUSSI ... QUI EST COUPABLE? le Meurtrier ou les Victimes?
LE FANTOME DE SOHO
de M. Edgar WALLACE
avec BARBARA RUTTING et PETER BORSCHE
SALLE CHAMPLAIN Cinéma STE-FOY
Matinées les Mercredis, samedis et Dimanches, dans la Salle Champlain seulement
Centre d'Achats Ste-Foy 656-0592
Dernier Spectacle complet 7.40h.
Cinéma LAIRET
1044, 3e Ave - 522-5050

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec Tél.: 839-7553 - A l'affiche
L'inquiétante dame en noir
Jack Lemmon - Kim Novak
Fred Astaire
Une hilarante comédie!
LE RETOUR DU FILS DU CHEIK
Scope et couleurs
GORDON SCOTT CHRISTINA GARONI

FINISSANT CE SOIR
DEMAIN SOIR 8h.30 — ALINA STEFANSKA, pianiste
Première fois en français
ALBERT R. BROCCOLI et HARRY SALTZMAN présentent SEAN CONNERY AS AGENT 007
réalisé IAN FLEMING "GOLDFINGER"
TECHNICOLOR
CAPITOL
972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300
Continu de 1h. à 11h.
Goldfinger 1h.35 - 4h.05 - 6h.35 - 9h.10.
Courts métrages 1h. - 3h. 30 - 6h. - 8h.30.

Salle climatisée
LE PIGALLE TEL.: 525-9724
A l'affiche jusqu'à vendredi inclus.
Brigitte Bardot et les dangers du "strip-tease"
EN EFFEUILLANT LA MARGUERITE avec DANIEL GELIN
CA VA BARDER
AVEC EDDIE CONSTANTINE

CINEMA DE PARIS TEL.: 522-7811
3e SEMAINE
Tout Québec le dit c'est un programme du tonnerre.
Michèle MERCIER Georges GERET Lili PALMER Robert HOSSEIN Jean GABIN
LE TONNERRE DE DIEU
Un film au poil
LES GORILLES

Aujourd'hui les hors la loi s'en viennent
Les trois Stooges contre les hors la loi
avec Les Trois Stooges - Adam West - Nancy Kovack
...et aussi Annie Oakley!
2e Film
"Le Gladiateur Magnifique"
en couleur et en scope
avec MARK FORET
VICTORIA
27 côte du Palais, 522-8465
Dernier spectacle complet 7h.55
RIALTO
198 - 4e Rue, 524-2510

LE POINT DE MIRE DE TOUT QUEBEC!
12e Semaine Angélique!
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVE D'ÊTRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVÉ D'ANGÉLIQUE
EN COULEURS
ANGÉLIQUE Marquise des Anges
Aussi: MARIA SHELL (en couleurs) JE NE SUIS QU'UNE FEMME...
Salle climatisée — stationnement gratuit
CINEMA CANARDIÈRE
Tél.: 661-8575 Situé au centre d'achats de La Canardière

"Jamais rôle ne lui convint si bien; jamais elle ne convint si bien à son rôle . . ."
"L'EXPRESS"
"Un film qui soulève l'enthousiasme général . . ."
"PARIS-PRESSE"
"Un film à la fois pur et hardi . . ."
"CARREFOUR"
3e SEMAINE
Jeanne MOREAU - Jean-Marc BORY DE LOUIS MALLE
LES AMANTS
Les amants 1h. 3h. 5h. 7h. 9h. fin 11h.
1019 Ave Cartier 525-9340
Cinéma CARTIER

IMPERIAL
EN COULEURS:
"L'IDOLE D'ACAPULCO"
ELVIS PRESLEY et URSULA ANDRESS
Film policier:
"LE CHEMIN DE LA PEUR"
EDMUND PURDOM et DOROTHY DANDRIDGE

PRINCESSE
EN COULEURS:
"LE BATAILLON DES LACHES"
GLENN FORD et STELLA STEVENS
"L'ILE DES REPROUVES"
ALDO RAY et HEATHER SEARS
"JASON ET LES ARGONAUTES"
TOD ARMSTRONG et NANCY KOVACK

L'Union des Artistes de Londres boycotte les théâtres sud-africains

Gerald Croasdell, secrétaire de l'Union des Artistes d'Angleterre, a déclaré récemment à Londres que l'Union retirerait désormais son appui et sa protection aux artistes anglais qui acceptaient des engagements devant des auditoires où est appliquée la ségrégation, en Afrique du Sud. Croasdell a dit que plus de 2,400 membres de l'Union aurait signé une protestation contre la politique d l'Apartheid (ségrégation raciale), en Afrique du Sud.

Un producteur de théâtre sud-africain, David Bloomberg, donne sa version personnelle sur le sujet de l'Apartheid M. Bloomberg exprimait récemment son opinion dans les pages d'un quotidien new-yorkais

Certains théâtres universitaires d'Afrique du Sud, salles "privées" ou appartenant à l'Etat, dit-il, admettaient des publics mixtes, et c'est dans des salles de ce genre que les directeurs des Compagnies principales faisaient jouer les oeuvres de Miller et d'autres auteurs. Peu de non-blancs venaient en fait assister à ces représentations, pour des raisons économiques et aussi à cause d'un certain manque d'intérêt.

"Maintenant, le Gouvernement sud-africain vient de décider par proclamation, que les publics mixtes ne seraient désormais plus permis que dans des cas exceptionnels. Les directeurs de théâtre pourront demander aux services gouvernementaux adéquats la permission d'accueillir des publics mixtes, ou divisés (c'est-à-dire les blancs assis d'un côté, les non-blancs de l'autre); ou bien la permission de donner des représentations spéciales pour les non-blancs dans les théâtres réservés aux blancs, et des représentations pour les blancs dans les théâtres réservés aux non-blancs...

"La réponse de l'Afrique du Sud au problème de la coexistence pacifique entre les peuples différents qui sont à des étapes différentes de leur développement se résume en une politique de développement séparé Cette politique doit permettre aux différents groupes raciaux de jouir de tous les privilèges d'une société libre, chacun dans son territoire respectif, en évitant les frictions qui se produisent toujours dans une société multiraciale.

"L'Apartheid, poursuit M. Bloomberg, n'est pas une ruse politique, mais simplement la notion que les hommes s'entendent mieux avec ceux de leur propre race...

"Que nous soyons d'accord ou non avec cette conception, dit M. Bloomberg, nous devons accepter le fait que le gouvernement sud-africain croit sincèrement et honnêtement que cette politique peut résoudre le problème racial du pays, et qu'elle sert au mieux les intérêts de la population de couleur...

"La question est maintenant de savoir si ce boycottage des théâtres sud-africains aura des résultats satisfaisants pour les auteurs dramatiques américains.

"On peut prévoir à coup sûr que, privé de pièces contemporaines, le théâtre sud-africain acquerra un retard d'environ 50 ans. Dans un pays sophistiqué et en plein développement, le théâtre ne peut vivre seulement sur ses classiques...

"Alors que la grande majorité des auteurs dramatiques prenant part à ce boycottage sont sans aucun doute motivés par un idéal digne d'admiration, le gouvernement de la République Sud-Africaine considérera sans doute leur action comme une ingérence injustifiée dans la loi et l'administration d'un pays dont les coutumes et les problèmes leur sont étrangers. Il est peu probable que l'action d'Arthur Miller et compagnie atteigne le gouvernement ou lui nuise de quelque manière, mais il est en fait assez drôle de penser que cette mesure aura comme résultat immédiat de se retourner contre ceux-là même parmi les producteurs de théâtre et metteurs en scène qui ont essayé de maintenir en Afrique du Sud un théâtre vivant...

"Le Boycottage des scènes sud-africaines ne va pas seulement empêcher les blancs de voir des pièces américaines contemporaines, mais va en priver cette petite fraction de la population de couleur qui s'intéressait au théâtre. Or, il est certainement préférable pour ces derniers de voir ces pièces dans un théâtre appliquant la segrégation que de ne pas les voir du tout"..

Finalement, M. Bloomberg résume son argumentation en affirmant: "Quelle que soit l'idée qu'ils (les auteurs dramatiques américains) se font de l'Afrique du Sud, cette idée leur a été suggérée par une certaine partie de la presse américaine qui donne à notre pays une image tout à fait fausse. Ces mêmes auteurs ignorent pratiquement tout ce qui a été accompli chez nous dans le domaine des relations entre les races; ils ignorent pratiquement tout ce qui a été fait pour les non-blancs dans le domaine de la santé publique, de l'enseignement, du logement, et dans bien d'autres domaines; tout ce qui a permis à une race de sortir de l'obscurité, de son ignorance et de ses superstitions en un temps étonnement court".

Madame Dora Sowden, l'une des plus éminentes critiques de musique et de théâtre à Johannesbourg, comment un phénomène nouveau en Afrique du Sud. C'est la nouvelle politique officielle qui semble être de permettre aux artistes de passage en Afrique du Sud de se produire devant un public noir dans les agglomérations en dehors de la zone "blanche" mais en même temps de donner à ces représentations un caractère presque secret, si bien que les noirs eux-mêmes ignorent la plupart du temps que ces représentations vont avoir lieu.

"Ce qui est encore moins divulgué", écrit Madame Sowden, c'est que des artistes de passage chez nous ont souvent exprimé le désir de jouer devant un public non-blanc. Bien qu'on leur ait affirmé que les non-blancs sont toujours admis dans le "Great Hall" de l'Université à Johannesburg et dans certaines salles de Cap Town et de Port Elizabeth (je n'ai pas pu vérifier moi-même quelles étaient ces salles), ces artistes ont réclamé un contact plus direct avec les amateurs non-blancs.

"C'est ainsi que, pendant ces derniers mois, des représentations ont été organisées avec la plus grande discrétion et en des lieux tels que seuls ceux qui s'intéressaient de très près à ces événements pouvaient en être informés à l'avance. Auparavant, même les critiques étaient invités. Maintenant nous entendons parler de ces événements seulement après qu'ils ont eu lieu, et indirectement. Je suppose que le public y est convié par une sorte de télépathie!

"Je sais que Gina Bachauer a donné un récital dans ces conditions. Ce concert fut organisé face aux pires difficultés l' ne put être annoncé que si peu de temps à l'avance. il se tint en un lieu tellement inhabituel que, le jour venu il fallut aller chercher les gens dans la rue ou à leur travail pour avoir un public suffisant.

"Ce qui est choquant, c'est que les organisateurs de tels concerts aient à craindre qu'il en soit fait mention dans la presse On m'a demandé de ne pas écrire d'articles sur ces concerts. Je refuse.

"S'il est devenu illégal de jouer devant un public non-blanc, que la honte d'une telle mesure soit étalée au grand jour. Ne jetons pas nos contributions musicales aux non-blancs comme nous leur jetterions des miettes sous la table.

"S'il n'existe pas de loi interdisant ces concerts, pourquoi devraient-ils être gardés secrets? Pourquoi les artistes de passage chez nous ne pourraient-ils pas être remerciés ouvertement d'avoir fait bénéficier de leur talent la classe la plus défavorisée de notre communauté? Pourquoi devrions-nous prétendre que nous ne sommes pas conscients de l'injustice que l'on inflige aux non-blancs en leur limitant ainsi l'accès aux salles de concert, même lorsqu'ils désirent entendre ces concerts et ont les moyens de payer leur place?

"Il y a peu d'Africains qui ont un goût et une connaissance suffisante de la musique pour ressentir tout le poids du règlement qui leur interdit l'accès aux concerts donnés au "City Hall" ou bien au "Civic Théâtre". Il y a encore moins qui auraient les moyens de s'offrir une place même s'ils étaient admis au concert... Dans les circonstances actuelles, en supposant que le règlement soit assoupli, il n'y aurait que peu d'Africains pour faire tache dans nos auditoires exclusivement blancs. Malgré cela, ces quelques Africains doivent se sentir frustrés. Je le sais par une aventure qui m'est arrivée, et je dois avouer que j'ai un jour aidé à tourner la loi dans cette circonstance.

"Lorsque Jan Peerce était en Afrique du Sud, un homme, un chanteur africain, vint me trouver, tenant de l'argent à la main: "Je vous en prie, dit-il, voyez, je peux payer ma place, je voudrais tellement l'entendre chanter. Ne pouvez-vous pas trouver un moyen de me faire entrer ?"

"Tristement je lui répondis que l'argent ne suffisait pas pour lui procurer ce qu'il désirait mais j'eus alors une idée. Avec l'aide de quelqu'un en coulisses je parvins à lui trouver une place sur la scène même, près des étuis à violons et à violoncelles. Il était trop bien habillé pour être un balayeur public, mais pouvait passer pour un gardien. C'est ainsi qu'il put assister au concert.

"Quand je me souviens de cet homme, mort maintenant, je suis heureuse de penser que grâce à moi il a pu entendre un grand chanteur sur scène au moins une fois. Mais je ne suis pas fière de ce que j'ai fait. Je me sens coupable d'avoir dû recourir à un tel subterfuge."

"HELLO AND GOODBYE", PIECE POUR L'APARTHEID.

Athol Fugard, auteur de la pièce "The Blood Knot", qui a teru l'affiche pendant plus de deux ans en Amérique, vient dit-on d'achever une autre pièce qui doit être jouée prochainement sur une scène de Johannesburg. M. Fugard a travaillé en collaboration étroite avec des Africains, particulièrement par l'intermédiaire de l'Union des Artistes Sud Africains. Cependant malgré le boycottage décidé par les auteurs dramatiques internationaux des oeuvres produites dans des conditions d'Apartheid, il semble que M. Fugard ait permis que son oeuvre soit jouée au "Library Theatre" à Johannesburg, théâtre qui pratique la segrégation.

La pièce "Hello and Goodbye" sera présentée par la troupe des Phoenix players, d'abord à Dorkay House, siège de l'Union des Artistes, très probablement devant un public mixte. La pièce sera ensuite représentée au "Library Thheatre" qui n'admet que les blancs.

Des papyrus carbonisés rendus lisibles

Une technique nouvelle qui permet de déchiffrer de vieux papyrus carbonisés, devenus de ce fait illisibles, a été mise au point par M. Anton Fackelmann, restaurateur à la Bibliothèque nationale de Vienne. Au moyen d'une plaque électrisée, il est parvenu à détacher une couche superficielle du papyrus, faisant ainsi ressortir l'écriture.

Il y a quelque temps, M. Fackelmann a découvert une méthode qui rend aux papyrus desséchés leur souplesse originale, grâce à un traitement à base de sève de papyrus frais. Il a également retrouvé le secret de fabrication, perdu depuis le Moyen Age, du parchemin dit de "Goldschlag": ce parchemin très résistant, fait de peaux de boeuf traités à la chaux, sert d'enveloppe protectrice aux vieux papyrus, dont il empêche la moisissure.

Contes et chants d'Orient pour les enfants

Des chants et des contes de l'Inde et du Japon ont été enregistrés sur deux disques microsillons par Mme Christobel Weerasinghe, femme de l'ambassadeur de Ceylan à Washington.

Musicienne de talent et spécialiste du folklore asiatique, Mme Weerasinghe interprète elle-même les mélodies et dit les légendes en s'accompagnant des instruments traditionnels.

Deux nouveaux disques de Mme Weerasinghe, consacrés respectivement à la Birmanie et à la Turquie, seront mis en vente prochainement. La série est réalisée sous les auspices de la Fédération Mondiale des Associations des Nations unies, qui partage avec l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'Enfance) les bénéfices de la vente.

(INFORMATIONS UNESCO)

Le couple Burton à Rome

ROME (PA)—Les vedettes de cinéma Elizabeth Taylor et Richard Burton doivent commencer aujourd'hui les répétitions pour leur prochain film à Rome. Mais apparemment, ils prennent tout leur temps pour se rendre dans cette ville qui fut témoin de leur idylle dans les personnages de Cléopâtre et Marc-Antoine en 1962.

Hier aux dernières nouvelles, ils voyageaient en touristes, visitant les endroits intéressants le long de la route, pour s'arrêter à Florence. Le nouveau film, une adaptation de l'oeuvre de Shakespeare "La mégère apprivoisée" exigera environ 16 semaines de travail.

Commençant demain soir
pour 7 jours seulement à la
COMEDIE QUEBECOISE
296 rue St-Vallier Ouest — 523-4135
HORAIRE: Mer. Jeu. Lun. Mar. 8h.30 p.m. Ven.: 8h.30 et 10h.30 p.m. Sam.: 8h., 10h. et minuit. Dimanche matinée: 3h. Soirée: 8h. et 10h.
LA REVUE GUILDA '66
Plus explosive que jamais!

● 15 artistes en scène
● $20,000 de costumes
● Plus piquant que jamais
● Un triomphe à Montréal
● Une primeur à Québec
ADULTES SEULEMENT
Billets en vente tous les jours dès 9h. a.m.
Adm.: $2, $2.25, $2.50
Général: $1.75

A LA 'CAVE' DU RESTAURANT Le Colonel
1600 BOUL. HAMEL
TOUS LES SOIRS
DANSE
★ MARCEL ROBITAILLE ET SES MUSICIENS
★ DENYS WALSH chanteur
ENTRÉE LIBRE lundi - mardi - mercredi - jeudi
Pour réserver: 681-7844

THEATRE DE L'ESTOC
9 rue St-Louis (Studio 9) 529-9947
De François Billetdoux...
LE COMPORTEMENT DES EPOUX BREDBURRY
Une comédie ébouriffée.
Tous les soirs à 8h.30. Adm.: $2.00 Etudiants $1.50
Lundi étudiants à 7h.30 Adm.: $1.00

La Nouvelle Orléans
BOUL. LAURIER
ADMISSION: SPECIAL $1.00 LE COUPLE (excepté le samedi)
EN VEDETTE CETTE SEMAINE le comédien
JACQUES DESROSIERS
MUSIQUE: ROGER LACHANCE
Rés. M. Ch. Chouinard, 656-1632

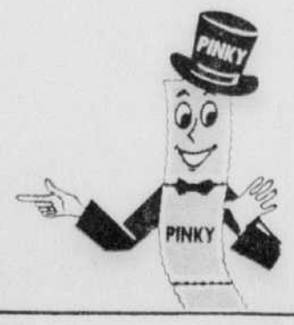

Brigitte Bardot incarne ici une des "déesses de l'amour" dans une séquence du film très controversé "The love goddesses" qui met aussi en vedette Greta Garbo, Jean Harlow, Sophia Loren, Marylin Monroe, Marlene Dietrich et plusieurs autres. Ne manquez pas votre dernière chance de voir, ce soir "The love goddesses" au cinéma Comédie Québécoise. Egalement à l'affiche: "Le soupirant" de Pierre Etaix.

DEMAIN SOIR
THEATRE CAPITOL
UN CONCERT "TOUT CHOPIN" AVEC LA BRILLANTE PIANISTE POLONAISE DE RENOMMEE INTERNATIONALE
HELINA STEFANSKA
PROGRAMME
Polonaise en do mineur, Op. 40 No 2.
Polonaise en ré mineur, Op. 71 No 1.
Nocturne en do mineur, Op. 48 No 1.
Nocturne en do diese mineur, Op. 27 No 1.
Ballade en sol mineur, Op. 23
Grande Polonaise Brillante mi bémol majeur.
6 Preludes, ré bémol majeur, la bémol majeur, do mineur, si bémol majeur, sol mineur, ré mineur.
Ballade fa mineur, Op. 52
Mazurka do diese mineur, Op. 6 No 2.
Mazurka la mineur, Op. 68 No 2.
Mazurka ré majeur, Op. 33 No 2.
Polonaise en fa diese mineur, Op. 44.

Une dernière chance de voir ce merveilleux spectacle qui vous fera RIRE et PLEURER et que vous n'oublierez jamais avec
ROGER COGGIO

dans LE JOURNAL D'UN FOU
De retour pour UN SEUL SOIR, JEUDI 17 MARS à 8h.30 p.m.
"Une force extraordinaire. Humour... Tendre pitié... On rit... L'émotion grandit... Un genie du théâtre..."
C. Brunelle (Le Soleil)
AU PALAIS MONTCALM
Billets en vente au guichet: $1.50 à $3.50

"Si vous dépensez $15.00 à une épicerie ou l'on ne vous donne pas de timbres Pinky, vous obtenez quelques sacs de nourriture...rien de plus."

Voyons ce que vous laissez passer:
Une poêle à friture, un service de vaisselle anglaise Barratts, un ensemble de casseroles Corning Ware, une rôtissoire Danby, un grille-pain automatique Proctor et 1700 autres cadeaux alléchants, offerts par Pinky!
Lors de votre prochain marché, profitez-en. Commencez à collectionner les timbres Pinky et offrez-vous ces cadeaux tant attendus. Pour chaque $15.00 d'épicerie que vous dépenserez, vous accumulerez vos timbres Pinky et, très bientôt, vous en aurez suffisamment pour faire votre choix parmi les centaines de cadeaux de qualité et de renom que vous offre Pinky. Cette semaine, rendez-vous donc chez un épicier Pinky, et dépensez avec plaisir!


Favreau nie avoir fait des menaces à Fulton

OTTAWA (PC)—Le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, a déclaré, hier, au cours du débat sur l'affaire Munsinger que "jamais, au grand jamais" il n'avait fait de menaces au député de Kamloops, l'ancien ministre conservateur de la Justice, M. Davie Fulton.

Fulton venait de dire aux Communes que certains libéraux avaient menacé de lancer l'affaire Munsinger aux Communes si les conservateurs ne cessaient de réclamer une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer et que cette menace lui avait été faite au bureau même du président du Conseil privé.

Il n'a toutefois pas précisé si c'était M. Favreau lui-même qui lui avait annoncé la nouvelle.

M. Favreau, premier ministre de langue française à intervenir dans cette affaire Munsinger depuis qu'elle a éclaté à la Chambre, a dit qu'il avait bel et bien rencontré M. Fulton, il y a 15 jours environ, afin de faire appel à son sens de la justice et de l'équité pour tenter d'intervenir auprès du chef de l'opposition afin qu'il cesse ses tactiques de dénigration du gouvernement.

Le ministre a rappelé que M. Fulton lui avait dit qu'il en parlerait à M. Diefenbaker, s'il croyait que cela pouvait aider.

CHANTAGE

"Il y a eu tellement peu d'accord entre moi et le ministre de la Justice, a dit M. Favreau, que je ne l'ai pas prévenu de mon désir de tenir cette conversation avec le député de Kamloops et que le jour où il a sommé le chef de l'opposition de faire part de sa conduite dans l'affaire Munsinger, il n'était pas au courant de ma tentative d'intervention auprès de l'ancien ministre de la Justice."

M. Favreau ajoute que, s'il avait voulu faire du chantage avec cette affaire, il l'aurait fait il y a un an et quatre mois "alors qu'il a subi un mois de crucifixion", sous MM. Diefenbaker et Nielsen, lors de l'affaire Rivard, qui devait mener à l'enquête Dorion.

"Si j'ai vu le député de Kamloops, dit-il, ce fut pour faire appel à son sens de la justice, impression que j'ai gardée jusqu'à ce jour."

"La conscience du gouvernement est satisfaite, a conclu le ministre. Le premier ministre a annoncé la tenue d'une enquête judiciaire dans cette affaire. Quant à moi, jamais, au grand jamais, je n'ai proféré de menaces de chantage au député de Kamloops".

M. Favreau avait d'abord dit qu'il aurait préféré ne pas participer au débat, mais que vu que son nom avait été traîné dans le débat par M. Fulton, il "se devait de rectifier certains faits et de dissiper les doutes quant à la mention aux Communes de l'affaire Munsinger."

SERMENT TRAHI

"Au moment où le ministre de la Justice, M. Cardin, a mis au défi le chef de l'opposition de révéler des détails de sa participation à l'affaire Munsinger, a dit M. Favreau, l'atmosphère était telle que le ministre a prononcé ces paroles sous le coup de la provocation à laquelle il était humainement impossible de résister et ne peut en être blâmé."

"Je suis bouleversé d'apprendre que le député de Kamloops ait dit que je l'avais menacé de chantage au cours d'une entrevue, dit-il encore. Effectivement, cet entretien a eu lieu il y a 15 jours environ parce que l'ancien ministre de la Justice est le seul député de l'opposition que je consente à recevoir à cause de son sens de la justice. Mais, il vient de faire appel à des tactiques qui me rappellent celles d'un autre député qui siège en face de moi (M. Erik Nielsen, député du Yukon, qui a fait éclater l'affaire Rivard aux Communes).

M. Favreau a accusé M. Fulton d'avoir trahi son serment de membre du Conseil privé en déclarant qu'il y avait eu rencontre entre les deux hommes

DIEFENBAKER

"L'opposition ne cessait de nous dénigrer, nous avait presque accusé d'être responsable des meurtres de Saint-Gilles, a dit encore M. Favreau, et, faisant maintenant appel à la suprême injustice de se servir d'un cas de sécurité, l'affaire Spencer, pour tenter d'avoir la tête du ministre de la Justice, (M. Cardin). C'est pourquoi j'ai voulu avoir un entretien avec M. Fulton afin qu'il intervienne auprès de son chef pour lui demander de mettre fin à ces tactiques."

Prenant la parole immédiatement après M. Favreau, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré qu'il avait vu et entendu le président du Conseil privé dire au ministre de la Justice M. Cardin, de parler de l'affaire Munsinger, lors du débat sur l'affaire Spencer.

Enquête dans l'affaire Munsinger

Cardin défie Diefenbaker de mettre son siège en jeu sur les résultats

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a mis au défi le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, de mettre son siège en jeu sur les résultats de l'enquête judiciaire qui sera tenue dans l'affaire Munsinger.

"Nous saurons alors qui a du courage et qui en manque", a dit M. Cardin, dans son premier discours aux Communes sur le sujet, depuis jeudi dernier.

Le ministre a ajouté qu'il donnait sa parole d'honneur que c'est à la suite d'une provocation qu'il a fait éclater l'affaire Munsinger aux Communes, le 4 mars dernier.

"Je n'avais pas l'intention de faire mention de cette affaire, à ce moment", dit-il.

M. Cardin a également signalé qu'il n'avait pas l'intention d'aborder l'affaire Munsinger au cours de sa désormais célèbre conférence de presse de jeudi dernier, quand il a dit que deux ministres du cabinet Diefenbaker, ou peut-être plus, étaient impliqués dans une affaire de moralité mettant en danger la sécurité du Canada.

Le ministre a de nouveau accusé le chef de l'opposition d'avoir mal agi dans cette affaire et il a répété qu'il mettait son siège en jeu sur la justesse de cette accusation.

Le ministre a également déclaré qu'il n'avait pas peur de donner des noms à la Chambre, mais il a ajouté qu'il ne croyait pas opportun de le faire, vu que ces noms seront connus lors de l'enquête.

TACTIQUES

"C'est la méthode la plus juste d'agir".

Selon lui, le chef de l'opposition a pris connaissance du contenu du dossier Munsinger et connait les noms des anciens ministres de son cabinet impliqués dans l'affaire.

M. Cardin déclare enfin que ce n'est qu'aujourd'hui que l'opposition s'étonne de ce qui arrive au Parlement.

"Depuis des années, dit-il, l'opposition a introduit au Parlement des procédures qui sont en train de détruire cette institution. Le gouvernement a lutté et lutte encore contre ces tactiques".

M. Cardin a dit qu'on l'avait accusé d'avoir fait preuve de lâcheté en choisissant le moment où M. Diefenbaker n'était pas aux Communes pour faire éclater l'affaire Munsinger.

"J'ignorais où le chef de l'opposition était jeudi matin, dit le ministre, j'ignorais qu'il était en voyage de pêche sur le Pacifique. De toute façon, la première fois que j'ai mentionné l'affaire en Chambre, le 4 mars, le chef de l'opposition était assis devant moi".

CAMPAGNE DE DENIGREMENT

Le WhigStandard relate que M. John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre, a indiqué, au cours d'une entrevue téléphonique d'Ottawa, que l'affaire Munsinger est le résultat d'une campagne délibérée de dénigrement entreprise par un petit groupe de progressistes conservateurs contre des ministres canadiens-français dans le gouvernement libéral.

Député libéral de Leeds, M. Matheson, a dit que ce qui a fait déborder la mesure ce fut "l'attaque insupportable du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, contre le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, à propos de l'affaire Spencer".

"Ceci tombe dans le domaine des questions de sécurité, a-t-il ajouté. Depuis que nous formons le gouvernement, soit depuis 1963, il y a eu des attaques personnelles et délibérées contre des ministres de langue française.

"Il s'est produit une forte réaction à notre caucus en Ontario pour que cela cesse. Nous ne pouvons plus tolérer cette forme d'avilissement," a-t-il ajouté.

Il a signalé que si l'affaire Munsinger n'avait pas éclaté, plusieurs députés étaient prêts à mettre à exécution un plan d'attaque contre leurs adversaires politiques.

Pas de mal de dos lancinant!



Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

Un vent de jeunesse et de renouveau souffle sur la Première Banque au Canada depuis la mise en vigueur du "Service Bancaire de Base". Le Service Bancaire de Base a supprimé les méthodes désuètes et mis l'accent sur l'essentiel: l'exécution rapide et efficace des trois services fondamentaux que vous utilisez pour vos opérations bancaires habituelles. En effet, quand vous entrez dans une banque, c'est neuf fois sur dix pour effectuer des opérations sur (1) un compte d'épargne, (2) un compte courant ou (3) un compte de chèques. En adoptant le Service Bancaire de Base, nous n'avons fait qu'organiser nos succursales de manière à vous offrir le meilleur service qui puisse exister dans ces trois domaines essentiels. Bien entendu, le Service Bancaire de Base ne nuit en rien à nos autres services . . . et vous continuerez à trouver à la Banque de Montréal un éventail de services financiers plus large que dans tout autre genre d'institution financière. Passez donc très bientôt à la plus proche succursale de la Banque de Montréal.

On est "dans le vent" à la Première Banque au Canada

BANQUE DE MONTRÉAL



VENTE annuelle Glidden



LATEX intérieur ultra-blanc Valeur 9.90 SPECIAL $4.44

SEMI-LUSTRE ultra-blanc Valeur 10.85 SPECIAL $6.44

EMAIL LUSTRE ultra-blanc Valeur 13.00 SPECIAL $8.44

PRODUIT GARANTI OU ARGENT REMIS

Dépositaires

Nap. Boily Inc.
4094 Boul. Ste-Anne, Montmorency - Tél.: 663-7851

Paquet
Tél.: 524-5121

JUNEAU & FRERE INC.
550, 3e Avenue — Tél.: 524-2502

Cantin & Fils Ltée
175 Est St-Vallier Québec - Tél.: 525-7123

AL aflamme INC. PEINTURES & TAPIS
3148 Chemin Royal
Giffard 661-8497

Quinc. Frigon Enr.
2374 Ave. Maufils Québec
Tél.: 661-3776

Quinc. J.-A. Dorval Enr.
298 d'Aiguillon Québec
Tél.: 525-5212

Lachance & Fils Inc.
505, 17e Rue, Québec
Tél.: 529-0631

Quinc. Max. Hudon Enr.
371 rue du Pont, Québec
Tél.: 522-2751

Paul-E. Breton
Gros et Détail
138 ouest St-François
Tél.: 522-7463

Quinc. Alfred Côté Inc.
530, 63e Rue Est
Charlesbourg
Tél.: 623-1301

Quinc. Parent Inc.
201 Rue Racine,
Loretteville,
Tél.: 842-3644

Magasin J.-E. Fortier
St-Henri, Lévis
Tél.: 692-0152

Centre de l'Auto
2831 Boul. Laurier,
Ste-Foy L. Bédard Ltée
Tél.: 653-7952

Dion & Dion Enr.
96 Côte du Passage,
Lévis, Tél.: 837-9328

Quinc. Noël Enr.
1010 Commerciale,
St-Romuald,
Tél.: 839-8881

D. Cadrin Enr.
St-Vallier, Bellechasse
Tél.: 886-3234

Ferronnerie St-Georges
St-Georges ouest, Beauce

L.-P. Lacroix Enr.
Ste-Marie, Cté Beauce
Tél.: 387-2604

Francis Thibodeau Inc.
198 rue St-Jacques,
Donnacona, Portneuf

Oscar Verret
St-Basile, Cté Portneuf
Tél.: 327-2844

Gérard Ferland
Ste-Germaine,
Cté Dorchester,
Tél.: 27312

Jos. Proulx Inc.
L'Isletville,
Cté L'Islet

Wells & Fils Ltée
267 Boul. Lamarche,
Chicoutimi, Tél.: 543-4495

Le Chauffage Moderne
Arvida Inc. 201 rue Lasalle
Arvida, Tél.: 548-8275

J.-O. Beaulac Inc.
817, 8e Avenue, Dolbeau
Tél.: 276-2061

Wellie Maltais Enr.
207 Sacré-Coeur, Alma
Tél.: 662-3672

Bergeron & Fils Enr.
Notre-Dame du Lac,
Témiscouata

Magasin Maltais Enr.
70-72 St-Etienne,
La Malbaie

J.-Antoine Pineau
22 rue St-Jérôme
Matane
Tél.: 562-0285

Foyer Canadien Ltée
Amqui, Cté Matapédia,
Tél.: 375

Albert Michaud Inc.
56 de l'Evêché, Rimouski
Tél.: 723-7824

J.-H. Duchesne Ltée
32 rue Bagot, Bagotville
Tél.: 544-2883

V. Cyr & Fils Enr.
Maria, Bonaventure,
Dalhousie, N.-B.

GRANDES EPARGNES DU PRINTEMPS !

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

JOUR à UN DOLLAR

Magasinez Mercredi !.. "Epargnez Plus" sur des Valeurs Supérieures !

45 tpm! Pour Enfants
Disques
3 pour 1.00
Sélection complète de contes, chansons et jeux, préférés de tous les enfants.

Pour Bambins! Pratiques
Barboteuses
1.00 ch.
Tissu durable, imperméable, facile à nettoyer. Bleu marine. Tailles: 3-6x.

Grande Sélection 'Mepps'!
Leurres de Pêche
2 pour 1.00
Les leurres 'Mepps' sont préférés de tous les pêcheurs. Profitez du très bas prix!

Mi-Boxeur! Garçonnets!
Pantalons
1.00 ch.
En croisé de coton peigné, prérétréci. Bleu, mais, noir. A glissière. Tailles: 3 - 6x.

Pour Dames, Jeunes Filles!
Pantoufles
2 paires 1.00
En vinyle, semelles coussinées mousse. Bel assortiment. Pointures: petite, moyenne, grande.

Sans Couture! Pour Dames!
Bas de Nylon
3 paires 1.00
Micro-filet 15 deniers, 400 aiguilles! Nuances du printemps. Pointures: 8½ - 11.

A Motifs Divers! 36 x 87"!
Tentures Plastique
1.00 pre
Profitez de cette vaste sélection en une grande variété de motifs et couleurs.

Pour des Disques Propres!
Linge & Brosse
1.00 sér.
Linge nettoyeur traité chimiquement et brosse s'adaptant au bras de tonalité.

En Verre 'Curity' Sure-Grip!
Biberons
3 pour 1.00
Choix de formats 4 ou 8 oz. Biberons avec 'tétine rainurée'.

Côtelés! Pour Hommes!
Sous-Vêtements
3 pour 1.00
Camisoles ou caleçons courts 100% coton de confection canadienne. Tailles: P.-M.-G.

Pour Garçons, Garçonnets!
Bas de Coton
4 paires 1.00
Lavables. Ne foulent pas. Motifs et couleurs divers. Garçons, 8 - 10½. Garçonnets, 6 - 8½.

En Cheviote! Pour Dames!
Tout Aller
1.00 pre
En gris. Jolis souliers à fausse et arche coussinées, semelles caoutchouc. Pt.: 5 - 9, en ½.

Nylon à Texture! Dames!
Bas au Genou
2 paires 1.00
De qualité. Nuances diverses. 100% nylon extensible. Motif 'flocon de neige'. 1 seule pointure 8½ à 11.

Grandes! Absorbantes!
Lavettes
5 pour 1.00
A rayures et carreaux gais pour la cuisine. Epargnez sur ces lavettes 16 x 16".

Pour 60 Diapositives!
Boîtes Argus
1.00 ch.
Flexibles, antiversements, auto-aligneuses. Couvercle indexée antipoussière.



Prêts à Voler! 6 Modèles Divers!
Avions 'Comet'
1.00 ch.
Des heures de plaisir pour pilotes 'en herbe'! Avions à corps en plastique, mûs par bande élastique, prêts à voler. Pièces 'Balsa' enrobées de papier métallique non affectées par les chutes. Offre Vedette...

'STP' Format 16 oz!
Additif à Moteur
1.00 ch.
Ajoutez STP à votre huile pour rendre votre moteur silencieux. Produit de qualité.

En Porcelaine Fleurie!
Cafetières
1.00 ch.
De forme attrayante, à motif floral et décor couleur or. Pour 6 tasses!

Nouveaux Styles! Pour Dames!
Gants en Nylon
2 paires 1.00
Jolis modèles et nuances. En nylon 40 deniers, tissé double. Point.: 6 - 8.

17 x 29" — En Ratine!
Linges à vaisselle
3 pour 1.00
A bas prix d'épargne. Grand choix de motifs et couleurs. Achetez-les à la douzaine!

9 Volts! A Transistors!
Piles
4 pour 1.00
Achetez-les à la douzaine! Pour la plupart des radios, magnétophones, etc.

Grandes! En Métal!
Tables TV
1.00 ch.
Pieds tubulaires pliants. Jolis motifs Maïs au Automne.

En Porcelaine! 8 oz!
Gobelets à Café
3 pour 1.00
A motif floral assorti aux cafetières. Profitez-en à ce bas prix!

'Chemisier' pour Dames!
Blouses/Coton
1.00 ch.
Imprimés madras ou mono et rayures! Deux styles de col. Manches courtes. Bustes: 32 - 38.

Tout Toile! Grandeurs Diverses!
Linges à Vaisselle
4 pour 1.00
Grand choix de linges à vaisselle 'sans charpie' de motifs divers.

En Noir et Blanc!
Films
4 pour 1.00
Films de 1ère qualité en 120, 127 et 620. Approvisionnez-vous dès maintenant!

En Plastique! Pour Bambins!
Culottes
8 pour 1.00
Supportent le bouillage! Taille et entrées élastiques. Petites à Ex.-grandes.

Epais! Pour Hommes!
Bas de Coton
3 paires 1.00
Bon teint. Lavables à la machine. Entrées élastiques. Motifs divers. Point.: 10 à 12.

'Dulux' Format 16 oz!
Peinture
1.00 ch.
Email en boîte 'aérosol'. Grand choix de couleurs, dont noir et blanc. A vaporiser!

3 Pièces à ½ Prix!
Serv. à Fromage
1.00 sér.
Comprend planche en bois dur à couvercle clair, avec couteau. Idéal pour cadeau.

40" large! Beaux
Brocarts
1.00 vge
A bas prix pour 1 journée seulement! Nuances riches! Beaux motifs!

4 Paquets! Epargnez!
Papier Scott
3 pqts 1.00
Fameux papier hygiénique 'Scott' de couleurs diverses. 3 pqts de 4 pour 1.00.

Sur Bobines 3"! "Mylar"!
Rubans à Enregistrer
1.00 ch.
Profitez du bas prix de ce ruban 'Mylar' 300' (0.5 mil.) sur bobines 3".

De Lancer! A Pression!
Moulinets
1.00 ch.
Avec frein, caoutchouc de pratique et 55 verges de ligne monofil (6 lbs).

Tricot de Coton!
Chemises Polo
1.00 ch.
Pour hommes! Manches courtes. Col boutonné. Couleurs diverses. Tailles: P.-M.-G.

Grandes! En Plastique!
Bassines
1.00 ch.
Epargnez sur ces articles pratiques en plastique flexible. Couleurs diverses.

Epargne pour Dames!
Culottes/Rayonne
4 pour 1.00
Entrées élastiques, doubles ou à dentelle, au choix. Nuances diverses. Tailles: P.-M.-G.

En Plastique! Jolies Couleurs!
Sacs Pratiques
1.00 ch.
Flexibles et gais, à glissière au côté. Idéals pour tricot ou chaussures.

Paquets ½ lb! Balmers'
Fudge
2 pqts 1.00
Riche, crémeux, délicieux, en un choix de 4 saveurs différentes. Epargnez!

Lavables! Pour Enfants!
Slims/Coton
1.00 ch.
Confection canadienne! Taille boxeur. Grand choix de couleurs. Tailles: 3-6x.

'Belaire' Spalding!
Balles de Golf
3 pour 1.00
Achetez 1 douzaine ou plus de ces balles de golf au bas Prix Towers.

'Madras' pour Garçons!
Chemises Sport
1.00 ch.
Coton lavable à quadrillés divers. Manches courtes. Col boutonné. Tailles: 8 - 16.

En Porcelaine Fleurie!
Tasses, Soucoupes
4 pour 1.00
Porcelaine vitrifiée. Motif floral gai avec bande de couleur or.

Bas Prix! En Rayonne!
Jupons
2 pour 1.00
Pour dames! Taille élastique, dentelle à l'ourlet. Jolies nuances. Tailles: P.-M.-G.

Tout Laine! Longueurs
Pour Jupes
1.00 ch.
Epargnez sur ce choix de longueurs pour jupes, de qualité. Valeurs à 2.77!

Par Rayette! 'The Young Set'!
Fixatif à Cheveux
3 pour 1.00
Valeur supérieure! 3 boîtes de ce fixatif à cheveux au bas prix Towers de 3 pr 1.00!

Satisfaction Garantie ou Argent Remis! — Ouvert tous les Jours de 10 A.M. à 10 P.M.

TOWERS PLACE LAURIER
BOUL. SIR WILFRID LAURIER BLVD.
STE-FOY EN FACE DE L'HOPITAL MILITAIRE

Le juge Spence a déjà pris part à une autre enquête

OTTAWA (PC) — Après avoir passé 15 années sans histoire, sur le banc, voici que le juge de la Cour suprême du Canada Wishart Flett Spence, est placé au devant de la scène politique canadienne par la tempête qui a nom Gerda.

Ce magistrat du plus haut tribunal canadien, qui est âgé de 62 ans, a été chargé, hier, par le Conseil des ministres, de mener une enquête judiciaire sur la sensationnelle affaire Munsinger. Le premier ministre Pearson a fait part de la décision aux Communes, hier après-midi, à 2.30 heures.

Le juge procédait à l'instruction d'une des causes inscrites aux assises d'hiver de la Cour suprême lorsque l'annonce surprise a été faite. Il a déclaré à un journaliste, peu après, qu'il n'avait pas encore eu le temps de penser à la procédure qu'il adoptera et qu'il n'avait pas encore pris connaissance des termes du décret instituant l'enquête.

Le mandat lui laisse "toute latitude" pour choisir le temps et le lieu de l'enquête. Il aura tout loisir de décréter le huis clos ou toute autre mesure visant à garantir la sécurité de l'Etat.

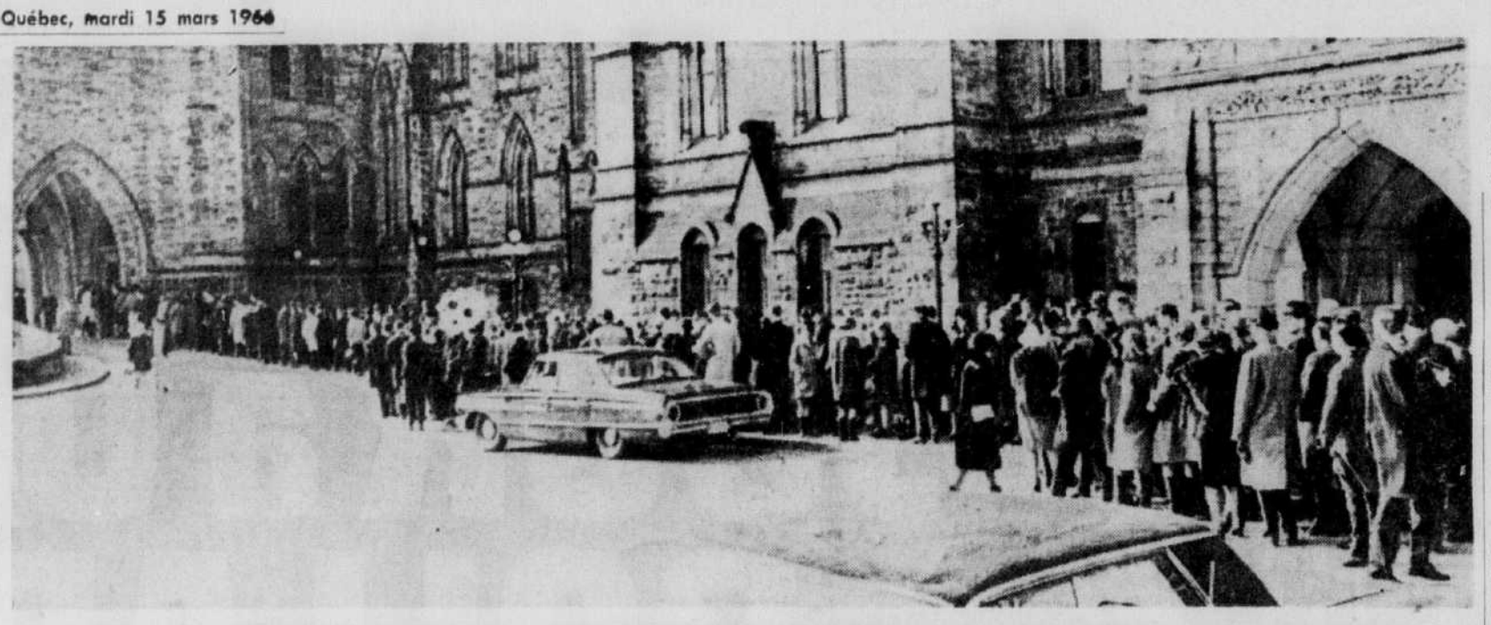
Il a acquis une certaine expérience dans le domaine des commissions d'enquête à titre de président de la commission d'enquête de trois membres sur le cabotage.

Une des principales recommandations de la commission amena l'octroi de subventions aux constructeurs maritimes. Mais le rapport rejetait une grande partie des propositions qui avaient été faites lors des audiences publiques.

Fils d'un avocat et sénateur libéral de Toronto, le juge Spence est né à Toronto et a fait ses études de droit au collège Osgoode Hall de l'université de Toronto. Il obtint une maîtrise en droit à l'université de Harvard en 1929 et pratiqua le droit à Toronto jusqu'en 1942. Cette année-là, il entra au service de l'Office des prix et du commerce en temps de guerre à titre d'administrateur pour la mise en application des contrôles sur les prix et les loyers.

Il demeura au service de cet organisme jusqu'en 1950. Il fut alors nommé à la Cour suprême de l'Ontario par le gouvernement Saint-Laurent. Le juge Spence fut nommé à la Cour suprême par le gouvernement Pearson le 30 mai 1963.

Les ancêtres du juge Spence vinrent au Canada des îles Orkney en Ecosse peu avant la Confédération et s'installèrent dans le comté de Bruce en Ontario. Son père, James Houston Spence, fut nommé au Sénat en 1928 par le premier ministre MacKenzie King et mourut durant la deuxième guerre mondiale.



LA FOULE ATTEND ANXIEUSEMENT LE DEBAT SUR L'AFFAIRE MUNSINGER — Des centaines de personnes se pressaient à l'entrée du parlement fédéral, hier, pour assister au débat sur l'affaire Munsinger. (Téléphoto PC)

Texte intégral du décret

OTTAWA (PC) — Voici le texte intégral du décret approuvé hier par le cabinet fédéral, instituant la commission d'enquête sur l'affaire Munsinger.

Sur avis conforme du premier ministre, le comité du Conseil privé recommande que l'honorable Wishart Flett Spence, Ottawa (Ontario), soit nommé commissaire en vertu de la partie I de la Loi sur les enquêtes en vue de faire une enquête complète sur une déclaration du ministre de la Justice au premier ministre, dans une lettre du 11 mars 1966, à propos d'une affaire mettant en cause une certaine Gerda Munsinger, laquelle lettre a été lue à la Chambre des Communes le 11 mars 1966: sur toutes les déclarations faites à la Chambre des Communes les 4 mars et 7 mars 1966 concernant cette affaire; et sur toutes les déclarations du ministre de la Justice lors d'une conférence de presse le 10 mars 1966, lesquelles, entre autres, comprenaient des déclarations au sujet de personnes impliquées dans cette affaire, du défaut de demande l'avis des conseillers juridiques du ministère de la Justice, ainsi que de circonstances qui peuvent avoir constitué un danger pour la sécurité du Canada, et suivant lesquelles déclarations l'on ne s'est pas occupé de cette affaire comme il se devait; de s'enquérir si l'on a traité cette affaire selon les règles et principes qui s'appliquent normalement aux personnes ayant accès aux renseignements confidentiels, et de faire enquête sur toutes les circonstances pertinentes qui y ont trait et, en particulier mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, d'examiner complètement tous les rapports soumis au gouvernement ou à tout membre du gouvernement de l'époque et toute preuve déposée devant eux à cet égard ainsi que toute autre preuve découverte par le commissaire ou à lui soumise et d'examiner toutes les autres questions pouvant sembler pertinentes au commissaire, et de présenter un rapport en l'espèce.

RECOMMANDATIONS

Le comité recommande de plus:

1—que le commissaire se prévale de son pouvoir absolu d'appréciation quant à la procédure à suivre, y compris la faculté de tenir des séances à huis clos et d'adopter les mesures qu'il peut juger propres à garantir la sécurité du Canada;

2—que le commissaire soit autorisé à exercer tous les pouvoirs que lui confère l'article 11 de la Loi sur les enquêtes;

3—que le commissaire soit autorisé à siéger aux dates et endroits dont il pourra décider à l'occasion;

4—que le commissaire soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et du personnel requis à des taux de rémunération et de remboursement approuvés par le Conseil du Trésor;

5—que le commissaire fasse rapport au gouverneur en conseil dans les meilleurs délais.

Projet de loi de Réal Caouette

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a introduit hier aux Communes, un projet de loi demandant que le rapport de la commission de délimitation des circonscriptions électorales soit renvoyé à un comité spécial de la Chambre qui serait chargé de délimiter de nouvelles circonscriptions.

CITE DE QUEBEC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
ET CITE DE QUEBEC
No 186-144

COUR MUNICIPALE
CITE DE QUEBEC
LA CITE DE QUEBEC,
Demanderesse,
— vs —
LOUIS J. BAIZABAL
25-B St-Cyrille-Est

AVIS LEGAL

En vertu d'un bref de fieri facias de bonis seront vendus à l'enchère, le 24ème jour de mars 1966 à 10 hres a.m. au domicile du défendeur, situé au No 25-B, St-Cyrille-Est, dans la Cité de Québec, les biens et meubles saisis en cette cause.

CONDITION: Argent comptant.
MAURICE BEAULIEU, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
ET CITE DE QUEBEC
No 1107

COUR MUNICIPALE
CITE DE QUEBEC
LA CITE DE QUEBEC,
Demanderesse,
— vs —
ROLAND GAGNON,
766, Rue Myrand, Ste-Foy

AVIS LEGAL

En vertu d'un bref de fieri facias de bonis seront vendus à l'enchère, le 23ème jour de mars 1966 à 10 hres a.m. au domicile du défendeur, situé au No 766, Rue Myrand, dans la Cité de Ste-Foy, les biens et meubles saisis en cette cause.

CONDITION: Argent comptant.
MAURICE BEAULIEU, H.C.S.

VENTE PRE-INVENTAIRE

ECONOMISEZ
EN ACHETANT MAINTENANT UN

PIANO "WILLIS"



LE BRETON

Choix de magnifiques pianos de styles sobres et modernes. Pureté de lignes et richesse de la sonorité qui vous enchanteront. Fini noyer ou acajou. Profitez de cette opportunité pour vous procurer cet instrument qui divertira toute la famille.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

REG. $795.00

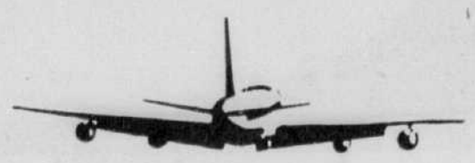
$695.00

BANC INCLUS

Stationnez à nos frais au garage côte du Palais

La Cie Willis Limitée
1095 rue St-Jean Québec
Tél.: 524-3573

MAGNIFIQUE!



LE VOL EUROPE 870 D'AIR CANADA ASSURE UN SERVICE QUOTIDIEN SANS ESCALE VERS PARIS...

Le vol *Europe 870* est le moyen le plus agréable et le plus pratique de faire ce voyage en France qui vous tente depuis si longtemps. Des milliers de passagers ravis l'ont déjà constaté. Vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine et, en quelques heures, vous êtes à Paris.

Dès votre arrivée à l'aéroport, vous êtes dans l'ambiance joyeuse de vos vacances en Europe. A bord vous attend le 'maitre de service' qui veillera sur votre confort pendant toute la traversée, vous offrira une consommation et des mets raffinés cuisinés à l'européenne. C'est vraiment du service de grand style!

Le vol *Europe 870*—une exclusivité d'Air Canada—quitte Montréal tous les soirs à la même heure et vous conduit sans escale à Paris, porte d'entrée sur toute l'Europe. Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada:

QUEBEC 692-0770
CHICOUTIMI 543-7788

À compter du 1er avril, vous pourrez profiter du tarif d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique, vers Paris, le plus bas jamais offert (sous réserve d'approbation gouvernementale):

QUEBEC-PARIS $361.00



AIR CANADA

...ET QUEL SERVICE!

PASCAL

CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUEBEC

TEL.: 653-9307

Grandes Economies sur MEUBLES

FAUTEUIL CONTINENTAL

STYLE SCANDINAVE, modèle extra-grand, extra-large — 27" de large 30" de profond. Bras de forme arrondie pour un plus grand confort.

PRIX PASCAL $26.66

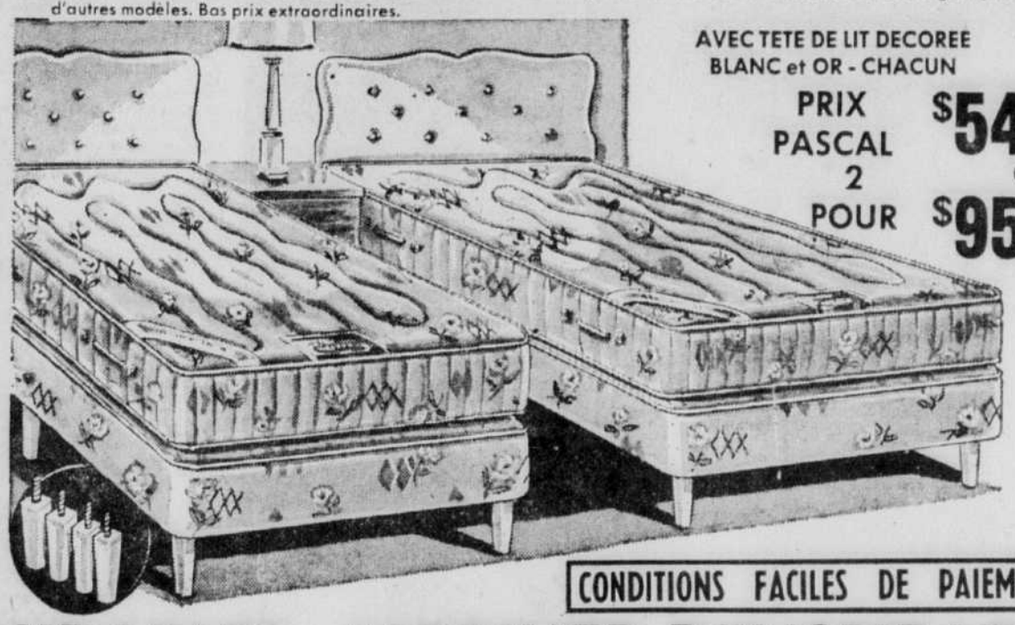
2 pour $50.00



- Coussins de siège et de dos en mousse avec fermeture éclair pratique, base à ressorts ingénieux pour un confort maximum. Coussins réversibles en tissu uni ou rayé pour double durée.
- Bois dur très solide, séché au four, dans un beau fini noyer poli main.
- Style aux lignes simples convenant à tout décor.

Epargnez 1/3 LITS CONTINENTAUX 39" x 72"

Ensemble sommier-caisse et matelas à ressorts capitonné de qualité supérieure, complet avec pattes et tête de lit recouverte de vinyle blanc capitonnée avec clous de cuivre. Garantie enregistrée du fabricant. Venez les voir au magasin, ainsi que d'autres modèles. Bas prix extraordinaires.



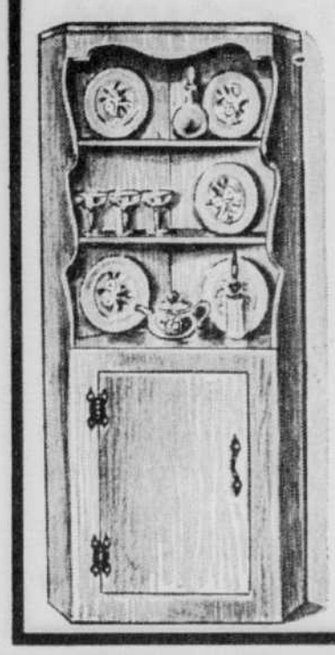
AVEC TETE DE LIT DECOREE BLANC et OR - CHACUN

PRIX PASCAL $54.95 CH.

2 POUR $95.00

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

ARMOIRE DE COIN



EN MERISIER SOLIDE

Toute indiquée pour remplir le coin vide dans le boudoir, la salle à manger, le vivoir. Placez-y votre porcelaine ou vos livres. Pentures et poignées type antique. Dimensions: 66" de haut, 30" de large.

PRIX PASCAL $32.95

FINI CANNELLE $37.95

VALEURS FORMIDABLES - MOBILIER D'INSPIRATION ESPAGNOLE !



Motifs espagnols de modèles ravissants aux teintes riches imitant le bois fruitier, au fini satiné doux qu'on ne trouve normalement que dans les meubles importés de prix dispendieux. Soyez votre propre décorateur et choisissez vos meubles de façon à orner toute une section murale ou répartissez-les à votre guise dans votre chambre à coucher, studio, salle d'études ou chambre d'adolescent. Fidèle reproduction de l'ébénisterie espagnole. Quincaillerie au fini or antique - Choix parmi 6 teintes décoratives.

A -	Miroir encadré 44" de haut, 34" de long	$32.95
B -	Bureau - 30" de haut 48½" de long, 16½" de profond	$51.95
C -	Bibliothèque sur base 48" de haut, 29" de long, 10" de profond	$29.95
D -	Armoire avec portes à panneaux 30" de haut, 29½" de long, 16½" de profond	$34.95
E -	Bureau angulaire 30" de haut, 31" de long, 16½" de profond	$35.95
F -	Bibliothèque sur base 48" de haut, 29" de long, 10" de profond	$29.95
G -	Armoire avec portes à barreaux 30" de haut, 29½" de long, 16½" de profond	$37.95
H -	Buffet avec portes à barreaux 48" de haut, 29" de long, 10" de profond	$39.95
I -	Commode à 3 tiroirs 30" de haut, 29½" de long, 16½" de profond	$39.95
J -	Bibliothèque 48" de haut, 29" de long, 10" de profond	$28.95



COMMODE A 4 TIROIRS	BUREAU DOUBLE	LIT A BARREAUX	BUREAU TRIPLE	COMMODE A 5 TIROIRS	CHAISE ASSORTIE	TABLE DE NUIT
37¾" de haut 32½" de long 16½" de profond	30" de haut 48½" de long 16½" de profond	en largeurs de 39", 48", 54"	30" de haut - 58½" de long, 16½" de profond	45½" de haut 32½" de long 16" de profond		24" de haut 21½" de long 14½" de profond
$45.95	$64.95	$32.50	$79.95	$56.95	$17.95	$22.95

A MOITIE PRIX
MIROIRS SANS CADRE A VERRE BISEAUTE

24" x 36"	$7.97
30" x 36"	$9.97
30" x 48"	$11.97

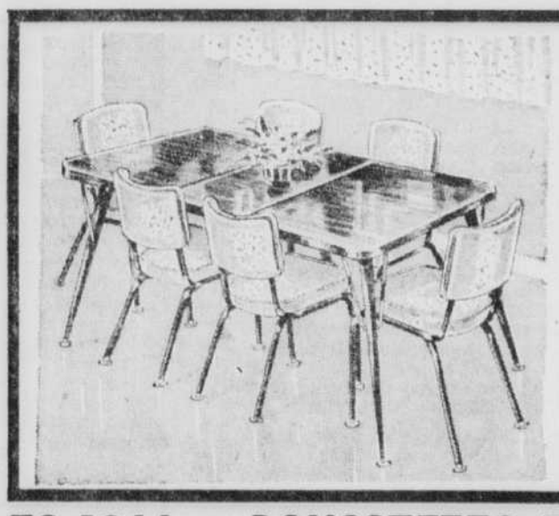
Nouveau ! Superbe

MOBILIER DINETTE

Chaises pivotantes rembourrées genre baquet. Table à dessus en Arborite s'harmonisant aux couvertures de vinyle des chaises, avec garniture contrastante. Table à piédestal chromé, s'ouvrant à 60".

CHOIX DE COULEURS

PRIX PASCAL $169.00



MOBILIER DE DINETTE

DE QUALITE CHOISIE, DESSUS EN ARBORITE

Choix de ton bronze ou chrome. Epais sièges enveloppants. Couleurs: noyer avec chaises brun et beige ou gris avec chaises noir et blanc. Bande de plastique autour de la table, panneaux escamotables.

AVEC 4 CHAISES	AVEC 6 CHAISES	AVEC 8 CHAISES
MOBILIER 5 PIECES	MOBILIER 7 PIECES	MOBILIER 9 PIECES
Table 30" x 40" s'ouvrant à 48"	Tel qu'illustré Table 36" x 48" s'ouvrant à 60"	Table 36" x 48" s'ouvrant à 72"
PRIX PASCAL $44.95	PRIX PASCAL $74.95	PRIX PASCAL $94.95

EPARGNEZ DES DOLLARS SUR LES NOUVEAUX MODELES 1966 -- POUSSETTES ET CARROSSES DE BEBES

VASTE CHOIX DE MARQUES REPUTEES: "THISTLE", "GENDRON" ET "LLOYDS".



POUSSETTE "THISTLE"

- En tube de métal peint
- Rembourrage deux tons détachable
- Appuie-pieds à 4 positions.
- Dais à frange

PRIX PASCAL $16.95



NOUVEAU! POUSSETTE DE BEBE AVEC SIEGE EXTRA POUR DEUXIEME BEBE

Dossier et appuie-pieds ajustables, frein de sécurité, dossier et siège à épais coussinage de caoutchouc mousse. Pare-soleil assorti avec frange, pratique panier à emplettes et garde-boue pleine longueur. De teinte bleue.

PRIX PASCAL $29.95



CARROSSE DE BEBE "THISTLE"

Transformable en poussette ou lit d'auto, avec poignées de transport - Souple capitonnage piqué - Panier à emplettes chromé - Frein antichocs - Matelas souple à la longueur.

PRIX PASCAL $42.95



"CARROSSE" DE LUXE

Bâti d'acier - Pare-vent et pare-soleil à garnitures chromées - Riche bâti émaillé avec capitonnage et dais de coupe parfaite - Jeu complet de ressorts à boudins.

PRIX PASCAL $46.95

S'IL S'AGIT DE MEUBLES... VOUS LES TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Hull vise deux autres records

Il s'approche des 96 points

MONTREAL (PC) — Bobby Hull a compté son 51e but de la saison à l'aide de son 303e lancer cette année. Ce faisant, en plus de devenir le premier joueur de la ligue Nationale de hockey à dépasser le cap de 50 dans une même saison, Hull a établi un nouveau record de 21 buts au cours des jeux de puissance. Camille Henry avait établi la fiche avec les Rangers de New York en 1953-54.

De plus, Hull a récolté un autre but et deux aides en fin de semaine pour un total de 91 points et dispose encore de huit parties pour égaler ou améliorer le record de 96 établi par Dickie Moore, des Canadiens, en 1958-59.

Entre-temps, les deux victoires des Hawks de Chicago, en fin de semaine, leur ont permis de s'approcher à un seul point des Canadiens, détenteurs du premier rang dans le classement. Ces derniers ont une joute de plus à disputer que leurs rivaux.

Par ailleurs, en dépit de leur premier revers en 10 matches, les Maple Leafs de Toronto, sont demeurés au troisième rang, à six points des Hawks, mais ils ont deux parties en main. Les Red Wings de Detroit sont assurés de participer aux séries éliminatoires de fin saison avec un total de 64 points.

Enfin, les Rangers et les Bruins de Boston sont mathématiquement éliminés avec des totaux respectifs de 46 et 38 points.

ETOILES

Grâce à son total de 91 points, Hull possède une avance de 23 points sur son coéquipier Stan Mikita et Norm Ullman, du Detroit, dans la course au championnat des compteurs.

Il peut ainsi aspirer à un autre record, celui de la marge par laquelle un champion s'est assuré le titre sur son plus proche rival. Gordie Howe, du Detroit, détient cette marque avec une marge de 24 points sur son coéquipier Ted Lindsay depuis 1952-53.

Incidemment, Howe occupe présentement le quatrième rang chez les compteurs avec un total de 67 points, précédant les Canadiens Robert Rousseau et Jean Béliveau avec 66 et 64 respectivement.

Chez les gardiens de but, Lorne Worsley et Charlie Hodge, des Canadiens, mènent toujours le bal par une faible marge.

Enfin, Johnny Ferguson, des Canadiens, demeure le vilain du circuit avec 135 minutes au cachot alors que les Canadiens sont toujours l'équipe la plus

(Suite à la page 28, 7e col.)



MAMAN HULL ET LA POMME CHANCEUSE — Mme Robert Hull croque la pomme chanceuse que son fils Bobby lui a donnée après avoir enfilé trois buts contre Toronto dans une joute de la ligue Nationale du début de l'hiver. En sa compagnie à une réunion de famille à Belleville, Ontario, dimanche, on aperçoit de gauche à droite : Todd Gilbert, Carolyn Sheridan, Peggy Hull, Kathy Sheridan, Judy Hull, Carrie Messer, Judy-Lynne Gilbert, Jackie Gilbert, Bonny, Nancy Branigan, Mme Hull Bob Messer et Kim Gilbert, tous des membres de la famille Hull. On s'était réuni pour célébrer le 51e but de la saison de Bobby Hull. (Téléphoto P.C.)

HOCKEY

DIMANCHE

Ligue de l'Ouest
San Francisco 4, Portland 5
Vancouver 5, Seattle 2
Ligue Internationale
Toledo 1, Fort Wayne 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Springfield à Québec
Victoria à Baltimore
Ligue de l'Ouest
San Francisco à Vancouver
Ligue Centrale
Tulsa à Memphis
Ligue Junior du Québec
(Finale 4 de 7)
Shawinigan à Thetford
(Shawinigan en avant 1-0)

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	61	41	17	3	282	186	85
Hershey	58	29	24	5	200	175	63
Springfield	60	25	33	2	172	196	52
Baltimore	60	23	35	2	172	205	48
Providence	58	17	38	3	145	237	37

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	59	38	17	4	259	176	80
Pittsburgh	61	33	27	1	196	182	67
Cleveland	60	29	30	1	190	188	59
Buffalo	61	25	33	3	176	199	53

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	61	34	19	8	203	155	76
Chicago	62	34	21	7	219	182	75
Toronto	60	30	21	9	183	158	69
Detroit	62	27	25	10	198	176	64
New York	62	18	34	10	180	229	46
Boston	61	16	39	6	150	251	38

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	59	36	18	5	218	170	77
Victoria	61	34	23	4	215	199	72
Vancouver	62	30	28	4	223	200	64
Seattle	61	27	33	1	190	216	55
San Francisco	59	22	35	2	182	214	46
Los Angeles	62	21	39	2	210	267	44

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Minnesota	62	28	23	11	199	180	67
Oklahoma C.	60	26	22	12	160	174	64
Saint-Louis	60	26	26	8	197	188	60
Memphis	63	24	28	11	184	196	59
Tulsa	61	24	26	11	189	175	59
Houston	60	24	27	9	196	213	57

Un dur coup est porté aux revenus aux guichets des Black Hawks de Chicago

CHICAGO (UPI) — Le département des incendies de Chicago a porté un dur coup aux recettes aux guichets des Black Hawks de Chicago avec des ordres restreignant la vente des billets debout pour la section de la mezzanine et dans les deux balcons au Chicago Stadium.

Francis Murphy, chef du bureau de la prévention des incendies, a dit qu'il avait donné des ordres limitant la vente des billets debout. Plus tôt le commissaire des incendies Robert Quinn a dit qu'il avait donné l'autorisation de prendre toutes les mesures nécessaires afin que cet édifice se conforme aux règlements des incendies.

"Je ne veux voir personne debout dans la mezzanine, de dire Murphy. Je leur ai ordonné de cesser la vente de ces billets".

Depuis plusieurs années la direction des Black Hawks ne révèle pas les ctiffres sur les assistances aux joutes des Black Hawks. Toutefois il a été dévoilé que la capacité du Stadium était de 16,666 fauteuils Il y a également des bruits à l'effet que cette capacité a été portée à 17,200 sièges. En plusieurs circonstances l'on a estimé qu'il y avait entre 2,000 et 3,000 spectateurs debout.

Ces restrictions sur les places debout aurait réduit l'assistance à àla joute Hawks-Toronto à 18,000. Ce qui signifierait une réduction dans les revenus de $6,000.

Stanley blessé

TORONTO (PC)—Allan Stanley, blessé au genou lors de la visite du Boston samedi soir, serait de retour au jeu d'ici 15 jours, selon les Leafs de Toronto.

HOMMES DEMANDES
Mécaniciens classes "A" et "B" avec expérience en diesel de préférence. S'adresser à:
QUEBEC MACK INC.
2160, BOUL. CHAREST OUEST
QUEBEC 10

COLISÉE
Ligue Américaine de
HOCKEY
TEL.: 525-5129 525-9979
33e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8h.15
"INDIENS" de SPRINGFIELD vs "AS" de QUEBEC
PRIX D'ENTREE: (Rés.): Loges: $3.00 — Mez.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — Adm. Gen.: 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes $1.00 — Enfants $0.60. (Taxe et charge de service incluses)
— Dépositaires de Billets —
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● Tabagie JOS HUNT, 790 rue St-Jean
● Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
● Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne
Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISÉE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7h. ce soir

AU CARREFOUR DES SPORTS



PAR CLAUDE LAROCHELLE

HULL A-T-IL FAIT UNE ERREUR?

Il est impossible de savoir où s'arrêtera Bobby Hull cette saison. Il a encore huit parties à jouer et Bobby, s'il connait une période explosive, peut encore toucher le chiffre 60.

Mais que Hull s'arrête à 58 ou à 60 buts il aura connu une saison du tonnerre qui devrait se traduire par des chiffres fantastiques sur son contrat de 1966-67.

Mais il y a un obstacle infranchissable. Hull ne signera pas de contrat pour 1966-67 car il a signé un pacte de trois ans l'automne dernier, pacte qui lui garantirait $40,000 par saison.

Cela ne ressemble pas du tout à un salaire miteux mais l'extraordinaire pouvoir d'attraction aux guichets de cet athlète vaut maintenant plus que ça. Mais Bobby n'est pas en mesure de le réclamer

Il a probablement commis une gigantesque erreur en acceptant ce contrat de trois ans. Habituellement les contrats à long terme jouent en faveur de l'équipe principalement quand il s'agit d'une vedette Les joueurs de hockey ne devraient jamais accepter un papier les attachant pour plus d'une saison.

Ce n'est pas la première fois qu'un signataire d'un contrat à long terme braille comme un veau pour qu'il soit déchiré à la conclusion d'une saison. Dans le passé Bobby lui - même a été aux prises avec un tel problème et l'on se demande comment il s'. fait qu'il se retrouve aujourd'hui prisonnier d'un tel contrat. Aucun doute que Bobby fera un effort pour que la direction des Hawks oublie le contrat de trois ans.

Si Jim Norris était là il aurait une chance. Mais que Hull ne compte pas sur Arthur Wirtz qui n'aime pas le hockey, pour qui ce sport n'est qu'une entreprise financière et sur lequel le sentiment n'a aucune prise.

En logeant sa 51e rondelle dans le filet samedi devant 17,000 spectateurs hystériques à Chicago aux dépens de Cesare Maniago des Rangers qui ne sera jamais oublié, Hull a fait d'une pierre deux coups. Il s'agissait pour la comète blonde de son 21e filet de la saison en jeu de puissance faisant disparaître la marque de 20 buts établie par Camille Henry en 1953-54.

DEJA DANS LES PLATES-BANDES DE HOWE

Henry qui subit présentement un traitement terrible dans le cachot de Saint - Louis avait compté 21 de ses 24 buts sur le jeu de puissance cette saison - là qui était sa première dans la Ligue Nationale. En fait Henry jouait alors à la Cournoyer, uniquement sur les attaques en masse où, il captait savamment les passes d'un Max Bentley brillant qui avait plaidé sa cause auprès de Frank Boucher.

Hull a pour cette année d'autres objectifs qu'il est presqu'assuré de conquérir. Il a maintenant 91 points et il est probable que dans les huit dernières parties il fera une cueillette suffisante pour abattre le record de 86 points en une saison de Dickie Moore qui avait confectionné cette marque en 1958-59 à l'aide de 41 filets et 55 aides

De plus Hull à moins de malchance extraordinaire est assuré d'effacer le nom de Jean Béliveau dans un coin important du livre des records. Le Gros Bill détient le record envié de 59 buts pour une campagne comprenant les éliminatoires. Cet exploit remonte à 1955-56 alors que Jean touchait son sommet au chapitre des buts dans le calendrier de 70 joutes avec 47 buts avant d'en ajouter 12 dans dix rencontres de la coupe Stanley.

Il y a aussi le plus grand nombre de points en une saison à laquelle se greffe les éliminatoires, record qui est le prolongement du record mentionné plus haut de Dickie Moore. En séries du printemps, Moore avait ajouté 17 points (5 buts et 12 passes) à son total de 96 pour inscrire le chiffre record de 113 points.

Après avoir pataugé dans les plus glorieux exploits de Richard, Geoffrion, Moore et Béliveau, l'as du Chicago n'hésitera pas à enlever un précieux morceau à l'illustre Gordie Howe. Eh oui Bobby Hull s'amène déjà dans les plates - bandes de Howe.

La plus confortable marge pour le titre des pointeurs appartient à Howe. Il avait accumulé 95 points en 1952-53 semant son plus proche rival Ted Lindsay par 24 points. Présentement Hull a une avance de 23 points sur Stan Mikita.

Ce sera une année de bouleversement dans les records individuels et Hull qui aurait pu utiliser ces exploits comme moyen de pression doit regretter ce paralysant pacte de trois ans.

CARNET DE CHASSE

Montréal a de nouveau été admis dans la Ligue Continentale de football et les Alouettes n'ont qu'à bien se tenir . . . Les Rifles ne leur avaient fait que peu de dommages il y a deux ans mais le prestige des Alouettes a encore descendu et alors que le football canadien perdait du terrain la Ligue Continentale s'affermissait . . . Les porte - couleurs des Indiens de Springfield ont emprunté hier la télécabine du Mont Sainte - Anne . . . Keke Mortson qui a fait un bond prodigieux qui l'a mené à 27 buts dernièrement nous dit qu'il est bien déterminé à donner un effort fulgurant dans les éliminatoires qui fera oublier la triste fin de l'an dernier

L'équipe de ski de la Zone sous la direction de Claude Brunelle s'est entrainée pour la première fois au Mont Sainte-Anne samedi dernier . . . Les hommes de Brunelle ont effectué de nombreuses descentes . . . Le maire Antonio Bélanger est disposé à donner asile à cette équipe . . . Il a déclaré: "Nous savons que nous avons au Mont Sainte - Anne des possibilités supérieures à offrir aux compétiteurs de la région et nous entendons faire notre part pour contribuer à leur développement."

Jean-Guy Gendron qui a compté son 25e but dimanche nous dit que son poignet droit est encore très faible et qu'il a de la difficulté à lancer . . Cesare Maniago qui a faitrisé un assaut de 40 lancers du Tricolore, dimanche, a réglé momentanément le problème de la cage des Rangers . . . Est - ce un feu de paille . . . Maniago a déjà été assez prometteur pour que les Canadiens l'enlèvent au Toronto dans ce qui avait été considéré à l'époque comme un sensationnel rapt.

La boxe poids-lourd ne fait aucun progrès

TORONTO (PC-AFP) — Si vous y songez sérieusement, il n'y a pas eu grand changement dans la division embrouillée des poids lourds au cours de la dernière année.

On compte toujours deux champions, soit Cassius Clay, reconnu champion par le populo, et Ernie Terrell, détenteur de la version de la WBA.

De plus, après la rencontre Clay-George Chuvalo à Toronto le 29 mars et le match Terrell-Zora Folley à Nouvelle Orléans le 16 mai, il y aura encore deux champions.

Eventuellement, les champions des deux "clans" devront faire finalement un maître, mais ce n'est pas pour demain.

Si l'on s'en tient aux performances passées, Clay et Terrell demeureront probablement les titulaires, car Chuvalo ne détrônera probablement pas Clay et Folley n'est guère favori pour causer une surprise à Terrell.

QUESTION DE L'HEURE

La grosse question de l'heure, dans cette situation confuse, demeure celle de déterminer si le match Clay-Chuvalo sera un combat titulaire ou tout simplement une bataille ordinaire.

La WBA considère le match comme un combat régulier parce que, selon elle, Clay ne détient aucun titre. La Commission athlétique de l'Ontario, qui a sanctionné le match, prétend également qu'aucun titre n'est à l'enjeu, car elle tombe sous la juridiction de la WBA.

Irving Ungerman, gérant de Chuvalo, n'en soutient pas moins que que son protégé sera le champion mondial s'il triomphe de Clay.

"Le combat ne sera pas considéré comme un match titulaire uniquement parce que l'Ontario est sous la juridiction de la WBA, a dit Ungerman, mais cela ne change rien à la situation. Clay est reconnu champion par la majorité des gens si bien que, si George le bat, il sera le champion."

Au sujet de Clay, Ungerman a déclaré: "quant à lui, il défend son titre et c'est spécifié dans son contrat."

FEDERATION BRITANNIQUE

La fédération britannique de boxe a pris position hier contre le prochain championnat du monde des poids lourds entre Clay, tenant du titre, et Chuvalo, champion du Canada, match qui doit avoir lieu à Toronto le 29 mars.

Le "British Boxing Board of Control" appuie, d'autre part, la candidature du champion britannique Henry Cooper, qui revendique le droit de rencontrer Clay pour le titre mondial.

Dans une déclaration publiée hier soir, la fédération britannique déclare: "Les circonstances qui ont abouti à la conclusion du combat Clay-Chuvalo manquent de dignité et nuisent aux intérêts du sport". Selon cette déclaration, Chuvalo, jugé sur ses récentes performances, ne peut être considéré comme le challenger logique du champion du monde.

"La Fédération britannique, ajoute en conclusion cette déclaration, se met en rapport avec le Conseil mondial de la boxe pour demander aux autorités responsables de ne pas reconnaitre le combat Clay-Chuvalo comme championnat du monde des poids lourds".

WBA

La WBA, pour sa part, a remplacé, dimanche, Clay par Folley dans sa liste des aspirants logiques. Elle a, de plus, décidé d'enquêter sur le motif qui a poussé la CAO à sanctionner le match Clay-Chuvalo.

Merv McKenzie, commissaire de la CAO, prétend que la WBA s'est méprise, "car je ne reconnais pas le combat Clay-Chuvalo comme un match titulaire".

Entre - temps, Chuvalo s'entraine avec Hubert Hilton, de New York, classé récemment 10è aspirant par la WBA, et Greatest Crawford, de New York, ancien partenaire d'entrainement de Floyd Patterson. Richard Pitman, de New York, doit rejoindre le groupe dans quelques jours, selon Ungerman.

Chuvalo s'entraine présentement au Lansdowne Athletic Club jusqu'en fin de semaine et on ignore encore où il poursuivra subséquemment son entrainement.

Clay continue de s'entrainer à Miami Beach et n'arrivera pas ici avant le 18 mars, car il doit se présenter devant le service sélectif de Louisville le 17 mars.

Ungerman a révélé que Chuvalo, âgé de 28 ans et classé 10è chez les aspirants par la WBA, pesait environ 215 livres, "soit environ cinq livres de plus que son poids de combattant". On sait que Chuvalo a perdu deux de ses trois derniers combats, dont un aux mains d'un inconnu d'Argentine, vivant présentement à Rome.

Calendrier de la L.N.H.

Voici un tableau des joutes à disputer dans la ligue Nationale de hockey d'ici la fin de la saison régulière 1965-66:

MARS

16-Montréal à Toronto
Boston à New York
Detroit à Chicago
17-Boston à Detroit
19-New York à Montreal
Chicago à Toronto
20-Montreal à Chicago
Toronto à Detroit
New York à Boston
23-Detroit à New York
24-Toronto à Montreal
Chicago à Boston
26-Boston à Montréal
Detroit à Toronto
27-Montréal à Boston
Toronto à New York
Chicago à Detroit
29-Boston à Chicago
30-Montreal à Toronto
31-Toronto à Boston
New York à Detroit

AVRIL

2-Chicago à Montréal
New York à Toronto
3-Montreal à New York
Toronto à Detroit
Chicago à Boston

Un vrai GROS GIN du pays



UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

VENTE SPÉCIALE, MERCREDI À SAMEDI

Le magasin pour messieurs présente cet événement semi-annuel

Complets deux-pièces

POUR HOMMES

taillés sur mesures

64.50

● Les tissus: des tissus à complets importés d'Angleterre de belle qualité dans un choix luxueux des derniers motifs, textures et couleurs de la saison. Sont compris de flanelles gris clair, moyen et Oxford, des worsteds anglais, des cordés et autres tissus appropriés.

● Les styles: selon les nouvelles tendances en modèles à devants droits, à deux ou trois boutons.

● La coupe: experte et méticuleuse, avec attention particulière aux détails de finition, et un ajustement parfait garanti.

PANTALON SUPPLEMENTAIRE, 19.50... GILET, 8.50

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Egalement au Centre d'Achats, Place Ste-Foy

Stationnement gratuit, 1h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Arbitres européens vertement critiqués par les Canadiens

WINNIPEG (PC) — L'équipe nationale du Canada critiquait encore les arbitres du tournoi mondial de hockey amateur à leur arrivée d'Europe hier "On aurait pu avoir l'impression que tout était arrangé d'avance", a déclaré Seth Martin lors d'une entrevue à l'aéroport international de Winnipeg On sait qu'il a été choisi le meilleur gardien au tournoi de Yougoslavie.

"Ce fut la pire exhibition affichée par des arbitres dans le hockey international a précisé Martin au sujet du revers de 2-1 subi par les Canadiens aux mains des Tchèques, lequel a mis fin aux espoirs du Canada de remporter leur premier titre depuis 1961.

Le joueur de défense Gary Begg, élu sur l'équipe d'étoiles en compagnie de Martin et Fran Huck, a prétendu que certaines punitions "avaient été absolument fantastiques" lors du match Canada-Tchécoslovaquie.

"Si ces arbitres-là avaient agi ainsi au Canada, ils auraient été assaillis par la foule."

Il a ajouté qu'il ne participerait plus à un autre tournoi mondial parce que "c'est inutile jusqu'à ce que ces gens-là réalisent qu'ils doivent nous donner justice".

Un autre joueur, Rober Bourbonnais, a également l'intention de quitter l'équipe nationale, "car, dans les circonstances, je n'aimerais pas retourner en Europe l'an prochain."

DIRIGEANTS

Alors que la plupart des joueurs suggéraient que le Canada s'abstienne des futurs tournois internationaux, les dirigeants étaient tout à fait d'avis contraire.

"Je ne crois pas qu'il faille abandonner, car ce n'est pas la réponse au problème", a déclaré Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA.

"Nous devons demeurer dans la lutte tout en tentant d'obtenir justice", a ajouté Juckes qui a ajouté que la Fédération internationale de hockey devait "prendre les mesures pour améliorer le standard des arbitres".

On a proposé, selon lui, que des arbitres canadiens tiennent des cliniques en Europe et que les officiels des tournois futurs soient choisis par un organisme indépendant.

Le R. P. Bauer, conseiller spécial de l'équipe, s'attend à ce que la plupart des joueurs participent au tournoi de Vienne en 1967.

"Ils sont naturellement ennuyés du résultat final, mais ils ont également l'obligation morale de représenter le Canada aux jeux olympiques de 1968."

Le joueur-pilote Jackie McLeod, tout en critiquant les arbitres, était d'avis que l'équipe "avait assez bien joué même si elle aurait pu afficher une meilleure tenue contre les Russes".

Il prévoit un avenir brillant et, avec l'addition de quelques nouvelles figures, il croit que l'équipe sera plus puissante en 1967.

Dans le monde du Sport



par LEONCE JACQUES

UNE FIN DE SAISON "PHOTO-FINISH"

En dépit de la mauvaise période que viennent de traverser les Black Hawks de Chicago, la course au championnat de la saison régulière dans la ligue Nationale de hockey est loin d'être une affaire classée et tout indique que l'on assistera à une fin de calendrier aussi contestée qu'au cours des dernières années.

Le printemps dernier, les Red Wings avaient terminé en tête avec une avance de quatre points sur les Canadiens de Montréal et l'on peut dire qu'il s'agissait d'une marge très confortable à côté de ce que l'on avait vu dans trois des quatre saisons précédentes.

En 61-62, les Canadiens avaient devancé les Leafs au fil d'arrivée par une marge de treize points mais en 63-64, ce n'est que par un point que le Tricolore l'avait emporté sur les Hawks tandis qu'en 62-63, c'était au tour des Maple Leafs de Toronto de damer le pion aux Hawks par la marge d'un point seulement. En 60-61, les Canadiens avaient terminé au premier rang avec 92 points, suivis en deuxième place par les Leafs avec 90 points.

Les fins de saison du genre "photo-finish" sont devenues une affaire à la mode et il est fort possible que le championnat de cette saison ne sera décidé qu'au dernier soir du calendrier régulier alors que les Canadiens seront à New York, que les Leafs seront à Detroit et que les Hawks seront à Boston, alors que les trois principaux aspirants affronteront les équipes de deuxième division et tous les trois en qualité de clubs visiteurs.

Il y a à peine quelques jours, on se disait que l'avenir était rose pour les Canadiens de Montréal mais les représentants du Forum n'ont pas été capables de profiter de la léthargie des Hawks en subissant la défaite dans deux de leurs trois dernières rencontres avec ce résultat que leur avance au premier rang n'est plus que d'un seul point.

Des trois clubs encore dans la lutte, il est évident que ce sont les Leafs qui sont le plus en mauvaise posture mais ils ont joué deux parties de moins que les Hawks et une de moins que les meneurs actuels et il ne faudrait pas les compter déjà comme battus. On n'a qu'à se rappeler la poussée faite par les Leafs vers la fin de la saison 58-59 alors qu'ils avaient tout renversé sur leur passage pour finalement s'assurer d'une place dans les éliminatoires aux dépens des Rangers.

Pour le moment, prédire les vainqueurs de cette course demeure un véritable coup de dé.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Mécontents du travail des officiels européens dans le récent tournoi mondial de hockey amateur, les dirigeants du hockey amateur au pays suggèrent que des cours d'arbitrage soient donnés aux arbitres européens par des officiels canadiens... C'est une bonne suggestion mais reste à savoir si l'idée sera approuvée par Bunny Ahearne, le grand manitou du hockey en Europe...

Félicitations à Jacques Ouellet, propriétaire et capitaine du voilier La Ripousse, qui vient d'être élu commodore du Club de Yacht de Québec, poste où il succède à Lucien Mainguy... Jacques Beaudet et Dick Drouin, deux autres "mordus" de la voile, ont aussi été nommés sur le bureau de direction du Club de Yacht de Québec... Disons que le commodore Ouellet a l'intention de pousser les démarches en vue du complètement des travaux pour la construction d'une marina au Club de Yacht... Rencontré en fin de semaine, Jacques Ouellet disait: "Dans un mois, on commencera à travailler sur nos bateaux et dans deux mois, on les lancera à l'eau"...

Paul Dumont poursuit son travail en vue de l'organisation d'une nouvelle ligue Junior A de hockey dans la province de Québec... Dumont a rencontré certaines personnes intéressées au projet en fin de semaine et il n'a pas caché qu'il avait déjà commencé à rencontrer certains obstacles... "Mais c'est une chose tout à fait normale" ajoutait Dumont, "et il s'agit tout simplement de les surmonter"... Dumont a profité de l'occasion pour signaler qu'il ne s'agit pas d'un projet que l'on réalisera du jour au lendemain mais, pour le moment, il demeure très confiant...

Une équipe de curling formée de membres de la Galerie Sportive de Québec espère pouvoir venger cette semaine la défaite qu'elle avait encaissée l'an dernier dans un match hors-concours contre une équipe formée de joueurs des As... A la suite de tout ce qui s'est dit et écrit dernièrement autour du champion mondial poids-lourd Cassius Clay, il est permis de se demander si Clay finira par boxer de nouveau aux Etats-Unis... A mon avis, c'est un coin de notre planète où son "chien est mort"... Fantastique et quasi incroyable ce saut en skis de 468 pieds réussi en dernière fin de semaine par un athlète norvégien... C'est plus que deux fois la longeur de la glace au Colisée... Selon le dernier bulletin de la ligue de l'Ouest, Michel Harvey des Seals de San Francisco a été choisi le "joueur de la semaine"... En quatre rencontres, Michel a récolté huit points avec cinq buts et trois aides... Claude Labrosse, Bob Barlow et Michel Labadie sont trois anciens porte-couleurs des As que l'on verra au Colisée dimanche soir prochain dans l'uniforme des Maple Leafs de Victoria...

Triomphe de Eddy Fillion dans la course de fond

Eddy Fillion de Chicoutimi a remporté la victoire dimanche après-midi dans la course de fond, Lévis-Mirepoix, sanctionnée par la Zone de ski de la Vallée du Saint-Laurent.

Fillion a pris un temps remarquable de 36 minutes, 10 secondes pour parcourir la distance et triompher de façon décisive de son plus proche concurrent, Jacques Racine de l'Union Commerciale. Racine a pris 41 minutes et 41 secondes pour ravir par une seule seconde la deuxième position à Yvan Pouliot du Redskins.

Réal Renald de Chicoutimi a fini quatrième avec un effort exécuté en 43 minutes.

Chez les juniors, Yves Landry de l'Université Laval, a également remporté une victoire décisive en parcourant la distance en 37 minutes et 24 secondes. Son plus proche rival, Gilles Voyer du Redskins, a pris 42 minutes et 5 secondes.

Chez les dames, la victoire est allée à Danielle Grenier des Montagnards qui a franchi la distance en 21 minutes et 28 secondes.

Dans la catégorie des vétérans, Gilles Laflamme du club Faucon a remporté la victoire avec un temps de 17 minutes et 50 secondes.

Georges Girard a agi comme ouvreur de piste de cette course de fond organisée par le club de ski Le Faucon. Le tracé a été préparé par Omer Laliberté.

DAMES

1—D. Grenier, Montagnards 21.28
2—T. Donaldson, U. Commerciale 21.45

VETERANS

1—G. Laflamme, Faucon 17.50
2—G. Fecteau, Faucon 18.40
3—P. Carbonneau, Faucon 20.52

SENIOR "B"

1—E. Fillion, Chicoutimi 36.10
2—J. Racine, U. Commerciale 41.41
3—Y. Pouliot, Redskins 41.42
4—R. Renald, Chicoutimi 43.00
5—A. Robert, Redskins 43.54
6—R. Couture, Alma 48.16

JUNIORS

1—Y. Landry, U. Laval 37.24
2—G. Voyer, Redskins 42.05
3—A. Voyer, Redskins 42.15
4—J.-P. Paquin, Redskins 46.45

Organisation: Le Faucon; représentant Zone Ski Vallée Saint-Laurent: Georges Girard; ouvreur de piste: Georges Girard; commanditaire: Jules Côté, Dow Lévis; responsable technique: Omer Laliberté; chronomètre: Gérard Béland; secrétariat: Ladrière Samson; contrôleurs: Paul Morin, Pierre Samson, Luc Dufour, Claude Garneau, Maurice Gendreau; tracé: Omer Laliberté.

Equipe de Montréal dans la Continentale

MONTREAL (U.P.I.) — La ville de Montréal a obtenu hier une franchise dans la ligue Continentale de fottball. L'équipe de Montréal portera le nom de "Beavers" — Castors — et elle remplacera la ville de Charleston, W.V. dans la section ouest de ce circuit formé de dix équipes.

Le club de Montréal formera une section avec Fort Wayne, Ind., Wheeling, W.V., Orlando, Flo. et Richmond, Virg. La section est comprendra les équipes de New York, Toronto, Philadelphie, Norflok, Virg. et Hartford, Conn.

Les Beavers joueront leurs parties locales au nouveau stade de l'Expo qui pourra recevoir 25,000 personnes et qui doit être prêt le 1er septembre, selon John Newman, président et propriétaire de l'équipe. Newman est un ancien joueur de football avec les Redmen de McGill de la ligue canadienne intercollégiale et avec les Alouettes de Montréal de la ligue professionnelle canadienne. Newman est propriétaire d'une grosse compagnie de construction à Montréal.

Sol Rosen, commissaire de la ligue Continentale, a déclaré à l'United Press International que le circuit jouera un calendrier de 14 parties et que Montréal jouera probablement son premier match contre Orlando.

Le nom de l'instructeur du club Montréal doit être annoncé vendredi. On croit que Perry Moss, ancien instructeur des Alouettes et ancien pilote du club Charleston, a de bonnes chances d'obtenir le poste.

Le stade de l'Expo est patronné par les manufacturiers d'automobiles du Canada.

Phil Rodgers est en tête

PALM BEACH GARDENS, Floride (UPI) — Phil Rodgers, un professionnel de 27 ans de San Diego, s'est hissé en première place dans la course à l'argent de l'Association des golfeurs professionnels écartant Arnold Palmer.

Rodgers qui a gagné l'omnium de Doral d'une bourse de $100,000, dimanche, a accepté un chèque de $20,000 dans cette classique pour prendre l'avance avec $22,377.27.

Palmer qui est revenu à l'action dans l'omnium de Doral après une absence d'un mois dans la tournée, a terminé troisième pour s'approprier $3,920 et pour s'assurer la deuxième place dans le classement avec $18,157.70. Palmer conserve cependant la tête dans les sommes totales qu'il a gagnées avec $36,490.20.

Gay Brewer jr, est en troisième position avec $15,377.50 suivi de Joe Campbell avec $13,107.50 et Frank Beard avec $12,815.83.

Jay Dolan qui a terminé sur un pied d'égalité avec Kermit Zarley en deuxième place dans l'omnium de Doral, s'est hissé en sixième place avec $11,601.19 pendant que Billy Casper tombait au septième rang avec $10,890.47.

George Archer ($10,647.01), Ken Venturi ($10,505.00) et Zarley ($10,287.50) complètent le groupe des dix premiers.

DEPOSITAIRES Firestone

CANADIAN TIRE & REPAIR (St-Félicien) Co. Ltd., 17, Boul. Lévesque, ST-FELICIEN TEL.: 679-1851

CANADIAN TIRE & REPAIR (Dolbeau) Co. Ltd., 803, 8e Avenue, DOLBEAU TEL.: 276-2852

CANADIAN TIRE & REPAIR (Alma) Co. Ltd., 909 Boul. Dequen, ALMA TEL.: 662-2505

CANADIAN TIRE & REPAIR (North Shore) Co. Ltd., 794 Avenue Laure, SEPT-ILES TEL.: 942-9833

CANADIAN TIRE & REPAIR (Thetford Mines) Co. Ltd. 839 Notre-Dame N. THETFORD MINES TEL.: 335-7531

CANADIAN TIRE & REPAIR (Hauterive) Co. Ltd., 219 Boul. Laflèche, HAUTERIVE TEL.: 589-2046

TURCOTTE TIRE SERVICE Inc., 441 St-Hubert, JONQUIERE TEL.: 542-6535

CANADIAN TIRE & REPAIR (Roberval) Co. Ltd. 430 Boul. Marcotte ROBERVAL TEL.: 275-2221

TURCOTTE TIRE SERVICE Inc., 524 Price-Ouest, CHICOUTIMI TEL.: 543-0241

CANADIAN TIRE & REPAIR Co. Ltd., 871, rue Industrielle CHIBOUGAMAU TEL.: 2624

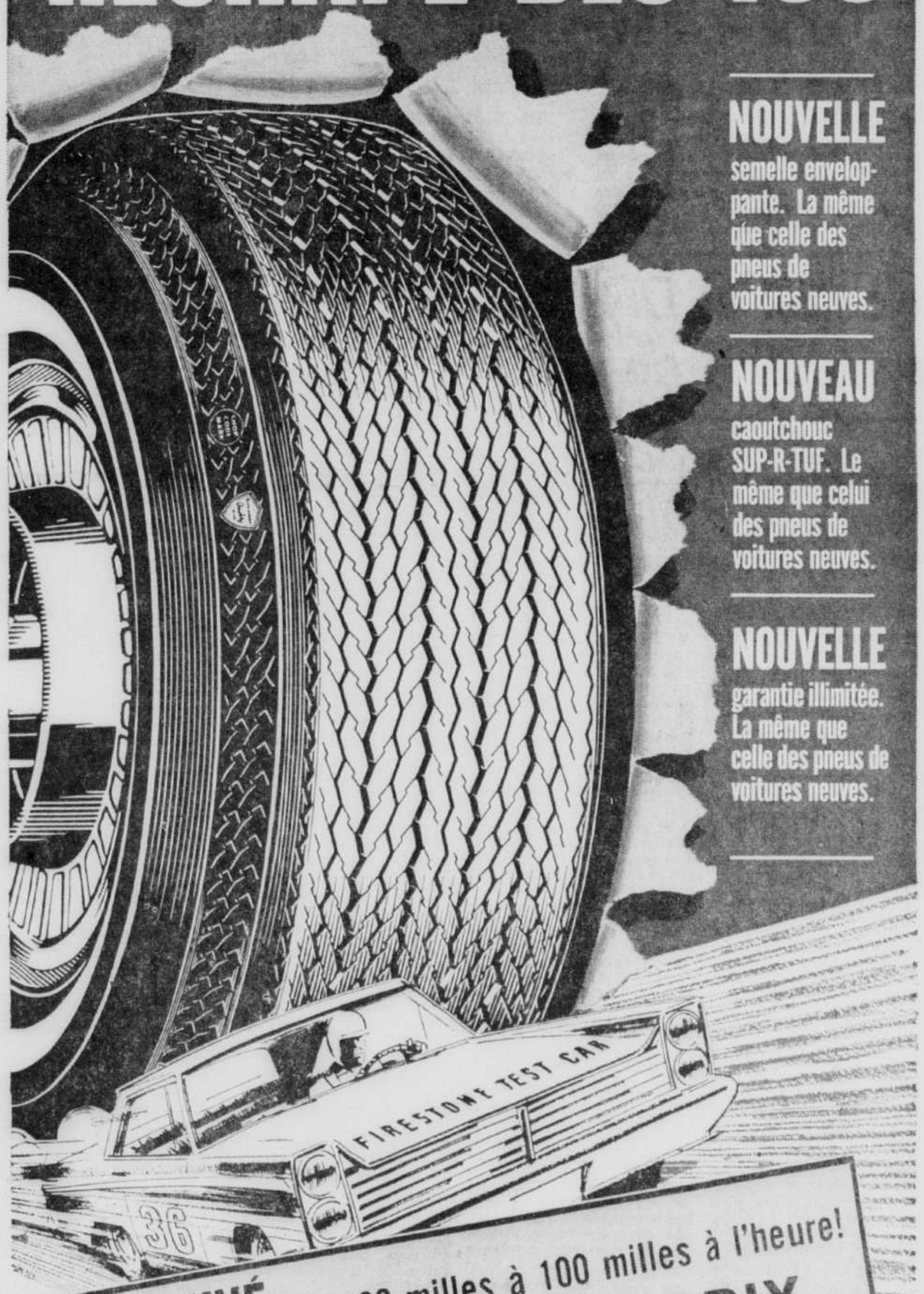
CANADIAN TIRE & REPAIR (La Tuque) Co. Ltd., 1600 boul. Ducharme LA TUQUE TEL.: 523-4557

CANADIAN TIRE & REPAIR (Chandler) Co. Ltd. Rue Commerciale CHANDLER TEL.: 11

CANADIAN TIRE & REPAIR (Matane) Co. Ltd., 98 rue St-Pierre, MATANE TEL.: 562-0990

Encore une fois Firestone EST EN TÊTE

avec le NOUVEAU et révolutionnaire RECHAPÉ DLC-100



NOUVELLE semelle enveloppante. La même que celle des pneus de voitures neuves.

NOUVEAU caoutchouc SUP-R-TUF. Le même que celui des pneus de voitures neuves.

NOUVELLE garantie illimitée. La même que celle des pneus de voitures neuves.

ÉPROUVÉ sur 100 milles à 100 milles à l'heure! À LA MOITIÉ DU PRIX des pneus de voitures neuves

Le DLC-100 Firestone est le premier pneu rechapé spécialement conçu et construit pour les déplacements à vitesses routières élevées et soutenues, possibles sur les routes modernes. Passez sans tarder chez le marchand ou au magasin Firestone le plus proche.

24-3474F

DIMENSIONS	PRIX	DIMENSIONS	PRIX
750/14 775/14	$13.95	670/15 775/15	$13.95
800/14 825/14	16.10	710/15 815/15	16.10
850/14 855/14	17.55	845/15	17.55
		735/15	13.95
885/14	19.25	640/15	13.75

Plus pneus rechapables — Ajouter $1.00 pour les flancs blancs

CANADIAN TIRE & REPAIR Co. Ltd., 128 ave St-Sacrement QUEBEC TEL.: 681-0511

MAGASIN FIRESTONE 550 Boul. Hamel PLACE FLEUR-DE-LYS TEL.: 529-4111

SUSPENSION BRAKE SERVICE INC. 4 ave St-Sacrement QUEBEC TEL.: 681-5085

LE ROND-POINT Des Boulevards Inc., Rond-Point, LEVIS TEL.: 837-8811

bon dehors bon dedans



GIN VEUVE SEVERY

LE GENIÈVRE DU CENTENAIRE

40 oz No. 168-C 25 oz No. 168-B 10 oz No. 168-A





AU TOURNOI "SHAMROCK" — La compétition principale, dont l'enjeu était le trophée "Federal Equipment", au grand tournoi interclubs "Shamrock", joué au Club Cambrai, a été gagné par l'équipe L. Merrithew, du Fleur de Lys, photo du haut, qui reçoit le trophée des mains de Mme G. MacWilliam. Mme A. Pépin, Mme J. Lafrance et Mme S. Goyette complétaient l'équipe. En bas, l'équipe de Thérèse Larue, du Cambrai, qui a gagné le trophée "Rourke" avec l'aide de Denise Beaulieu, Jeannette McCann et Doris Germain.

Ici et là

LIGUE LAURENTIDE

Beauport est en bonne voie de remporter la série finale de la ligue de hockey Laurentide Québec Rive-Sud. En effet, les protégés de Marcel Donalson Ménent présentement 3 à 1 dans la finale 4 de 7. Bien qu'ils durent s'avouer vaincus 2 à 1 dans la première partie, les représentants de Beauport sont revenus à la charge avec des gains de 9 à 8, 6 à 4 et 3 à 1. La prochaine joute aura lieu ce soir et le Montmagny aura beaucoup à faire pour arrêter les Donalson, Laforest, Langevin et autres. Cette importante partie sera jouée à l'aréna de Montmagny, à compter de 8 heures 30.

CLUB DE PECHE

Lors d'une réception de l'Association nautique et sportive du Lac Saint-Augustin, Richmond Pelletier, directeur provincial du Club de Pêche Molson, a fait un voyage à Québec pour rencontrer les membres de l'association et attribuer à Jean-Paul Côté une médaille d'or accompagnée d'un montant d'argent substantiel pour s'être mérité le championnat provincial avec une prise d'une truite mouchetée de 9 livres et une once. Un autre membre, Roland Drolet, a reçu une médaille de bronze pour la prise d'un maskinongé de 23 livres, d'une longueur de 40 pouces, au lac Saint-Augustin. Il a gagné également le trophée "Molson", emblème du championnat du lac, qui lui fut présenté par Jean-Jacques Côté, directeur des relations extérieures pour le donateur du trophée.

C'est le deuxième championnat que méritait cette association au cours de la dernière saison estivale. Ces deux divisions de l'association étaient sous la direction de Maurice Fecteau, ex-commodore qui avait déjà conduit son équipe au championnat junior régional de ski aquatique au lac Saint-Joseph, alors que son fils Yvan s'était classé premier au saut, premier au slalom et deuxième dans les trucs pour s'emparer du combiné.

CROQUET

Un grand tournoi de croquet aura lieu au Club Saint-Fidèle, à partir du 24 mars 1966, pour les classes A et B. On peut donner son inscription jusqu'au 17 mars, à M. André Lapointe.

TOURNOI MINEUR

Quatre joutes ont été présentées en fin de semaine au 5e tournoi de Hockey mineur de la Fédération de Québec.

Dans le mosquito, Sillery a remporté la victoire par 6-1 sur Loretteville pour remporter le titre mosquito du Québec Métropolitain et le droit de passer en série semi-finale du tournoi contre le champion de la région de Portneuf, soit Pont-Rouge ou Portneuf Station, qui se rencontreront vendredi. Six compteurs différents ont réussi les buts du Sillery, soit Florent Cloutier, Claude Godbout, Richard Gauthier, Denis Jacques, Richard Larose et Alain Morissette. Christian Savard a compté pour Loretteville.

Dans la classe juvénile, Black Lake a défait Beaupré, 7-3. Serge Fortier a réussi un tour du chapeau pour Black Lake. Alain Ouellet a marqué deux buts, puis Richard Labrecque et Alain Dostie ont été les autres compteurs. Pour Beaupré, Roger Plante a été le meilleur, obtenant un but et une passe.

Dans la section pee-wee, Sillery a dû effectuer une superbe poussée en fin de joute pour finalement l'emporter en temps supplémentaire, 5-5 avec un but marqué par Alan Kerwin après 6 minutes et 57 secondes. Thomas Monroe avait auparavant compté deux buts pour permettre à Sillery de niveler le pointage à 5-5. Georegs Mermelstein, Denis Breton et Denis Remillard ont marqué les autres buts des vainqueurs. Pour Giffard, Jacques Lemelin a réussi un tour du chapeau et son coéquipier Jacques Giroux a réussi les deux autres.

Dans l'autre joute pee-wee, Pont-Rouge a défait Cap Santé, 6-4, pour remporter le titre du comté de Portneuf et passer en semi-finale dans le titre du tournoi. Yvon Delisle a été le principal artisan du Pont-Rouge avec trois buts. Les autres buts du Pont-Rouge ont été réussis par André Delisle, Jean Lacroix et Daniel Bédard. Pour Cap Santé, Claude Pelletier a marqué deux buts puis Réal Dussault et John Berryman ont été les autres compteurs.

MOSQUITO BIDEGARE

L'équipe Location Nu-Coat est passée en finale de la ligue Mosquito Bidégaré de l'O.T.J. de Québec, grâce à un but d'Alain Morency à 4.45 minutes de la période supplémentaire. Morency avait prolongé la partie en surtemps en marquant un but moins de deux minutes avant la fin du match. Michel Villeneuve avait donné l'avance à son club au début de la période finale, mais le Lapointe n'a pu contenir l'attaque des hommes de Lionel Paquet. Le Nu-Coat avait remporté la première joute grâce à deux buts de David Lafrenière ajoutés à celui de Daniel Deslauriers. Armand Pearson avait évité le blanchissage au Lapointe en marquant un but sans aide.

CASTING CLUB

Les sections du tir à l'arc et du lancer à la mouche du Casting Club se sont affrontées dans un duel au total des points, à leur local situé au Collège Saint-Vallier, boul. Wilfrid Hamel. Les archers sont sortis vainqueurs par une marge de 439 points, ayant accumulé 3,854 points, contre 3,415 pour les adeptes du lancer. Dans les concours par équipe de la section du Tir à l'Arc, les Comanches t les Apaches mènent actuellement avec chacun 6 points, les Iroquois et les Abénakis n'ayant encore accumulé aucun point.

Voici les résultats individuels:

Archers

Victor Montminy	434
René Renaud	355
Robert Létourneau	332
Pierre St-Michel	326
Guy Poitras	325
Claude Montminy	304
Mme Marcel Paquet	299
Gilles Montminy	287
Camille Bertrand	286
Josée Rochette	258
Marcel Feucanit	244
Louise St-Michel	212
Jean-Paul Doré	210
Total:	3,854

Lancer à la Mouche

Gérard Gigail	400
Ernest Bower	395
Michel Côté	395
Gilles Desruisseault	300
Yvan Laverdière	285
Raymond Ferland	285
Rosaire Paquet	275
Richard Duguay	235
Jeannine Magnan	215
Mme Jules Labrecque	190
Rosaire Déry	165
Jules Labrecque	140
Claude Rigail	135
Total:	3,415

Slalom géant à Stoneham

Pour la deuxième année, le Club de Ski Stoneham tiendra son slalom invitation du printemps, pour le trophée la "Cie Paquet Ltée. Ce concours, qui comprendra deux manches de slalom géant, sera disputé dans la piste no 4 de la Station de Ski Stoneham, samedi, le 19 mars.

L'équipe technique du club, forte de son expérience aux championnats juniors canadiens, est prête à recevoir tous les compétiteurs seniors des classes A et B et les juniors de classe A, hommes et femmes.

Le gagnant de l'an passé, Pierre Lebrun, est présentement avec l'équipe canadienne de ski. On doute qu'il puisse venir défendre son titre cette année; toutefois, on est déjà assuré de la participation de neuf compétiteurs de la Zone de la Mauricie et plusieurs viendront de la Zone du Saguenay.

Hull vise deux autres. . .

(Suite de la page 26)

punie avec un total de 797 minutes au pénitencier.

Les meneurs:

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pun.
Hull, Chicago	52	39	91	64
Ullman, Detroit	29	39	68	31
Mikita, Chicago	26	42	68	54
Howe, Detroit	27	40	67	75
Rousseau, Montréal	25	41	66	18
Béliveau, Montréal	24	40	64	44
Delvecchio, Detroit	26	36	62	14
Nevin, New York	28	30	58	10
Richard, Montréal	20	35	55	43
Pulford, Toronto	28	25	51	49
Marshall, New York	24	27	51	6
Mahovlich, Toronto	29	21	50	62
Esposito, Chicago	24	26	50	45
Ratelle, New York	21	28	49	10
Keon, Toronto	21	27	48	4
Oliver, Boston	16	31	47	26
Bucyk, Boston	21	25	46	12
Maki, Chicago	17	29	46	35
Hay, Chicago	17	29	46	18
Provost, Montréal	16	30	46	34

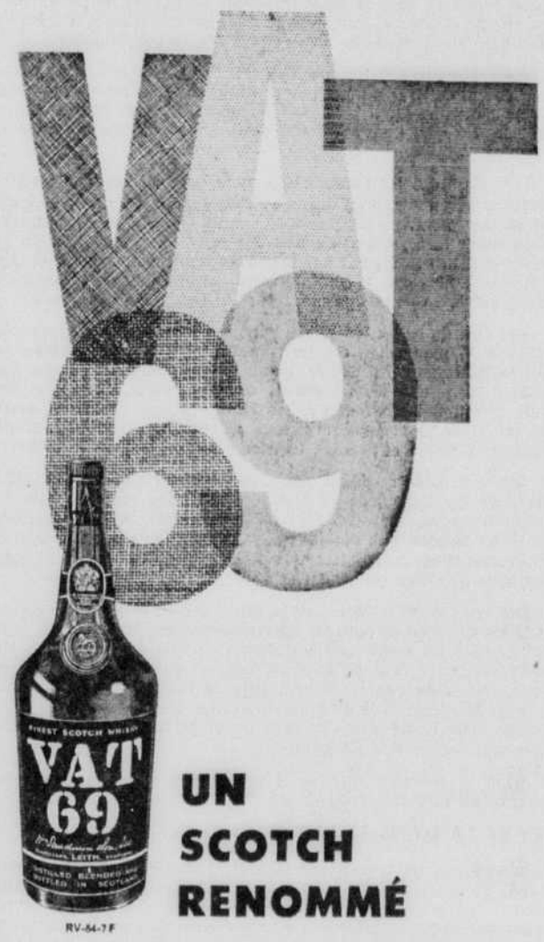
LES GARDIENS DE BUT

	PJ	BC	Bl.	Moy.
Worsley, Mtl	43	97	2	2.40
Hodge, Mtl	24	55	1	2.68
Mtl, tot.	61	155	3	2.54
Hall, Chi.	57	143	4	2.55
Dryden, Chi.	10	19	0	2.90
Chicago, tot.	62	162	4	2.61
Bower, Tor.	26	60	2	2.31
Sawchuck, Tor.	24	76	1	3.17
Gamble, Tor.	7	11	4	1.57
G. Smith, Tor.	3	7	0	3.35
A. Smith, Tor.	2	5	0	1.94
Toronto, tot.	60	158	7	2.62
Crozier, Det.	59	160	7	2.78
Bassen, Det.	5	13	0	2.93
Detroit, tot.	62	176	7	2.84
Giacomin, N. Y.	33	127	0	3.48
Maniago, N. Y.	20	63	2	3.27
Simmons, N. Y.	10	37	0	4.32
N. Y., tot.	62	229	2	3.69
Parent, Bost.	34	118	1	3.86
Johnston, Bost.	27	95	1	3.93
Cheevers, Bost.	7	24	0	6.00
Ring, Bost.	1	4	0	7.14
Bost., tot.	61	251	2	4.11

Punitions en minutes par club

BOSTON	657
CHICAGO	688
TORONTO	672
DETROIT	710
NEW YORK	787
MONTREAL	797





Koufax et Drysdale ont la sympathie de certains joueurs

VERO BEACH (PA) — La grève des lanceurs Sandy Koufax et Don Drysdale, des Dodgers de Los Angeles, a donné lieu à des réactions mélangées chez leurs coéquipiers.

Certains joueurs sympathisent avec leur demande de $500,000 chacun pour une période de trois ans, mais espèrent également que les deux as vont signer leur contrat très bientôt afin de rejoindre l'équipe à l'entraînement.

"Je suis certain qu'ils s'inquiètent de l'opinion des joueurs, a dit Ron Fairly.

"Je suis sûr qu'ils ont pensé à nos réactions, surtout Koufax parce qu'il est fait ainsi.

"Je ne crois pas qu'ils aient à s'inquiéter de nos sentiments parce que notre esprit d'équipe est plus grand que chez la plupart des autres formations. J'imagine qu'ils puissent être portés à penser que, s'ils signaient et se rapportaient ici, nous les regarderions de haut.

"La chose ne se présentera pas, car rien ne changera notre opinion à leur endroit.

"J'aimerais les voir arriver à une entente et venir nous aider, mais je comprends également leurs points de vue, car chaque joueur devrait obtenir ce qu'il croit mériter. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cas de retraite dans leur cas, car le baseball a été très bon pour eux.

"Ils veulent tout simplement obtenir ce qu'ils désirent et je le leur souhaite."

AUTRES OPINIONS

Claude Osteen, qui lancera probablement la première joute régulière des Dodgers au cas où Koufax et Drysdale ne signent pas leur contrat, admet qu'il est dans l'eau chaude, mais s'attendait "à travailler fort de toute façon.

"Au fait, s'ils ne se présentent pas, nous serons tous dans l'eau chaude, a-t-il ajouté. Nous savons tous combien de parties ils peuvent remporter, mais on ignore comment certains jeunes lanceurs réussiront. J'aime mieux ne pas penser à leur absence sur l'équipe."

Le gérant Walter Alston ne peut analyser à sa juste valeur la situation créée par l'absence de ses deux as et il ne peut estimer combien elle peut nuire aux Dodgers.

"Il est difficile de prévoir quel effet exercera leur absence au sein de l'équipe. Nous disposons de certains jeunes lanceurs, dont nous sommes très fiers. J'aime croire qu'ils réagiront comme Jim Lefebvre l'an dernier alors qu'il s'est avéré meilleur qu'on ne le prévoyait."

Quand on lui a demandé son avis sur le retard iaccusé par Koufax et Drysdale dans leur entraînement à ce moment-ci, Alston a rétorqué:

"C'est difficile à deviner. S'ils se rapportaient aujourd'hui, ils ne pourraient probablement pas lancer avant une couple de semaines."

On sait que la saison régulière débute le 12 avril.

Curling

BONSPIEL MIXTE

Voici les résultats des rencontres disputées hier dans le bonspiel mixte interclubs pour les trophées "Brodie", "Mathie" et "Bribocraft" ainsi que le calendrier à l'affiche pour ce soir.

HIER

C.C.C. — G. Germain 10, R.C.C. — G. Lavoie 4.
Q.C.C. — T. Duchene 7, E.C.C. — J.A. Levesque 4.
E.C.C. — R. Couture 6, C.C.C. — P. Lessard 9.
Q.W.C. — G. Venne 9, Q.C.C. — J.E. Beaudin 7.
E.C.C. — R. St-Hilaire 5, C.C.C. — J. Marchand 6.
Q.C.C. — R. Roy 9, F. Lys — P. Urbain 5.
C.C.C. — E. Rainville 5, Q.C.C. — R. Giguere 7.
E.C.C. — R. Demers 1, C.C.C. — W. French 6.
Q.C.C. — G. Drolet 8, C.C.C. — E. Aubin 3.
C.C.C. — K. Nicholls 1, Q.W.C. — Dr Brimble 12.
E.C.C. — J. Vallières 5, C.C.C. — J. Rourke 4.
C.C.C. — D. Brassard 7, E.C.C. — R. Brousseau 4.
C.C.C. — R. Crutchfield 1, F.C.C. — W. Shisko 12.
J.C.C. — E. Asselin 3, C.C.C. —G. Breton 4.
C.C.C. — D. Dumas 7, Q.C.C. — B. Girard 8.
C.C.C. — G. Delisle 3, J.C.C. — S. Garant 10.
Q.C.C. — C. Michaud 8, C.C.C. — S. Coughlin 12.
C.C.C. —G. McWilliam 6, Q.C.C. — M. Normand 8.
C.C.C. — J. Delisle 4, Q.C.C. — L. Michaud 8.
Q.W.C. — L. Cabana 5, C.C.C. — G. Dempsey 8.
C.C.C. — R. Lessard 5, V.C.C. — A. Stevens 6.
E.C.C. — A. Gaudreau 6, Q.C.C. — D. Bussières 9.
J.C.C. — R. Mainguy 4, C.C.C. — C. Fordham 8.
J.C.C. — G. MAINGUY 8, Q.C.C. — E. Prosenyak 6.
C.C.C. — F. Lessard 10, J.C.C. — Dr. L. Robert 2.
E.C.C. — R. Drouin 7, V.C.C. — V. Lyon 6.

AUJOURD'HUI
7.30 P.M.

GLACE

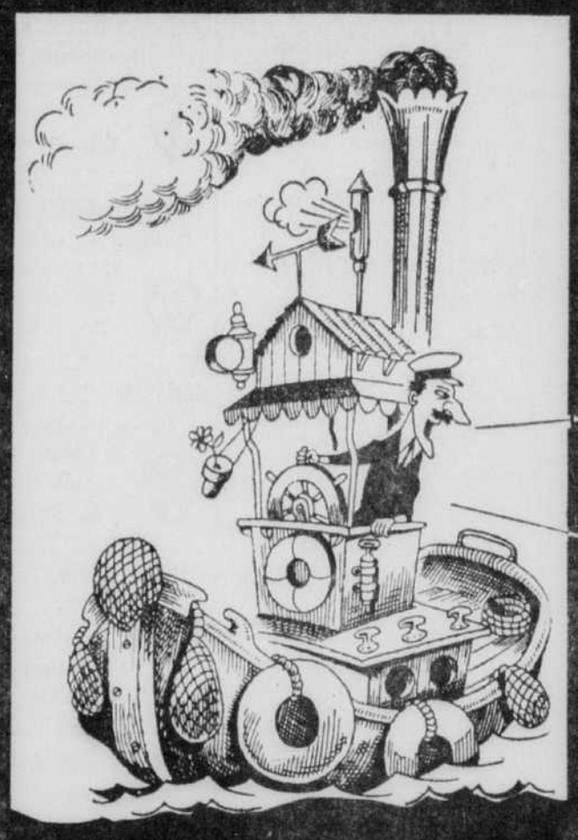
22—Q.C.C. — H. Plamondon vs Q.W.C. — A. Brown.
7—C.C.C. — E. Rourke vs E.C.C. — R. DeBilly.
23—J.C.C. — F. Greco vs Q.C.C. —C. Whyte.
8—C.C.C. — E. Rainville vs E.C.C. — R. Demers.
10—C.C.C. — E. Aubin vs C.C.C. — K. Nicholls.
1—C.C.C. — J. Rourke vs E.C.C. —R. Brousseau.
9—C.C.C. — B. Crutchfield vs C.C.C. — G. Breton.
3—C.C.C. — D. Dumas vs C.C.C. — G. Delisle.
24—Q.C.C. — C. Michaud vs C.C.C. — G. McWilliam.
2—C.C.C. — J. Delisle vs Q.W.C. L. Cabana.

8.00 P.M.

6—C.C.C. — R. Lessard vs E.C.C. — A. Gaudreau.
15—J.C.C. — R. Mainguy vs Q.C.C. — S. Prosenyak.
16—J.C.C. — Dr. Robert vs V.C.C. — V. Lyon.
4—C.C.C. — G. Germain vs Q.C.C. — T. Duchêne.
11—E.C.C. — R. Couture vs Q.W.C. — G. Venne.
17—C.C.C. — J. Marchand vs Q.C.C. — R. Roy.
14—V.C.C. — S. Stevens vs Q.C.C. — D. Bussières.
13—C.C.C. — C. Fordham vs J.C.C. — G. Mainguy.
5—C.C.C. — F. Lessard vs E.C.C. — R. Drouin.

9.30 P.M.

22—Q.C.C. — H. Giguère vs C.C.C. — W. French.
24—Q.C.C. —G. Drolet vs Q.W.C. — D. Brimble.
2—E.C.C. — J. Vallières vs C.C.C. — D. Brassard.
9—C.C.C. — W. Shisko vs J.C.C. — G. Asselin.
1—Q.C.C. — B. Girard vs J.C.C. — S. Garant.
23—C.C.C. — S. Coughlin vs Q.C.C. — M. Normand.
8—Q.C.C. — L. Michaud vs



TOUT LE MONDE A L'ABORDAGE CHEZ FOURNIER...
DES VOITURES NEUVES ET USAGEES A VOTRE CHOIX.
CHRYSLER - PLYMOUTH
SATELLITE - BARRACUDA
VALIANT
Fournier AUTOMOBILES
ROND-POINT, LEVIS - TEL.: 837-2411

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!



Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

L'ambition de Gilles Banville: aider les As à remporter la coupe Calder

Par Léonce JACQUES

"Pour le moment, mes deux plus grandes ambitions sont d'aider les As de Québec à décrocher le championnat de la saison régulière et ensuite d'aider le club à triompher dans les séries éliminatoires de la coupe Calder . . . et je suis prêt à tout faire pour les réaliser".

Ces paroles ont été prononcées hier après-midi par Gilles Banville qui est devenu le gardien de buts no 1 des As de Québec par suite de l'absence de Gary Bauman qui est au repos forcé à cause d'une blessure au dos.

Banville, qui a 24 ans et qui en est à sa troisième saison dans l'uniforme des As, n'a pas connu une trop bonne soirée dimanche soir lorsque les As étaient à Québec". Parlant de Boom-Boom Geoffrion, l'instructeur actuel des As, Banville devait ajouter: "Boom-Boom pratique régulièrement avec nous et c'est une bonne chose pour moi car je suis en mesure de dire qu'il possède encore un excellent lancer et qu'il sait surtout où le placer".

ENTRE LES BRANCHES

Quand on lui demande pourquoi il avait refusé à l'automne 1964 l'offre qui lui aurait été offerte par la direction des As d'aller jouer régulièrement dans un autre circuit afin d'acquérir un autre circuit afin d'acquérir plus d'expérience, Gilles Banville donne une réponse surprenante.

"Depuis que je suis avec les As de Québec, je n'ai jamais reçu un offre semblable. J'ai lu quelque chose à ce sujet dans les journaux et j'en ai entendu vaguement parler entre les branches mais je n'ai jamais reçu une offre officielle à ce sujet de la direction de l'équipe".

Et Banville ajoute: "Le hockey m'intéresse et soyez assurés que j'aurais accepté avec plaisir d'aller jouer régulièrement n'importe où ailleurs en vue de m'améliorer".

SA BONNE ETOILE

Parlant des blessures qu'il a encaissées dernièrement et qui l'ont empêché d'accompagner les As sur la côte du Pacifique, Banville déclare: "Tu sais, quand tu ne joues pas de façon régulière, tu ne peux pas être en parfaite condition. C'est bien beau les pratiques mais ce n'est pas la même chose". "J'aurais beaucoup aimé faire ce voyage pour la bonne raison que j'aurais pu jouer régulièrement et que mes réflexes auraient certainement été meilleurs en revenant à Québec mais je ne dois pas trop me plaindre car, avant cette mâchoir fracturée, je n'avais eu besoin que d'un seul point de suture depuis le début de ma carrière".

C'est un département où Banville a repris le temps perdu dernièrement. Quelques jours avant le départ de l'équipe pour l'ouest, Banville devait se faire fracturer la mâchoire par un lancer de Wayne Hicks au cours d'une pratique. "Ce fut un accident bête. Wayne était absolument seul devant moi et il a laissé partir son lancer à une vingtaine de pieds. J'ai vu que la rondelle passerait à mes côtés et je n'ai pas même fait le moindre geste pour tenter de l'éviter. Mais, à la dernière seconde, elle a dévié de sa course et m'a frappé en plein sur le menton."

Comme résultat, Banville a été au repos forcé durant plusieurs jours. Durant près de trois semaines, il dût se contenter de prendre seulement du liquide. On lui avait broché les mâchoires et il ne pouvait même pas parler. Au cours de cette période, il devait perdre une douzaine de livres.

L'autre jour, il pencha la tête devant un lancer de Red Beranson mais il est quand même atteint sur le dessus de la tête et il s'en tire avec une quinzaine de points de suture.

PAS DE MASQUE

Depuis ses récentes "aventures", Gilles Banville a décidé de porter un masque durant les pratiques mais, pour le moment, il n'est pas encore question pour lui d'en porter un durant un match régulier.

"Ces masques sont très bien fabriqués" disait Gilles, "mais ils ont l'inconvénient d'être très chauds et, que vous le vouliez ou non, il se forme une sorte de buée qui nuit à votre vision". "A venir jusqu'à aujourd'hui, j'ai toujours été chanceux et, pour le moment, je ne veux pas porter de masque dans une partie régulière".

Sans vouloir présenter la moindre excuse pour sa tenue de dimanche soir, Banville conclut: "Trois semaines complètes sans jouer n'est rien de bon pour un joueur de hockey et il est certain que je m'en suis ressenti moi aussi. C'est un peu comme lorsque vous êtes appelé à sauter dans les filets au beau milieu d'une partie. Tu n'es pas "réchauffé" et çà ne marche pas". "Mais je ne suis pas plus nerveux à cause de cela et je veux tout faire pour aider les As à tout balayer cette saison".

"Sans vouloir me vanter, je crois que j'ai joué d'excellentes parties sur la route avec les As et tout ce que je demande maintenant est d'en faire autant sur la glace du Colisée".

Gilles Banville peut cependant se vanter d'avoir la confiance de ses patrons et celle de ses coéquipiers, dans les bons comme dans les mauvais moments, et c'est un très gros atout en sa faveur.

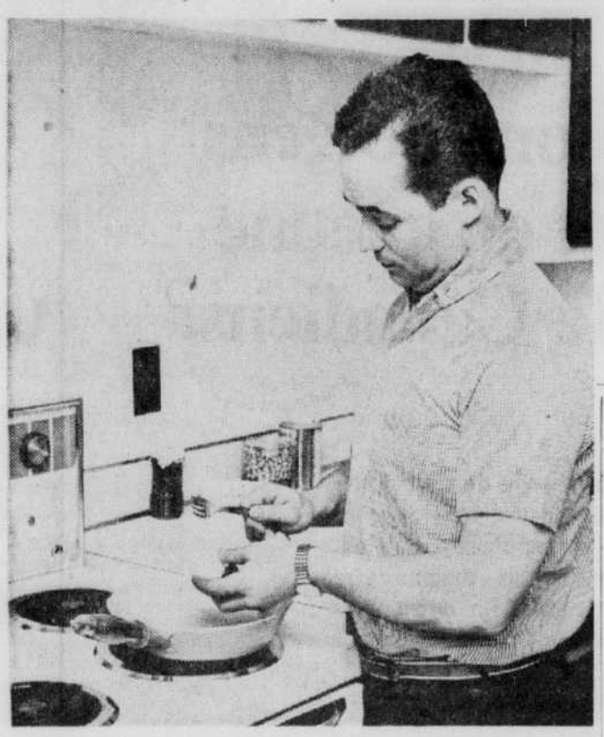
Après tout, les As n'ont pas encore connu la défaite cette saison avec Gilles Banville dans les filets . . . Vite . . . touchons du bois.



DEBOUT, C'EST L'HEURE — Après une bonne nuit de sommeil, le gardien de but Gilles Banville constate que l'heure est arrivée de se mettre à l'oeuvre afin de ne pas arriver en retard à la pratique du club, au Colisée.



UN MATCH AMICAL — Depuis son retour à Québec, Raymond Larose a trouvé refuge chez Gilles Banville et tous deux jouent une partie de cartes avec Léon Rochefort, l'un des voisins de Banville. Lorsque cette photo fut prise, Rochefort avait la garde de sa fillette Carole que l'on aperçoit partiellement sur ses genoux.



GILLES A LA CUISINE — A l'exemple de la majorité des joueurs de hockey, Gilles Banville est à son aise autour de la cuisine et il prépare ici son petit déjeuner avant de se diriger vers le Colisée pour une pratique.

l'emportèrent par 10-4 contre les Indiens de Springfield, club que Banville et ses coéquipiers affronteront de nouveau ce soir au Colisée et, commentant la réaction du public devant les buts relativement faciles que les Indiens ont réussis contre lui, il a ajouté: "Franchement, je dois avouer que je ne suis pas plus nerveux sur la glace du Colisée que dans les autres villes du circuits mais je réalise très bien que je n'ai pas connu beaucoup de bonnes parties à Québec et j'espère que je suis à la veille d'en connaître une". Et Banville ajoutait quelques instants plus tard: "Pour ce qui est du match de dimanche, je me compte chanceux de voir que les gars — ses coéquipiers — ont compté autant de buts dans la troisième période".

DEBUT DE CARRIERE

Gilles Banville, qui a vu le jour à Baie Comeau, a commencé à jouer au hockey dans cette ville à l'âge de 8 ans. "Au début, je jouais à l'attaque et c'est comme joueur d'attaque que j'ai évolué dans les rangs bantam, midget et juvénile".

"J'ai gradué ensuite avec le club junior de Baie-comeau et c'est à la suite d'une blessure subie par notre gardien de buts que je suis moi-même devenu gardien de buts. J'avais alors remplacé notre gardien de buts régulier pour la balance de la saison et je suis demeuré à ce poste pour la bonne raison que nous avions tout balayé".

Le club junior de Baie-Comeau était alors piloté par Clarence "Katou" Dupuis, un type qui s'occupe encore activement de sport à Baie-Comeau et dont Banville a certainement gardé un excellent souvenir.

Après avoir terminé sa carrière dans les rangs juniors, Banville a joué avec le club Baie-Comeau dans un circuit intermédiaire de cette région de la Côte-Nord, circuit qui comprenait deux équipes de Baie-Comeau et deux équipes de Sept-Iles. A la fin de la saison régulière, les champions du circuit jouaient pour le championnat de la Côte-Nord et de la Côte-Sud contre les équipes de la rive sud comme Rimouski et Matane.

IL PART POUR QUEBEC

Un bon jour, Claude Laforge de Baie-Comeau, aucun lien de parenté avec Claude Laforge des As, alla trouver Banville pour lui dire que les As de Québec étaient à la recherche d'un gardien de buts substitut et qu'il n'avait qu'à aller tenter sa chance à Québec si la chose l'intéressait.

Gilles Banville prit alors le chemin de Québec où il signa son premier contrat professionnel avec l'organisation des As. Banville déclare qu'il est très heureux dans sa ville d'adoption même s'il n'a pas eu trop souvent l'occasion de jouer depuis qu'il est avec les As.

"J'en ai beaucoup appris depuis que je suis à Québec et il est certain que Lorne Worsley et Doug Harvey m'ont donné de très bons conseils quand ils



votre fournaise est malade...

VOUS dépensez trop à la soigner?

pour la remplacer voyez votre marchand d'appareils de chauffage...

mais pour L'HUILE et le FINANCEMENT

voyez l'homme au camion vert



CANADIAN IMPORT LIMITED

529-0561



Les cafetières en acier inoxydable au nickel sont fabriquées par Cory, General Electric, General Steel Wares, Philips, West Bend et Westinghouse

Pitié pour le café!

Les cafetières tachées se nettoient difficilement. Mais, pis encore, ces taches altèrent la saveur d'un bon café. Heureusement, les cafetières et percolateurs en acier inoxydable au nickel sont à l'épreuve des taches et de la corrosion; ils se nettoient et s'entretiennent facilement, ne se ternissent pas, et demeurent toujours brillants de propreté. Rien d'étonnant à ce que les cafetières, comme tant de produits dans votre maison, soient en acier inoxydable au nickel. Là comme ailleurs, le nickel est synonyme de qualité.

Le NICKEL est une garantie d'acier inoxydable de qualité

18-8 ACIER INOXYDABLE AU NICKEL NICKEL QUALITÉ

Recherchez les produits qui portent ce sceau 18-8, indiquant un contenu de nickel d'environ 8%

The International Nickel Company of Canada, Limited, 55, rue Yonge, Toronto

La Commission Rand a appris que M. Léo Landreville avait demandé aux deux promoteurs de la compagnie de gaz s'il devait accepter le poste de juge

VANCOUVER (PC)—La commission Rand qui enquête pour déterminer si le juge Léo Landreville peut continuer à siéger comme juge de la Cour suprême d'Ontario, a appris, hier, que M. Landreville avait demandé aux deux principaux promoteurs de la compagnie de gaz s'il devait accepter sa nomination au poste de juge au moment où elle lui a été offerte en 1956.

M. C. Spencer Clark, financier de Seattle, Washington, qui était alors vice-président exécutif de la Northern Ontario Natural Gas, a déclaré qu'il avait conseillé à M. Landreville d'accepter le poste de juge plutôt que d'attendre un emploi possible comme directeur de la compagnie.

Le juge Landreville était maire de Sudbury, en Ontario, quand la N.O.N.G., en 1956, a obtenu la franchise pour la distribution du gaz dans cette ville. Après sa nomination sur le banc, il a reçu 7,500 actions de la compagnie, d'où il a retiré $117,000 sans avoir investi aucun argent.

M. Ivan C. Rand, juge à la retraite de la Cour suprême du Canada, a commencé, hier, la tenue d'une enquête judiciaire du gouvernement fédéral pour déterminer si le juge Landreville est coupable de mauvaise conduite ou si la transaction le disqualifie pour remplir ses fonctions judiciaires.

M. Clark, maintenant président du conseil d'administration de la Northern and Central Gas, comme la N.O.N.G. est maintenant nommée, a déclaré à l'enquête qu'il avait été question que M. Landreville entre au service de la compagnie à l'expiration de son terme à la mairie en 1956 et il a raconté que pour cette raison, on lui avait offert 10,000 actions de la N.O.N.G. au prix de $2.50 l'action, prix inférieur au marché, après que la franchise eut été approuvée au mois de juillet 1956.

C'était sensiblement les mêmes termes que ceux offerts aux actionnaires, a-t-il déclaré.

QUESTIONS

Au cours du même mois, a déclaré le financier, le maire Landreville s'est entretenu avec lui et M. Ralph K. Farris, de Vancouver, alors président de la N.O.N.G., et leur a révélé qu'on lui avait offert un poste de juge en Ontario et il leur avait demandé ce qu'ils en pensaient.

"J'ai pensé que c'était là une curieuse question de la part d'un homme du rang de M. Landreville", a déclaré M. Clark, alors que M. Landreville écoutait son témoignage. Il a déclaré que M. Landreville s'était informé s'il devait accepter sa nomination sur le banc ou la refuser en raison de son avenir possible avec la N.O.N.G.

"Je lui ai conseillé de se baser sur le vieux proverbe qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras", a déclaré M. Clark. A ce moment, l'avenir de la N.O.N.G. était incertain. Il a cité M. Landreville qui aurait dit: "Si j'accepte, qu'arrivera-t-il à mon option ?"

"M. Landreville, il s'agit d'un engagement de notre compagnie de ma part et nous le tiendrons", aurait répondu M. Clark au futur juge.

Répondant plus tard aux questions du procureur de la commission, Me W. G. Morrow, d'Edmonton, M. Clark a déclaré: "Nous avons toujours trouvé qu'il était prêt à coopérer mais toujours avec le bien de la communauté en vue", a-t-il déclaré. Certains de ses associés nous mettaient continuellement des bâtons dans les roues, ce qui, d'après nous, n'était pas dans l'intérêt de la ville. Il désirait simplement s'assurer que tout était fait comme il fallait."

LETTRE

M. Clark, qui avec M. Farris formait le noyau de la compagnie alors qu'elle débutait en 1954 et qui, avec cet associé, a amassé une fortune considérable, a été longuement questionné relativement aux circonstances entourant une lettre signée par les deux hommes et datée du 20 juillet 1956, et dans laquelle des actions à prix réduits étaient offertes à M. Landreville.

La lettre révélait qu'une réunion des actionnaires avait approuvé une séparation des actions le 17 juillet, et que l'option sur les options avait été approuvée le 18 juillet, lors d'une réunion du bureau des directeurs.

Mais le registre des procès-verbaux de la compagnie, présenté comme preuve à l'enquête, ne contient aucune réunion des directeurs le 18 juillet, ni aucune allusion à des actions au maire. Le livre montre aussi que la séparation des actions a été approuvée à une réunion subséquente, tenue le 25 juillet.

"Est-il possible que vous et M. Farris vous anticipiez?", a demandé M. Morrow.

"C'est possible, les choses étaient faites sans formalité à cette époque", a répondu M. Clark.

M. Clark a aussi déclaré qu'il ne se rappelait pas avoir signé la lettre "mais qu'il est évident que je l'ai fait". Il ne se rappelle pas qui l'a écrite.

ACTIONS

M. Morrow s'est ensuite informé s'il était vrai que les directeurs de la compagnie se considéraient obliger de fournir les actions au maire même s'ils n'avaient pas obtenu de lui la promesse de travailler pour eux.

"Est-il correct d'affirmer que la décision de remettre des actions au juge Landreville a été prise lors de la réunion du 17 janvier, 1957?"

"Je ne peux pas l'affirmer", a répondu le témoin.

M. Morrow a alors exhibé le livre des procès-verbaux des directeurs, à une réunion tenue à cette date, alors que le maire était devenu juge, et qui remettait 14,000 actions de Continental Investment Corporation, de Vancouver, à $2.50 chacune, au juge Landreville.

Certaines preuves ont déjà été présentées devant les tribunaux pour démontrer que les actions de M. Landreville provenaient de cette allocation. Une transaction sur papier aurait permis au juge de recevoir 10,000 actions à une valeur nominale de $2.50 et 2,500 de ces actions auraient été vendues à $10, lui laissant 7,500 actions.

En 1964, à Toronto, M. Farris a été reconnu coupable de parjure après avoir déclaré devant un tribunal d'enquête du gouvernement provincial sur les transactions immobilières qu'il ne savait pas ce qui était advenu des 14,000 actions [illegible] cinq mois de prison à la suite de cette condamnation.

Les sciences sociales jouent un rôle important au Québec (P. Garigue)

MONTREAL (PC) — "Les revendications des Québécois et la recherche de l'objectivité qu'apporte la pratique des sciences sociales, font partie du même mouvement historique".

C'est ce qu'a déclaré M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal devant la Société royale du Canada dont il devenait membre en fin de semaine.

"Les sciences sociales joueront un rôle important dans l'évolution future du Québec en démontrant qu'il est possible de bâtir la société nouvelle à partir des éléments de l'ordre social actuel, a ajouté M. Garigue, qui établissait un parallèle entre le développement rapide des sciences sociales au Québec et les transformations profondes, qui marquent depuis quelques années, l'évolution de la province.

"C'est à l'examen de la réalité que l'on découvre que bâtir l'avenir n'exclut pas le passé et le présent, mais se fait à partir de ce passé et de ce présent.

"L'avenir du Québec, a-t - il poursuivi, est dans l'adaptation des valeurs et des institutions plutôt que dans leur destruction systématique.

Le professeur a soutenu que dans ses efforts d'émancipation le Québec ne devait pas tenir compte seulement du caractère technique et industriel de la société moderne.

"C'est dans la mesure où les Québécois garderont leurs racines dans une culture, feront partie d'une tradition culturelle spécifique, qu'ils peuvent devenir sans danger les hommes de la société nouvelle.

La cérémonie marquait la présentation de trois nouveaux membres de la Société royale du Canada et avait lieu dans un magnifique auditorium nouvellement aménagé à l'université de Montréal.

M. Garigue a été présenté par M. Marcel Faribault.

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Poulin & Fils Inc., ayant sa principale place d'affaires à Saint-Joseph de Beauce en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 28 février 1966, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, le cinq mars 1966, sous le No 212046.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurance sur la Vie, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir - Wilfrid - Laurier, Sillery, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 4:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soumises.

PAUL-H. BROCHU,
L.Sc. Com., Secrétaire
Québec, 11 mars 1966

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir - Wilfrid - Laurier, Sillery, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soumises.

PAUL-H. BROCHU,
L.Sc. Com., Secrétaire
Québec, le 11 mars 1966.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Comment se fait-il que des millions de gens choisissent La Métropolitaine et qu'aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens?



Vous pouvez obtenir de l'assurance-vie de deux manières fondamentales: par l'entremise d'un *groupe* (à votre lieu de travail, par exemple)—ou par choix *particulier*.

Des millions de Canadiens nous ont choisis—aucune autre compagnie n'assure autant de personnes. En outre, plus de 3,800 entreprises canadiennes se sont adressées à nous pour assurer leurs employés.

Comment cela se fait-il? Il y a une foule de raisons:

Votre assurance-vie de La Métropolitaine pourrait vous rapporter 20p. 100 de plus en espèces, selon la manière dont les paiements sont versés.

Nos représentants expérimentés, travaillant à plein temps —ils sont plus de 2,100—ont reçu une formation leur permettant de s'occuper vraiment de vous.

La réputée Vérification de la Sécurité Familiale que pratique La Métropolitaine, et qui consiste en un relevé confidentiel, effectué gratuitement, vous permet d'avoir, au sujet de la sécurité pécuniaire de votre famille, une idée plus précise que vous en ayez jamais eue auparavant. (Cette vérification vous fera peut-être découvrir des biens dont vous ne soupçonniez même pas l'existence.)

Voyez le conseiller de La Métropolitaine. Il n'y a aucune obligation . . . *sauf envers les êtres qui vous sont chers.*

Des millions de gens choisissent La Métropolitaine

—Aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens.



Les laïcs doivent travailler personnellement à l'évangélisation du monde

Par J.-Claude RIVARD

Le Père Jacques Loew, dominicain, restaurateur des équipes de prêtres-ouvriers en France, déclare qu'il ne suffit plus pour le laïc de travailler à la construction d'un monde meilleur, mais qu'il doit, au surplus, travailler personnellement à l'évangélisation du monde.

Prenant la parole, hier soir, à Québec devant un groupe de militants du monde ouvrier, le Père Loew a affirmé qu'il ne suffit plus d'avoir dans nos paroisses des laïcs dévoués à la cause de l'Eglise, prêchant leur foi par le bon exemple, dans la construction d'un monde meilleur, mais que le laïc contemporain doit évangéliser son milieu, non pas au moyen de sermons et de longues dissertations apologétiques, mais en "donnant le témoignage de l'espérance qui est en lui."



Le R.P. Jacques Loew, dominicain.

De passage depuis peu au Québec, le Père Loew est venu palper la vitalité de notre foi et inviter de jeunes Canadiens désireux de contribuer à la restauration de la foi dans un milieu ouvrier en état de mission à suivre les traces des équipes des saints Pierre et Paul.

LES EQUIPIERS

La formule nouvelle d'action pastorale en milieu ouvrier apportée par le Père Loew "ne parachute pas un prêtre dans ce milieu, mais elle l'en fait graduellement émerger."

La méthode du Père Loew consiste d'abord en une formation philosophique donnée à un éventuel candidat au sacerdoce, ce qui lui permettra d'accéder à l'étude de la théologie. Après son cours, le jeune homme de 18 à 22 ans est envoyé dans le milieu ouvrier où il oeuvrera durant cinq ou six ans.

En équipe avec d'autres, il s'intègre à celui-ci, s'efforçant de créer des liens d'amitié de fraternité et une "communauté" au sens large du mot autour de lui.

Pour "accrocher" leurs compagnons de travail, les équipiers ne disent rien. Ils ne prêchent pas. "Nous partageons la vie des ouvriers, nous vivons avec eux", dit le Père Loew.

Mais vient le moment où ils posent une question. La réponse des équipiers est celle de saint Pierre aux premiers chrétiens: "Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous."

Le jour de l'ordination, le prêtre n'est pas "parachuté" mais il monte de la masse ouvrière.

Bien connu pour ses ouvrages et les expériences en milieu ouvrier, le R.P. Jacques Loew se convertit à l'Eglise catholique à l'âge de 24 ans.

Entré chez les Dominicains et ordonné prêtre, il s'est mis à travailler comme docker sur les quais de Marseille, travail qu'il assuma durant quinze ans.

Le Père Loew fut aussi curé de paroisse ouvrière où l'expérience vécue au milieu des débardeurs lui fut des plus précieuses sur le plan pastoral.

Cette longue et riche expérience lui a permis d'écrire de nombreux ouvrages tels que "En mission prolétarienne" et "Comme s'il voyait l'invisible."

Mais son oeuvre la plus importante est sans aucun doute l'impulsion qu'il a donnée dans le monde aux équipiers de la Mission Saint-Pierre et Saint-Paul.

Le Père Loew dit être venu au Canada pour se retremper dans une chrétienté comme la nôtre.

"Pour un prêtre missionnaire, dit-il, ne pas connaître le Canada est une lacune, parce que nous vivons dans des régions arides, sur le plan de la foi, et il fait bon de se retremper dans une chrétienté avec tout ce qu'elle a de grand, de beau et d'équilibre, peut-être . . ."

Le Père Loew qui, au cours de son séjour en notre pays, doit donner quelques cours à l'Ecole de Pastorale de Montréal, dit également être venu au Canada pour mieux connaître et mieux comprendre la situation de la foi, chez nous et pour s'informer s'il n'y aurait pas de jeunes Canadiens désireux de mener une vie susceptible de retremper l'Eglise au sein de masses ouvrières, au Brésil, par exemple, où il se trouve quelques équipes missionnaires Saint-Pierre et Saint-Paul.

Le Brésil est un champ d'apostolat pour les équipiers du fait qu'il s'y trouve un milieu ouvrier peu fortuné et encore jeune, que l'Eglise veut accompagner dans son évolution.

Ce soir, le Père Loew prononcera une conférence au Pavillon Lemieux de la Cité universitaire, à l'intention des étudiants et professeurs de l'université Laval.

De retour du Brésil où il a visité ses fils spirituels, le Père Loew est au Québec depuis une semaine environ. Arrivé dans la Vieille Capitale, dimanche après-midi, il s'est entretenu, hier avec quelque 75 prêtres à l'Institut de Pastorale de l'université Laval. Hier soir, il s'est adressé aux militants du monde ouvrier (M.T.C., J.O.C., A.C.F.) et il verra, cet après-midi, les dirigeants des mouvements diocésains d'action catholique. Ce midi, il doit prendre le dîner avec Son Eminence le cardinal Maurice Roy, et l'après-midi il prononcera une conférence en présence des responsables du Conseil diocésain de Pastorale, de la catéchèse, de la Grande Mission, de la liturgie et de l'action catholique dans le diocèse, ainsi que du personnel de l'Archevêché.

Des séminaristes iront travailler dans les usines

Des étudiants du Grand Séminaire de Québec iront travailler dans les usines, au cours des prochaines vacances.

C'est ainsi qu'un certain nombre de futurs prêtres de diocèses québécois iront vivre la vie quotidienne des ouvriers et partager leur labeur, vivant ainsi une expérience identique à celle des équipiers des saints Pierre et Paul, du Père Loew.

Alors que les prêtres du diocèse, et plus particulièrement ceux qui assistaient hier, aux conférences du Père Loew à l'Institut de Pastorale, se montrent inquiets, face à la misère et à la pauvreté, en milieu ouvrier, cette nouvelle a été saluée avec joie. L'on a souhaitée que la même expérience soit vécue par d'autres prêtres du ministère et peut-être, d'une façon plus spéciale, par les professeurs de Grands Séminaires

Les séminaristes avaient, jusqu'ici, pour la plupart, les fonctions de moniteurs et de conseillers moraux dans nos colonies de vacances et terrains de jeux.

Marcel Pepin dénonce le C.R.O. du Canada

MONTREAL (PC) — Des représentants de l'Ugeq, de la Société des auteurs et compositeurs et de l'Association des étudiants de l'Université de Montréal ont manifesté leur appui en fin de semaine au syndicat général du cinéma et de la télévision (C.S.N.) dans ses efforts pour se faire reconnaître comme représentant des employés du réseau français de Radio-Canada.

Dans une réunion qui groupait 1,200 à 1,500 personnes dans une salle du Palais du Commerce où étaient disposées quelque 8,000 chaises, M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux a dénoncé le Conseil canadien des relations ouvrières, qui, selon lui, brime la liberté des syndiqués en leur refusant le droit de choisir leur représentation.

"Tant que ces employés voudront changer d'affiliation, nous les appuierons. Nous n'accepterons jamais, chez nous, de démobiliser des travailleurs qui luttent pour leurs droits. Ces travailleurs sont déjà assez pris, assez écrasés par le système économique; s'il fallait que le mouvement ouvrier devienne pour eux un nouveau joug, ce serait une trahison.

"Il faut qu'il y ait une profonde correspondance, une profonde alliance entre les travailleurs et les mouvements qui les représentent. Les mouvements n'ont pas le droit d'imposer à leurs membres de nouveaux jougs, même sous le couvert d'idéologie, de politique, ou d'autres principes.

On sait que le Conseil canadien des relations ouvrières a rejeté une requête de la C.S.N. au nom d'un premier groupe d'employés du réseau français, invoquant le principe de l'unité de négociations nationales. Une deuxième requête a été déposée au nom des journalistes du réseau français.

"On a accusé la C.S.N. d'être allé semer la division à Radio-Canada, a dit M. Pepin, Nous ne sommes pas allés à Radio-Canada. Ce sont les employés qui sont venus spontanément à nous.

M. Pepin a précisé qu'il ne niait à personne le droit d'adhérer à un syndicat américain ou pan-canadien, mais demandait tout simplement que de tels syndicats reconnaissent une liberté parallèle aux autres.

Le chef syndical a réitéré sa conviction que du litige actuel dépend l'avenir du Canada.

Un instrument important dans la hausse de votre chiffre d'affaires!

Precisa 208

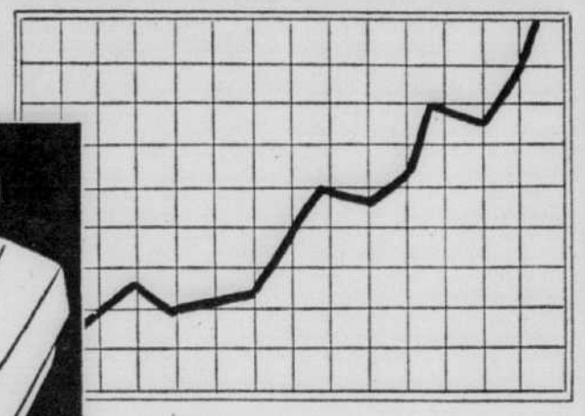
UNE MERVEILLE DE PRECISION

Sous son aspect compact, cette machine à calculer allie la robustesse de celles à fonctionnement manuel à la rapidité et la souplesse de l'électricité. Un clavier simple et rationnel sur lequel vous pourrez effectuer toutes vos opérations. De plus, elle occupe moins de surface qu'une feuille de papier à lettres. Téléphonez-nous pour une démonstration gratuite.

GARANTIE D'UN AN contre toute défectuosité.

Profitez de notre service de location pour machines à calculer.



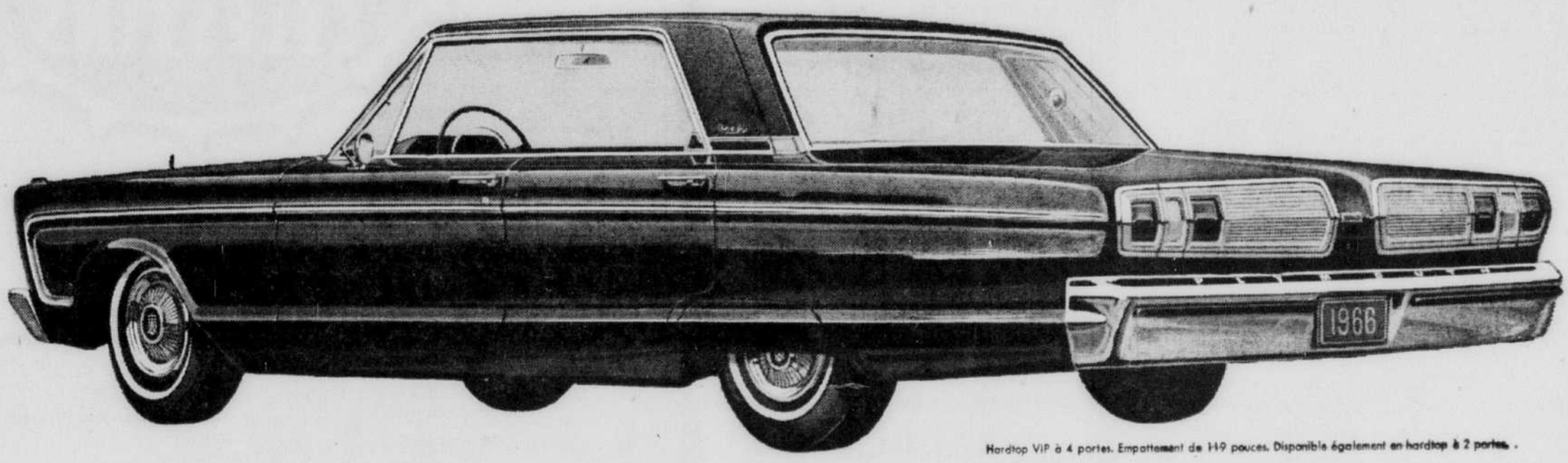


Gérald Martineau

LA MAISON DU SERVICE

480 DORCHESTER — 525-5156

voici



Hardtop VIP à 4 portes. Empattement de 119 pouces. Disponible également en hardtop à 2 portes.

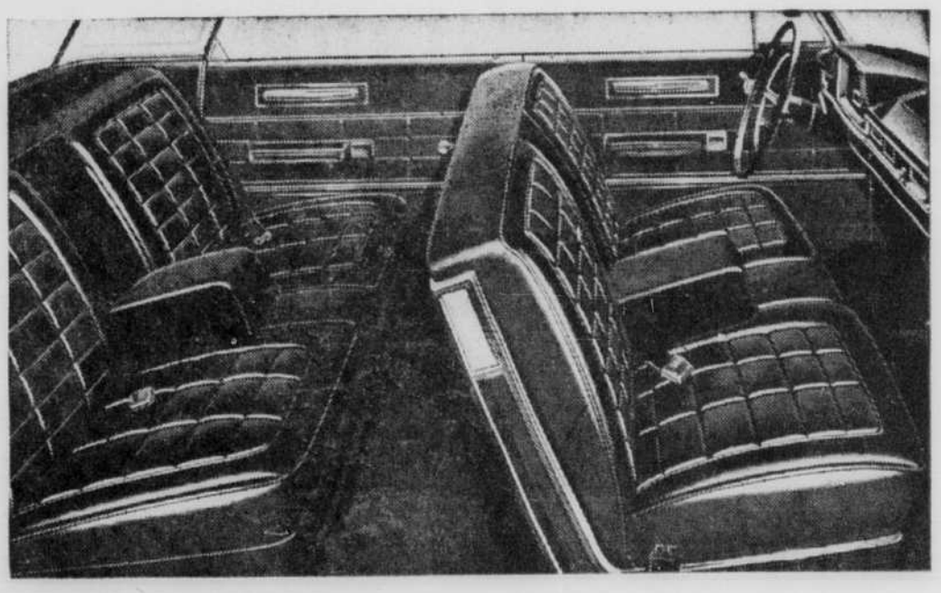
la luxueuse

Plymouth VIP

Votre vendeur Plymouth vous présente un nouveau concept d'élégance en matière d'autos de luxe: la Plymouth VIP. Oui, la VIP est une auto qui se classe parmi les voitures de luxe. Cette Plymouth VIP offre à la fois le rendement et le confort d'une auto de luxe. Mais, pourtant, son prix demeure dans la catégorie des prix populaires Plymouth.

La VIP possède un luxe indéniable et se destine aux automobilistes minutieux qui exigent la perfection dans les moindres détails. La beauté et le bon goût caractérisent ses aménagements: ...magnifiques panneaux similibois...tapis épais à la grandeur...capitonnages aux belles textures... tous exclusifs à la VIP. Les sièges de hauteur confortable, avec accoudoirs rabattables au centre, apportent au propriétaire de la VIP le confort d'une limousine.

La VIP est la Plymouth la plus luxueuse qui soit... Voyez-la maintenant chez les vendeurs Plymouth.



Plymouth

VIP
l'auto de luxe avec la garantie de 5 ans-50,000 milles du rouage d'entraînement.

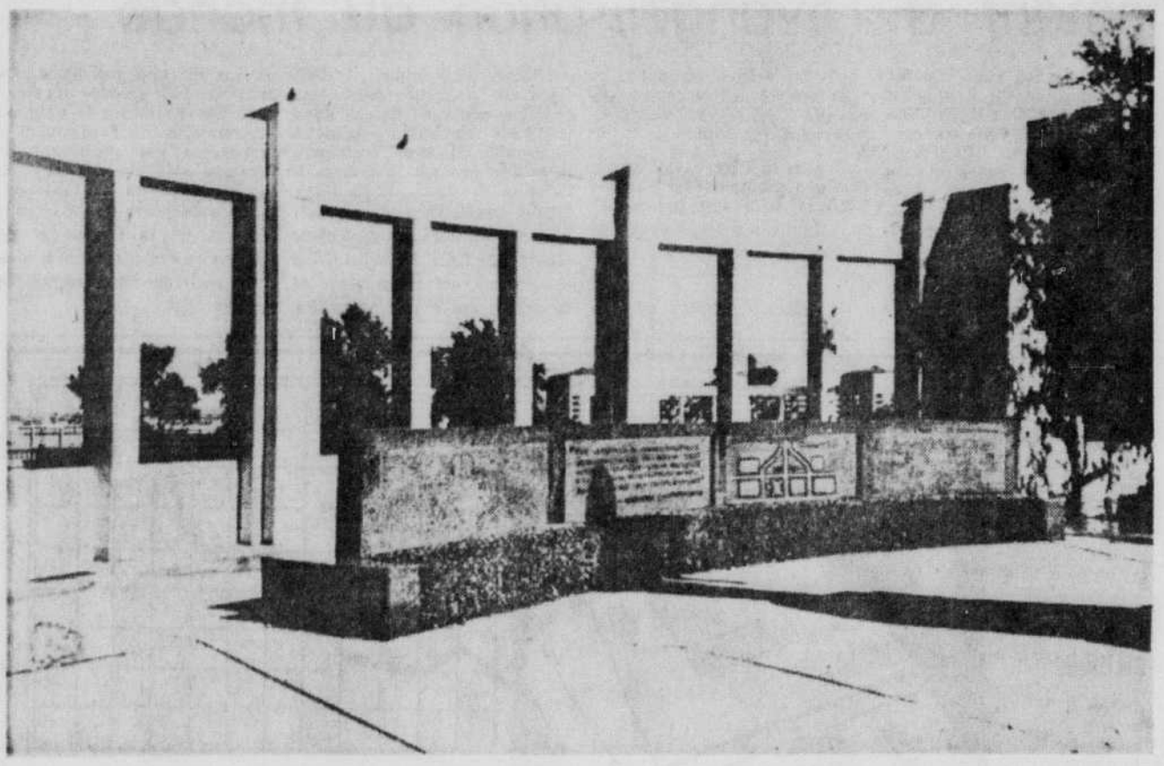
CHRYSLER CANADA LTD

UNIVERSEL AUTO LIMITEE
777, 1re Ave.
Québec 3, P.Q.

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.
Rond-Point,
Lévis, P.Q.

CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.
2015 Ouest, Boul. Charest,
Ste-Foy, Québec

AUTOS USAGÉES de Qualité



POUR COMMEMORER L'ASSASSINAT DU PRESIDENT KENNEDY — Cette photo montre les stèles et plaques commémoratives qui seront érigées près du lieu où le président John F. Kennedy fut assassiné à Dallas, au Texas. Les stèles de bronze, qui seront montées sur des piliers de marbre, et les plaques d'inscription, coûteront $16,000. Des milliers de personnes se sont rendues au lieu de l'assassinat. (Téléphoto PA)

Enquête sur les malformations chez les nouveau-nés

HAMBOURG — Seize cliniques gynécologiques et services d'accouchement allemands participent à une vaste enquête qui a pour but de découvrir les causes des malformations observées chez les nouveau-nés. Cette enquête est réalisée sur l'initiative de la Communauté allemande de recherche scientifique; cette dernière se charge également du dépouillement des documents rassemblés lors de cette enquête qui va s'étendre sur plusieurs années.

On suppose, en effet, que les malformations chez les nouveau-nés ne sont pas uniquement d'origine héréditaire. D'autres facteurs entrent en jeu, (influence de l'environnement, alimentation et comportement de la mère) qui peuvent être déterminants.

PLUSIEURS ANNEES SOUS CONTROLE MEDICAL

Les femmes qui participent à cette enquête, des volontaires bien entendu, doivent être enceintes de trois mois, et consulter régulièrement l'un des 16 établissements cités plus haut. Les futures mamans doivent remplir un questionnaire-type concernant leurs habitudes qui pourraient éventuellement influencer de manière néfaste le développement de l'enfant. Elles doivent notamment préciser si elles fument, et quelles sont les maladies dont elles ont souffert pendant la grossesse et citer le traitement appliqué; elles doivent noter tous les médicaments absorbés pendant la période de grossesse, etc. De plus, on contrôle régulièrement leur tension et l'on procède à des analyses de sang.

Les enfants nés des mères restées en observation dans ces centres médicaux seront à leur tour soumis pendant trois ans à un contrôle médical. On estime qu'il faut procéder à l'examen de 20,000 futures mamans et de leurs enfants nés pendant la durée de l'enquête avant de pouvoir se prononcer sur les origines des malformations.

Un ancien voilier britannique est devenu une "université du marin"

Il y a maintenant de nombreuses années que le plus célèbre de tous les voiliers, le Cutty Sark, était soulevé au rythme des vagues. Aujourd'hui, avec son gréement tel qu'il était lorsqu'il battait tous ses rivaux faisant le commerce du thé avec la Chine et celui de la laine avec l'Australie, il demeure au mouillage à Greenwich, en aval du pont de Westminster, à Londres, tel un monument aux traditions maritimes britanniques.

Sa figure de proue, la sorcière Nannie — le bras gauche encore levé dans un geste de défi — semble poser un regard sévère sur les milliers de visiteurs de tous les pays du monde qui chaque année vont admirer les formes élancées de ce beau navire.

Et, bien que cerné par la terre et loin de la mer qu'il conquit autrefois, le Cutty Sark subit les effets de la popularité que connaît actuellement le sport nautique en Grande-Bretagne.

A bord du clipper, qui parcourut jusqu'à 363 milles marins en 24 heures, sont organisés des cours du soir de navigation avancée, qui sont très appréciés.

Dans cette splendide salle de classe, des élèves de tous les milieux apprennent, entre autres choses, l'art de déchiffrer les cartes, le pilotage et la navigation astronomique. A portée de main, se trouvent les aides à la navigation les plus modernes, aides qui ne semblent vraiment pas tout à fait à leur place dans ce cadre historique.

Pour la série actuelle de neuf cours organisée par les Services de l'Education de Londres, 420 marins amateurs se sont enrôlés, ce qui représente un nombre record.

En vue de satisfaire ceux désireux d'apprendre davantage sur ce sujet, ces autorités ont ajouté deux nouveaux cours — l'un sur les premiers soins pour yachtmen, l'autre sur l'entretien des moteurs des petites embarcations.

Le directeur du Cours du soir du Cutty Sark, est le capitaine de frégate J. T. Huddart, qui m'a dit qu'en dehors de quelques places libres dans les deux nouvelles sections, tous les autres cours étaient complets.

Dix instructeurs et deux ingénieurs de marine se chargent de l'instruction des élèves qui paient une somme modique pour aider à couvrir les frais. Selon le capitaine de frégate Huddart, le recrutement des instructeurs ne pose pas de problème.

"Ce sont tous des "gars" qui adorent le vieux voilier et ils considèrent que c'est un privilège que d'enseigner à son bord".

Les cours s'adressent au marin amateur qui a quelque expérience de la navigation. Le capitaine de frégate Huddart dit à propos de ses élèves : "Ce sont des hommes et des femmes qui rêvent à de vastes horizons, mais qui ont assez de bon sens pour se mettre à leur recherche avec l'équipement nécessaire."

LAURENTIDE
présente un nouveau
SERVICE DE PRÊTS ÉCONOMIQUES!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,579.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,587.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide vous invite à comparer ses taux à tous les autres.

LAURENTIDE

L'EAU MINÉRALE QUI DÉFIE LES IMITATIONS

VICHY CÉLESTINS

Il se boit au Québec plus de VICHY CÉLESTINS que de toutes les autres marques d'eaux minérales réunies. Une province entière ne peut se tromper. Pas plus que les consommateurs de tous les autres pays où VICHY CÉLESTINS est exportée par millions de bouteilles tous les ans.

Des millions de Québecois boivent VICHY CÉLESTINS parce qu'ils savent apprécier les incontestables vertus de cette eau minérale alcaline naturelle dont la réputation remonte à 2,000 ans.

parce que VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme les sels minéraux et les oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles . . .

parce que VICHY CÉLESTINS remet en appétit les estomacs paresseux . . .

parce que VICHY CÉLESTINS est une eau minérale alcaline absolument naturelle . . .

parce que VICHY CÉLESTINS est tout à fait pure . . .

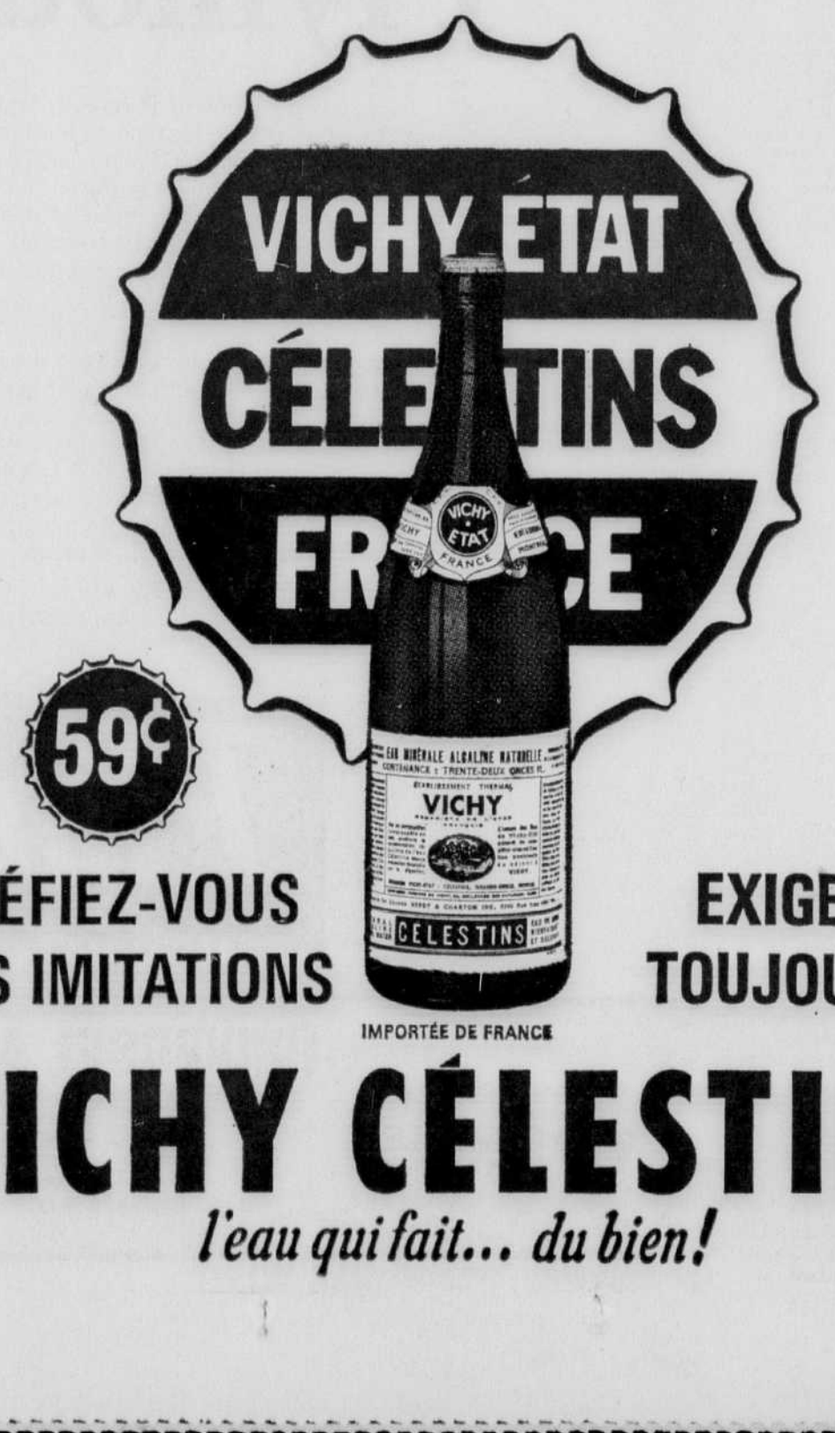
parce que VICHY CÉLESTINS est une eau de régime très appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes . . .

parce que l'eau VICHY CÉLESTINS que vous buvez ici au Québec provient directement de la source même à l'Etablissement Thermal de Vichy, France . . .

parce que VICHY CÉLESTINS est la seule véritable eau de Vichy vendue au Canada . . .

parce que "c'est la valeur de l'eau qui compte" et non pas le prix.

Au Québec, on estime qu'il vaut la peine de payer quelques cents de plus pour profiter des bienfaits d'un produit authentique, absolument naturel et provenant de la station thermale la mieux connue au monde.



MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

EXIGEZ TOUJOURS

IMPORTÉE DE FRANCE

VICHY CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

A compter du 1er juin

Alitalia effectuera 6 vols par semaine!

MONTRÉAL/ROME *SANS ESCALE*

MONTRÉAL/ROME *AVEC ESCALE À MILAN*

LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Faites votre choix.

Vous pouvez aussi choisir parmi les 30 vols New York-Italie qu'effectue Alitalia chaque semaine. Faites faire vos réservations par une agence de voyages: c'est plus facile et cela ne vous coûte rien. Renseignez-vous aussi sur le système de paiements différés "Creditaire" Alitalia.

ALITALIA AIRLINES

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

★★

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

69e ANNEE — No 66 QUEBEC, MARDI 15 MARS 1966 PAGE TRENTE-TROIS

Projet à l'Onu

Déclaration contre les préjugés à l'égard des femmes

GENEVE (AFP) — La Commission de la condition de la femme, réunie depuis le 21 février, a adopté, à l'issue des travaux de sa 19ème session, un projet de déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ce texte sera soumis, l'été prochain, à Genève, au conseil économique et social, qui le transmettra à son tour à l'Assemblée générale de l'ONU, qui l'étudiera lors de sa prochaine session.

Dans cette déclaration, la Commission demande qu'il soit mis fin à toute discrimination fondée sur le sexe et que la femme puisse bénéficier de droits égaux à ceux des hommes dans les domaines de la nationalité, du droit de vote, du mariage, de l'éducation, de l'emploi et du droit civil et pénal. La Commission, dans le préambule du projet, se déclare préoccupée du fait qu'en dépit des progrès accomplis, les femmes continuent de faire l'objet d'importantes discriminations. Celles-ci doivent disparaître, estime - t - elle, car "le plein développement d'un pays exige le maximum de participation des femmes".



SOEUR "MIKE", LA RELIGIEUSE DU CIEL — Soeur Michael Térèse, âgée de 36 ans, originaire de Worcester, au Massachusetts, surnommée Soeur "Mike" atterrit à Nairobi au Kenya pour faire le plein de son avion. La religieuse, qui habite une mission à Lorogumo une région aride dans le district nord du Kenya, a obtenu la permission de voler du Vatican. Elle transporte les médecins et infirmières de la mission catholique dans les régions où les routes ne sont pas encore tracées et elle a déjà plus de 500 heures de vol à son crédit.

Au Québec, l'épicerie du "coin" n'a pas encore été remplacée

La Canadienne française s'habitue plus lentement que sa compatriote de langue anglaise à aller faire ses achats dans les super-marchés. D'ailleurs, parmi les consommatrices du Québec, qui se rendent toutes les semaines dans les grands marchés alimentaires, plusieurs continuent à effectuer quelques achats chez les marchands indépendants. L'épicerie du coin, où l'on connaît notre nom et nos goûts, conserve son attrait.

Mme Thérèse Sévigny, qui s'occupe de l'analyse des marchés pour la maison Steinberg, remarque en effet que des enquêtes sociologiques ont démontré que la consommatrice canadienne-française se défait, plus difficilement que la Canadienne anglaise, de son habitude de faire ses achats chez le marchand indépendant. Mme Sévigny était hier soir la conférencière invitée au dîner-causerie du Club Vente-Publicité. Elle avait choisi d'entretenir son auditoire sur les caractéristiques de la consommatrice de langue française.

Une étude des conclusions des enquêtes, dont parlait Mme Sévigny, tend à démontrer que la Canadienne française, lorsqu'elle visite les super-marchés, hésite à se renseigner sur les produits alimentaires qu'on y offre. Elle parcourt les divers rayons du super-marché et prend elle-même sur les tablettes les produits qui lui conviennent. Si elle ne trouve, toutefois, la marque de farine qu'elle a l'habitude d'utiliser, elle ne demande aucune aide. Elle préfère, retourner le lendemain à l'épicerie du coin pour y compléter ses emplettes.

Mme Sévigny attribue ce fait à une certaine timidité jointe à un manque d'information. Il semble manifeste également que la consommatrice canadienne-française désire être indépendante au moment de l'achat. Elle diffère en ceci de sa compatriote de langue anglaise qui n'hésite pas à faire appel à tous les services dont dispose le super-marché.

Invitant les publicitaires à étudier avec soin les exigences de la consommatrice de langue française, Mme Sévigny a précisé que la ménagère québécoise est psychologiquement prête à consacrer une somme importante de son budget pour la nourriture. " L'alimentation ", dit-elle, "joue un rôle prépondérant dans l'ensemble de l'économie du Québec". Une enquête sociologique, menée auprès de 1,500 familles du Québec, a même démontré que 33.6 pour cent du budget de la semaine va à l'alimentation. D'autres études permettent également d'avancer, qu'avec un revenu per capita moindre que celui de l'Ontario, le consommateur québécois consacre à la nourriture un pourcentage plus élevé de son revenu.

On s'est également aperçu, au cours d'enquêtes, que la consommatrice de langue anglaise n'achète pas toujours les mêmes produits que la Canadienne française. La nourriture congelée, par exemple, se vend beaucoup moins au Québec qu'en Ontario. Selon Mme Sévigny, le phénomène s'explique par le fait que la Canadienne française met plus de temps à faire la cuisine que sa compatriote de langue anglaise. Elle est d'avis aussi que, si l'on donnait des noms français à ces nouveaux produits, ils se vendraient davantage dans le Québec. Elle a également souhaité, avec son auditoire, que l'on identifie les produits fabriqués ou cultivés au Québec.



CLUB VENTE-PUBLICITE — Mme Thérèse Sévigny, conférencière ; M. Pierre Robitaille, président.

Initiative des Femmes canadiennes à Londres

Faire connaître les artistes canadiens en G.-B.

Par CAROL KENNEDY

LONDRES (PC) — Rompant avec l'image traditionnelle des activités des cercles féminins, les membres du Canadian Women's Club de Londres viennent de lancer une campagne aussi ambitieuse qu'originale visant à favoriser les arts canadiens en G.-B.

On espère qu'éventuellement, grâce au comité artistique du cercle, les peintres, écrivains, musiciens, cinéastes et sculpteurs du Canada seront en mesure de négocier avec des musées d'art, des imprésario et d'autres débouchés britanniques pour faire connaître leurs oeuvres à l'étranger.

La campagne a été inaugurée par un cocktail suivi d'un programme de gala comportant quatre films Canadiens. Environ 250 invités, dont le haut-commissaire canadien à Londres, M. Lionel Chevrier, ont assisté à la réception et à la projection cinématographique qui se sont déroulées dans un théâtre mis à la disposition des organisateurs par la compagnie Shell.

Le programme, présenté en coopération avec l'Office national du film, consistait dans la projection des films suivants: "Nobody Wave Goodbye"; un long métrage couronné au Festival du film de Montréal en 1964; "Le merle", un court fantaisiste réalisé par Norman McLaren; une description poétique de l'artiste eskimau Kenojuak; et enfin un étourdissant documentaire intitulé "60 cycles", une description mouvementée du Tour cycliste du Saint-Laurent.

Cette soirée cinématographique était la première d'une série d'événements de ce genre englobant plusieurs domaines culturels.

La grande responsable

L'âme dirigeante du comité artistique est Mme Belle Shenkman, d'Ottawa, une délicate femme aux cheveux noirs jais, d'ascendance russe, dont l'appartement situé au 7e étage d'une luxieuse conciergerie surplombant l'élégant Belgravia, est un véritable musée d'oeuvres d'art contemporaines. Des tableaux abstraits par des artistes canadiens, français, anglais et espagnols ornent les murs.

Mme Shenkman s'est intéressée pour la première fois à promouvoir les arts quand elle a organisé une souscription dans la capitale canadienne pour l'Orchestre philarmonique d'Ottawa. Elle connaît plusieurs personnalités londoniennes dans le domaine des arts et elle a déjà visité nombre de galeries et de musées pour s'enquérir de l'art canadien.

Le comité artistique du Women's Club de Londres bénéficie de la reconnaissance officielle du conseil des arts du Canada et celui-ci conseillera aux artistes canadiens qui se rendront en G.-B. de se mettre en communication avec ce comité.

"Naturellement, la difficulté de faire connaître les oeuvres canadiennes est due, en partie, aux artistes eux-mêmes", avoue Mme Shenkman.

"Souvent, ils se tirent très bien d'affaires au Canada et ils ne sont pas particulièrement intéressés à venir en Europe. Les Nord - Américains étant tellement conscients de l'importance des arts, les artistes canadiens bénéficient d'un excellent marché."

Festival du Commonwealth

Formé l'été dernier, le comité artistique a joué un rôle de premier plan lors du Festival artistique du Commonwealth en organisant des réceptions pour les visiteurs canadiens de passage et en invitant les membres du cercle et leurs amis à assister aux concerts, aux représentations de ballet et aux pièces présentés par des artistes canadiens.

"Ce que nous désirons c'est que les artistes canadiens puissent s'adresser à nous en sachant que nous sommes en mesure de faire quelque chose de pratique pour faire connaître leurs oeuvres, qu'il s'agisse de musique, de peinture, de sculpture ou de quelque domaine artistique que ce soit", a expliqué Mme Shenkman.

"Ce que nous ne voulons pas, c'est que ces artistes canadiens s'imaginent que nous ne sommes qu'un groupe de commères, membres d'un cercle social, qui les accueilleront en leur disant: 'Quel plaisir pour nous de faire votre connaissance' et en leur offrant une tasse de thé.

"Il se fait une somme énorme de travail artistique au Canada et ces oeuvres devraient être mieux connues à Londres."



DEFI AU SOLEIL — Très gai, ce chapeau marine et blanc est recouvert d'un tissu foulard et garni d'une bande de paisley contrastante. Les montures de verres fumés sont recouvertes de même tissu.

Patron-mode

par Anne Adams

No 4809

Mesdames ! Ayez l'air toujours soignées en vous confectionnant cette robe, de modèle très simple, que vous pourrez porter tous les jours. Les deux poches à l'avant vous seront très utiles.

Ce patron No 4809 disponible dans les demi-tailles suivantes : 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2, 24 1-2. La taille 16 requiert 3 1-8 verges dans un tissu de 45 pouces.



4809

14½—24½

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS

LE SOLEIL

QUEBEC 3 (P.Q.)

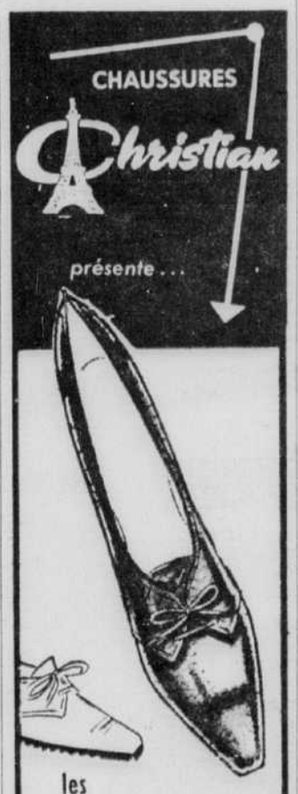
Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.- Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

CHAUSSURES Christian présente ...



les chaussures joyce

Un soulier lacé, semelle crénelée, en cuir blanc et beige. Modèles à partir de..... $15.95

PLACE LAURIER - STE-FOY
TEL.: 653-4242

Mlle DIANE BELANGER

jolie et fort talentueuse québécoise est devenue mannequin grâce au fameux cours de charme et de personnalité "NANCY TAYLOR" qu'elle poursuit actuellement, de pair avec un cours de secrétariat au BART SCHOOL.

Quoique très jeune encore et n'ayant pas tout à fait complété le cours "NANCY TAYLOR" Diane est déjà un mannequin très en demande. Mettant en pratique les judicieux conseils d'amélioration de la personnalité obtenus au cours "NANCY TAYLOR", Diane fut très remarquée lors de la revue de mode présentée à la salle de bal du Château Frontenac par Du Pont Canada et la Cie Paquet, sous le titre "L'élégance au Carnaval". Il y a quelques jours, Diane Bélanger participait avec brio à la "Grande Première 66 des modes Printemps-Eté" présentée au Capitol par la Cie Paquet.

S'il vous intéresse d'en connaître davantage sur ces excellents cours de secrétariat ou de charme et personnalité "NANCY TAYLOR" que poursuit Diane Bélanger, rendez-vous dès aujourd'hui au BART SCHOOL, tél.: 522-5889.

La prochaine série de cours débutera le 18 mars.



Influence Pied-de-Poule sur manteau classique



24.98

"Little Nugget" interprète 'Pied-de-Poule' en l'utilisant pour garnir un manteau à devant croisé sur lequel sont piqués des boutons dorés genre militaire. Le manteau et le chapeau d'allure printanière présentent le nouveau style 'Jockey'. Ils sont confectionnés de fin lainage avec des garnitures de pied-de-poule sur les rabats des poches et sur les revers du collet. Teintes: marine et chameau. 4 a 6x, 2 morceaux; 7 à 12 manteau seul.

au COIN des PETITS

Nous acceptons la carte Credico

Chez NORMAN & FILS
685 Est, rue Saint-Joseph - 529-9561
PLACE LAURIER
Boul. Laurier, Ste-Foy - 653-4373
PLACE FLEUR DE LYS
Boul. Hamel, Québec - 523-9192

credico

Commandes téléphoniques et postales acceptées

PRE GRANDE OUVERTURE
d'un 2e SALON DE SANTE
Silhouette à 969 route de l'Eglise STE-FOY
(Edifice Ste-Foy — Coin route de l'Eglise et Quatre Bourgeois)

656-9744

SPECIAL d'ouverture

LES 25 PREMIERS CLIENTS NE PAIERONT QUE

$1.00 par semaine

pour un cours spécialement conçu pour eux.



Mesdames, en vue des beaux jours à venir, réduisez vos tours de taille, hanches et cuisses de 2 à 4 pouces. Commencez dès aujourd'hui.

4 MOIS GRATIS
Si vous n'obtenez pas les résultats suivants en 60 jours.
EMBONPOINT
Perte de 15 lb - 3 pouces de moins aux hanches et à la taille, 1 pouce de moins aux chevilles.
MAIGREUR
Ajoutez 2 pouces au buste - Améliorez votre ligne et retrouvez des proportions idéales.

GRATIS
- bain de vapeur Sauna
- lampe solaire
- massages mécaniques
- programme personnel

SANS FRAIS ADDITIONNELS

ESSAI GRATUIT
Téléphonez au studio le plus près de chez vous.



DEPARTEMENT SEPARE pour MESSIEURS

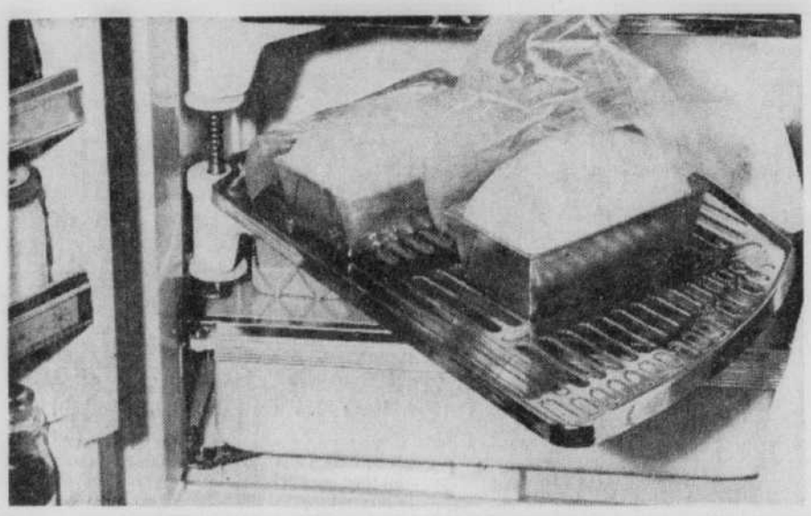
SALONS DE SANTE Silhouette

2 LUXUEUX STUDIOS A VOTRE DISPOSITION:

A QUEBEC
763 boul. CHAREST est
522-2716

A STE-FOY
969 Rte de l'EGLISE
656-9744

Du nouveau: le pain de ménage lève à froid au réfrigérateur



A sa sortie du réfrigérateur, la pâte à pain est bien levée. Il ne reste plus qu'à la faire cuire pour obtenir le délicieux pain "maison".

N.D.L.R. — Tout change. Qui aurait cru qu'un jour, on pourrait faire lever du pain au réfrigérateur? C'est pourtant ce procédé que nous vous proposons aujourd'hui, en vous donnant la recette d'un nouveau pain qui lève à froid.

PAIN BLANC LEVAFROID
(2 pains)

(Une recette "sans tamisage")
IMPORTANT: La température de la pièce doit être chaude — au moins 75oF.

2 c. à thé de sucre
1-2 tasse d'eau tiède (105-115oF.)
2 enveloppes de levure sèche active
5 1-2, 6 1-2 tasses de farine Ordinaire ou Instantanée
1 3-4 tasse de lait tiède (105-115oF.)
2 c. à table de sucre
1 c. à table de sel
3 c. à table de graisse végétale ou de margarine
Huile à cuisson

Dissoudre . . . 2 c. à thé de sucre dans 1-2 tasse d'eau tiède dans un grand bol réchauffé. Saupoudrer la levure sur l'eau et laisser reposer 10 minutes; bien brasser.

Mesurer . . . la farine en se servant d'une cuillère ou verser la farine dans la tasse à mesurer sèche. Egaliser avec le bord et verser la farine mesurée sur du papier ciré.

Ajouter . . . le lait tiède, le sucre, le sel et la graisse à la levure dissoute.

Ajouter . . . 2 tasses de farine. Battre au batteur à main jusqu'à ce que la pâte soit lisse (environ 1 minute).

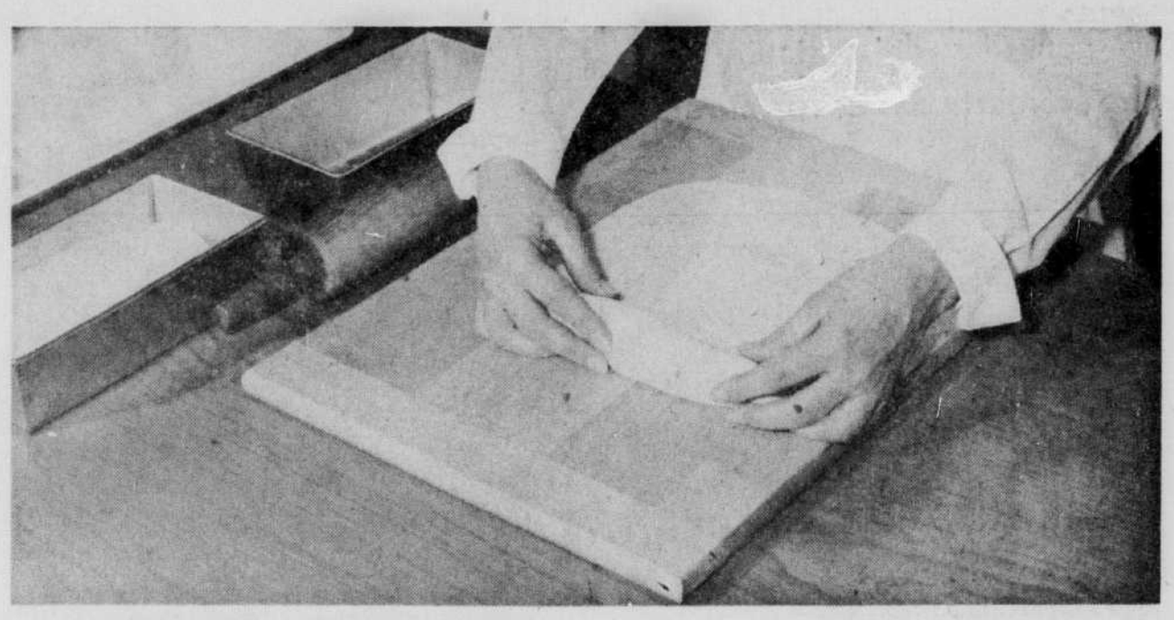
Ajouter . . . 1 tasse de farine de plus. Battre **vigoureusement** avec une cuillère de bois jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique (150 coups). Nettoyer le tour du bol de temps à autres.

Ajouter . . . 2 1-2 à 3 tasses du reste de la farine graduellement. Employer assez de farine pour faire une pâte molle qui ne colle pas au bol. Déposer la pâte sur une planche enfarinée et la façonner en une boule.

Pétrir . . . 5 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit lisse, élastique et qu'elle ne soit plus collante.

Couvrir . . . de papier transparent, puis d'une serviette.

Laisser . . . reposer sur la planche pendant 20 minutes. Baisser la pâte.



Une fois la pâte préparée selon le procédé lèvafroid, on façonne chaque portion de pâte en un pain en roulant la pâte vers soi et en scellant bien les bords.

Diviser . . . la pâte en 2 portions égales.

Façonner . . . chaque portion de pâte en un pain en suivant la méthode de la pâte roulée de Robin Hood.

Déposer . . . la pâte façonnée dans deux moules à pain de 8 1-2" x 4 1-2" x 2 5-8", graissés. **Pour obtenir les meilleurs résultats, employer le moule recommandé.**

Badigeonner . . . la surface de la pâte avec de l'huile. Couvrir les moules sans serrer avec du papier ciré huilé, puis du papier transparent.

Mettre . . . les pains au réfrigérateur et régler la température à modérément froid.

Réfrigérer . . . 2 à 24 heures. Retirer du réfrigérateur lorsque désiré. Découvrir.

Laisser . . . reposer 10 minutes à la température de la pièce, pendant qu'on fait chauffer le four.

Percer . . . les bulles d'air qui se seraient formées durant la réfrigération. Employer un cure-dent ou une tige métallique graissés.

Cuire . . . à 400oF. 30 à 40 minutes. Pour obtenir les meilleurs résultats, placer l'étagère du four à une position basse.

Démouler . . . immédiatement. Badigeonner la croûte de dessus avec du beurre, si désiré. Refroidir sur un treillis à gâteau.

Petits pains de fantaisie

PETITS PAINS (32 pains)
1 recette (2 pains) de pain blanc lèvafroid

PREPARER le pain blanc tel qu'indiqué et façonner la pâte en trente-deux boules de 3 pouces.

DISPOSER les boules dans 2 moules carrés de 9 pouces, graissés.

BADIGEONNER la surface des petits pains avec de l'huile. Couvrir les moules sans serrer avec du papier ciré huilé, puis du papier transparent.

REFRIGERER tel qu'indiqué dans la recette.

CUIRE à 425 degrés F., 15 à 20 minutes.

DEMOULER immédiatement. Badigeonner de beurre, si désiré. Refroidir sur des treillis à gâteaux.

COURONNE AU PERSIL
1 recette (2 pains) de pain blanc lèvafroid
2 c. à table de beurre
Flocons de persil

PREPARER le pain blanc lèvafroid tel qu'indiqué et couper la pâte en deux parties. Façonner une portion de pâte avec la paume de la main en un cylindre de 20 pouces de longueur. Couper le cylindre en 20 morceaux de 1" à l'aide de ciseaux ou d'un couteau graissé. Façonner chaque morceau en une boule. Plonger les boules de pâte dans le beurre fondu. Disposer les boules de pâte dans un moule à tube de 8" ou 9", graissé, de manière qu'elles se touchent à peine. Parsemer de persil. Disposer un autre étage de boules de pâte.

FINIR tel qu'indiqué dans la recette de pain blanc classique.

PETITS PAINS FANTAISIE

Pour préparer les petits pains fantaisie, couper la pâte en 3 portions après qu'elle a reposé pendant 20 minutes et la façonner tel que désiré. Finir tel qu'indiqué dans la recette de pain blanc classique. Cuire à 425 degrés F., 15 à 20 minutes.

TOURBILLONS: Graisser une plaque à biscuits. Abaisser une portion de pâte en un rectangle de 12" x 9". Badigeonner de beurre fondu. Couper le rectangle en 12 bandes de 1" de largeur. Sur la plaque graissée, tenir le bout d'une bande fermement et enrouler la pâte en tourbillons; replier l'autre bout de la bande sous le pain. Façonner toutes les bandes de cette façon. Badigeonner d'huile. Au moment de la cuisson, on peut badigeonner les tourbillons de blanc d'oeuf battu et les parsemer de graines de pavot ou de sésame.

EVENTAILS: Graisser des moules à muffins. Abaisser une portion de pâte en un rectangle de 12" x 10" x 1-4". Badigeonner de beurre fondu. Couper la pâte en 5 lanières de 2" dans le sens de la longueur. Superposer les lanières de pâte, le côté beurré sur le dessus. Avec un couteau aiguisé et graissé, couper en 9 morceaux égaux. Déposer dans les moules en mettant un des côtés coupés sur le dessus et espacer légèrement les tranches. Badigeonner d'huile.

NOEUDS: Graisser une plaque à biscuits. Employer une portion de pâte. En couper de petits morceaux et les façonner en rouleaux de 1-2" x 6". Faire un noeud sans étirer la pâte. Déposer sur la plaque graissée. Badigeonner d'huile. Au moment de la cuisson, on peut badigeonner les noeuds de blanc d'oeuf battu et parsemer de graines de pavot ou de sésame.

TREFLES: Graisser des moules à muffins. Employer une portion de pâte. En couper de petits morceaux avec des ciseaux graissés. Les façonner en boulettes de 1". Les plonger dans du beurre fondu. En placer 33 dans chaque moule.

PAINS PARKERHOUSE

Graisser une plaque à biscuits. Abaisser une portion de pâte en un rectangle de 1-4" d'épaisseur. Tailler en rondelles à l'aide d'un emporte-pièce de 2 1-2". Badigeonner le centre de beurre fondu. Imprimer un pli profond près du centre avec le dos d'un couteau et replier de manière à ce que le bord de dessous dépasse un peu. Presser les bords fortement au pli. Badigeonner d'huile. (Les restes de pâte peuvent être employés à fabriquer les trèfles).

Manière de procéder pour le façonnement

1ère ETAPE — Déposer la pâte sur une planche légèrement enfarinée, de manière à ce que le côté lisse de la pâte touche à la planche. A l'aide d'un rouleau à pâte, abaisser la pâte en un rectangle de 8" x 12" d'épaisseur uniforme. S'assurer qu'il n'y a plus de bulles d'air sur les bords du rectangle.

2e ETAPE — En commençant par l'extrémité de 8" la plus éloignée de soi, rouler la pâte vers soi en scellant la pâte, avec la paume de la main après chaque tour complet. Il faut bien sceller le dernier bord avec le rouleau.

3e ETAPE — Amincir les bouts du pain en pressant fermement avec le côté de la main. Prendre garde de ne pas déchirer la pâte.

4e ETAPE — Replier les bouts sous le pain.

5e ETAPE — Déposer le pain, les bords scellés vers le fond, dans un moule à pain de 8 1-2" x 4 1-2" x 2 5-8", graissé.

6e ETAPE — Laisser lever les pains et cuire tel qu'indiqué dans la recette pour obtenir chaque fois des pains magnifiques.

Pour obtenir les meilleurs résultats, employer le moule recommandé.



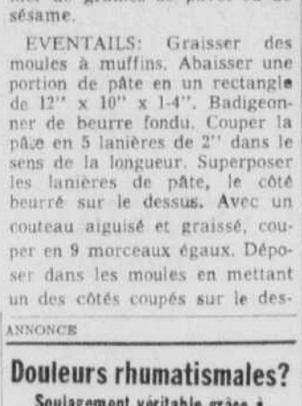
AMAIGRISSEMENT
GAIN DE POIDS
CORRECTIONS
CELLULITE
Résultats garantis
Studio Santé-Beauté
DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT
529-1787 1020 ST-JEAN

PEINTURE


"FRAIS"
en SEMI-GLOSS
ou
AU LATEX
LE GALLON 5.95
LA PINTE 1.95
GAUTHIER LIMITÉE
272 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 524-4625

AVIS aux dames et demoiselles
Notre bureau de placement manque de candidates compétentes pouvant remplir les nombreuses demandes que nous recevons tous les jours. Inscrivez-vous à nos cours de STENOGRAPHIE ALPHABETIQUE "SPEEDWRITING" dès aujourd'hui. SPEEDWRITING est la seule sténographie qui peut vous mettre en état de remplir une de ces positions intéressantes et bien rémunérées. Prochain cours - 18 mars.
Bart School INC.
751 Côte d'Abraham — Tél.: 522-5889

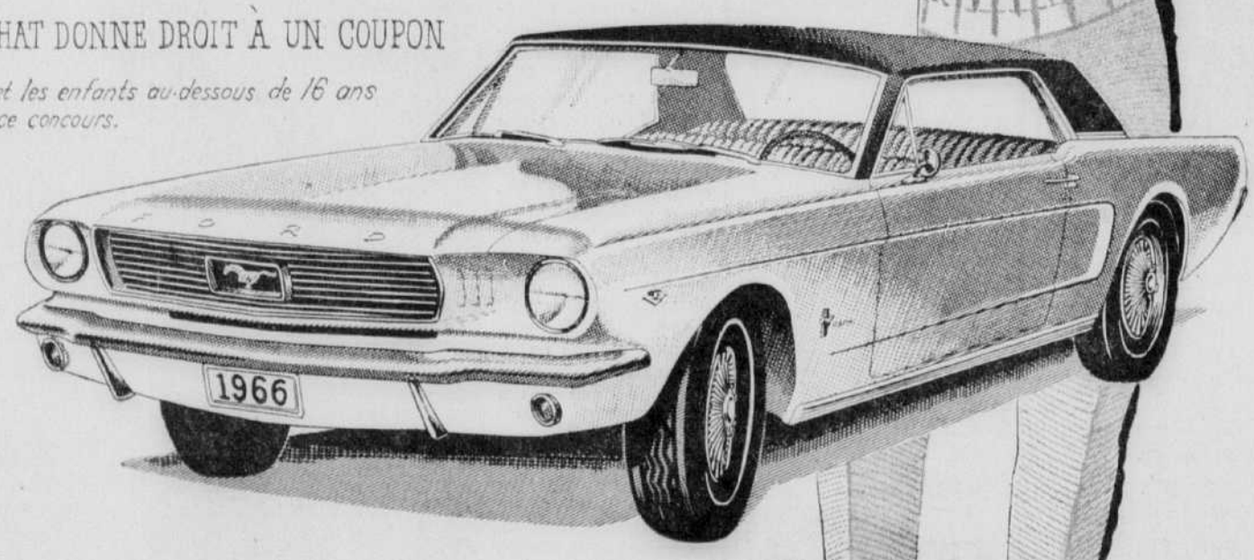
ANNONCE
Douleurs rhumatismales?
Soulagement véritable grâce à DOLCIN
ou remboursement de votre argent
Pour un soulagement vraiment rapide des douleurs résultant de rhumatisme, arthrite, sciatique, lumbago ou bursite, essayez DOLCIN. DOLCIN procure un soulagement rapide de la douleur. Dans le monde entier, des personnes satisfaites pourraient vous dire: "Procurez-vous des comprimés DOLCIN . . . ils sont vraiment efficaces!" Oui, pour un soulagement vraiment rapide, faites confiance à DOLCIN. Satisfaction garantie ou remboursement de votre argent. 85-6F



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service
frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.
Les hôtesses sont:
Mme Noëlla Tremblay Tél.: 681-1505
Mme Lucille Tremblay Tél.: 524-1867
Mme B. Doherty Tél.: 653-3902
Mme Rolande Nadeau Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers Lévis—839-9575



CENTRE D'ACHATS Canardière

Gagnez une Mustang
J'AIME MAGASINER AU CENTRE D'ACHATS LA CANARDIÈRE...
...l'ambiance est agréable, le choix est abondant, la sélection facile, et pas de problème pour stationner ma voiture!
J'AIME LA MUSTANG...
c'est la championne des voitures sport, un véritable élixir de jeunesse... j'ai la chance d'en gagner une au Centre d'Achats LA CANARDIÈRE!
CHAQUE ACHAT DONNE DROIT À UN COUPON
Notre personnel et les enfants au-dessous de 16 ans sont exclus de ce concours.



DÉPOSITAIRE
GARAGE W. MARTIN LTÉE
ROND-POINT DE LÉVIS
ATTRIBUTION SAMEDI LE 28 MAI
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS • BOULEVARD SAINTE-ANNE, ANGLE D'ESTIMAUVILLE



POESIE DE DENTELLE — Cette petite robe s'engage à mettre votre beauté en valeur, peu importe l'occasion ou la saison. Taillée dans une dentelle de Chantilly elle est portée sur un jupon de soie noire, bordé d'un ruban rose à l'ourlet et au haut.

Un incubateur perfectionné pour bébés prématurés

Mis définitivement au point au bout de dix années de recherches, le nouvel incubateur Oxygénaire met la Grande-Bretagne à la tête du monde entier en ce qui concerne ce genre d'appareil médical.

L'incubateur satisfait aux plus récentes spécifications (BS 3016) du Bureau Britannique des normes. Il est fabriqué en collaboration avec l'Associated Electrical Industries Ltd de Harlow (Essex), qui a inventé et construit le système électronique de commande, de l'appareil, — son "cerveau".

Le système de commande forme un bloc compact qui peut, en cas de besoin, s'enlever complètement de l'incubateur et être remplacé en quelques secondes. Ce bloc est remarquable au point de vue du réglage de la température et de la sécurité qu'il procure contre tout choc électrique au malade aussi bien qu'à l'opérateur; il est en outre d'une grande simplicité d'emploi.

Le "cerveau" est chargé de maintenir à 1 degré près la température de l'air qui entoure le bébé, d'après le niveau choisi par le personnel médical. On peut régler la température entre 25 et 35 degrés Cent. Un contrôleur séparé agit en cas de température excessive; il coupe le courant dès que le niveau prédéterminé est dépassé.

Le contrôleur est tellement sensible qu'un rayon de soleil traversant les fenêtres de l'hôpital déclenche une sonnerie d'alarme. La grande précision du réglage de la température est due à ce qu'on a employé un type de régulateur proportionnel — un "thermister" — au lieu de l'ancien thermostat du type "tout ou rien". Les organes du système comprennent des transistors au silicium et un appareil spécial — un thyrister pas plus gros qu'un morceau de sucre — qui règle le courant sur une échelle très étendue: de la puissance nécessaire à une lampe de poche à celle d'un radiateur électrique de trois kilowatts.

Il y a plusieurs signaux avertisseurs. En cas de panne de réseau, un son aigu alimenté par la pile de secours se fait entendre. S'il y a chauffage excessif, la même note résonne et en même temps une lampe rouge s'allume. Une panne de ventilateur est indiquée par l'allumage d'un feu vert. Une prise est prévue pour le branchement d'un autre poste avertisseur, s'il en est besoin, hors de la salle d'hôpital.

On a pris le plus grand soin de supprimer tout risque d'accident dû à la partie électrique de l'appareil. Les organes sous tension supérieure à 30 volts ne sont accessibles qu'avec un outil et il faut que le courant soit coupé avant qu'on puisse ouvrir les fenêtres d'accès. Les surcharges dangereuses dues à des défauts "extérieurs" sont évitées grâce à une action auto-limitatrice. Cependant, le système reste insensible aux courts-circuits de faible durée; il est isolé du courant d'alimentation et un suppresseur empêche toute action des parasites radio.

Les autres caractéristiques intéressantes du nouvel incubateur comprennent la possibilité d'obtenir 100 p.c. d'humidité; un dispositif limitateur d'oxygène à 35 p.c., mais avec possibilité d'avoir une plus forte concentration; une circulation par ventilateur à écoulement axial; quatre fenêtres de surveillance à auro-étanchéité; un plateau porte-bébé sur roulettes d'acier inoxydables; un mécanisme extérieur donnant une inclinaison de 15 degrés sur l'horizontale; deux roulettes orientales blocables qui ssurent une bonne stabilité; un filtre à jeter après usage et une grande facilité de nettoyage après démontage.

L'incubateur a été essayé et approuvé par des autorités médicales de Gramde-Bretagne et la fabrication des 1100 premiers incubateurs, pour des hôpitaux britanniques et d'outre-mer, est en cours.

Parmi les appareils de la société pour l'oxygéno-thérapie (la société est à ce point de vue la plus importante du monde), on trouve un incubateur pour bébés qui est à la fois portatif et très efficace; il pèse environ 45 livres et peut fonctionner sur le réseau ou sur piles. La société fait aussi un incubateur chirurgical pour enfants nés avant terme; il est destiné aux bébés qui doivent subir une opération.

Le nouvel incubateur contribuera sans aucun doute à faire diminuer, à l'avenir, le taux de la mortalité infantile. L'atmosphère optimum que l'incubateur procure automatiquement soulagera le travail des infirmières, ce qui sera très utile dans les cas où le personnel est insuffisant.

Le matériel Oxygénaire se vend de plus en plus des deux côtés de l'Atlantique, du Rideau de Fer et de l'Equateur.

L'Oxygénaire appuie ses ventes d'un service d'entretien parfaitement organisé dans tous les pays du globe. Dans un délai de 60 minutes, la société dessert des hôpitaux de Grande-Bretagne dont la clientèle représente 20,000,000 de personnes et, dans un délai de 72 heures, les hôpitaux de n'importe quelle ville du monde.

PIERRETTE PAQUET LETOURNEAU

Anciennement du salon La Belle Coiffure Enr. ainsi que MLLE NICOLE PICARD invitent leurs clientèles à les rencontrer maintenant au

SALON IMPERIAL ENR.

165, St-Vallier Ouest
Tél.: 525-7683



L'artiste affamé pourra toujours manger sa croûte

DETROIT (PA)—Un nouveau mode d'expansion de l'art pictural apporte un élément comestible.

Il y a eu d'abord les artistes amateurs de New York, qui utilisaient en guise de peinture du beurre d'arachide, pour s'en servir ensuite comme nourriture. Ces oeuvres, avant d'être mangées, furent exposées récemment dans la métropole américaine.

Et maintenant, un groupe d'écoliers d'une banlieue de detroit, artistes en herbe, ont créé des "chefs-d'oeuvre" avec des pâtes alimentaires, des lentilles, morceaux de sucre, pilules de vitamine, et des grains de café moulus.

Ces jeunes élèves n'ont pas mangé ces objets d'art. Les souris les avaient devancés.

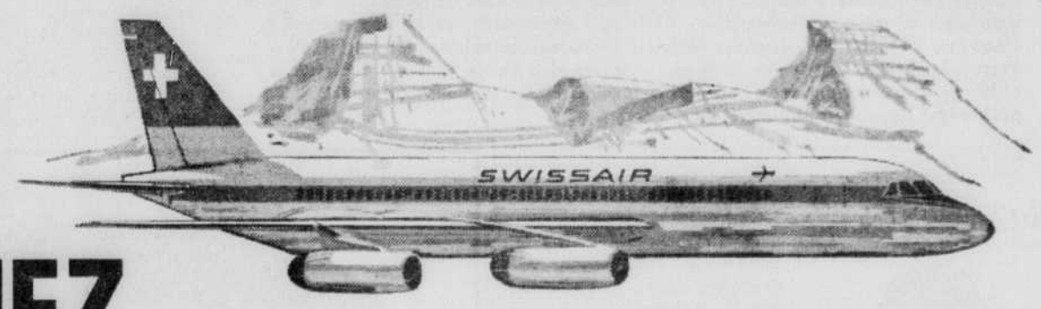
Ces oeuvres avaient été mises de côté en prévision d'une future exposition. Mais la gent trotte-menu a détruit les spécimens.

Un Secret De Beauté

Il est très facile, selon Margaret Merril, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

Visitez la SUISSE, pays du gruyère*, grâce au gruyère*

par SWISSAIR



GAGNEZ

UN VOYAGE EN SUISSE

2 semaines, toutes dépenses payées, valable pour deux

AUTRES PRIX: 30 MONTRES SUISSES!



Remplissez ce coupon et ajoutez-y une étiquette que vous trouverez sur chaque pointe de n'importe quelle marque de fromage fondu Petit Gruyère d'origine suisse. Envoyez une étiquette avec chaque formulaire. Rien de plus! Des bons de participation supplémentaires sont disponibles à votre comptoir de fromages préféré. C'est là que vous trouverez le Gruyère en pointes — frais de Suisse.

*le fromage fondu Petit Gruyère d'origine suisse.

La fraicheur de la SUISSE se trouve dans son gruyère.

Écrivez en majuscule, vos nom, adresse, province et numéro de téléphone dans l'espace prévu. Chaque coupon doit être accompagné d'une étiquette (ou fac-simile) de n'importe quelle marque de fromage fondu Petit Gruyère d'origine suisse. Participez autant de fois que vous le voulez, en postant chaque coupon séparément à:

Concours de la fraicheur Suisse
C.P. 6379,
Montréal, P.Q.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

PROVINCE ..... TÉLÉPHONE .....

Chaque envoi doit être étampé du bureau de poste au plus tard minuit, le 16 mai 1966 et n'être pas reçu plus tard que minuit, le 21 mai 1966. Le règlement et les détails du concours se trouvent sur les bons de participation disponibles au comptoir des fromages des magasins.

COMPTOIR MANUFACTURIER de TEXTILE LTEE

VENTE DU PRINTEMPS

VENDREDI LE 18 MARS A 9H. A.M.

Les nouveaux tissus printaniers présentent, en beauté, de la qualité en quantité: tissus crochetés ajourés, crochetés de coton, laminés pour robes et costumes.

Profitez du premier choix et des meilleurs prix!

(La circulaire habituelle ne sera pas distribuée cette fois-ci)



CROCHET DE COTON $1.15 la verge

Largeur 36" — Une valeur de $1.95 à $4.45 la verge. En spécial a compter de .....

TOILES BOUCLEES $1.25 la verge

Largeur 36" et 45". $1.75 à $4.95 la verge. En spécial à compter de .....

5,000 VERGES DE COUPONS UNIS ET IMPRIMES

de tous les tissus imaginables, depuis le coton à la térylène batiste. Des valeurs de $1.25 à $2.25 la verge en coupons. la verge .59

DOUBLURES SOIE ET TAFFETAS

54 pouces de largeur. Valeur de $1.25 à ..... le pouce 1¢

VOILES TERGAL ET PLEIN JOUR

En spécial "TERGAL" uni blanc la verge $1.75

CONFECTION GRATUITE

sur draperies de $1.79 et plus. Léger supplément pour moins de 72".

Vous ne devez pas manquer de visiter notre coin de l'économie.

MARCHANDISES VALANT DE $1.25 à $2.00 la verge

Vôtre pour 1¢ le pouce

Pour vous messieurs:

Nous vous invitons à venir choisir votre complet de Pâques parmi notre vaste sélection qui en comprend plus de 2,000.

COMPLETS 2 PAIRES DE PANTALONS pour hommes

Choix de couleurs et modèles. Valeurs de $59.50 à $79.50

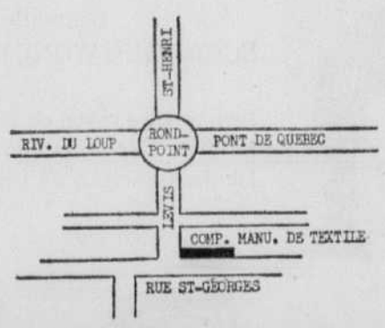
UN SEUL PRIX

$26.95

De plus, nous remettrons gratuitement, aux 100 premiers acheteurs d'un complet,

UN AIDE-MEMOIRE

idéal pour l'automobile ou le bureau.



GRATIS: UN SET D'AIDE-MEMOIRE pour hommes et femmes, aux 75 premiers acheteurs de $10.00 Même offre répétée le soir à 7h.

GRATIS: UN CADEAU-SOUVENIR avec chaque achat de $3.00 (Tant qu'il y en aura)

GRATIS: UN RUBAN A FINIR avec l'achat de chaque fermeture-éclair "BEST"

COMPTOIR MANUFACTURIER de TEXTILE LTEE

LE PLUS GRAND CHOIX DE COUPONS ET TISSUS A LA VERGE DE LA REGION

204, RUE ST-GEORGES, LEVIS, COIN ST-HENRI - TEL.: 837-9545



A VOTRE SERVICE — Les clients semblent agréablement étonnés lorsqu'ils s'amènent à cette station-service, à Chatham, Ont., où les pompistes sont deux jeunes filles. Shirleyann Morrison et Nancy Alexander ont décidé qu'elles préféraient travailler dans une station-service plutôt que comme sténographe ou serveuse dans un restaurant. Le gérant de la station-service est enchanté parce que le volume des ventes d'essence des jeunes filles est supérieur à celui de ses employés masculins. (Photo PC)

A votre service

Deux jolis pompistes

CHATHAM, Ont. (PC) — Le travail dans une station de service automobile est plus intéressant que de prendre la dictée dans un bureau, affirme une ex-sténographe.

La blonde Shirleyann Morrison ainsi que Nancy Alexander, autrefois serveuse de restaurant, sont à l'emploi d'une compagnie possédant une série de garages à Chatham, Ontario.

Ces femmes ont suivi l'exemple de Mme Joseph Birch, qui a travaillé pour son mari durant 10 ans. Aujourd'hui, elle a comme partenaire Rosetta Alliett qui travaillait auparavant comme préposée à l'ascenseur.

Aapparemment, les femmes réussissent bien dans ce domaine autrefois réservé aux hommes.

La compagnie qui emploie Mme Morrison et Mme Alexander, compte parmi le personnel des femmes travaillant dans des stations de service à Sarnia et à Windsor, et sur la question des ventes, elles doublent le chiffre d'affaires de leurs collègues masculins.

"Le conducteur d'un véhicule osera - t- il refuser à une jolie fille sa suggestion de refaire le plein d'huile en même temps que l'essence, même s'il n'en voit pas l'urgence", de commenter un gérant local.

Ces quatre femmes effectuent le même travail que les hommes au service automobile Shirleyann Morrison et Nancy Alexander portent le même uniforme-salopette. Les deux autres garagistes féminins préfèrent le pantalon extensible, le chandail et la veste.

Au dire du gérant Joseph Quilty, il n'y a aucune raison qui empêcherait des femmes de devenir mécaniciennes si tel est leur désir.

Il rappelle que ce travail pour les femme. avait été accepté durant la seconde guerre mondiale.

Nouvelles femmes cosmonautes

MOSCOU (PA) — La seule femme cosmonaute. Valentina Nikolayev, est mère d'une petite promue au grade de major de l'armée de l'air. Elle était lieutenant lorsqu'en 1963, elle effectua son historique voyage dans les espaces interstellaires. Plus tard, elle fut promue capitaine.

Valentina, âgée de 28 ans, est l'épouse du cosmonaute Andrian Nikolayv est mère d'une petite fille.

Elle a révélé que parmi ses amis se trouvent des femmes se préparant à devenir cosmonautes, ajoutant que dans un avenir rapproché le monde entier connaitra leurs noms.

Faible, nerveuse, irritable par suite de la ménopause ?

Vous pouvez vous soulager avec Lydia E. Pinkham

A TOUTES LES PHARMACIES



Avant d'acheter les chaussures dont vous avez besoin voyez d'abord:

J. E. Rousseau

MARCHAND DE CHAUSSURES

211-213 Est, rue St-Joseph, Québec 2.

Votre travail à l'aiguille



No 567

Confectionnez-vous ce luxueux gilet à manches "raglan". Les motifs que vous voyez, vous donneront toute l'ampleur désirée. Il se porte avec des pantalons ou des jupes.

Les tailles 32-34, 36-38 sont incluses dans ce patron No 567.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.C.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

RESTAURANT Bastogne

RECEPTIONS
BANQUETS
ASSEMBLÉES D'AFFAIRES
MARIAGES

L'HOTEL-Laurentides

350 boul. Ste-Anne. 663-7881

Nettoyez votre réfrigérateur avec COW BRAND!



Épongez de façon uniforme l'intérieur du réfrigérateur avec de l'eau chaude additionnée de trois cuillerées à table de Soda à Pâte Cow Brand. Les senteurs d'aliments et les taches disparaîtront rapidement, sans avoir à rincer. Pas étonnant que cette méthode soit recommandée par 22 importants manufacturiers de réfrigérateurs!

Le Soda à Pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

Pour Pâques... un JAMBON BRAISE BARDOU



Cuit au four, tendre, savoureux, parfumé au bois d'érable, unique dans son genre, souvent imité jamais égalé.

Les viandes fraîches chez BARDOU sont toujours ce qu'il y a de mieux, nos charcuteries sont sans égal, de variété considérable. Aspics variés, coq au vin, boeuf Bourguignon, etc.

PIECES MONTEES SUR DEMANDE.

LIVRAISON GRATUITE,
SERVICE PERSONNEL ET COMPETENT.

Au service des Québécois depuis 1923.

Bardou & Fils Ltée

1040, ave Cartier
525-8135

BARDOU

48½, rue Couillard
522-7094

SIMPSONS-SEARS

Ces vêtements de base ont été conçus expressément pour vous !



SOUTIENS-GORGE
GAINES-CULOTTES

A) Bandeau en coton avec support pour le buste. Bretelles standard. Tulle à l'avant. Blanc seulement. Pointures: 32 à 36, A,B,C. 2.50 ch.

B) Soutien-gorge long en coton avec bande de taille. Bretelles standard. Insertion de tulle à l'avant. Blanc. Pointures: A, 32 à 36 et B,C, 32 à 38. $5 ch.

C) Modèle très léger à porter en coton. Très dégagé à l'avant. Couleurs: noir, blanc ou naturel. Pointures: 32 à 36 - A,B,C. $4 ch.

D) Gaine-culotte à jambes longues finies dentelle. Tulle à l'abdomen. Couleurs: blanc, noir ou naturel. Jarretelles amovibles. Grandeurs: P.M.G. $12 ch.

E) Soutien-gorge pour l'adolescente avec petit "Kodel" au buste. Bretelles extensibles. Blanc. Pointures: 28 AA à 36AA et 30A à 36A. $3 ch.

F) Gaine-culotte pour l'adolescente. Lycra renforcé et dentelle à l'abdomen. Blanc. Grandeurs: P.M.G. $5 ch.

MADAME CLAUDINE SANFAÇON

conseillère pour
SCANDALE-WONDER BRA-OBLIQUE

sera à notre rayon de la corseterie les 16, 17 et 18 mars. Elle se fera un plaisir de vous conseiller dans le choix de vos vêtements de base.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées:
529-9841 Local 238
Simpsons-Sears
Corseterie (Rayon 18)
au, Rez-de-Chaussée.

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Avec quelques améliorations

Le lac Saint-Jean redeviendra le "paradis de la ouananiche"

ALMA — Pour peu qu'on prenne les moyens appropriés, le lac Saint-Jean redeviendra le paradis de la ouananiche. C'est la conclusion d'une étude qu'a faite sur le lac Saint-Jean et ses affluents, M. Yvon Gravel, biologiste du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Dans le rapport qu'il a donné au comité de tourisme du C.-E.R., des recherches de M. Gravel et de son exposé devant des représentants de la Chambre de commerce régionale, du Zoo de Saint-Félicien et d'autres sociétés, M. Rodolphe Lefebvre a dit ceci: "M. Gravel a signalé l'importance des passes migratoires pour la reproduction du saumon et il a mis en relief ce qui se fait ailleurs dans la province et même en dehors, ce qui pourrait tout aussi bien s'accomplir chez-nous pour assurer la survie de la ouananiche. M. Gravel a confié que des recommandations avaient été adressées au ministère du Tourisme, quant à l'aménagement des passes migratoires sur la rivière Ashuspmouchouan et sur la rivière aux Saumons, ainsi qu'aux chutes 25 et 50; ces recommandations ont également porté sur l'installation de compteurs à saumons.

A son avis, toutes les rivières du Lac-Saint-Jean sont propres à la migration de la ouananiche, compte tenu des facilités d'installation des passes migratoires aux endroits requis. Il faut se servir adéquatement des passes migratoires pour contourner les barrages déjà existants, sans nuire à l'industrie forestière. Ce sera infiniment profitable pour l'industrie touristique. M. Gravel a ouvert une parenthèse en mentionnant le fait qu'après la construction du barrage des Passes - Dangereuses, sur la rivière Péribonka, un bassin artificiel a été formé pour créer une réserve d'eau et où le brochet atteint maintenant des proportions gigantesques, ce qui est néfaste à la migration et à la reproduction de la ouananiche sur cette rivière. On devra faire une étude spéciale de ce cas. M. Gravel affirme par ailleurs qu'il vaut la peine de continuer le travail commencé et que tout est propice à une reproduction constante de la ouananiche au lac Saint-Jean."

M. Lefebvre, un dirigeant du comité de tourisme du C.E.R., a rapporté les commentaires d'un autre expert du ministère, M. Rénald Nadeau, qui a également fait des études approfondies pour le gouvernement provincial, dans la région du Lac-Saint-Jean. Ce monsieur aurait affirmé que les installations de passes migratoires aux chutes Michel et rivière aux Saumons, près du Zoo de Saint-Félicien, coûteraient environ $5,000, travail qui devrait être effectué prochainement afin de contribuer à la migration à un endroit propice qui offre de bonnes garanties de reproduction. "Par la suite, il a souligné que les passes migratoires des chutes 25 et 50, sur la même rivière, un peu plus en amont, représenteraient une dépense de $50,000. Il est entendu que ces travaux assureraient une migration prometteuse".

Vote, demain, sur l'opportunité d'une grève à la Gaspé Copper Mines

Quelque 700 employés de la production et de l'entretien de la Gaspé Copper Mine, de Murdichville, en Gaspésie, se prononceront demain, par un vote secret, sur l'opportunité de déclencher une grève ou de continuer les négociations avec les autorités patronales.

Ces employés sont représentés par le syndicat des Métallurgistes Unis d'Amérique, accrédité depuis le 24 septembre 1965 comme unité de négociations.

Un conciliateur avait été nommé par le gouvernement le 16 décembre, selon le Code du Travail et, normalement, le droit à la grève est acquis dès demain matin.

On se souvient des circonstances qui avaient entouré la grève de 1957 dans ce centre minier de la Gaspésie.

L'arrêt de travail avait été marqué par une émeute, l'explosion de réservoirs à Mont-Louis, un mort et l'intervention en masse de la Police provinciale appelée à la rescousse.

Les Métallurgistes Unis d'Amérique, qui représentaient à ce moment les ouvriers, avaient vu son accréditation retirée par le Commission des Relations ouvrières du temps.

La Gaspé Copper Mine poursuivit le Syndicat des Métallos Unis pour une somme de $5,278,962 en dommages à la suite de la grève. La Cour Supérieure accorda gain de cause à la demanderesse, mais la cause est pendante en Cour d'Appel.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Miss R. fait échec à la température avec des manteaux tous-temps, $25



Les deux sont faits d'un mélange de coton brossé et de nylon. G: sarcelle, herbe bleue ou bleu pâle. D: chameau, marine ou bleu poudre. 9-17. Au 2ième.

Miss Renfrew chez
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Egalement au Centre d'Achat . . Place Ste-Foy
Station. gratuit, 1 h., nouveau Garage Frontenac, 47, St-Louis

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

SOLDE H.R.
ANNUEL DE MARS
DE FOURRURES DE QUALITE
au-delà de $216,000
réduites pour vente rapide à
seulement $134,000

Notre solde cette année est meilleur que jamais car nous sommes bien décidés à ne pas accumuler de stock pour la saison prochaine. Tout doit s'écouler immédiatement. Le choix est vaste et varié, y compris plusieurs modèles à exemplaires uniques et quelques modèles "couturier"; ils nous parviennent, par avion, de nos magasins par tout le Canada pour vous offrir un choix fabuleux.

LES RABAIS SE CHIFFRENT
JUSQU'A 50% ET PLUS

NE RISQUEZ PAS D'ETRE DECUE . . VENEZ TOT

PREMIERE ARRIVEE, PREMIERE SERVIE • PAS DE VENTES CONDITIONNELLES
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES • TOUTES LES VENTES SONT FINALES

Voici une liste partielle des manteaux, jaquettes et étoles de fourrure

	Prix ordinaire	Prix de vente
Manteau de Rat musqué rasé Huitre (teint; garni de Kolinsky)	$450	$199
Manteau d'auto en dos de Rat musqué (teint)	$450	$199
Manteau en dos de Rat musqué (teint)	$550	$249
Jaquette en dos de Rat musqué (teint)	$395	$169
Jaquettes de Mouton de Perse gris	$495	$239
Manteau de Mouton de Perse (teint noir)	$495	$299
Manteaux de Mouton de Perse (teint noir; quelques-uns garnis de Vison)	$550	$319
Manteaux de Chat sauvage, pour hommes	$650	$399
Manteaux de Chat sauvage (peaux retouchées)	$550	$299
Manteau de Vison Black Mist††	$2500	$1599
Manteau de Vison Foncé	$1650	$999
Manteau de Vison Morning Light†	$4500	$2199
Trotteurs de Vison (Foncé ou Pastel)	$1650	$1199
Jaquette de Vison Pastel	$695	$339
Jaquette de Vison Pastel (peaux allongées)	$1195	$699
Etole de Vison Pearl (peaux allongées)	$595	$329
Etoles de Vison (Foncé ou Pastel)	$595	$289
Manteau de Vison Chinois (teint; longueur ¾)	$850	$399
Manteau de Broadtail Lammoire noir (mouton traité teint)	$1395	$689
Jaquettes de Broadtail Lammoire (mouton traité teint)	$650	$299
Manteaux de Mouton (mouton traité; garnis de Vison)	$350	$199
Manteaux de Loutre (peaux retouchées)	$1195	$799
Manteau de Castor Caramel (garni de Vison; teint)	$1295	$799
Manteau de Castor Royale noir (teint)	$1150	$589
Manteau de Castor (peaux retouchées)	$595	$369
Jaquette de Castor noir (teint)	$350	$139
Jaquette de Castor Huitre (teint)	$750	$399
Manteaux de Seal d'Hudson (Rat musqué teint brun)	$895	$499
Manteau de Chevreau noir (teint)	$495	$219
Jaquette en peau de Veau noir	$350	$129
Trotteurs de Seal d'Alaska (teint Matara** ou Kitovi**)	$1395	$899
Boléro de Nutria	$350	$149
Etole d'Hermine russe blanche	$495	$239
Jaquette d'Ecureuil russe gris	$695	$349
Etole d'Ecureuil russe brun (teint)	$395	$159

Manteaux de Mouton de Perse
(teint noir; quelques-uns garnis de Vison)
Prix régulier $650
$369

Manteaux de Castor
(peaux retouchées)
Prix régulier $650
$389

Manteaux de Vison naturel
(Foncé ou Pastel)
Prix régulier $2250
$1449

Manteaux de Seal d'Alaska
(teint Matara** ou Kitovi**)
Prix régulier $1850
$1299

**Reg. Fouke Fur Co. †Emba Mink Breeders

Beaucoup, beaucoup d'autres item à votre choix

Conditions de paiement faciles

HOLT RENFREW
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Le programme de protection civile servira de modèle

Par Jacques DUMAIS

Le Service de protection civile du Québec (groupe 412) utilisera le plan d'urgence conçu pour Charlesbourg quand il s'agira d'établir une force de prévention contre les conflagrations dans une trentaine de municipalités situées en banlieue de Québec ou à l'extérieur

C'est ce qu'a révélé hier le conseiller Lucien Paré qui vient d'être élu à la vice-présidence de cet organisme, lors de sa plus récente assemblée.

S'adressant à ses collègues et aux quelques contribuables qui assistaient à une séance du conseil à Charlesbourg, M Paré a donné à entendre que ce plan, décrit dans un volumineux document déposé sur la table des délibérations, prouvait que les effectifs de cette ville en matière de protection civile constituaient un excellent modèle sur lequel, les municipalités voisines ou autres pourront éventuellement se baser pour organiser leur sécurité respective.

Le "livre bleu pâle" de la municipalité vise en premier lieu à éliminer les désastres de tout genre mais aussi à ordonner des dispositions spéciales en vue de combattre les conflagrations hypothétiques dans les limites de Charlesbourg.

Le plan directeur est également une étape première concernant la planification d'entraide des municipalités "où nous participerons à la protection d'une communauté plus étendue avec des moyens accrus pour combattre les désastres plus grands."

Comme toutes les autres municipalités de la province, Charlesbourg est menacée de fléaux universellement connus comme les explosions, séismes, accidents ferroviaires, aériens ou routiers, violentes tempêtes de neige prolongées, pannes d'électricité, émeutes, etc. Elle se doit donc de prévoir un puissant dispositif destiné à en amoindrir les effets.

La mission principale de la municipalité sera donc d'assurer une continuité au gouvernement local, la protection et le bien-être de la population. Elle devra par la suite accueillir les réfugiés ou victimes de ces conflagrations en mettant à leur disposition tous les soins requis par leur condition, évacuer toute la population des lieux sinistrés et — si cela s'impose — venir en aide aux municipalités avoisinantes.

TRAVAUX INTERMUNICIPAUX

Dans un autre ordre d'idées le conseiller Paré a donné un avis de motion pour signifier qu'à une séance ultérieure du conseil, il sera présenté un règlement devant autoriser la construction d'une ligne de transmission commune avec les municipalités de Giffard et d'Orsainville, afin d'alimenter l'usine de pompage, en vertu de la tranche "C" de ce projet d'envergure.

De plus, un chemin de ceinture au Lac des Roches sera construit par Charlesbourg et Giffard dans le cadre des ouvrages indiqué "A" et "B".

Les quote-parts sont fixées d'après la substance du règlement municipal no 396 et un emprunt sera contracté par Charlesbourg.

Par ailleurs, le ministère provincial de la Voirie a demandé par voie de missive que Charlesbourg mette à la disposition de Charlesbourg-Ouest son service de pompes à incendies pour assurer la protection du nouveau centre de voirie provinciale situé dans cette dernière municipalité. L'échevin Adrien Cloutier, par une résolution du conseil, a fait savoir que les modalités d'usage seraient étudiées. Les comptes seront vraisemblablement envoyés directement au gouvernement.

La ville de Charlesbourg a émis des permis de construction pour quelque $218,975 de plus que l'an dernier, au mois de février.

En février 1966 la municipalité a émis 51 permis pour une valeur totale de $635,775 comparativement à 36 pour une valeur de $416,800, au même mois l'an dernier.

Enfin les membres du conseil étudieront une offre du rédacteur en chef du journal régional "La Vie", M. Stanislas Vachon, qui désire céder à la ville au moins 800 volumes pour un montant de $500.

Un mémoire "mystère" sera présenté à Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest

Un mémoire "mystère" sera présenté le 25 mars prochain aux membres des conseils de Charlesbourg et de Charlesbourg-Ouest.

C'est la Chambre de commerce de Charlesbourg qui est à l'origine de ce secret d'Etat et personne, hormis ses membres participants, n'est au courant de sa substance et de sa portée.

Loisirs, fusion, intermunicipalisation ? On ne saurait dire car peut-être sera-t-il question de ces trois articles ou pas du tout.

Quoiqu'il en soit le bureau de direction de ce corps intermédiaire respecte fièrement et rigoureusement la consigne : silence absolu jusqu'au 25 mars.

LES AUTOBUS

D'autre part, la Chambre de commerce de Charlesbourg tient à faire une mise au point concernant l'interprétation faite par le conseil local d'une résolution ayant trait au transport par autobus dans cette ville et dans la région en général.

M. Louis Warren, secrétaire de l'organisme, soutient qu'il n'a jamais été question pour la Chambre de protester auprès du conseil contre les services donnés par la Compagnie d'autobus de Charlesbourg "qui sont excellents et qui pourraient faire l'envie d'autres de la région métropolitaine de Québec".

La Chambre de commerce, poursuit-il, voulait simplement avoir l'appui du conseil de ville pour prévoir une synchronisation ou une collaboration entre les diverses compagnies desservant le Québec-métropolitain, éléments de nature à assurer un meilleur service dans tout ce secteur, tant pour les citoyens de Charlesbourg que pour ceux des villes environnantes.

On se souvient que le 24 janvier dernier, au cours d'une séance du conseil, les édiles refusaient d'appuyer cette demande visant à instaurer un service de transport métropolitain, prétextant que le service de la compagnie d'autobus de Charlesbourg était fort satisfaisant.

La Chambre de Commerce, pour illustrer sa mise au point, tient à citer l'exemple d'un citoyen d'un quartier de Limoilou-Nord désirant se diriger vers le centre d'achats de Charlesbourg ou d'un étudiant de Charlesbourg qui fréquente l'université Laval, aucune coordination n'assure alors à l'usager un transport rapide et efficace.

"Nous croyons qu'une collaboration entre les différentes compagnies d'autobus s'avérerait très profitable pour le public et cette collaboration aurait peut-être comme voie de conséquence, une reconsidération des tarifs actuels," conclut M. Warren.

Augmentation substantielle du taux de la taxe scolaire à Montmorency

Par Gilbert ATHOT

Le taux de la taxe scolaire à Ville de Montmorency sera augmenté de façon substantielle cette année en comparaison de l'an dernier et dépasserait même le taux normalisé établi par le ministère de l'Education.

C'est ce que nous avons appris de source très bien informée. La confirmation par écrit doit parvenir aux dirigeants de la Commission scolaire locale au cours de la semaine.

L'an dernier, le taux de la taxe scolaire avait été fixé à $4.02 du cent dollars d'évaluation, tandis que le taux normalisé du ministère de l'Education était établi à $5.15.

Même si la municipalité a fait préparer un nouveau rôle d'évaluation pour cette année, la Commission scolaire ne pourra envoyer ses comptes de taxes en se basant sur ce dernier, étant donné que les contestations d'évaluation ne pourront être réglées à temps. On utilisera donc l'ancien rôle d'évaluation.

APATHIE DES CONTRIBUABLES

Il semble que les dirigeants de la Commission scolaire convoqueront une assemblée pour approuver leur budget aussitôt qu'ils auront reçu la confirmation du ministère en ce qui a trait au nouveau taux de la taxe.

Par ailleurs, le président de la Commission scolaire locale, M. Raoul Pilote, a déploré l'apathie des contribuables envers la chose scolaire. Il n'y avait que six personnes dans la salle au cours de l'assemblée tenue hier soir.

Semaine de la santé

OTTAWA (PC) — Mme Margaret Rideout, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et du Bien-Etre, a fait l'ouverture officielle, hier, à Ottawa, de la 22e semaine de la santé qui se déroule du 13 au 19 mars. Le premier ministre Pearson a déclaré dans un message que des causes de mauvaise santé comme les accidents de la circulation, les accidents au foyer, les surmenages cardiaques pourraient facilement être diminués ou éliminés.

Le C.N. dirige une partie de ses services vers Charny

Une partie des services des usines de Limoilou du Canadien National sera transférée aux ateliers Joffre, dans la municipalité de Charny, le premier juin. Les réparations d'enverre des locomotives diesel seront donc dorénavant effectuées à Charny où le chemin de fer a déjà d'importantes installations à proximité de ses voies transcontinentales.

Aucun des quelque quarante employés qui étaient affectés à l'exécution des travaux de réparations à Limoilou, ne sera mis à pied. Quatorze employés resteront aux ateliers de Québec pour les opérations de "routine", c'est-à-dire la vérification, le plein d'essence, d'eau, de sable, etc., des locomotives et le reste du personnel sera transféré à Charny où il effectuera les réparations importantes.

Ces changements permettront une meilleure utilisation du personnel ouvrier, des usines et de la machinerie disponible. Certaines économies de personnel seront aussi réalisés et quelques employés devront se prévaloir de leurs droits d'ancienneté pour obtenir un nouveau poste ailleurs au sein de la compagnie.

Etant donné la proximité de Charny, la compagnie ne prévoit pas que les employés qui y seront affectés soient obligés de quitter leur présente demeure. A ce sujet, la compagnie rappelle qu'une décision analogue a été prise l'an dernier pour la réparation des wagons et que le personnel s'est parfaitement adapté à ses nouvelles conditions de travail. On fait aussi remarquer que la plupart des employés qui demeuraient à Québec y sont toujours. La deuxième phase de l'opération, soit la réparation des locomotives, souligne encore la compagnie, ne devrait donc entraîner aucun changement d'ordre majeur pour le personnel du Canadien National.

L'initiative revient aux conseils municipaux (Marler)

M. George Marler a déclaré, ce midi, au Conseil législatif, lors de l'étude du bill favorisant la conciliation entre locataire et propriétaire, qu'il appartient aux conseils municipaux de prendre l'initiative s'ils désirent que le gouvernement mette fin à ce genre de contrôle des loyers.

Le leader du gouvernement a dit que le besoin de ce contrôle existe de moins en moins car il y a de plus en plus de logis libres dans les villes, et il s'avère que ce genre de contrainte constitue une injustice pour les propriétaires.

M. Marler a dit que c'est un problème strictement local qu'il appartient aux conseils municipaux de régler.

M. Marler répondait ainsi à des questions posées par le leader de l'opposition, M. Edouard Asselin, qui s'informait si le gouvernement avait l'intention, à un moment donné, de mettre fin au contrôle des loyers.

Anniversaire de Me E. Asselin

La Chambre haute a souligné, ce matin, par des souhaits, l'anniversaire de naissance du leader de l'opposition, Me Edouard Asselin.

M. Olier Renaud a attiré l'attention des conseillers législatifs sur cette fête et il a fait l'éloge de M. Asselin, rappelant sa grande intégrité et la grande expérience légale qu'il a mise au service de la province de Québec depuis 1935.

M. George Marler, leader libéral, a déclaré que c'est là une occasion unique où le gouvernement partage intégralement les idées de l'Opposition. M. Marler a dit ensuite qu'il a toujours admiré le talent de légiste de M. Asselin, et il lui a souhaité longue vie et bonne santé.

M. Asselin a vu, dans ces éloges, une bonne part de l'amitié que lui portent les membres du conseil législatif et il s'est dit fort heureux de la cordialité qui marque les relations entre la gauche et la droite au Conseil législatif.

Si vous voulez connaître toutes les raisons pour lesquelles vous devriez acheter un tapis de pure laine, questionnez ceux qui possèdent un tapis synthétique.

Demandez-leur s'il peut être nettoyé de façon entièrement satisfaisante.

Demandez-leur s'il est exempt d'électricité statique et n'attire pas la poussière.

Demandez-leur si les taches ne réapparaissent pas.

Demandez-leur s'il porte les marques de brûlures ou s'il résiste au feu.

Demandez-leur si le poil se redresse après qu'on a déplacé les meubles.

Demandez-leur s'ils ont déjà vu un tapis synthétique ayant servi pendant 20 ans.

Enfin, demandez-leur quelle sorte de tapis ils achèteront la prochaine fois.

POUR VOUS ASSURER QU'UN TAPIS EST EN PURE LAINE, VOYEZ SI L'ÉTIQUETTE PORTE CETTE MARQUE.

TAPIS PURE LAINE

Cette marque a été créée pour protéger les consommateurs du monde entier. Elle vous garantit que les tapis que vous achetez sont faits de pure laine, d'une qualité éprouvée conformément aux normes internationales les plus strictes.

Maintenant connue par les consommateurs de 19 pays et jouissant de leur confiance, cette marque est apposée sur les produits des fabricants canadiens licenciés par The Wool Bureau of Canada Limited.

Gerda Munsinger demeure cachée pendant que ses agents étudient plusieurs contrats d'édition

MUNICH, Allemagne de l'Ouest (PC) — L'histoire de Gerda Munsinger a continué à faire hier le sujet de toutes les conversations.

La jolie Allemande âgée de 36 ans, est demeurée cachée tandis que ses agents débattaient des contrats avec différentes entreprises voulant publier les détails de sa prétendue liaison avec des ministres du cabinet canadien.

M. André von Ferenczy, le fils de l'homme qui a acheté les droits exclusifs de reproduction des mémoires de Gerda, a simplement révélé que Mme Munsinger était "quelque part en Bavière, avec des amis," depuis qu'elle avait quitté en vitesse, dimanche soir, son modeste logis d'un quartier d'artistes de Munich.

Son père, Joseph, agent littéraire d'origine hongroise, a distribué des copies d'une déclaration énigmatique faite en langue allemande et signée de Mme Munsinger.

"Je déclare par la présente que, moi, Gerda Munsinger, suis née le 10 septembre, 1929, à Koenigsberg, Prusse de l'Est, et que je ne suis pas, comme l'ont rapporté des journaux, morte de leucémie," dit la déclaration.

"J'ai habité le Canada, de 1955 à 1961, et je suis la même personne qui a été mentionnée dans des rapports concernant le gouvernement canadien."

DROITS RESERVES

La signature paraissait tremblante et était à peine lisible.

Hier, à la Chambre des Communes, à Ottawa, le premier ministre Pearson a ordonné la tenue d'une enquête sur les prétendus liens entre l'ancien cabinet conservateur et Mme Munsinger. Le ministre de la Justice, Lucien Cardin, en prétendant qu'il était possible que la sécurité du Canada ait été menacée, avait accusé Mme Munsinger d'avoir été mêlée à des questions d'espionnage avant son arrivée au Canada — accusation qu'elle a niée.

Toute la journée, à la somptueuse résidence de la famille, située dans un quartier chic de Munich, M. von Ferenczy et ses deux fils ont reçu une procession de Canadiens et d'autres visiteurs cherchant à acheter les droits de reproduire l'histoire de Gerda à la télévision ou dans les journaux. Ceux qui tentaient d'obtenir des informations gratuites sur Gerda sont repartis les mains vides.

M. von Ferenczy a déclaré qu'il considérait déjà des offres variant entre 5,000 et 10,000 dollars américains, mais que celui qui décrochera l'histoire ne pourra rien publier avant le 2 avril.

Il a révélé qu'il avait découvert, hier, que, jusqu'à cette date, l'histoire de Mme Munsinger était réservée au Daily Star, de Toronto, qui a retracé l'Allemande à Munich, jeudi dernier.

Radio - Canada, qui espérait obtenir les droits de la télévision, a rapporté qu'elle doit faire face à la concurrence et qu'elle attendait les développements des négociations.

LA POLICE

La police de Munich a continué à afficher l'indifférence, au moins extérieurement.

"Nous ne sommes pas intéressés à Gerda Munsinger," a déclaré M. Carl Pfrant, avocat et un des hauts fonctionnaires du service de la police, dans un mélange de français, d'anglais et d'allemand.

"Nous n'avons jamais eu à faire avec elle jusqu'à maintenant. Nous n'avons pas de dossier sur elle. Nous ne sommes absolument pas intéressés à elle jusqu'à maintenant. Je dois dire jusqu'à maintenant. Je ne peux rien affirmer pour l'avenir."

La section politique du service de la police ne possède, non plus, aucun dossier sur elle, a-t-il dit.

On ignore cependant si le contre-espionnage de l'Allemagne de l'Ouest, possède quelque chose sur Gerda, étant donné les affirmations qu'elle était une espionne.

"Mais ce n'est pas à la police de découvrir si elle était une espionne", a déclaré M. Pfrant.

M. J. Bjarnason, représentant du ministère canadien de l'Immigration, qui dirige un bureau émettant des passeports pour les émigrants de Munich, a refusé de révéler si Ottawa l'avait questionné en rapport avec cette affaire.

"Je n'ai pas de commentaire à faire," a-t-il déclaré.

Le consulat britannique à Munich, qui pourrait agir de la part du gouvernement canadien à Munich, en des questions autres que l'immigration, a déclaré ne rien savoir de l'affaire et ne pas y être concerné.

Le consulat américain a aussi affirmé ne rien savoir, même si Gerda Hessler a épousé Michael Munsinger, un ancien soldat américain qui est maintenant agent de police à New York, et qu'on lui eut refusé un passeport aux Etats-Unis en 1953. Le couple a plus tard divorcé.



ASSAILLI PAR LES JOURNALISTES — Le ministre de la Justice Cardin est assailli par les journalistes et le public alors qu'il se rend à la Chambre des Communes. On sait que le ministre a demandé à des officiers de sécurité du parlement de l'accompagner lorsqu'il se rend ou revient du parlement. Mais il n'aurait reçu aucune menace et cette demande ne serait que routinière à cause de la foule qui le presse depuis que l'affaire Munsinger est chose publique.
(Téléphoto PC)

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

Les journaux lui accordent les manchettes

(D'après la Presse Canadienne) — Les journaux, à travers plusieurs pays du monde, continuent à faire état du scandale créé au sein de la nation canadienne, en rapport avec ce que l'on peut désormais appeler, sans équivoque, l'affaire Munsinger.

EN ANGLETERRE

L'affaire Munsinger jouit d'une plus en plus grande attention dans la presse britannique. Des nouvelles et des reportages photographiques commencent à apparaître régulièrement dans les quotidiens du pays. Cependant il n'y a pas encore d'éditoriaux consacrés à l'affaire.

"Gerda déclare: "Je ne suis pas une espionne", ceci est une nouvelle occupant cinq colonnes, présentée en première page du Daily Mail de Londres. La nouvelle est accompagnée d'une photographie de la Munsinger se prélassant dans son logis de Munich.

"Un ministre met sa position en jeu dans l'affaire de "la femme espion". Tel est le titre de la manchette du Times sur les accusations du ministre de la Justice, M. Cardin, selon lesquelles la femme, ancien mannequin, avait eu des aventures avec des membres du cabinet conservateur de John Diefenbaker.

AUX ETATS-UNIS

L'affaire Munsinger a bénéficié de beaucoup d'espace dans la majorité des journaux américains, surtout ceux de forme tabloid. Le New York Daily News a consacré sa première page de samedi à des manchettes et à une photographie de Gerda Munsinger. La manchette se lisait comme suit: "Le problème hante le Canada".

A MUNICH

Pendant ce temps, la presse munichoise n'a pas cesse de donner des aperçus différents de l'affaire. Des journaux tel le sobre Suddeutsche Zeitung n'avait que des nouvelles sans importance et qui traitaient surtout de la présence de journalistes étrangers. Quelques-uns des journaux avaient des photographies de Gerda, vieilles de quelques années, dans leurs pages et s'efforçaient de laisser croire qu'ils connaissaient son histoire à fond.

Un tabloid, le Nachtausgabe am Sonntag, portait la manchette: "Scandale de sécurité et de sexe. Une ancienne reine de beauté allemande a espionné pour le compte de la zone soviétique. Le gouvernement du Canada s'effrondra-t-il?"

La majorité des publications ne semblaient pas autrement excitées par le scandale canadien. "Ceci n'affecte en rien notre gouvernement et, de plus, nous avons de meilleurs scandales ici", a déclaré un reporter de Munich.



L'Ambassador augmente ses ventes de 41% sur l'an dernier:
même si les ventes avaient déjà triplé en 1965!

Des wagons à trois niveaux transportant un autre chargement de voitures American Motors qui seront rapidement vendues.

C'est le genre de révolution que nous aimons dans l'industrie de l'automobile! Nous avions déjà amorcé cette révolution l'an dernier en lançant sur le marché la nouvelle Ambassador de luxe, pourvue des plus récents perfectionnements dans le domaine de la technique et du confort. Une voiture entièrement à l'épreuve de la rouille, depuis les enjoliveurs de roues jusqu'au toit, équipée d'un tuyau d'échappement au revêtement de céramique. Et puis, évidemment, une construction monocoque, solide et harmonieuse—Enfin, un double système de freinage pour une plus grande sécurité.

Ce n'est pas tout. A la traditionnelle "qualité dans la construction", nous avons ajouté un grand luxe. Soulignons le fini noyer du tableau de bord, des appuis réglables pour les bras, des appuis-têtes, un tapis de sol moelleux, une console au plancher pour les changements de vitesse, des sièges à ressorts en spirale, et la fougue d'un puissant moteur V8. L'Ambassador, une voiture de luxe d'une haute inspiration.

Mais attention! Il y a pourtant une grande différence entre l'Ambassador et les autres voitures de luxe sur le marché; le prix. L'Ambassador est vendue à un prix populaire.

La plupart des manufacturiers d'automobiles réservent les meilleures caractéristiques à leurs voitures de prestige, les plus chères. Nous faisons la même chose, sauf pour le prix.

Et c'est justement à cause de ce fait que l'Ambassador a conquis d'emblée tellement d'amateurs à la grandeur du pays.

L'an dernier nous avions triplé nos ventes d'Ambassador. Cette année la hausse par rapport à la même période l'an dernier vient d'atteindre 41%.

Devons-nous nous reposer sur nos lauriers? Sûrement non! Notre production d'Ambassador ne cesse d'augmenter, de jour en jour, en vue de répondre à la demande grandissante. C'est ce qui permet à votre concessionnaire American Motors/Rambler d'avoir en ce moment même une luxueuse Ambassador pour vous.

Découvrez la voiture des hautes performances, l'Ambassador 1966 qui convient à votre budget.

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED
où l'on croit que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute.

Voyez les concessionnaires Rambler/American Motors dès aujourd'hui

PAVILLON RAMBLER
2025 Ouest Boul. Charest — Tél.: 681-4631

J.-A. BEGIN LTEE
10 Trans-Canada, Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-9363

Clermont — Garage Benoît Hudon Enr.
St-Georges de Beauce — Garage Noël Lessard Inc.
L'Isletville — J.-Ronald Caron
Ste-Germaine Lac Etchemin — La Cie Ferland & Bégin Ltée
Montmagny — Lessard & Scott Enr.
St-Joseph de Beauce — Garage Economie Enr.
Pont Rouge — Garage Vaugeois Enr.
St-Raphaël — Garage Jean-Paul Beaulieu

NOMINATION CHEZ DOMTAR



WALTER R. LAWSON

Domtar Limited annonce la nomination de Walter R. Lawson au poste de vice-président, services des achats et des mouvements. M. Lawson est associé au groupe des compagnies Domtar depuis la deuxième guerre mondiale. De 1958 à 1961, il a été vice-président, directeur général de la Division du sel Sifto et directeur du service de développement de la compagnie Domtar Chemical Limited. Il était, depuis 1962, vice-président de la compagnie Domtar Packaging Limited. —

L'Inter. Paper emboîte le pas

MONTREAL (PC) — L'International Paper Sales Co. Inc. a annoncé hier à ses clients du Canada et de l'Est des Etats-Unis qu'une augmentation de $7.00 la tonne dans le prix de son papier journal entrera en vigueur le 16 mai 1966. La compagnie s'occupe de la vente du papier journal fabriqué par les sociétés Canadian International Paper et International Paper. Son bureau principal est situé à Montréal.

Les Prévoyants du Canada ont connu des résultats remarquables en 1965

Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale et Les Prévoyants du Canada — Assurance-Vie ont tenu hier leur assemblée annuelle les 28 février et 7 mars 1966 respectivement, sous la présidence de M. Aubert Brillant.

En présentant le rapport annuel de la compagnie d'assurance-vie, M. Brillant a souligné l'augmentation de 10.2 pour cent de l'assurance en vigueur qui se chiffrait, au 31 décembre dernier, à $480,000,000. Au cours de l'année 1965, le chiffre des nouvelles affaires s'est élevé à $81,-402,000.

Les revenus de l'année, en assurance-vie, ont atteint le chiffre de $8,081,826 soit une augmentation de 10.2 pour cent. L'excédent des revenus sur les dépenses a été de $374,677. Par ailleurs, un montant de $236,000 a été affecté au paiement des dividendes aux détenteurs de polices participantes.

L'actif de la compagnie d'assurance-vie se chiffrait, au 31 décembre dernier, par $23,990,-293 soit une augmentation de 12.2 pour cent. L'actif de Les Prévoyants du Canada "Fonds de pension" s'élevait, à la même date, à $10,964,691. Ce sont là des résultats qui démontrent la marche progressive de cette importante compagnie d'assurance-vie.

Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale ont connu, eux aussi, une année de progrès remarquables. Le chiffre des primes souscrites s'est élevé à $13,435,000 soit une augmentation de 12 pour cent sur l'année précédente. Les résultats d'opérations ont produit un bénéfice net de $648,941.

M. Brillant s'est dit confiant pour l'avenir, même si ce commerce a connu des années difficiles.

L'actif de Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale s'élevait, au 31 décembre 1965, à $11,186,000. Le capital et le surplus s'établissaient, à la même date, à $2,328,000. Comme on le voit, a dit M. Brillant, cette compagnie est donc dans une excellente situation financière.

Le groupe Prévoyants du Canada, avec ses services d'assurance-vie et d'assurance générale, répond bien à la tendance du public de confier au même assureur tous ses problèmes de sécurité. Dans cette perspective, ces compagnies sont sûrement appelées à connaître des succès encore plus marqués.

NOMINATION A I. C. S.



M. G. MOISAN

M. W. Carfra, président d'International Correspondence Schools Canadian, Limited, annonce la nomination de M. G. Moisan, de la ville de Québec, au poste de président du Club Feuille d'Erable de la compagnie pour 1966. La présidence du club est décernée au représentant ayant obtenu le plus grand nombre d'inscriptions aux cours I.C.S. au Canada au cours de l'année précédente. —

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a fléchi, hier, de 0.1 de point à 66.1 à la Bourse de Londres.

Baisse sensible de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La Bourse de New York a connu hier un nouveau déclin — tendance qui se maintient depuis cinq semaines — alors que les titres ont connu des baisses spectaculaires qui constituent des records pour 1966. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a baissé de 10.86 points à 917.09. Les rapports de presse parus en fin de semaine où de nombreux économistes se déclaraient en faveur d'une augmentation des taxes afin de tempérer la marche désordonnée de l'économie, semblent avoir eu un effet démoralisant chez les acheteurs. Ces nouvelles s'ajoutant à la décision de hausser les taux d'intérêt et de restreindre le crédit ont vraiment causé du malaise chez les investisseurs.

MONTREAL (PC) — Les banques étaient en excellente posture hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, mais les autres secteurs, en dépit de quelques poussées localisées, ont évolué vers la baisse. A la fermeture, le nombre des pertes était de 130 et celui des gains de 61. En général, le marché était terne. Les papeteries ont pris la tête des perdants. Consolidated a baissé de 3-4 à 39 et MacMillan Bloedel ans Power River de 1-2 à 27 1-2.

TORONTO (PC) — Les cours ont fléchi sensiblement et sur un large front, hier à la Bourse de Toronto, face au nouveau repli de la cote à Wall Street. Un analyste du marché a fait observer que la hausse des taux d'intérêt au Canada et aux Etats-Unis semble avoir déclenché le récent mouvement de baisse sur les marchés mobiliers en Amérique du Nord. Incidemment, l'indice des titres industriels a décliné, hier, de 1.76 point à 165.75, un nouveau bas pour l'année. Au tableau principal, les pertes l'emportaient en nombre sur les gains dans la proportion de 174 à 53. Les valeurs spéculatives sont demeurées actives; Tribag a haussé de 25 cents à $1.65.

Le marché des obligations s'oriente vers la baisse

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à court terme ont fléchi de $0.10 tandis que les émissions à longue échéance déclinaient de $0.50 hier sur le marché des obligations de Montréal. Par ailleurs, les titres des provinces ont baissé de $0.25 et ceux des sociétés, de $0.37 1-2. La hausse du taux d'intérêt de la Banque du Canada, en fin de semaine, semble avoir déprimé le marché des obligations.

NEW YORK (PA) — Les obligations du Trésor américain et les émissions industrielles sont demeurées généralement inchangées, hier, sur un marché calme.

L'EXCELLENCE, Compagnie d'assurance-vie progresse dans tous les domaines

"Le service spécialisé d'analyse successorale offert par L'Excellence commence déjà à produire des résultats prometteurs", a déclaré M. Paul Dumas, C.L.U., président de la Compagnie, au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier dans la métropole.

"Nous sommes conscients", dit-il, "de la valeur de ce service et nous en sommes très fiers. Déjà, nous avons pu nous rendre compte de la réponse enthousiaste de la part de notre clientèle et nous anticipons les heureux résultats de la mise en marche de ce service. D'ailleurs, la moyenne de police qui s'élève à $22,000 donne une idée de l'importance des ventes qui s'effectueront dans l'avenir".

M. Dumas précisait que le bilan de la Compagnie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1965, montre une augmentation dans tous les domaines. Les points saillants du bilan démontrent que l'actif est passé de $485,599 en 1964 à $821,-627 en 1965. Le capital-actions souscrit et payé est passé de $272,425 à $453,100 et le surplus d'apport de $211,389 à $356,507. Les fonds ont été placés, au fur et à mesure de leur entrée, en obligations dont le taux moyen de rendement s'est élevé à 5.71 pour cent. La perte nette de l'année, au montant de $6,134 est considérée, au dire du président, comme très basse dans l'industrie de l'assurance-vie, pour une compagnie à ses débuts.

Durant les neuf premiers mois de l'année 1965, la Compagnie a concentré son activité sur la vente du reste de ses actions et sur la préparation de son service d'analyse successorale. A compter du début d'octobre 1965, son activité a porté sur la vente de l'assurance-vie et l'année s'est terminée avec un montant d'assurance-vie en vigueur de $1,275,000.

La Compagnie est représentée dans notre ville et elle se propose d'étendre sa représentation dans d'autres centres importants de la province.

Après avoir déclaré que l'année 1966 marquera véritablement la première année complète de vente d'assurance-vie, M. Paul Dumas a signalé que la Compagnie entendait poursuivre son programme actuel qui permettra d'ajouter à son assurance en vigueur une somme importante d'affaires de qualité. Il a invité les actionnaires à collaborer au progrès de la Compagnie.

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base établi par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné, hier, de 0.25 de point à 177.23.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen et Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne.

Titres	Off.	Dem.
ADM and T	35	37
Banque d'Econ. de Quebec	7½	8
Char Credit	4½	5
Corp Foncier de Mtl (A)	4	
Credico	2½	3½
Crown Life	38	39
Grenache	2.80	3.10
Ind Life	170	185
Lon Life	78	80
La Prev	14	15
La Stabilite	5½	6½
Les Prev	65	75
Mar Tel priv	14	15
NS L x P P 4	80	83
Do 4½	90	92
Do 5	48	50
Pacific Gas	15	15½
Paco	2.60	2.80
Permeator	8½	10½
Superseal	9	10
Supersol	3½	4
Trust Gen priv.	27	29
Trizec	85	
Un Cón Assur	5	5¾
Zodiak (nouv.)	2	3¼

ATTENTION
Argent rapidement
Achetons balance de prix de vente de propriétés ou créances hypothécaires. Prêtons 1ère et 2e hypothèques.
QUEBEC FINANCE
529-9759

MARS FINANCE INC.
Avis de dividende. Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de .20 par action de classe "A" et un dividende trimestriel de .04 par action de classe "B" ont été déclarés payables le 30 mars 1966 aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15 mars 1966.

Profits accrus de Noranda Mines, Ltd

Les profits nets de Noranda Mines, Ltd, se sont accrus de 12 pour cent et se sont élevés à plus de $36 millions au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1965, révèle le rapport annuel de la compagnie distribué hier à ses actionnaires.

Le rapport, publié dans les deux langues du pays, montre en effet, que les profits nets ont atteint $36,209,416 par rapport à $32,357,384 en 1964, soit l'équivalent de $3.06 l'action au regard de $2.76 précédemment. Le total des dividendes versés aux actionnaires s'est élevé à $20,110,-188 à comparer à $16,856,694 pour l'exercice précédent.

La pénurie de cuivre qui s'est fait sentir à l'échelle mondiale, occasionnant une hausse des prix, a contribué à l'accroissement des bénéfices. Cependant, un légère diminution de la production et une hausse des frais d'exploration et d'exploitation ont contrebalancé cet accroissement.

Sous la signature du président du Conseil, M. Bradfield et du président, M. Porritt, le rapport souligne que l'un des importants objectifs que s'était fixés la compagnie au cours de l'année écoulée avait été de prévoir au remplacement éventuel des revenus dérivés de la mine Horne à Noranda et de certaines autres mines, chose qui devrait être assurée, affirme-t-on par la réalisation de certains projets de mise en valeur de nouvelles entreprises.

Les marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) —Les prix des bêtes à cornes étaient tantôt stables tantôt à la baisse de $0.50 par rapport aux cours de la semaine dernière aux marchés à bestiaux de la métropole, hier. Les prix des veaux ont fléchi de $1.00. Le marché était actif à la faveur d'une bonne demande. Les arrivages comprenaient 423 bêtes à cornes, 246 veaux et 4 porcs.

Les bouvillons de choix se cotaient à $28.10, les sujets de bonne qualité de $27.25 à $27.50, les moyens de $24.00 à $26.75 et les communs de $22.00 à $23.75.

Les génisses de bonne qualité se vendaient $23.00 à $23.25, les moyennes $20.00 à $22.75 et les communes $14.26 à $16.25.

Les vaches de bonne qualité ont rapporté $19.00 à $20.50, les moyennes $17.50 à $18.75, les communes $16.00 à $17.50 et les sujets pour la mise en conserve et la charcuterie $13.50 à $16.25.

Les taureaux de bonne qualité s'échangeaient de $21.00 à $23.00 et les moyens de $20.00 à $20.25.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient $32.00 à $36.00, les moyens $24.00 à $31.00 et les communs $18.50 à $22.00.

Il n'y eut aucune vente de porcs.

Aucun mouton ni agneau n'a été mis en vente.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Abitibi	2060	$12⅝	12¼	12¼	— ⅛
Algoma	325	$67¾	67½	67½	+ ¼
Alliance	2300	240	240	240	— 10
Alumin	1815	$37⅝	36⅝	37	— ⅛
Alumin pr	125	$42	42	42	+ ¼
Alcan 2 pr	125	$45⅝	45⅝	45⅝	
Argus	500	$19½	19½	19½	
Arg C pr	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
Asbestos	500	$22	21	22	— ⅛
Atl Sug	1	$27¼	26¾	26¾	— ⅝
Bank Mont	325	$60¼	60	60¼	
Bank NS	90	$70	70	70	
Bang CN	35	$65½	65½	65½	— ½
Bang Depar	210	$15⅝	15⅝	15⅝	
Bang CN	35	$65½	65½	65½	— ½
Bang PC	81	$48¼	48	48	
Bath P	100	$22¾	22¼	22¼	— ⅝
Bath Pats	100	950	950	950	— 50
Bell Phone	2665	$56⅜	56¼	56¼	— ⅛
Brazil	949	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
BA Oil	615	$30¼	30	30	— ¼
BC Forest	100	$23	23	23	
BC Phone	50	$74½	74½	74½	— ½
Brinco	8710	$5⅝	5½	5½	— ⅛
CAE	2025	$9⅝	9½	9⅝	— ⅛
Cal Pow xd	650	27	26¾	27	
Can Cem	285	$42½	41½	41½	—1
Can Iron	605	$22½	22	22½	— ½
CSL	100	$37¾	37¼	37¼	
CSL Pr	200	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cdn Brew	3285	$7½	7¼	7½	
Cdn Brew R p	25	$49¾	49¾	49¾	—1¼
Chal RW	1000	575	575	575	
C Chem wts	320	660	650	650	—20
C Imp Bk C	225	$63½	63½	63½	+ ½
CIL	155	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Cl Pow	200	$28	28	28	— ¼
C Marconi	100	$6⅝	6¼	6¼	— ⅛
CPR	1575	$61	60⅝	60⅝	— ⅝
CPR pr	1400	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
Cdn P Fina	500	$12⅝	12¼	12¼	— ⅛
CPF Sec A	125	$22½	22¼	22½	+ ⅛
C Refractor	200	$17	17	17	
Cent Del	1200	$12½	12	12¼	— ⅛
Cheme xd	1995	$13½	13¼	13¼	— ¼
C Build pr	200	$5⅝	5⅝	5⅝	
Con MR	1061	$44½	43⅝	43⅝	— ⅝
Con Paper	1825	$40¼	39	39	— ⅝
Con Text	100	$21¼	21½	21½	
Crain RL	3000	$13	12¾	13	+ ⅛
Cr Zell A	45	$25½	25¼	25½	—1¼
Dist Seag	540	$36⅝	36½	36⅝	
D Bridge	400	$26½	26	26	— ⅝
Dofasco	200	$26¼	26	26	— ½
D Glass	250	$15	15	15	
Dosco	1250	$13	12¾	13	
D Stores	1050	$23¾	23¼	23¾	— ¼
Dom Text	285	$35	34	35	—1
Domtar	4110	$20½	20¼	20½	— ⅝
Donohue	525	$8⅝	8¼	8⅝	— ⅛
Du Pont	400	$43¼	42	42	— ¾
Ensm A pr	100	700	700	700	— ¼
Falcon	500	$100½	100½	100½	— ½
Fam Play	150	$26½	26¾	26¾	
Fraser	400	$28¾	28	28¼	— ⅛
Fr Pete	200	425	425	425	— 5
GL Paper	3625	$26½	26	26	— ⅛
Hawk Sid	1270	$5½	5½	5½	+ ⅛
Home A	1050	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Home Pf	1700	200	200	200	— 10
Hud Bay	325	$80¼	80	80	
Husky Oil	305	$13½	13¼	13¾	— ⅛
Imp Tob	1400	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅛
Imp Tob pr	1100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Ind Accep	350	$21¼	21½	21¼	
IAC pr	200	$92½	92½	92½	+ ¼
Int Nickel	895	$97½	97¼	97½	—1
Int Util	1145	$31⅝	30¾	30⅝	— ⅛
Inter PL	255	$84¼	83	83½	— 1½
Laur Fin	3265	$8⅝	8½	8⅝	— ⅛
La Fin 2.00 p	205	$28½	28¼	28¼	+ ⅛
Loeb M	300	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
MB PR	2660	$28	27½	27½	— ⅛
Maritime T	452	$21½	21⅜	21½	— ⅛
Mass F	4175	$32½	32	32¼	— ⅛
McAllister	225	$8¼	8	8	— ⅛
Miron 6 pr	100	$10½	10½	10½	
Mitch B A	100	$13	13	13	— ⅛
Molson A	210	$30½	30¼	30¼	— ⅛
Molson B	45	$29	29	29	— ⅛
Mont Loco	760	$14¼	14⅛	14⅛	
Mont Trst	220	$19½	19½	19½	
Moore Corp	65	$80¼	80⅛	80¼	
Nfld Light	260	$11	11	11	
Noranda	829	$52	50½	50¾	—1¼
Nor Ctl G	100	$32¼	32½	32½	
NS LP	430	$37½	37½	37½	+ ⅛
Ocean Fish	250	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
Ogilvie	300	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Oshawa A	50	$28	28	28	
Phillips C	115	$34	34	34	
Pow Corp	250	$12½	12⅜	12⅝	— ⅛
Price Br	2242	$46½	45⅝	45⅝	
QN Gas	600	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
QNGa 5.40 p	350	98½	96¾	96¾	— 1¾
Que Phone	50	$26	26	26	
Reitman	300	$12½	12½	12½	— ⅛
Rio Algom	443	$20⅝	20¼	20¼	— ⅛
Rothmans	495	$27¼	27	27¼	— ⅛
Royal Bank	1104	$74¼	73½	73¾	+ ⅝
SU Cem A	100	$34	34	34	— ⅛
SUL Cp A pr	30	$99½	99½	99½	— ⅛
Salada-F	100	$9¾	9¾	9¾	
Shell Can	542	$21¾	20¾	20¾	— ⅝
Shop Save	325	$15	15	15	— ⅛
Simpsons	725	$27¼	27¼	27¼	
Siscoe Inc	329	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
SS Steel	860	$13	13	13	
Steel Can	2057	$24⅜	24½	24⅜	— ⅛
Steinbg A	228	$24½	24¼	24½	— ⅛
Ter-Dom	375	$62⅜	62⅝	62½	+ ⅛
T Fin A	275	$10½	10⅝	10½	— ⅛
Tr Can PL	158	$35½	35½	35½	— ⅛
Tr Mt PL	200	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Un Carbide	300	$25⅝	25¼	25¼	— ⅛
U Auto Pts A	400	$17½	17	17	— ⅛
Wajax	100	$13	13	13	+ ⅛
Walk GW	810	$34¼	33¾	34¼	+ ⅛
Weonst Tr	925	$26	26	26	— ¼
Wstn A wts	165	12	12	12	—2
Western R	425	$23½	23¼	23¼	— ⅛
Xellers	140	$26¼	26	26¼	+ ¼

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Agassiz	9500	32	31½	31½	—2½
Alax	500	11	11	11	—1
Alscope	4000	170	165	165	—4
Ang B Bel	5400	25	25	25	
Anthonian	1900	14½	14½	14½	+ ½
Arno	1020	5	5	5	— ½
Atl Mines	1000	28	28	28	—1
Baker	2800	7	7	7	+ ½
Band Ore	6900	24	20	23	
Bateman	3000	8½	7½	7½	+ ½
Black Hawk	3600	140	125	125	—16
Black River	6200	23	18	23	—2
Blue Bon	1025	340	338	338	
Bluewty	2400	23	22	23	—2
Bornite	1500	6	6	6	
Brinton Car	25	28	28	28	
Bruce Pre	7800	13	12½	12¾	— ¼
Bruneau	6000	22½	22	22	
Bured Hill	22000	40	39½	40	
Cf Inv Tr p	25	$92	92	92	— 300
C Int Urban	200	280	280	280	—15
Security A	600	300	295	295	
Carbec	5000	13	12	12	—2
Cartier Q	1000	10	10	10	+ ½
Cassidy	300	440	440	440	—10
Cessland	2000	510	505	505	—15
Chemalloy	2300	135	130	135	—1
Chipman	86200	20	17	18½	
Comodore	2600	150	135	140	—15
Cmodor A w	1000	33	33	33	+3
C Canex	500	24	24	24	
C Manitoba	1000	40	40	40	
C Perm	500	13	13	13	
C Que Smelt	100	36	36	36	—2
Convrette A	275	600	600	600	— ¼
Cr Bridge	12500	24½	24	24	—1
Devils Kl	1000	30½	30	30	+1
Delta Elect	600	200	195	195	—8
Dolsan	11500	40	38	39	
D Explors	2000	16	16	16	
D Lease	7500	30	28	30	—1
D Offcloth	175	325	24½	24½	— ½
D Lease	7500	30	29	30	—1
Dumont	3000	39½	38	38	—2
Dynamic P	675	400	400	400	+10
East Bull	400	850	850	850	—25
E Ventures	1000	22	22	22	— ⅛
Emn Oil	8200	6¼	6¼	6½	
Equity Ex	51700	88	87	87	—3
Fab	14000	22½	20	20	—4
Fano	5500	8	7½	7½	— ½
Flint Rock	1000	21	21	21	+1
Fontana	3500	7	6½	7	+ ½
Ft Reliance	2500	47	47	47	+1
Fox Lake	3300	24	24	24	
Frigistors	800	38	35	38	+3
Fundy	12500	5	5	5	— ½
Futurity	5000	93	90	90	+2
Garnet	11500	73	64	72	+7
G Autotron	400	15	15	15	—15
Gilchrist	100	450	450	450	+15
Glen Lake	2800	143	135	143	—2
Gr W MS	6525	174	165	166	—3
Greenberg	1000	5⅝	5¼	5⅝	+ ⅛
Gui For Ur	2000	24	24	24	—1
Imbrex	100	380	380	380	+5
Inspratn	500	170	170	170	
Int Atlas D	1500	95	90	95	+15
Int Norvalle	1322	28	28	28	—2
Iso	500	80	80	80	
James B	19000	27	26	26	
Jubilee	19210	315	299	300	—10
K Desmond	2500	65	64	64	+1
Keltic	9000	28½	26	26	+1
Kent Aviat	100	8½	6½	6½	+ ½
Kiena	1500	51	50	51	+1
Kodiak P	12350	325	315	325	+5
Kontiki	1000	8	8	8	
Ladunoro	10000	67	65	65	
Lamontag A	100	$16	16	16	— ½
Lingside	2000	6	6	6	— ½
Lith Gyp	1000	8	8	8	— ⅛
Louvicourt	28500	23½	23	23	— ⅛
M Hy	30010	9¼	9¼	9¼	
Matach C	1000	59	59	59	+3
McKinney	1000	15	15	15	—1
Merrill	5000	95	91	91	—6
Mid Chib	1500	24½	24	24⅛	+2½
Midepsa	21620	590	480	515	—85
Minn	2800	24	23½	24	+2½
Mistango	5700	24	24	24	—1
Monpre	4000	10	9	9⅛	+ ⅛
Mt Costigan	500	24	24	24	—2
Mt Pleasnt	940	46	43½	43	+ ½
Native M	1000	15	15	15	+2
N Imperial	7000	134	128	130	—2
Newrich	1000	17	17	17	+1
Nocana	2000	9	9	9	
NA Rare	4700	50	47	49½	— ½
NW Canalk	2000	12	11½	11½	
Opein Ex	3000	12½	12⅜	12½	+ ⅛
Pal Silv	40400	58	51	53	+2
Paudash	500	8	8	8	+1
Peace Riv	1560	790	785	790	+5
Pennbec	70000	36	33½	33½	—1½
Phoenix C	4000	275	260	270	
Pitt Gold	1000	6	5	5	
Pro Potash	6000	17	16	16	—2
Que Ascot	3000	11	10	10	—1
Que Cobalt	100	320	320	320	—5
Que Ind M	1000	16	16	16	
Rancheria	4000	46½	46	46	—2
Rexspar	4500	6½	6	6	
R A Pete R	1700	149	145	149	+4
Rusty Lake	18000	29½	27	28	—1
Sil Colum	100	210	210	210	—10
St L D Ldx	1500	75	75	75	
St Lucie Ex	6000	23½	23½	23½	—1
Sanawe	55	0	31	30	+1
Silv Reg	1000	28	27	28	—1
Silv Sum	4500	20	19½	20	+ ½
Silver T	1000	24	23	24	—1
Sogena	9475	14½	14	14½	+1
S Dufault	26500	12½	12	12	
Spartan	1800	51	48	50	—1
Stairs Ex	3000	45	44	45	
Std Gold	5000	47	44	45	—1
Surluga	1000	70	65	65	—5
Tache	12000	12	11	11	— ⅛
Talisman	500	55	55	55	—1
Tib Dxpl	2500	6	6	6	— ⅛
Tooke	100	235	235	235	
Transterre	3000	36	35½	35½	— ⅛
U Asbestos	500	325	325	325	—5
U Corp B	225	$12⅜	12½	12⅜	— ⅛
Un Obalski	1000	30	30	30	
U Towns El	325	$15¼	15	15	— ⅛
Val Mar	100	425	425	425	—25
Van D Hout	300	285	285	285	
Westairs M	800	25	25	25	+ ⅛
Western Tin	2400	57	54	55	+1
Westville	1000	21	21	21	+1
Wisconsin	48000	40½	40	40	

Volume des transactions : 840,200 actions comprenant 131,000 industrielles et 849,200 minières et pétrolières.

Transactions entre Américains

Cr Zell A	50	$31¼	31¼	31¼	
Jumilee	1300	350	330	330	

Valeurs américaines non inscrites

Aunet	200	$20¾	20¾	20¾	
Bullard	50	$28¼	28½	28¼	
Brown	25	$28½	28½	28¼	
Ches Ohio	100	$78¾	79¼	79¾	
Coop Tire	100	$25	25	25	
Cos B	400	$56	56	56	
Doug Air	200	$80¾	81	81	
Gulf West	100	$103½	103½	103½	
Int Tel	700	$69½	68½	68½	
Pac SW	150	$40¾	40¾	40¾	
Std O Ind	100	$43¾	43¾	43¾	
Tex Gulf	200	$111	109	109	
US Gypsum	400	$58¾	58¾	58¾	
Ward	150	$27½	26¾	26¾	
Westhouse	200	$62	62	62	
Xerox	10	$229	229	229	

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Abitibi	2060	$12⅝	12¼	12¼	— ⅛
Algoma	325	$67¾	67½	67½	+ ¼
Alliance	2300	240	240	240	— 10
Alumin	1815	$37⅝	36⅝	37	— ⅛
Alumin pr	125	$42	42	42	+ ¼
Alcan 2 pr	125	$45⅝	45⅝	45⅝	
Argus	500	$19½	19½	19½	
Arg C pr	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
Asbestos	500	$22	21	22	— ⅛
Atl Sug	1	$27¼	26¾	26¾	— ⅝
Bank Mont	325	$60¼	60	60¼	
Bank NS	90	$70	70	70	
Bang CN	35	$65½	65½	65½	— ½
Bang Depar	210	$15⅝	15⅝	15⅝	
Bang CN	35	$65½	65½	65½	— ½
Bang PC	81	$48¼	48	48	
Bath P	100	$22¾	22¼	22¼	— ⅝
Bath Pats	100	950	950	950	— 50
Bell Phone	2665	$56⅜	56¼	56¼	— ⅛
Brazil	949	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
BA Oil	615	$30¼	30	30	— ¼
BC Forest	100	$23	23	23	
BC Phone	50	$74½	74½	74½	— ½
Brinco	8710	$5⅝	5½	5½	— ⅛
CAE	2025	$9⅝	9½	9⅝	— ⅛
Cal Pow xd	650	27	26¾	27	
Can Cem	285	$42½	41½	41½	—1
Can Iron	605	$22½	22	22½	— ½
CSL	100	$37¾	37¼	37¼

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
MINES					
Acad Uran	18000	3½	3	3½	+ ½
Acera	2500	18	17	17	
Acme Gas	17000	30	27	28	— ½
Advocate	1200	480	450	455	— 5
Aetna Inv	900	125	125	125	
Agnico	500	133	133	133	— 1
Akaitcho	500	60	60	60	— 2
All Pitch	3000	18	18	18	— ½
Am Larder	5000	30	29	30	+2
AAm Moly	8350	155	150	150	
Ang Ruyn	2800	248	240	240	— 4
Ang U Dev	7200	87	81	81	— 5
Ansil	6000	14	13	13	— ½
Area	1250	94	94	94	+ 3
Armore	4000	27	25	26	—1½
A Arcadia	28500	30	28	29	— ½
A Ared Bw	9000	2½	2½	2½	
Argosy	1040	38	38	38	+2
Atl C Cop	2300	158	155	158	+ 3
Aunor	600	315	310	310	— 5
Bankeno	36500	106	95	106	+ 6
Bankfield	5500	18	15½	16	+1
Bates	3200	41	41	41	
Barnat	2200	61	61	61	
Bary Expl	1200	30	30	30	
Bassa	9000	16	15½	16	+ ½
B-Duq	5000	20	20	20	+2
Belcher	4800	48	47	47	—3
Belletere	3000	29	28	28	—2
Bethim	3660	660	645	660	+ 10
Bidcop	5000	8½	8	8	— ½
Big Nama	600	47	47	47	—2
Black Bay	10000	13½	13	13	
BL Hawk	24150	141	120	125	— 14
Brabcrtse	920	410	410	410	
Breul Reef	21200	20	18	20	+3
Brunswk	1345	814⅝	14¼	14¼	+ ¼
Bounty Ex	1300	26	25½	25½	— ½
Bunker H	19300	36	32	32	+1
Cable	500	15	15	15	
Cadamet	7000	8½	8½	8½	
Cam Mine	5872	19¼	18½	19	
Camflo	2100	350	340	340	— 10
Camp Chib	8600	750	735	750	+ 10
C Tung	17250	250	240	250	+ 4
C Dyno	1410	180	175	175	— 8
C Faraday	4000	330	315	320	
Cdn Keely	19100	14	13	13	
C Lencourt	2000	18	18	18	
C Malart	1000	12½	12½	12½	+1½
Can-fer	3500	92	89	89	+ 2
Cantre	1200	37	37	37	—1
Captain	23200	22	19	21	+2½
Cassiar	468	$15	14½	14¾	— ¼
Cent Pat	2200	168	165	165	— 2
Chester	22200	23½	24	24	—1½
Chib Kay	3000	23	22	22	—1½
Chib M	4600	50	50	50	
Chimo	3600	145	143	145	+ 2
Coch Will	6050	485	440	440	— 30
Coin Lake	7200	53	47	48	— 4
Comb Met	4500	24	24	24	
Conigo	1700	21½	21½	21½	—1½
Con-Key	1000	10½	10½	10½	
Con Shaw	55251	66	63	64	+ 3
C Bellek	22000	12	11	11	—2
C Callinan	9500	11	11	11	+ ¼
Con Gillies	620	7	7	7	
CG Arrow	4000	24	24	24	—2
C Hall	488826	179	150	158	+ 19
C Marben	300	420	420	420	— 3
C Mogul	10450	375	320	335	+ 5
C Morrian	7800	193	185	185	— 9
C Mosher	400	106	100	105	+ 3
Con Negus	2000	16	15½	16	+1
Con Nichol	16000	18	17½	17½	— ½
C Rambler	6250	235	228	235	+ 5
C Red Pop	15500	16	15	16	+ ½
Conwest	1620	695	650	695	+ 45
Cop Corp	6000	70	70	70	— 2
Cop Fields	4100	148	142	142	— 3
Cop Man	21550	14	12½	14	
Coulee	20250	47	45½	46	+1
Cowich	11300	97	95	95	— 2
Craigmt	3375	$12	11½	12	+ ½
Cstland	1740	28	28	28	— ½
Crowpat	110000	9¼	9	9	
Dearing	22300	16½	15½	16	
D'Aragon	500	16	16	16	
Deer Horn	4300	36	34	36	+1
D'Elda	452842	110	92	103	— 6
Denison	1672	$40	39¼	39½	— ¼
Dicknan	100	500	500	500	+ 10
Discovry	2500	225	220	220	— 5
Donal	145730	21½	18	18	
Dunraine	500	42	42	42	
Duvan	20000	22	19	20	
E Amphl	1000	5	5	5	+ ¼
East Mal	200	150	150	150	
East Sull	8205	845	845	845	— 10
F Mar	2700	435	425	430	
F Orenada	500	32	32	32	
Francoeur	9350	19¼	18	19½	— ½
Frobex	1431	95	95	95	+ 1
Genex	27100	41	39	40	—1
Gnt Maret	600	115	105	105	— 10
Giant Yk	711	$12⅜	12	12	— ¼
Glacier	2000	12	12	12	+1
Glenn Exp	6500	15	14	14½	+ ¼
Goldray	500	55	55	55	
Goldrim	10000	24	22	24	+1
Gortdrm	400	285	285	285	
Graniale	505	460	450	460	+ 10
Granduc	1225	395	380	390	+ 10
Grandroy	1500	22½	22½	22½	— ½
Green Pnt	22040	110	102	105	— 4
Guleh	2000	10	9	9	
Gunnar	6750	200	195	195	— 8
Hastings	600	230	230	230	
Headway	17000	18	17½	17½	— ½
Heath	27600	7½	7	7	
High-Bl	900	825	825	825	
Hollinger	560	$25¾	25¼	25¼	— ¼
Hubs Bay	666	$83	80	80½	+ ½
Hu Pam	4000	8½	8½	8½	+ ½
Hydra Ex	4160	24	24	24	+2
Int Ribis T	2400	88	80	88	—11
I Kenville	16500	28½	22½	28½	+1½
Iron Bay	1800	260	252	255	+ 5
Isa	350	180	180	180	
Jaye Exp	17075	21	19½	20	+ ½
Jelex	8800	37	35	36	
Joliet	2000	31	31	31	
Jonamith	6500	24	23	24	+ ½
Jostel	2000	112	109	109	
Jowsey	2553	60	60	60	
Kerr Add	2865	$10⅛	10⅝	10⅝	— ¼
Kelly Dsd	2200	65	63	65	+ 2
K Anacon	2170	245	238	240	— 5
Kilembe	100	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Kirk Min	5000	12	12	12	—1
Kopan	2000	13	13	13	
Lab Min	425	$30½	30¼	30¼	— ¼
L Dufault	8315	$12⅝	13¼	13¼	
Lakehead	2560	32	32	32	
L Shore	210	215	215	215	
La Luz	635	$23½	22½	23½	—1
Langis	2000	33	33	33	+ ½
Latin AM	1000	10	10	10	
Leitch	2460	575	555	560	
Liberian	650	$16½	16½	16½	
Liberian rt	3628	15	13	15	+1
Lit Lac	200	178	178	178	
Lorado	2000	120	114	117	— 3
Louviert	18300	36½	35	36	
Macassa	2091	250	245	245	— 10
Mandon	5100	50	50	50	
Madsen	2500	210	208	208	— 2
Malartic	700	76	73	76	— 4
Man Bar	4200	21	21	21	—1
Manok Mg	2100	11	11	11	
Marchant	500	218	218	218	— 2
Marcon	3500	9	8	8½	— ½
Martin	4500	52	50	50	— 1
Matarh	2000	11	10	10	—1
Mattagmi	975	$16¼	16	16¼	
Mayburn	17500	20½	20	20	
Mc Intyre	25	$90	90	90	
Mc Adam	13300	98	94	96	+ 2
McKen	7100	10	9½	9½	—1
McWat	44000	77	73	72	— 2
Mentor	1250	69	65	65	— 4
Merrill	12250	98	91	91	— 5
Meta Uran	1000	13	13	13	
Metal Min	4958	164	155	156	+ 1
Midrim	27750	52	49	49	— 1
Min-Ore	165000	14½	12½	13½	+ ½
Moneta	2110	90	90	90	
Mr Wright	4500	41½	40	40	
Multi-M	47587	280	270	275	+ 4
Nat Expl	16900	16	15	15	—1
Nealon	2000	9¼	9½	9½	
New Bld	3000	7	7	7	— ¼
New Cal	5450	63	61	61	— 4
Newconx	1400	745	725	725	— 5
Nconex w	4650	360	340	340	— 10
N Goldvue	5000	7	7	7	— ½
N Harri	5000	16	15½	15½	— ½
N Hosco	8400	244	225	230	— 11
New Jason	6000	7	6½	6½	
N Keiore	4000	10	10	10	
Newlund	82200	24	22	22½	— ¼
N Mylamx	9000	25	24½	25	+1
N Que Rad	3775	600	570	570	— 30
N Senator	26200	19	18	18	—1
New Taku	1750	35	32	35	+1
Nick Rim	7300	14	13	13	—1
Nisto	7500	18	17	17	
Nor Acme	1000	16	16	16	
Norbeau	2600	138	132	132	+ 1
Norgold	48600	19	16½	19	+2
Norlartic	1000	8	8	8	
Norlex	22700	24	21	21	—1
Normetal	1910	460	455	455	— 10
Norpax	8500	15½	15	15	
N Bordu	2000	12½	12½	12½	+1
N Calder	1150	89	85	89	— 1
N Rank	12150	40	37½	40	+3
N Rock	3000	36	34	34	—2
Northcal	2450	32	32	32	
North Exp	1500	90	90	90	
Northgat	3695	810	800	800	
Nudul	1000	16	16	16	
Oneska	6100	13	13	13	
O'Brien	1200	140	135	140	
Oilcane	3000	9	9	9	
Onemeka	3050	$10½	10	10½	
Opemin	800	670	640	650	
Oxtail	1000	43	43	43	+2
Pamour	700	185	180	180	— 5
Paramed	2500	13	12½	12½	— ½
Patino	9000	$11½	11¼	11¼	+ ¼
Pax Int	2500	33	32½	33	+1
Pax Expl	2500	28	27	28	
Peerless	5000	12	11½	12	+1
Penmac	200	10	10	10	
Pick Crow	1760	22	22	22	—1
Pine Point	500	$58½	58	58	
Placer	500	$26⅞	26⅞	26⅞	
Plate Bay	1400	15	15	15	
Preston	450	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Pyrite M	1000	24	24	24	
Quebec	4000	14	12	12	—1
QMT	100	230	230	230	+ 4
Que Lith	800	330	320	320	+ 10
Quemont	1205	$10¾	10½	10½	— ¼
Quinto	4950	10	9	9	— ½
Rainier	20000	117	99	99	— 10
Rainrock	4400	143	137	138	— 9
Rayrock	100	330	320	320	+ 11
Rio Algom	8400	$19¼	19¼	19½	— ¼
Rio Altish	8400	33	31	32	+1
Rockwin	4500	68	67	67	— 3
Roman	985	825	790	790	— 30
Rupnot	7500	18¼	18	18	
Salem	3000	19½	19½	19½	+ ½
San Ant	2100	15	15	15	
Sartimen	500	23	23	23	
Satellite	60812	24	23	23½	+ ½
Shylritt	3795	570	565	565	— 5
Sil Eureka	250	145	145	145	
Silverfields	2000	335	335	335	— 5
Silvmag	28804	38	36	36	—1
Sil Miller	7750	21	20	20	—1
Sil Stand	1400	125	123	123	— 5
Siscoe	350	231	230	230	— 8
Siantrck	2000	172	170	170	— 10
Sigrratt	500	5	5	5	+ ½
Steep R	3315	625	620	620	— 20
Sud Cont	24200	32	27	27	
Sullivan	2500	595	575	575	— 20
Sunburst	1000	13½	12½	13½	— ½
Teck Corp	2020	585	580	585	
Territory	4000	15	14½	14½	— ½
Texmont	11900	127	122	122	— 6
Tex-Sol	1500	33	33	33	—1
Thom L	1000	66	66	66	
Tombill	3100	141	138	141	+ 4
Torbrit	48400	110	101	101	— 7
Tormont	4500	15	15	15	
Tribag	212650	177	152	165	+ 25
Trin Chib	1500	10	9½	9½	
U Mining	3500	27½	27	27	—1
U Asbestos	4910	325	305	315	— 10
U Buffadn	13500	60	59	60	
UCL Mine	2000	19	18	18½	
Un Keno	600	490	485	485	— 25
Un Macfie	500	18	18	18	+2
U Minidam	2000	20	20	20	+1
Upp Can	6525	157	153	155	— 9
Urban Q	3000	23	22	23	+1
Violam	3600	410	405	405	— 5
Wasmac	200	131	131	131	— 9
West Mine	2045	575	565	565	— 10
W Surf I	2500	12½	12	12¼	+1¼
White Star	8000	37	35	35	—1
Wilco	408200	65	52	61	+ 1
Willroy	6450	180	177	177	— 1
Winch	4000	6	6	6	— ½
Windfall	4500	56	54	54	—2
Wr Harg	1200	90	85	90	
Yale Lead	11500	21	19½	19½	— ½
Yk Bear	4800	177	176	177	— 1
Yukeno	10000	11	10	11	+ ½
Yukon C	8500	77	75	77	+ 2
Zenmac	4920	35½	35	35½	— ½
Zulapa	1300	25	24	25	+1
HUILES					
All Rox	2000	25	24	25	+4½
Aluminex	12450	460	450	460	
Am Ledue	58900	21½	19½	19½	
Asamera	20841	272	228	252	+ 36
Banff	11015	$19⅛	18	18⅛	— ⅛
Calvert	9000	34	32	33	+1
Camerna	100	280	280	280	+ 10
CS Pete	1000	271	270	270	—1
C Debi	1076	285	275	285	+ 15
C Ex Gas	9715	465	435	435	+ 10
C Gridoil	2620	320	315	315	+ 5
C High Gr	11700	78	70	72	— 6
C Homestd	431	216	215	215	— 7
C Ll Pete	1060	25	25	25	
Cdn Sup O	1937	$22½	21½	21½	— ½
Cent Del	4205	$12⅝	11¾	12	— ¼
Charter O	1866	290	280	285	+ 5
Chieftan D	17205	10¼	900	975	+ ½
C West P	1517	155	153	153	
Dev-Pal	981	185	182	182	+ 9
Dome Pete	260	$16½	16	16	—1
Dynamic	54317	355	290	290	— 10
Fargo	700	315	315	315	
French Pt	150	425	425	425	
Gt Plains	1165	$12⅝	12¼	12¼	— ⅛
Gt C Oilads	455	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Int Helium	7300	180	173	173	— 7
Midcon	x200	35	35	35	
Mill C	104455	189	175	180	+ 10
Nat Pete	1800	255	245	245	— 20
N Cont	2000	35	35	35	
N Davies	1000	22	22	22	
N Americn	7500	46	42	42	—3
NC Oils	1200	380	375	380	— 5
NCO pr	225	$40	40	40	
Numac	2000	144	141	141	+ 1
Numac wt	700	29½	29½	29½	— ½
Permo	24132	32	30	30	
Peruv Oil	x10	200	200	200	
Place G	30000	180	175	180	+ 3
Provo Gas	9900	250	245	253	+ 1
Ranger	575	222	219	222	+ 4
Scurry Rn	2187	$20½	19¼	19½	— ½
Spoon	192440	82	75	80	+ 5
Triad Oil	200	242	242	242	+ 2
Union Oil	152	$26⅞	26⅞	26⅞	— ¼
U Canso	4400	360	340	340	— 10
Vandoo	38200	10	9	9½	+ ½
Weapac	2000	20	19	20	+1
W Decalta	8371	405	385	390	— 10
W Decltd w	x50	205	205	205	
Wilmbre	500	700	700	700	+ 30

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.92	3.19
Andreae Equity	5.28	5.58
All Cdn Com	7.30	8.00
All Cdn Div	9.41	10.31
American Growth	5.73	6.26
Assoc Investors	5.84	5.90
Beaubran	40.15	43.60
Canada Growth	6.02	6.62
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	10.01	10.97
Cdn Investment Fund	4.08	4.48
Cdn Trusteed	4.81	5.28
Canafund	51.48	56.15
Champion Mutual	7.34	7.98
Collective Mutual	6.27	6.82
Commonwealth Intl	10.68	11.70
Commonwealth Intl Lev	10.21	11.19
Corporate Investors	5.78	6.37
Diversified Income A	29.90	——
Diversified Income B	5.98	6.57
xDividend Shares	3.75	4.11
Dominion Compound	4.30	4.67
Dominion Dividend	3.01	3.60
xDreyfus	25.93	28.50
Dominion Equity	22.63	24.63
Entarea Investment	14.85	15.00
European Growth	6.71	7.28
Federated Financial	4.83	5.28
Federated Growth	6.90	7.56
First Oil and Gas	5.62	6.14
Fonds Collectif A	7.26	7.80
Fonds Collectif B	5.45	5.62
Fonds Collectif C	8.43	9.17
Fraser	10.75	10.80
Group Inc	4.26	4.66
Growth Equity	5.14	5.62
Growth Oil and Gas	12.65	——
Guardian Growth	4.44	4.83
Investors Growth	8.29	10.10
Investors Intl Mutual	5.96	6.48
Investors Mutual	5.07	5.51
xKeystone Cust S-1	22.59	25.74
xKeystone Cust S-4	6.77	7.61
xKeystone Cust K-2	6.81	7.44
Molson M Fund	7.79	8.07
Mutual Bond	8.26	8.70
Mutual Accumulating	5.25	5.72
Mutual Rif	5.58	5.85
Mutual Income	6.46	7.06
One Million Street	16.14	——
Le Fonds P.E.P.	4.25	4.62
Le Fonds Desjardins A	4.91	——
Le Fonds Desjardins B	4.47	——
Prêt et Revenu Mutuel	7.21	7.88
Provident Mutual	6.19	6.73
xPutnam Growth	12.11	13.23
Raddison	4.85	5.30
Regent Fund	8.00	8.73
Research Investment	15.85	17.32
Exec Fund of Cda	6.89	7.55
xTV Electronics	10.07	10.94
Timed Investment	6.90	7.42
United Accumulative	9.63	10.52
Univ Svgs Equity	5.37	5.55
Western Growth	5.99	6.11

(x) En monnaie américaine.

FONDS AM[illegible]

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	9.09	9.93
American Bus Shares	4.10	4.44
Boston Fund	9.70	10.60
Bullock Fund	15.58	17.07
Mass Inv Growth Stock	10.73	11.73
Wellington Fund	14.14	15.41

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½ 1966	98¼	99
Bolivie 7 p.c. 1958	17½	18½
Brésil 3⅝ p.c. 1979 (ancl.)	66	—
Brésil 3⅝ p.c. 1979 (nouv.)	95½	—
Chili 3 p.c. 1993	54	54¼
Colombie 3 p.c. 1970	87	—
Cundinamarca 3 p.c. 1978	64¼	—
Cundinamarca 6½ p.c. 1959	144	—
Italie 3 & 5 p.c. 1977	53¾	—
Medellin 3 p.c. 1978	145	—
Parana 7 p.c. 1958 Stamped	34	—

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
ACF Ind	83	45	45¾	46¼	—2¾
Address	11400	64¼	62	63½	— ¾
Allegany	27300	14	13¾	13¾	— ⅝
Allis Ch	11000	36½	35¼	35½	—1¼
Alum Ltd	17800	55	54¼	54¼	— ¾
Amerada	3200	74	73¼	73¾	+ ¾
Am Cyan	2700	84⅝	83¼	83½	— ⅝
Am Home	6100	75⅝	73⅝	73⅝	—1⅝
Am Met	131800	13⅝	12⅝	12⅝	—1
Am Smelt	10100	71	70¼	71	+1
Am Std	37600	22	20⅝	20¾	— ⅝
Am Sugar	6600	30⅜	30	30¼	+ ⅛
Am T Tel	67400	38½	37⅝	37⅝	— ⅝
Am Tob	20900	39¼	37⅞	37⅞	
Amsted	3200	43⅛	41	43¼	— ⅛
Ancnda	16700	84½	82⅝	82⅝	—2⅛
Armco Stl	5800	63¼	62⅛	62⅜	— ⅛
Armstr CK	4300	52¼	51¼	51¼	—1¼
Avco Corp	18700	25⅝	25	25	— ⅝
Babcock	15200	36¾	36¼	36½	— ⅛
Bald Ohio	200	40	39½	39½	—1
Bell How	11200	41¾	40¼	40¾	—1
Beth Steel	19900	36⅝	35¼	35½	
Bordgen	2900	28⅝	28¼	28¼	— ⅛
Borg War	24900	46¾	45¾	45¾	—1⅛
Boe Edis	1300	41¼	40⅝	40⅝	— ⅛
Brunswk	16700	19⅜	19	19⅛	— ⅛
Bucy Erie	2200	73	70½	70½	—2½
Burl Ind	5500	45¾	44¼	44⅞	—1⅛
Burrghs	17000	60⅜	57⅝	58¼	—1⅝
Canadnair	1600	33½	32¼	32½	—1¼
Camph RL	1100	21	20⅝	20⅝	
Camp Soup	4400	33¼	32⅝	32⅝	— ⅜
Can Dry	900	28½	28¼	28¼	— ⅛
Cdn Brew	200	7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
CPR	3200	57	56	56	— ⅝
Case JI	7200	28	26⅝	26⅝	—1
Cater Tr	12700	45⅞	44⅝	44⅝	
Celanese xd	14400	71⅜	68	70	—1⅜
Ches Ohio	2200	29⅝	28¾	28¾	—1⅛
Chrysler	57700	52⅝	51¼	51½	—1⅛
Cities Sv	19500	45⅝	44	44¼	—1⅜
Clark Eq	1400	61	60½	60½	— ½
Clevite	1200	52	50⅝	50⅝	— ⅝
Coca C xd	14100	78⅝	76⅝	76⅝	— ⅝
CBS	11200	44⅞	43¾	43¾	—1
Col S Oh	1100	37½	36⅝	37¼	+ ⅛
Comi Slv	16500	46⅝	44¼	44½	—1⅝
Com Sat	4400	39	38⅜	38⅜	— ⅛
Con Edis	28900	39⅛	38	38	— ⅛
Container	3500	34⅝	34	34⅜	
Cont Can	7400	69⅝	68⅛	68⅝	— ⅝
Cont Mot	1100	16¾	16	16	
Cont Oil	6800	64⅛	61⅝	62¾	—1½
Ctrl Data	20000x	28⅝	27¼	27½	—1¼
Cpw Stl	500	27½	27¼	27¼	+ ⅛
Corn Pd	13000	46⅝	45⅝	45⅝	—1⅛
Crane Co	100	52	52	52	
Cr Zell	3200	52½	51¼	51¼	—1⅛
Curtiss Wr	6300	22⅜	21¼	21⅜	— ⅝
Deere	7400	60⅝	60⅜	60½	+ ⅛
Det Stl Cp	10700	18¾	18¼	18½	— ⅛
Dome M	400	38	37⅞	37⅞	— ⅛
Douglas	25100	85¼	83½	83½	—1¾
Dow Chem	8000	71¼	70⅛	70½	
Du Pont	5400	217⅜	211½	214	—4
East Kod	13800	116⅝	115⅛	115⅝	— ⅛
Eaton Yl	1400	63¼	62⅜	62⅝	— ⅛
El Stor Bat	2400	51	50¼	50¼	—1
El Paso	9100	20⅛	19⅝	20¼	— ⅛
Essex Wire	2900	40	39½	39½	—1
Eversbp	3500	22½	22¼	22¼	— ⅛
Firestn	7200	41⅝	40¼	40¼	—1⅝
Ford Mot	47400	51⅞	51¼	51¼	— ⅝
Fruch Tra	3200	21⅜	21⅛	21¼	— ⅛
Gen Dyn	18700	55⅝	54¼	54½	— ½
Gen Elec	15400	109	107¼	107½	—2¾
Gen Fds	5500	77⅛	76⅝	76⅝	— ⅝
Gen Instru	21100	34½	34⅛	35	—2⅝
Gen Mills	2600	57½	56¼	56¼	+ ¼
GMC	51400	96⅝	93¾	95¾	—1⅝
G P Cem	2800	14	13⅝	13⅝	— ⅛
G Tel El	17900	42⅝	41¾	41¾	—1⅛
Gen Tire	14200	32¼	30⅝	30½	—1
Ga Pac Cp	9600	39⅝	39	39¼	+ ⅛
Gillden	1700	25⅛	22¾	23	+ ⅛
Goodrich	14700	61⅜	59⅝	60½	— ⅝
Goodyear	8700	44¼	43⅝	43⅝	— ⅝
Granby	400	24⅞	24½	24½	
Grand Un	2500	22¾	22¼	22½	— ⅛
Gt A P	17400	32¼	32	32⅛	
Gt Nor Ry	4200	68⅜	67	67	—1¼
Gulf Oil	18800	52⅜	52⅛	52⅛	— ⅝
Heinz	6700	44⅞	43	43	—1⅝
Homstk	1500	46⅝	46¼	46½	— ⅛
Honeywell	7800	80½	78⅝

Tout le monde aime une aubaine et les annonces classées en regorgent !

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil."

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous : Atalante, Baie-Comeau, Beauport, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Charlesbourg, Charlesbourg, Charny, Château d'If Courville, Giffard, Gros Pin, Hauterive Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Québec, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Sillery, St-David, St-Firmin, Ste-Foy, Village Huron, Montmorency, Région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Te la copie (édition régulière) et **10c la copie** (édition avec Perspectives), soit **45c** par semaine ou $22.50 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Sept-Iles 50c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs 35c par semaine ou $17.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique pour nos abonnés qui demeurent dans un des centres et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

PAR LA POSTE

Dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Shefford, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscamingue, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

AILLEURS au CANADA : 1 an, $22.00; 6 mois, $12.00; 3 mois, $6.00 1 mois, $2.00.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS, 1 an, $35.00; 6 mois, $18.00; 3 mois, $9.50; 1 mois, $3.50.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et Saint-Vallier, pa. "Le" SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 529-9231

TARIF COMPTANT

Tarif local (ville et banlieue)
la ligne comptée de 5 mots .20
coût minimum $1.00
Titre individuel par insertion $1.00

Tarif général (Soleil et L'Evénement)
la ligne comptée de 5 mots .50
Minimum $1.50

Classifications : Offres d'emploi
1 ins. la ligne comptée de 5 mots .50
Minimum 1.50

Strictement payable d'avance.
Avis de décès formule régulière 2.00
Services anniversaires formule régulière $1.50

Services anniversaires avec photo $15.00
Remerciements formule ordinaire $1.50
Mots additionnels $0.06
Avis dans carnet mondain $2.50
Remerciement pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées. Minimum $1.00
La charge de service pour les numéros de dépt. ou de case requis dans les annonces $1.00

Les réponses sont envoyées à tous les mardis et jeudis de chaque semaine en ville et à l'extérieur.

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier.

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25.

Les annonces classées ordinaires devront nous parvenir avant 4 hres p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi, devront nous parvenir avant 4 hres le vendredi.

Les annonces classées "Semi-Display" devront nous parvenir avant 3.30 hres p.m. le jour précédent leur publication.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces non responsable, n'est accepté par téléphone.

8 ANIMAUX A VENDRE

BERGERS Allemands, Boxers, Samoyèdes, dressage, pension, lavages. Soir: 872-2266. quo-7

BERGERS Allemands, Dalmatien, Cockers, autres races, vendons, achetons. Tél. 661-5810. quo-7

BERGER allemand, enregistré, 3 mois, mâle, femelle. Tél. 842-5304. quo-21

CHEVAL de selle Albinos, 3 ans, bien dompté, ainsi que selle et bride. Tél. 523-0702. quo-15

CHIHUAHUA, très petite femelle, 4 mois, $75., soir 7 à 9 heures, 626-0853. quo-17

PIGEONS, 20 variétés de fantaisie, à sacrifier, 3145 St-Samuel, Giffard, 681-1567. quo-15

9 ANIMAUX PERDUS

CHAT tout blanc, Ste-Claire d'Assise, récompense promise. 823-2035. quo-19

13 ARGENT A PRETER

1ère et 2e HYPOTHEQUES, Québec, Lévis, banlieue, Demers, Fortier & Demers, notaires, 41½ d'Auteuil, 523-4909. quo-2

PROPRIETAIRE envisagez-vous la finition de votre sous-sol, réparations à votre propriété ou une consolidation de vos dettes" Consultez-nous pour vos première et deuxième hypothèques. Discrétion absolue. Service 48 heures Québec et Banlieue. Directement du prêteur. Le Placements Craig Limitée, 2065 Ouest, Boul. Charest, Ste-Foy. M. Hurtubise, jour, 681-0275; soir, avant 9 heures 653-8232. quo-29

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaires du Verger Inc., 466 de la Couronne, 529-4982. quo-18

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. Soir 681-4778. quo-16

ETES-VOUS SURIII

DE ne pas vous tromper ? Une erreur est toujours coûteuse. Pourquoi ne pas consulter des spécialistes avant d'emprunter en 1ère ou 2e hypothèque? Nous vous garantissons les meilleures conditions. N'hésitez pas consultez-nous immédiatement. Vous avez tout à gagner. Signalez 524-6600 Société Commodité, soir: 653-7585. quo-1

13 ARGENT A PRETER

1ère HYPOTHEQUE, 2e, temporaire, rapidement, taux défiant compétition. Plante, 661-7331. quo-6

1ère et 2e HYPOTHEQUE, Québec, banlieue seulement, Gagnon, Gascon et Mercier, notaires 979 Avenue Cartier. quo-23

VOUS désirez emprunter de l'argent directement d'un particulier. Tél. 849-3340 quo-28

PRETS tous genres: Personnels, temporaires pour construction. Jour 656-6821, soir 837-3543. quo-24

$850,000 EN première ou deuxième sur tous genres de propriétés, à partir de $1,000 et plus, 25 ans si désiré. G. Barrette, courtiers hypothécaires, conseiller licencié, 265 de la Couronne, local 401, 529-7664; soir, 683-0614. quo-30

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère ou 2e hypothèque par tranche de $2,000 à $20,000, au taux bancaire. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 661-7076. quo-21

PARTICULIER, désire prêter en 2e hypothèque, taux courant, soir: 653-2629. quo-17

PRETS consentis en première et deuxième hypothèques, 7 pour cent, longue échéance dans toute la province. 525-6823. quo-12

TAUX raisonnables. Première, deuxième hypothèques. Inspection gratuite. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier, 681-2802, Soir: 523-9620. quo-12

PRETS HYPOTHECAIRES

PREMIERE, deuxième hypothèques, sur propriété résidentielle, commerciale, Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38 Desjardins, Québec. Demander André Lepage, 525-4637. quo-5

POSSIBILITE DE FINANCEMENT MAXIMUM

Niagara peut vous aider à refinancer une hypothèque actuelle, payer des dettes, améliorer votre demeure, accroître votre commerce. L'évaluation, effectuée par un spécialiste, vous offre une possibilité de financement maximum.

Approbation rapide. (Vous pouvez rembourser avant l'échéance sans encourir de sanction).

LA COMPAGNIE DE PRETS A D'HYPOTHEQUES NIAGARA LTEE (Suite 201), 795, des Glacis, Carré Youville. — 529-6168

Membre du Groupe de compagnies IAC

HYPOTHEQUES

Vous désirez ce qu'il y a de mieux en première ou deuxième hypothèque ? Vous avez tout intérêt à nous consulter.

Thibeault & Associés Inc.
285, St-Joseph est, Québec
522-6464

quo-18

DE L'ARGENT ?

LOUEZ-EN DE CRESCENT

Combles tous vos désirs MAINTENANT! Appelez-nous d'avance. Louer l'argent nécessaire, c'est aussi simple que louer une voiture ou de la machinerie. Et c'est la façon moderne de faire comme bon vous semble et d'envisager des jours plus heureux.

Chez Crescent, vous pouvez louer $50 ou un montant plus élevé selon vos besoins. Des clients satisfaits ont déjà loué en 10 minutes seulement. Pour un service aussi rapide, appelez Crescent dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	30 mois	10.00
506.94	30 mois	22.00
758.80	30 mois	32.00
1014.07	30 mois	42.00
2034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Nos bureaux sont ouverts le soir.

CRESCENT FINANCE

Transigez à la moderne chez Crescent Place Laurier, Ste-Foy, tél.: 653-2831, 855 rue St-Jean, Québec, tél.: 529-8411 22 rue Albert, Bagotville, tél.: 544-2857 67 rue Sacré-Coeur, Alma, tél.: 662-6405 quo-15

14 ARGENT DEMANDE

PLACONS votre argent à 10 pour cent par tranches $1,000 et plus, dividendes payés mensuellement, capital remboursable à demande... Paul Michaud, 522-4511. quo-30

$5,000 taux raisonnable, position stable et bonnes références, 524-5714. quo-16

24 BICYCLETTES—MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES neuves, modèle 1965, avec garantie, à prix réduit. Paul Turcotte, 210, 12e Rue. 524-2650 quo-15

POUR pièces de motos Jawa, Scotter, Siesta et Rouna. Monsieur René Falardeau, 174 rue Richelieu. quo-16

SCOOTER Lambretta, 1958, en bon ordre. Après 6 heures, 736, 1ère Avenue, 529-7108. quo-17

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE de brûleurs, nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle, traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (service gratuit). Eug. Dearoches Fils Limitée, 569 Ouest St-Vallier, 525-4946. quo-29

SPECIAL $4.50. Nettoyage de brûleurs, pots Breeze Kemac. Réparation carburateurs pompes. Pièces assorties. Parent, 198 3e Avenue. 524-4990 quo-30

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX ultra-modernes, différentes grandeurs, ménage journalier, vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, centre d'Achats Canardière et Lévis. 529-9077. quo-21

435 EST Grande-Allée, près du parlement, stationnement privé, idéal pour médecin, ingénieur ou association. M. Roy, 529-2949. quo-25

40 DES JARDINS, près Palais de Justice, Baillargeon et Carrier, 38 Des Jardins, demander André Lepage, 525-4637. quo-21

EDIFICE STE-FOY

LOCAUX à compter de $125 ou $130 par mois et plus, incluant : chauffage électrique, air climatisé, tuiles aux planchers, plafond en tuiles acoustiques, luminaire, service d'ascenseur, 51 stationnements, Route de l'Eglise, coin Quatre-Bourgeois, face à l'Hôtel de Ville, service d'autobus. M. Alice Lahoud ou Charles Giroux, 681-3211. quo-1

30 BUREAUX A LOUER

RUE St-Joseph Est, 750. Bureaux différentes grandeurs. Chauffés. 522-1233. quo-25

AVEC stationnement, 2 bureaux de 2 pièces chacun, c'est-à-dire 4 pièces, pouvant accommoder un ou deux locataires à proximité du Centre Fleur de Lys, libres immédiatement. Tél. 525-4769. quo-17

BUREAUX à louer, différentes grandeurs, prêts à occuper, peut aussi louer édifice au complet si désiré. Chauffé, service d'ascenseur, concierge. S'adr. à 297 de la Couronne. Tél. 522-8053 ou 522-4214. quo-28

RUES Dorchester, St-Roch, D'Aiguillon. Avec ou sans entreposage, libres, stationnement. Chalifour, 681-6389. quo-24

BUREAUX, édifice éprouvé du feu, ascenseur. L. Cassulo, 1026 St-Jean. quo-1

629, 3e AVENUE, bureau, différentes grandeurs, chauffé, éclairé. Tél. 525-5427. quo-1

502 1ère AVENUE, 2 bureaux, communicants, éclairés, chauffés, $100, 529-4908. quo-4

748 ST-JEAN, bureaux différentes grandeurs, chauffés éclairés. 525-5427. quo-9

3e AVENUE, Limoilou, 2 pièces, salle toilette, douche incluse, 2 grandes vitrines, 1er mai. 523-6073. quo-15

68 RUE St-Louis, près du Palais de Justice, 1800 p.c. Trust Royal: 529-0174. quo-15

AVENUE Lamontagne, local chauffé, pouvant servir deux bureaux, plus entreposage marchandise, $100 mois. 529-2575. quo-21

640 RUE St-Jean, pour occupation immédiate. S'adresser à 895 St-Jean. Tél. jour, 524-5344; soir, 653-9197. quo-28

36 CHALETS A VENDRE

LORETTEVILLE, près golf, chalet, 3 pièces, $2,000, conditions discutables. J.-E. Lamothe, courtiers, 842-3615. quo-15

CHALET été, hiver, bord du fleuve, grand terrain, chauffage, acompte $4,000. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Marcoux, 839-9165. quo-15

LAC LONG 7 milles St-Raymond, meublé, $4,500. Morel courtiers, 527-1732. quo-6

LAC-BEAUPORT, Avenue Montclair, meublé, foyer, puits artésien, $6,500. 623-7139. quo-15

CHALET habitable à l'année, chauffage gaz propane. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Bilodeau, 653-5610. quo-15

CHALET avec terrain 140 x 500, possibilité de construire maison. 524-3416. quo-21

SCOTT JONCTION, endroit isolé, accessible à l'année, 24 x 32, 2 étages, solarium, foyer, pêche, ski. Offre raisonnable acceptée. Ecrire Dept 232, Le Soleil. quo-19

37 CHALETS DEMANDES

DEMANDE chalet pour saison, tout près de l'eau. Tél. 623-4517. quo-21

38 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes. 230, 3e Avenue. 522-6945. quo-15

CHAMBRE et pension pour monsieur distingué. S'adresser 97 Latourelle. quo-25

HAUTE-VILLE, chambre et pension, monsieur. S'adresser 527-7511. quo-28

FOYER privé, pour personne âgée, homme ou femme. 661-7143. quo-4

ST-ALBERT, chambre moderne, monsieur, famille privée, lavage compris. 623-5826. quo-15

PRES Université, centre d'achats, chambre et bonne pension. Tél. 681-8902. quo-16

PENSION Blais, chambres, pension, près Côte Palais. 1125 St-Jean. 524-0419. quo-7

CHAMBRE, personne distinguée, propre, tranquille, 7e Avenue, Limoilou. Tél. 523-6258 quo-17

ENDROIT tranquille, paroisse Notre-Dame du Chemin, pour monsieur. Tél. 663-7211, après 7 hres. quo-18

ST-SAUVEUR, chambre, très propre, pour monsieur distingué. Tél. 525-8909. quo-18

RESIDENCE pour personnes distinguées, chambres luxueuses, pension, entretien, etc. 842-5594. quo-12

CHAMBRE pour monsieur, repas toute heure, télévision. 200 d'Aiguillon. 525-8402. quo-15

CHAMBRE, pension, jeune homme, rue Arago. Bon chez-soi. 522-5732. quo-17

PRENDRAIS personne âgée ou convalescente, pension si désirée. 849-8078. quo-17

40 CHAMBRES A LOUER

QUARTIER CHAMPLAIN

24 RUE Ste-Anne, chambres et flats à louer. quo-18

PRES Château, chambres confortables, $9 semaine et plus. 30 Ste-Anne. quo-28

PRES Parlement, $25 mois, confortable, aussi chambre avec douche. 524-6540. quo-15

CHAMBRE, moderne, personne distinguée, permis cuisine, lavabo, buanderie. 522-7305, 622-5115. quo-7

RUE D'AUTEUIL, grande chambre en avant, meublée ou non, eau courante, entrée seule, libre 1er mai. Tél. 525-8073. quo-17

UNE, deux personnes, poêle, réfrigérateur, 9 des Remparts. 522-7891. quo-17

2 GRANDES chambres, 15 rue McMahon, 626-5189, $35 mois. quo-15

PRES Château, chambre-boudoir, entrée privée, monsieur distingué. 523-8679. quo-21

UNE, deux personnes, poêle, réfrigérateur, 9 des Remparts. 522-7891. quo-17

2 GRANDES chambres, 15 rue McMahon, 626-5189, $35 mois. quo-15

PRES Château, chambre-boudoir, entrée privée, monsieur distingué. 523-8679. quo-21

77 ST-LOUIS, chauffée, permis cuisine, une personne, $12, libre, 681-0856. quo-21

QUARTIER LIMOILOU

CHAMBRE double ou simple, près hôpital St-François D'Assise, Collisée. 529-1405. quo-29

PRES hôpital l'Enfant-Jésus, grande chambre-boudoir, lavabo, permis cuisine, entrée seule, personne tranquille. 529-1509. quo-19

ST-PASCAL, 1180 Gouin, très belle chambre, télévision, radio. Tél. 524-1681. quo-15

BELLE chambre, endroit tranquille, prix modique, près autobus. Tél. 524-2616. quo-15

ST-PIE X, meublée, eau chaude, permis cuisine, entrée seule. 661-1309. quo-18

PRES l'Enfant-Jésus, pour demoiselle, chambre-boudoir chez dame seule, près chez-soi. 529-8048. quo-15

ST-PASCAL, grande chambre, prix raisonnable, stationnement, De Léry 603-0645. 623-2438. quo-18

PRES de l'Enfant-Jésus, 1815 de la Ronde, appt 1. quo-18

CHAMBRE-BOUDOIR, entrée seule, libre. Tél. 522-3756. quo-15

CHAMBRE-BOUDOIR, meublée, chauffée, lavabo, balcon, permis cuisine. 2040 Bardy. quo-16

PRES hôpital St-François d'Assise, pour 1, 2 messieurs, tranquille. 529-7968. quo-17

CHAMBRES, $7.00, idéal, heureux agrement, téléphone, permis cuisine. 2450 Maufils. quo-12

STE-CLAIRE d'Assise, chambre meublée, entrée seule. Après 5 heures 529-T123. quo-17

40 CHAMBRES A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

ENTREE seule, très propre, eau chaude. 823-4603, 187, 7e Rue. quo-17

QUARTIER MONTCALM

MARGUERITE-BOURGEOIS, très belle chambre, permis cuisine, entrée privée. 682-7459. quo-19

CHAMBRES meublées, chauffées, permis cuisine, 630 Fraser 683-9555. quo-15

ST-CYRILLE, magnifique chambre-boudoir entrée privée, lavabo, tapis, 626-3318, 524-6710. quo-1

GRANDE chambre, louer, 1, 2 personnes, permis cuisine, 1480 Frontenac. quo-1

612 OUEST St-Cyrille, chambre à louer. Tél. 683-8269. quo-15

BELLE chambre, tout confort, entrée privée, 820 Belvédère. 683-0371. quo-15

AVENUE Brown, grande chambre, lavabo, poêle, réfrigérateur, une personne. 683-3975. quo-16

GRANDE chambre, maison neuve, permis cuisine, entrée privée, 631 Baillargé. quo-7

ST-SACREMENT grande chambre ensoleillée, balcon, $8.00, rue Joffre. 681-2237. quo-15

ST-CYRILLE, magnifique chambre-boudoir, lavabo, tapis, télévision, entrée seule. 524-6168. quo-16

ST-SACREMENT, grande chambre, permis cuisine, libre immédiatement. Tél. 527-8633. quo-17

LIBRE immédiatement, chauffée, eau chaude année, 65 Chemin Ste-Foy. 523-4164. quo-15

CHAMBRES-BOUDOIR, entrée privée, lavabo, permis cuisine. 116 Saunders. 524-3743. quo-15

AVE Madeleine Vercheres, grande chambre à louer, entrée seule. 527-4864. quo-18

RUE de Salaberry, grande chambre-boudoir, tapis, eau chaude. 524-0183. quo-18

AVE Moncton, grande chambre ensoleillée, tapis, permis cuisine. 681-5795, 683-8808. quo-19

BELLE chambre, permis cuisine, entrée privée, 850 Marguerite Bourgeois. 527-2833. quo-17

CHAMBRE ensoleillée, tranquille propre, Chemin Ste-Foy, près Marguerite Bourgeois. 683-9008. quo-31

AVE Bougainville, chambre simple, meublée, libre maintenant, permis cuisine, près église et autobus. 683-9389. quo-19

QUARTIER ST-ROCH

1er plancher, avec eau courante. Tél. 524-6175, 795 des Prairies. quo-18

RUE St-Joseph, chambre, permis cuisine, avec réfrigérateur. Tél. 529-8760. quo-18

PERSONNE tranquille, références, 387 de la Reine. Tél. 523-4572. quo-19

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

DEMOISELLES, très grandes chambres, modernes, toutes commodités. $7., $9. 527-0723. quo-15

AVE Turnbull, chambres avec lavabo et tapis, pour monsieur. 524-9604. quo-2

CONFORTABLE, prix raisonnable. Foyer Ave Maria, 311 rue St-Jean. quo-18

GRANDE chambre, réfrigérateur, poêle, lavabo, prix raisonnable. 745, 3e St-Joachim. quo-17

GRANDE chambre à louer, poêle, réfrigérateur. 522-6243. quo-17

CHARLESBOURG

ST-RODRIGUE, chambre, entrée privée, stationnement, 626-2781. quo-17

SILLERY

BOUL Laurier, près autobus, Université, stationnement, permis cuisine, lavabo. 527-7061. quo-20

2 CHAMBRES meublées, foyer, droit cuisine, près Université, stationnement. 681-8656. quo-16

STE-FOY

1136 LANDRY, téléphone, lavabo, stationnement, tout près centre d'achats. 653-0117. quo-4

PRES Académie et hôpital Laval. Tél. 656-1084. quo-17

CHAMBRE, permis cuisine, buanderie, monsieur préférence. 656-0675. quo-17

BANLIEUE

BEAUPORT, près Bastogne, pour 1 ou 2 demoiselles, entrée seule, permis cuisine si désiré. 663-7682. quo-17

GIFFARD, 2 chambres à louer, avec permis de cuisine, 3227 Boul Hawey. quo-21

53 COMMERCES A LOUER

MAGASIN à louer, pouvant servir local, 2 pièces, 527-7354, chauffage électricité comprise. quo-16

MAGASIN libre, 1800 pieds, stationnement, $160 mois, centre d'achats Villeneuve, Monsieur Chabot, 661-9032. quo-9

A QUEBEC, hôtel 55 chambres, avec salle manger, 160 places, du propriétaire, 523-1332. quo-21

54 COMMERCES A VENDRE

SALON coiffure, à vendre ou à louer, pour occupation immédiate, salon coiffure moderne avec ou sans accessoires, bonne clientèle, logement si désiré, 4 pièces plus salle bains, cause maladie. S'adresser, 8864 Avenue Royale. Angegardien. Tél. 822-1882. quo-18

MOTEL, Boul. Ste-Anne, avec restaurant, bonnes conditions, avantageux (M.L.S.) Cimon, courtier, 255-8169, soir: 842-4734. quo-29

EPICERIE licenciée, St-Sauveur, conditions avantageuses. Revenu hebdomadaire $3,000. Immeubles François Roy 523-0874 ou 623-5609. quo-31

MAISON de chambres, meublée, parfait état, s'adresser : 24 rue Garneau. quo-17

HOTEL A QUEBEC

HOTEL 55 chambres, club de nuit, 160 places et aussi une taverne de 120 places situés centre de Québec. Gros revenus. A vendre ou louer, prendrais échange, maison, terrain, terre. Cause vente autre commerce. Directement propriétaire. Comptant $20,000. 523-1332. quo-21

TABAGIE

DIRECT du propriétaire, tabagie, épicerie, bon chiffre d'affaires avec logement de 2 1/2 pièces, à vendre ou à échanger pour maison seule, ou maison à revenu. Informations Mme Denise Blais, 656-1824, 681-5785. quo17

54 COMMERCES A VENDRE

BUANDERETTE automatique, 18 moulins, 8 séchoirs, cause départ, propriétaire. 653-0658. quo-7

KIOSQUE restaurant neuf, transportable, équipé, crème glacée molle, machine à pop-corn, machine à mousse "flossy candy", fontaine. 872-1142. quo-15

COMMERCE pour dames, florissant, avec clientèle établie, située Place Laurier, Ste-Foy, 1600 pieds carrés. Ecrire Dépt 208 Le Soleil. quo-15

VENDRAIS en bloc ou en partie commerce de location de machines lourdes. Pelles mécaniques, tracteurs, compresseurs, aussi surplus d'outillage de plâtrier et surplus d'ameublement bureau. Ecrire Dépt 115 Le Soleil. quo-23

RESTAURANT à vendre avec propriété de 3 logis, dans St-Sauveur. Affaires intéressantes. Harris Gingras, courtiers, 522-1265. quo-15

RESTAURANT licencié, bon chiffre d'affaires, bonne clientèle. Tél. 522-0641, 523-2422. quo-17

SALLE de Quilles, 6 allées plus 3 ou 4 autres revenus, Banlieue de Québec, bon prix et conditions, lundi au vendredi. 529-9511. quo-9

LIMOILOU, salon équipé, complet, peinture neuve, bonne clientèle, 523-8563, soir. quo-15

GROS commerce d'alimentation, licencié, affaires annuelles $225,000, profit net $25,000, augmentations continuelles, à vendre avec propriété comprenant 4 logis, chauffés dont un de 9 pièces disponible à l'acheteur. Prix $115,000. Cause vente dissolution société. Harris Gingras, courtiers, 522-1295. quo-18

ST-ROCH, restaurant, licencié, grosse clientèle, très bon placement, cause maladie. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Bilodeau. 653-5610. quo-15

COMMERCE de couvre-plancher, à vendre, gros chiffre d'affaires, vendrait à bon prix. Cause départ, prix à discuter, jour: 522-5115, soir: 683-7034. quo-30

PROPRIETE et commerce d'épicerie licenciée, Quartier Latin. Tél. 523-7832 quo-16

GARAGE Shell, restaurant équipé, poste idéal, ensemble ou séparément, direct propriétaire, banlieue Québec. 849-8675. quo-28

SALON coiffure, montant comptant, balance versement, ménage, foyer disponible. 524-1261. quo-17

AGENCE pièces d'automobile, acompte $5,000., clientèle établie, située Banlieue. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Marcoux. 839-9165. quo-15

EPICERIE, restaurant, snack-bar, comptoir-lunch à différents endroits dans la ville. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Dancause. 656-0102. quo-15

ATELIER mécanique, à vendre ou à louer, et Primaire 24 x 36, Allis Chalmers et autres machineries. 656-6759 ou 527-8151. quo-21

EPICERIE licenciée, à sacrifier, cause maladie. Tél. 527-2411. quo-19

EPICERIE restaurant, à vendre, bien située. Tél. 522-4310. quo-21

COMMERCE de location d'autos, gros revenus. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

RESTAURANT plus logements, 3 pièces, prix $10,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

COMPTOIR-LUNCH, à prix modique, $6,500, acompte $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

MOTEL-HOTEL, petits ou grands, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

RESTAURANT licencié, 80 places, régulier $28,000 pour $12,000 comptant. 623-1721. quo-15

HOTELLERIE avec location commerciales, revenu net $13,500.00, acompte $13,000.00. Robert Blais, 663-9140. Société d'Administration et de Fiducie, courtier 692-1030. quo-16

TAVERNE propriété commerciale résidentielle, revenu net $13,500.00 acompte $20,000.00, propriété en échange à considérer, Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtier 692-1030. quo-16

HOTEL et cabaret à vendre ou louer. B. Bureau courtier 681-6862 quo-16

EPICERIE licenciée, affaires $98,000.00, acompte $10,000.00. B. Bureau courtier. 681-6862. quo-16

GARAGE débosselage, à vendre ou considérerais tout échange. B. Bureau courtier 681-6862. quo-16

SUPER-MARCHE, vente $6,000.00 par semaine. B. Bureau courtier 681-6862. quo-16

ATTENTION acheteur d'hôtel, motel, Monsieur Lévesque de Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, a plusieurs commerces à vous offrir. 529-8121. quo-16

HAUTE-VILLE, placement, $24,000.00 revenu net par année, bail 5 ans, avec Gouvernement. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Boulanger 529-8121. quo-16

CLIENTELE de bas nylon établie, camion fourni avec marchandise. 623-5513. 12345-18

RESTAURANT à vendre. Tél. 529-3551. quo-17

ATELIER mécanique, à vendre ou à louer, et Primaire 24 x 36, Allis Chalmers et autres machineries. 656-6759 ou 527-8151. quo-21

EPICERIE licenciée, à sacrifier, cause maladie. Tél. 527-2411. quo-19

EPICERIE restaurant, à vendre, bien situé. Tél. 522-4310. quo-21

COMMERCE de location d'autos, gros revenus. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

RESTAURANT plus logements, 3 pièces, prix $10,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

COMPTOIR-LUNCH, à prix modique, $6,500, acompte $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

MOTEL-HOTEL, petits ou grands, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-15

RESTAURANT, très bas prix, aussi accessoires, 717 St-Olivier. Tél. 527-6737. quo-15

RESTAURANT licencié, 80 places, régulier $28,000 pour $12,000 comptant. 623-1721. quo-15

HOTELLERIE avec location commerciales, revenu net $13,500.00, acompte $13,000.00. Robert Blais, 663-9140. Société d'Administration et de Fiducie, courtier 692-1030. quo-16

TAVERNE propriété commerciale résidentielle, revenu net $13,500.00 acompte $20,000.00, propriété en échange à considérer, Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtier 692-1030. quo-16

HOTEL et cabaret à vendre ou louer. B. Bureau courtier 681-6862 quo-16

EPICERIE licenciée, affaires $98,000.00, acompte $10,000.00. B. Bureau courtier. 681-6862. quo-16

GARAGE débosselage, à vendre ou considérerais tout échange. B. Bureau courtier 681-6862. quo-16

SUPER-MARCHE, vente $6,000.00 par semaine. B. Bureau courtier 681-6862. quo-16

ATTENTION acheteur d'hôtel, motel, Monsieur Lévesque de Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, a plusieurs commerces à vous offrir. 529-8121. quo-16

HAUTE-VILLE, placement, $24,000.00 revenu net par année, bail 5 ans, avec Gouvernement. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Boulanger 529-8121. quo-16

CLIENTELE de bas nylon établie, camion fourni avec marchandise. 623-5513. 12345-18

RESTAURANT à vendre. Tél. 529-3551. quo-17

MEUBLES neufs, usagés, achetons, échangeons meubles, appareils électriques de toutes sortes. Croteau Ltée, 525-9426. quo-29

MENAGE neuf, vendrais en tout ou en partie, 3 pièces, cause départ. Soir, 524-9487, 524-5671. quo-24

POELES, réfrigérateur, laveuse, télévision, set chambre, chesterfield, tables, lits. 661-7103. quo-5

MACHINE à boules, très bon état, $50. Tél. 527-1709. quo-15

COMPTOIR de bijoux, fini chêne, très bon ordre. Tél. 522-2821. quo-15

LAVEUSE, sécheuse General Electric, 6 tables restaurant, sommier lames. 872-1142. quo-15

TAPIS à vendre, toutes marques, prix du gros. 522-5115, 217 Est Boul. Charest, Tapis Impérial. quo-18

TELEVISIONS usagées, reconditionnées à neuf, prix défiant toute compétition. 523-1293 quo-16

POELE 220, 40 pouces très propre, $30., réfrigérateur, $20., lit $10. 832-2480. quo-16

VENEER neuf, toutes sortes ou usagé. Prix incomparable. 842-1969. quo-1

INCROYABLE, télévision $29, réfrigérateurs $34., laveuses $15., poêles $12. 522-5020. quo-1

DU NEUF à prix d'occasion, lit continental $29.97, set chambre $78, set cuisine $36.85, matelas à ressorts $18.45, réfrigérateur 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $35, poêle 4 ronds $114.22, laveuse $103, set salon 2 morceaux $63.43. Stéréo AM-FM, noyer, $164. Allons vous chercher, demander Gilles, Foyer du meuble, 239 Ouest, St-Vallier. 529-9648. quo-5

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes, 110 rue St-Paul, 692-0317. quo-29

A BAS PRIX

COMPTOIRS d'autorité, pour restaurant, à vendre, toutes longueurs. Les entreprises St-Laurent, 1194 St-Jean Québec 4. quo-21

54 COMMERCES A VENDRE

ST-CYRILLE, maison chambres, flats, rapporte $6,600, acompte $10,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2875. quo-21

GARAGE à vendre, outillage, remorque, à même logement, 6 pièces, épicerie et loyer, cause de santé. S'adresser St-Antoine Tilly. Tél. 477-2215. quo-21

JARDINIER paysagiste, offre équipement, comprenant 2 jeeps, tondeuses, trailers, outillage pour entretien général de terrain, clientèle choisie, prix d'aubaine, vente cause santé. 681-6943. quo-17

GRAVEL Lumber Red'g. commerce à vendre cause santé. 653-7264. quo-21

55 COMMERCES DEMANDES

NOUS avons acheteurs sérieux pour plusieurs genres de commerce. Immeubles Belvédère Ltée. 681-6358. quo-15

VOULEZ-VOUS vendre commerce rapidement, avons acheteurs intéressés. L. Hunt, courtiers, 171 St-Jean. 529-5582. quo-

Vous avez perdu un objet précieux? Laissez les annonces classées vous aider à le trouver!

AUTOMOBILES USAGÉES



2 CAMIONS 10 roues 1965, cause maladie, tél. 681-4459. quo-24

CHEVROLET 1959, 4 portes, 6, ordinaire, très propre, $500. 683-0719. quo-25

VALIANT 1963 sedan, très propre, finance si désirée. 681-4307. quo-16

PETITES VOITURES

VOLVO 1961 $595., Standard Vanguard 1962 $395., Renault 1962 $595., Volkswagen Van 1958 $375., 385 Dorchester. 522-2793. quo-18

AUBAINE Ford pick-up, 1-2 tonne, 1962, état neuf. 681-4307. quo-16

DODGE, 1-2 tonne, 1960, boite longue, batterie, pneus neufs. 837-0816. quo-16

FALCON 1962, station-wagon, 6 ordinaire, bon état. 663-7205, 661-4915. quo-15

OLDSMOBILE 1955, 88 très propre, $100. 408 Turcotte, Québec-Ouest. quo-15

PONTIAC 1957, tout équipée, en parfaite condition. S'adresser à 411 Marie de l'Incarnation. Tél. 683-0752. quo-5

PONTIAC 1957, sedan, 4 portes, ordinaire 6 cylindres. $200, 656-0453. quo-16

PONTIAC 1963, très propre, 30,000 milles, du propriétaire. 661-6207. quo-16

FORD Galaxie 500, Station-wagon, 1964, 9 passagers, en parfait ordre. 837-0692. quo-23

1965 OCCASION, Chrysler, Saratoga, toit vinyle, sièges baquets 661-8516. quo-16

STUDEBAKER V8, automatique, radio, sièges baquet, toit vinyle, modèle Daytona, 2 portes. 626-4023. quo-18

VOITURE Rambler american, 1964, en parfait ordre. Tél. 681-6829. quo-17

Location d'Automobiles et Camions neufs

TOUTES MARQUES ET MODELES A LONG TERME (1 AN OU PLUS)

— "PRIX AVANTAGEUX" —

INFORMEZ-VOUS CHEZ

JOS LAHOUD AUTOS LTEE

34 DORCHESTER, 529-9051

quo-18

GRANDE Parisienne 1966, 2600 milles, tout équipée, auto fournie, 523-2928. quo-21

RENAULT 1964, R-8, modèle 1,100 très propre, radio, 17,000 milles, $1,200. 524-1621, entre 7 et 9 soir. quo-19

IMPALA S.S. 1963, tout équipée, 35,000 milles, très propre, d'un particulier, 626-2524. quo-19

CORVAIR 1962, automatique, 39,000 milles, très propre, $800. Tél. 683-8024. quo-17

VALIANT V-200, tout équipée, automatique, état neuf, garantie compagnie, 15,000 milles ou 2 ans. Tél. 527-8505. quo-17

METEOR 1958, très propre, mécanique parfaite, après 6 heures, 527-5018. quo-17

2 ACCESSOIRES D'AUTOS DE CAMIONS

CONSULTEZ AUSSI "LE GUIDE"

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées. 589, 1ère Avenue. 529-0661. quo-24

LUDGER Ferland Enr., parties d'automobiles neuves, usagées, vitres. 661, 1ère Avenue. Tél. 524-2920. quo-24

17 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

ACHETONS voitures usagées. Léo Rinfret, 210 Du Pont, 523-4708. quo-16

ACHETONS comptant tous modèles. Auto vente, échange Benoît Auto, 25, 3e Avenue. quo-17

ACHETONS voitures usagées, toutes marques et modèles américains, jusqu'à 1965. Payons le meilleur prix. S'adresser 34 Dorchester. 529-9051. quo-15

ACHETONS autos de toutes marques, argent comptant. Biron Automobile Ltée, 871 Boul. Hamel. 527-2536. quo-30

ACHETONS autos, argent comptant. Turmel Automobile, 1385 Dorchester. Tél. 529-8319. quo-30

ACHETONS autos, argent comptant. Walsh Automobile, 2450 1ère Avenue. 529-2124. quo-2

HUDON AUTOS

ACHETONS comptant tous modèles. 1299 Dorchester, coin Julien. Tél. 523-4789. quo-24

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

1965 Chevy II automatique, radio

$2,200.

1965 Ford L.T.D. Hard-top, 4 portes

$3,250.

1964 Pontiac automatique, radio

$1,575.

1965 Pontiac Parisienne Décapotable, 2 portes tout équipée

$3,195

VASTE CHOIX DE PETITES VOITURES EUROPEENNES A PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

CAMIONS

1964 Chevrolet, 4 tonnes,

$2,600

1962 Chevrolet, Vannette

$1,475

Vaste choix, 1961 à 1965

réelle aubaine

Roger AUTOS BARRE et Camions

centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 CANARDIERE

529-3333

246-17

FAIRLANE 500, 1962, 2 portes 6, ordinaire, propre, $875. 623-9064. quo-17

OLDSMOBILE 1963, sedan, tout équipée, bas millage, échange et finance acceptés, prix d'occasion. Tél. 626-0036. quo-15

BUICK 1958, sedan, radio, très propre, en parfait ordre. 872-2489. quo-15

VOLKSWAGEN 1964, très propre, parfait ordre. 661-4803. quo-18

MERCEDES diésel 1960, en très bon ordre. Tél. 837-2367. quo-17

Volvo démonstrateur 66

VOLVO Canadian 1965-1964, automatique, Volvo 1963 sport. Turmel Auto, 1385 Dorchester, 522-2793. quo-19

FORD 1961, sedan, 6 cylindres, automatique, radio, moteur 4,000 milles, aubaine. 522-6596 ou 626-0036. quo-15

CHRYSLER Imperial 1961, 4 portes, hard-top, parfait ordre. 681-6615. quo-18

CARAVELLE 1964, beige, hard-top, 13,000 milles. Soir, 527-3976. 12456-19

VALIANT 1965, hard-top, 2 portes, V-8, automatique, tout équipée, soir, 527-3062, jour, 529-2988. quo-18

CHEVY II, Station, 1962, 6, ordinaire, premier rendu, $800. 527-5401. quo-15

PONTIAC 1957, hard-top, 2 portes. Meteor 1961, 4 portes. Demander M. Richard Tremblay, 623-3265. quo-15

RINFRET AUTO

1965 Pontiac, 1963 Peugeot, 1964 Buick, 1964 Peugeot, 1963 Corvair, 1962 Impala V-8, 1962 Cadillac, 1961 Thunderbird, 1959 Chevrolet, 1956 Chevrolet, 210 Du Pont, 523-4708. quo-18

CADILLAC 1962, coupé de ville, état neuf, Rambler 1963, Classic siège Baquets, Volvo 1964, Turmel, 1385 Dorchester. 522-2793. quo-17

OLDSMOBILE 98, sedan, 1962, très propre, mécanique parfaite, $1,500. 523-0372. quo-17

PONTIAC Laurentien 1965, V-8, coach, automatique, lundi au vendredi de 9 à 5, 529-9511. quo-17

PONTIAC 1963, décapotable, 37,000 milles, paiement facile, échange accepté. 661-3510. quo-19

MUSTANG 1965, hard-top, 8 cylindres, 4 vitesses, 25,000 milles, $2,395. Tél. 837-1123. quo-17

OLDSMOBILE 1957, servo freins, servo direction, propre. Tél.: 524-7887, 12-5

CHEVROLET Bélair 1958, hard-top, automatique, radio, bas millage, bien chaussée, jamais sortie l'hiver, $525, à sacrifier. 623-5231. quo-16

1962 CHEVROLET Impala, décapotable, $1,575; Comet 1962; 1961 Thunderbird, hard-top; 1964 Buick spécial; 1963 Mercury, décapotable; 1959 Mercury, hard-top. 1385 Dorchester, 522-2793. quo-19

VALIANT V-200, 1964, 145 C.V., automatique, radio, 32,000 milles, pneus neufs, aubaine. 837-8378. quo-17

CHRYSLER 1958, automatique, servo-freins, servo-direction, bon ordre. 522-1138. quo-17

RENAULT R-10 1966

A VENDRE, $1,500. Tél. 522-1839. quo-17

FORD Galaxie 500, décapotable, 8, 390 H.P., 4 vitesses manuel, tout équipée, $2,500. Jacques Bégin, jour: 523-8181, soir: 527-3200. quo-17

SACRIFIER Ford 1957, radio, très bon ordre, $200. 525-8811. quo-18

BUICK 1960, décapotable tout équipée, en très bonne condition, $950, jour: 525-8181, soir: 527-3200. quo-17

OLDSMOBILE 98, 1957, 4 portes, électrique équipée au complet, 626-0037. quo-21

STATION Wagon Comet 1961, radio, sedan, parfait état, $750. 525-6352. quo-21

FORD 1958, en bon état, régulier, aubaine. Tél. 661-5313. quo-17

CADILLAC 1962, équipée au complet, très propre. D'un particulier. Soir après 7 heures, 683-3895. quo-17

CHEVROLET 1964, 11,000 milles. Tél. 523-9046, soir seulement. quo-18

PARTICULIER Renault R-8, 1965, très propre, cause auto fournie. 529-3160. quo-19

1964 TRIUMPH, décapotable, $50, mensuellement. 1050 Boul. Des Capucins. 529-9012. quo-21

1960 SUNBEAM, décapotable, $30 mensuellement. 1050 Boul. des Capucins. quo-21

1965, M. G. décapotable, $50 mensuellement. 1050 Boul. des Capucins, 529-9012. quo-21

CADILLAC 1962, équipée, conditions faciles, cause auto fournie. 524-0941. quo-17

JEEPS armée, aucun comptant, $25 mensuellement. 1050 Boul. Capucins, 529-9012. quo-21

C'EST le bon temps. Pour un meilleur achat dans la voiture neuve ou usagée, plus de conditions de paiement faciles. A votre service tous les soirs. Tél. 529-2131 ou 872-7068, demander Amyot. quo-12

BUDGET 1966

PRETONS $5 pour cent de la valeur, sur propriété résidentielle. A logement et commerce. Taux bancaire, long terme consenti le même jour. Québec Finance, 529-9759. quo-12

89 HOMMES DEMANDES

HOMMES sérieux, âgés de plus de 22 ans, instruction secondaire, et de préférence mariés. Automobile un avantage mais non essentielle. Si vous avez ces qualifications et vous désirez faire un revenu de professionnel appelez M. Gosselin pour une entrevue, 523-3023. quo-15

HOMME marié, demandé pour cantine. Tél. 872-1324. quo-17

COMMIS-épicier avec expérience, magasin I. G. A., 6975 Boul. Henri Bourassa. quo-17

JEUNE homme pour importante compagnie de transport de région, possédant 1re année avec dactylo, expérience générale bureau. 525-6828, 529-2571. quo-16

VOYAGEUR d'expérience demandé pour visiter marchands, restaurateurs, pharmacies, etc., de la ville de Québec et les environs. Voiture fournie pour faire livraison immédiate. Salaire ou commission. Doit posséder excellentes références comme vendeur et honnêteté. S'adresser Patrick Lefebvre 78, 3e Rue, Paul, Québec. quo-21

COMPAGNIE établie recherche 2 gérants, Superviseur, 10 représentants, ayant expérience de la vente directe, territoire situé entre Trois-Rivières, Sept-Iles, plan de pension, assurance maladie, salaire, bonus. Tél. 683-8443. quo-18

CHEF cuisinier demandé, possédant 10 ans d'expérience, avec connaissance dans la cuisine française et canadienne. S'adresser 527-2846, après 5 heures. quo-17

2 REPRESENTANTS demandés, instruction minimum 11e année, salaire supérieur à $12,000 par année. S'adresser en personne à 67 rue Buade, entre 9 et 5 hres p.m. Demander M. Magnan. quo-21

HOMME service en réfrigération et quelques connaissances dans poêles. 3008 Boul. du Jardin, Orsainville. quo-15

JEUNE HOMME de plus de 21 ans, pour travail au téléphone, revenu de plus de $75 par semaine. Si vous avez une 10e année, expérience du public et que vous êtes prêt à commencer immédiatement, présentez-vous 350 est, Boul. Charest, chambre 305 à 2 heures précises, demander Monsieur André Maillette. quo-16

$20 PAR SOIR

POUR rendez-vous, téléphonez 656-6074. quo-19

ENFIN DU NOUVEAU

DOMAINE publicité, requérons les services de quelques hommes de 21 ans et plus possédant personnalité, parole facile, devront enviasser à faire du porte à porte ou section commerciale libre de voyager, autant que possible, travail sur base professionnelle, auto fournie. Entrevue 4 heures p.m. 460 de la Couronne, suite 313. quo-17

$180. PAR SEMAINE

PAS de qualifications spéciales requises, sauf aimer le public et avoir une automobile. Pour entrevue, s'adresser Motel Holiday Inn, de Ste-Foy, mercredi, le 16 mars, à 9 hres p.m. Vos épouses sont les bienvenues. quo-15

JEUNES HOMMES

AGES de 23 à 35 ans, 10e année, bonne apparence, travailleur et persévérant. Offrons position stable avec chance d'avancement, tous bénéfices sociaux inclus. Présentez-vous en personne à 350 est, Boul. Charest, chambre 212 à 10 heures a.m., demandez André Samson. quo-17

90 HOMMES OU FEMMES

TRAVAIL temps partiel, revenu selon l'habileté, 2 heures par soir, auto nécessaire. Présentez-vous 2455 Centre d'Achats Canardière, suite 203 de 10 heures a.m. à 5 heures p.m. quo-19

BAS nylon en gros, entreprise R.J. Enr. 1579 Bergemont vendeurs, vendeuses, Québec, extérieur. 522-5204. quo-12

POUR filles-mères, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame Ghislaine Reid-Brochu ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V. Tél. 529-1751. 624-24

95 IMMEUBLES

JE suis acheteur d'une maison de rapport, revenu brut minimum $28,500, ou terrain à bâtir, convenant pour 25 à 50 logements, dans un site central, disposer à verser acompte $100,000, balance à courts termes, pour exploitation par entreprise privée. Téléphone midi, soir, 527-9642. quo-20

105 LOCAUX A LOUER

629, 3e AVENUE salon coiffeur, chauffé, éclairé, eau chaude. 525-5427. quo-15

ST-ROCH, centre des affaires, face stationnement. Après 5 hres, 527-3162 quo-15

CENTRE côte d'Abraham, arrêt autobus, local tous commerces, bureaux. 522-2347. quo-18

RUE ST-JEAN, rue St-Roch, 1,000 à 20,000 pieds pour bureaux, entrepôt, Eugène Chalifour, 681-6389. quo-18

MAGASIN moderne, chauffé, cave, stationnement, stationnement, 291 du Pont, 525-1655. quo-21

STE-FOY, Boul. Charest Ouest, 2,000 pieds, pour entrepôt, bureaux avec mezzanine, édifice moderne, béton armé, système d'alarme, chauffé, hall long terme. Jean-Guy Lacombe, 681-6311. quo-24

LOCAL commercial, neuf, 1000 pieds de plancher, magasin ou bureau, chauffé, éclairé, disponible immédiatement. Coin Boul. des Chutes et 14 Rue Pie XII Beauport. 661-2828. quo-31

LOCAL industriel, en section de 5,000 pieds et 10,000 pieds, plancher béton, chauffé, éclairé, avec 2 bureaux. Dolbec, courtiers, 683-4795. quo-4

171 OUEST St-Vallier, centre des affaires, moderne, 1er mai. 522-4609. quo-29

LOCAL à louer, 20 x 45, chauffé, cartier St-Roch, bien situé, jour, 522-5115, soir, 683-7034. quo-30

ST-JEAN, central, conviendrait studio, commerce, bureau, chauffé, sous-sol. 527-6525. quo-8

GRAND magasin, 436, 3e Avenue. S'adresser L. Cassule, 1026 St-Jean. quo-1

ST-SAUVEUR, face stationnement Dominion, neuf, moderne, chauffé, 20 x 30, pour professionnel, salle d'échantillon, bureau. 525-5856. quo-5

AVE des Oblats, local chauffé, 300 pieds carrés, pour bureau ou commerce, 525-8039 ou 656-6235. quo-18

LOCAL, neuf, 25 pour commerce ou bureau, coin de rues Canardière. Tél. 524-4490. quo-16

ENTREPOT bureau 22 x 30, chauffé, stationnement, 365, St-François, Caron, 572-6484. quo-6

411 DORCHESTER, coin St-Joseph, 1,100 pieds, 2e, chauffé, installation moderne, avril gratuit, $125., Dubé, 527-8269. quo-18

LOCAUX pour magasins, bureaux, salle d'échantillons, choix dimension. Galerie St-Jean. quo-9

MAGASIN libre, 1800 pieds, stationnement, $160 mois, centre d'achat Villeneuve, Monsieur Chabot, 661-9312. quo-9

LOCAL industriel, 12,000 pieds plancher béton, chauffé, éclairé, 20 pieds hauteur, bureau. Dolbec, courtiers, 683-4795. quo-12

MAGASIN moderne, rue St-Joseph. Tél. 524-0414. quo-16

POSTE commercial, avantageusement situé pour commerce, salon mode, coiffure, salle d'échantillon, atelier réparations. S'adresser, 430 St-Dominique. Tél. 522-5588. quo-19

ST-ROCH, centre des affaires, face stationnement. Après 5 heures, 527-3162. quo-12

ANCIEN garage J.R. Racine, 269 Arago, près Dorchester, quelques 1,000 pieds disponible, chauffé, plancher régulier, bureau avec toilette, prix raisonnable, 523-5413, 527-3167. quo-21

786 BOUL. CHAREST EST

LOCAL commercial neuf, 22 x 70 chauffé, conviendrait aussi pour bureaux. Libre. Montréal, Bureau 331-3232. Rés. 331-2777. quo-6

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

NON CLASSIFIEES

STE-ANGELE, St-Olivier, Marie Incarnation, 3, 4, 5, 6, 7. 524-8908. quo-17

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

89 HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS Postes vacants pour représentants expérimentés au service d'un progressif constructeur de région de Philadelphie. Il faut être disposé à s'établir aux Etats-Unis. Veuillez poster resumé des antécédents à: Case Postale 306, Glassboro, New Jersey, 08028. quo-18

ATTENTION, attention, à tous les vendeurs ou ceux qui veulent le devenir, offre en vente un appareil pour T.V. Temps plein ou partiel, la plus grosse commission payée. Partez en affaires par vous-mêmes. Ecrire Aux Nouveautés Internationales, Casier Postal, 1571, Québec 2. quo-17

VENDEURS

VOTRE revenu dépasse-t-il $6,000 par année, si non, voici votre chance d'améliorer votre situation. Age 25 à 35 ans, 5e année, références, présentez-vous, 350 est, boul. Charest, Chambre 214, à 10 hres a.m. précises quo-19

89 HOMMES DEMANDES

HOMME avec expérience pour vérifier marchandise dans entrepôt d'épicerie en gros. Homme avec expérience pour préparer commande, dans entrepôt d'épicerie en gros. S'adresser 4260 Blvd Henri-Bourassa, Charlesbourg. quo-15

VENDEUR avec connaissance de la machinerie agricole, territoire Comté Lotbinière, salaire et commission, bénéfices sociaux, assurance-vie et maladie. S'adr. au bureau de la Société Coopérative Agricole de St-Agapit. Tél. 269-3938 ou 269-3939. quo-15

AGENTS — $6,000 ET PLUS

NOUS avons un besoin urgent d'hommes sérieux et dynamiques comme agents pour Andreae Equity Investment Fund. Experience n'est pas nécessaire, il faut avoir plus de 22 ans et posséder une voiture. Appelez 656-6755 entre 2 et 6 p.m.: Courtiers: Chenard-Thérien et Compagnie Ltée, 2700 Boul. Laurier, suite 401, Ste-Foy, P.Q. quo-16

GRADUES - ECOLE SECONDAIRE CARRIERE DE technicien en météorologie

3 MOIS DE FORMATION

$175. PAR MOIS PENDANT VOTRE FORMATION

$3,580. PAR ANNEE APRES AVOIR TERMINE VOTRE FORMATION

Le régime prévoit l'avancement jusqu'au taux de $8,480, selon l'intérêt, les capacités et les aptitudes. Anglais requis. Précisions ainsi que formules de demande: Commission du Service civil, suite 1058, 1165 rue Bleury, Montréal 1, P.Q. Mentionner le numéro de concours 66-M697. Les formules de demande sont aussi disponibles aux bureaux de Poste et à l'Agence du Service national de placement. Délai d'inscription: 24 mars 1966. quo-15

MANUFACTURIER

d'étagères, vestiaires et partitions métalliques demande des

OPERATEURS et MONTEURS

avec expérience pour presses et "Press Brakes"

Taux initial pour opérateurs $1.84 de l'heure

Taux initial pour monteurs $2.08 de l'heure

Autres avantages:

Plan d'assurance majeure (valeur .07 de l'heure)

Haut congés payés par année

Jusqu'à 3 semaines de vacances par année et autres bénéfice marginaux.

S'adresser à:

MACHINE PRODUCTS CORP.,

4900, 4e ave., Rosemont

Montréal, Qué.

Téléphoner Québec: 527-9682.

Montréal: 524-3724.

246-13

89 HOMMES DEMANDES

RECHERCHE immédiatement un gérant des ventes, possédant automobile. Grosses possibilités d'avenir, au candidat choisi. S'adresser: 764 Est, St-Joseph, 3e étage. René Légaré Construction Inc. Entr 10 et 4 heures. quo-18

VENDEUR d'expérience pour la province de Québec, pour firme vendant à prix populaires vêtements pour enfants. Ecrire Young Colony, 9697 Boul. St-Laurent, suite 104. Tél. DU 9-1353. quo-15

VENDEUR D'EXPERIENCE

DEMANDE pour manufacturier de meubles de salon pour le territoire de Québec et les environs. S'adresser à Comfort Upholstering, 66 Ouest Laurier, Montréal, P.Q. Tél. 273-4201. quo-15

MONOTYPE

OPERATEURS de clavier monotype, expérimentés, semaine de 37 hres 1-2, $3.25 1-2 l'heure, permanent, assurance et autres bénéfices. C. Contant, 1501 ouest, St-Jacques, Montréal, Tél. 937-2868. quo-17

IMMIGRANTS DE LANGUE FRANCAISE

DEMANDES par société Nord Américaine, très belle perspective d'avancement, faudra suivre un cours de formation dans la vente, avoir une bonne présentation, transport fourni pour les entrevues, prière de se présenter 350 est, Boul. Charest, chambre 305, 9 A 11 hres a.m. Monsieur Fontaine, (anglais pas nécessaire). quo-16

BRASSIERES ET GAINES

Avantages multiples pour vendeur capable et industrieux pouvant représenter une maison canadienne établie depuis longtemps dans la fabrication de brassières et gaines. Possédant des connections avec magasins de lingerie, de marchandises sèches, et magasins de département. Clientèle établie, commission généreuse, bonl. Capable de vendre les que vêtements. Territoires d'disponibles ville de Québec, Lac-St-Jean et toute la Côte-Nord.

WHIRLPOOL BRASSIERES OF CANADA, 7255 Alexandra, MONTREAL.

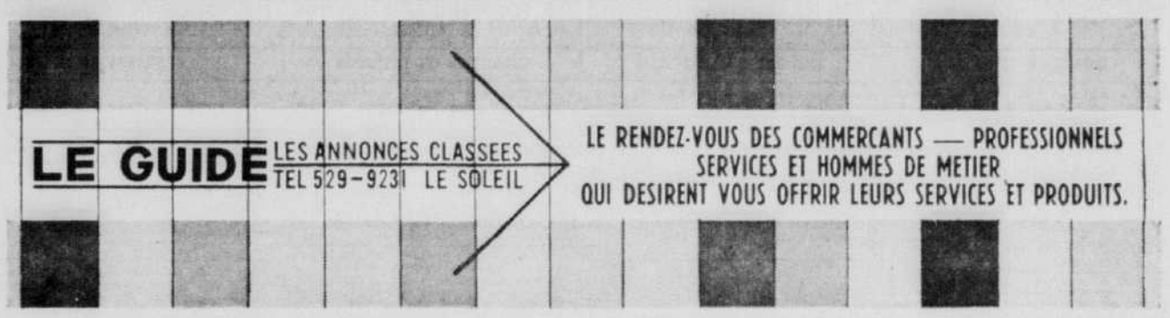
quo-15

Homme de service demandé, bilingue préférable, avec licence de chauffeur, s'adresser au gérant des services, bonnes conditions, assurance - maladie, 15 jours vacance payés par année.

MAGASIN FIRESTONE

Place Fleur de Lys

quo-17



ACCESSOIRES DE CUISINE

BATTERIES en acier inoxydable. Extracteurs à légumes. Les Ustensiles Admirables Ltée. 2195 Defondville. Tél. 963-6577 quo-19

AGENCES MATRIMONIALES

POUR faire rencontres, consultez Mme Duberd, 1772, 4e Avenue. 525-9810. quo-16

VEUFS, veuves, garçons, filles, jeunes moins jeunes, désirez-vous rencontrer vos idéal, trouver bonheur. Consultez expert en relations matrimoniales, monsieur Parent, 683-7459, 962 Marguerite Bourgeois. quo-26

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls? Consultez Mme Langlois, 390, 23e Rue. 523-7458, 523-5547, 842-5594 quo-30

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie. Un grand nombre de sujets vous attendent. M. et Mme Tardif, 228, 3e Avenue. Tél.: 523-6945, 522-3261. quo-11

APPAREILS CULTURE PHYSIQUE

LOCATION, vente, Exercice Master Super-Cym. Exercycle très compacte. Démonstration à domicile, tour, soir, 681-8748. quo-26

EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582, 15e Rue, Québec. 522-1661. quo-17

FOURRURES

POUR vos fourrures, consultez Henri Dion. Nos prix sont raisonnables. 576 Mazenod, coin Franklin. 525-9702. quo-23

HOPITAUX

HOPITAL privé, convalescents, cas chroniques, assurance-hospitalisation. 2115 Richer. 681-0558. quo-30

HUILE A CHAUFFAGE

J.-L. HARTON, 215 Latourelle. Tél.: 522-6821. Huile pour brûleurs. quo-11

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET DISQUES

FRED TREMBLAY. Guitares, accordéons, etc. 448, 1ère Avenue. 524-1090. quo-17

ST-CYR & Frères, instruments de musique. 754, St-Joseph. 522-1233. quo-17

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET DISQUES

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéons. 302 Durocher. 525-8601 quo-19

IMMEUBLES

J.-E. LAMOTHE, courtier. Ventes, échanges 3 Caron, Loretteville, 842-3615. quo-9

LOCATION TELEVISIONS

ARGENT applicable sur achat. 524-5671, 524-5679. Croteau Electrique, 326 Caron. Aussi meubles et accessoires électriques. quo-23

MACHINE A ECRIRE

DACTYLOGRAPHES louer $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester. 525-5156 quo-15

DACTYLOGRAPHES Olympia, Underwood, Royal, E. Lacouline, 530 d'Abraham. Tél. 522-1539. Location $7.50 par mois, mois $18.00. quo-19

DACTYLOGRAPHES neufs à louer, modèles récents. 522-6876. Gérald Poulin 1961 inc., 770, Côte d'Abraham. quo-25

LOUER I.B.M., Underwood ou toute autre marque de machine à écrire et calculer. Vente, réparation, location, jusqu'à 10 heures p.m. Jacques Couturier Enr., 660, côte d'Abraham. 529-9293. quo-4

CLEMENT & CLEMENT Inc. agent exclusif d'Underwood, 565, boul. Charest Est. Téléphone 529-9244. $7.50 par mois 3 mois $18.00. Réparations dactylographes. quo-11

MARCHANDISES-NOUVEAUTES

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier, paletots, habits, pantalons, chemises, lingerie dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons, marchandises à la verge, chaussures. Demandez catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La Cie Assb Inc., 842 Est, St-Joseph, Québec. quo-28

MEDECINS - CHIRURGIENS

Dr CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est, St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-8

MEUBLES

VENTES, échange meubles, neufs et usagés. Meubles Charlesbourg. Centre d'achats Charlesbourg, 4304, 1re Avenue, 626-2348 quo-2

NETTOYAGE DE TAPIS

ATTENTION, spécial du printemps, nettoyage tapis et chesterfield, ouvrage garanti, service à domicile. 872-2041. quo-16

PERRUQUES

EXTRA spécial, perruques à $39.95. Cheveux d'Or, 75 St-Joseph. 525-6019. quo-29

POSAGE DE TAPIS

JEAN-Guy Montmigny, spécialité, posage de tapis, nettoyage à sec, estimé gratuit. 626-0913, 842-4976. quo-12

PSYCHOLOGIE

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de Conceptologie et psychologie, 750 Est St-Joseph. 524-5849. quo-2

RECEPTIONS — BANQUETS

BANQUET, vin, orgue, Motel, $2.50, groupe 85 à 100. Salle l'Ermitage (Champigny), 781 Colline, 653-8593. quo-17

RECEPTIONS, NOCES, ANNIVERSAIRES, ETC.

LE Château Bel-Air est l'endroit idéal. Pour réservations 828-2221. quo-6

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

REPARATIONS APPAREILS ELECTRIQUES

REPARATIONS générales, grille-pain Presto, mixette, fer électrique, chaufferette, etc. Quincaillerie Côté, 1398 Chemin Ste-Foy. 527-4288 quo-11

REPARATIONS BALAYEUSES ELECTRIQUES

REPARATION de toutes marques de balayeuses par experts. 213, 3e Avenue. Tél. 529-8479. quo-21

ESTIME gratuit. Réparation, balayeuse, polisseuse, Président, Vactric, etc. Prescinch Industries Limitée, 474, des Commissaires, 529-4372. quo-21

REPARATIONS BICYCLES

REPARATIONS et vente, allons chercher réparations à domicile. Girard Bicycle, 176 Chabot, Québec-Ouest. 683-9719. quo-6

REPARATION DE CHAUDRONS

POIGNEES, boutons de toutes marques. Hôpital des Chaudrons Enr., 186 avenue Lamontagne. 523-5902, 683-4024 quo-21

REPARATION FOURRURE

REPARATION, transformation. Le soir seulement. 623-7049. quo-4

REPARATIONS DE LAVEUSES

REPARATION laveuses. Pièces de toutes marques. Ouvrage garanti. Foyer des Laveuses et Meubles Inc., 209 ouest, rue St-Vallier. Tél. 529-9648. quo-21

REPARATIONS DE MEUBLES

LOUIS Rousseau. Réparations meubles, matelas, etc. 900, 17e Rue, 524-1480. quo-21

REPARATION et fabrication meubles tous genres M. Ancill, ébéniste. 626-2771. quo-12

REPARATIONS DE RASOIRS ELECTRIQUES

SERVICE autorisé par le manufacturier, rasoirs Philishave. Service 24 heures. Québec Electronique, 621, Saint-Jean. 529-9261. quo-9

REPARATIONS DE REFRIGERATEURS

AUSSI: Lessiveuses, poêles, stéréos, secheuses, enregistreuses, télévisions. Consultez Service Maguire, 681-7731. Service dans 24 heures. quo-2

REPARATIONS DE TELEVISIONS

REPARATION télévision, stéréo, radio, 524-5679, 524-5671. Croteau Electrique, 326 Caron. Nous testons aussi les lampes. quo-18

REPRISES INVISIBLES

REPRISAGE Français Enr., 710 Côte d'Abraham, face Côte Ste-Geneviève. 522-2347. quo-19

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

YVES GERMAIN Ltée, Courtage Immobilier, 321, rue St-Paul. 529-8123. quo-17

POUR vendre votre maison ou commerce, Léo Bernier, courtiers, 523-6966. quo-8

AUTOMOBILES

ACHATS ET VENTES

FRADET AUTO. Achetons, vendons, échangeons. 108, Boul. Hamel. Tél.: 681-6281. quo-17

BEAULE Automobiles, achats, ventes, tous genres. 25, 3e Avenue, 529-8477. quo-24

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

CHARLESBOURG, pièces et accessoires usagés. 91e Rue Est, Charlesbourg. 623-9843. quo-15

MAURICE Poirier Auto Parts. Assortiment complet. 589, 1ère Avenue. 529-0661. quo-17

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

DEBOSSELAGE ET PEINTURE

BEAULIEU & Fillion Ltée, Débosselage, peinture, vitrage. 1600 Dorchester. 522-2296. quo-16

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

FREINS ET EMBRAYAGE

ALFRED Boulet Auto Brakes, Tambours, embrayage, 453, Fleurie, 524-7084, 525-5016. quo-2

N'hésitez pas à employer les annonces classées du Soleil pour vos transactions personnelles. C'est un moyen économique et efficace.

REMBOURRAGE D'AUTO

DUOLITE Auto Top. Spécialité Vitres d'Autos. 215, 2e Avenue. 523-4207. quo-25

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

REPARATION D'AUTOS EUROPEENNES

GARAGE Langlois Enr., coin Des Sables et 6e Avenue. 529-1183. quo-18

RESSORTS D'AUTOMOBILES

ALPHONSE Blondeau & Fils Ltée. 500, 1ère Avenue. Tél. 529-4908. quo-23

SERVICE D'AUTOMOBILES

"Austin Healy - Morris - MG"

AUSTIN-HEALY, Morris, MG, représentant vente et service. Garage O. Gosselin Inc. 185 avenue St-Sacrement, Québec. 681-0328. quo-22

"Chrysler"

VENTE mécanique experts, débosselage, Universal Auto, 777, 1ère Avenue. 525-5111. quo-26

"Ford"

OUVRAGE garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis. 837-8801. quo-19

"GM"

SERVICE rapide, garanti, mécanique et débosselage, pièces authentiques. Lévis Automobiles Inc., Rond-Point, Lévis. 837-3661. quo-19

"G. M."

GIGUERE AUTO. Vente, réparation. Boul. Hamel, coin Dorchester. 529-1251. quo-18

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

"Jeep"

NEUVES et usagées. Pièces, service. Beaulé Auto, 25, 3e Avenue. 529-8477, 1050 Boul. Capucins. 529-9012. quo-29

"Rambler-Jeep"

WAGONEER, vente, échange, service et pièces. J.-A Bégin, Rond-Point, Lévis. 837-9363. quo-25

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

"Studebaker"

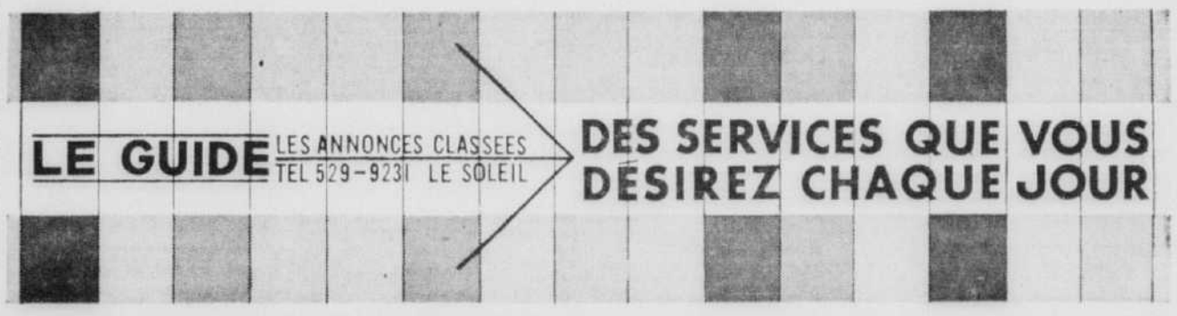
NEUVES et usagées. Charlesbourg Autos Ltée, 7925 Boul. Bourassa, Charlesbourg 623-9843. quo-18

"Volvo"

TURMEL Auto, neuves et usagées. 1385, Dorchester. 522-2793. quo-30

"Volkswagen"

SERVICE jusqu'à 3:00 a.m. Débosselage et peinture. Emplovés spécialisés. Jos. Lahoud Automobiles Limitée, 34 rue Dorchester. 529-9051. quo-16



107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER CHAMPLAIN

FLAT à louer, chauffé, eau chaude à l'année, $10 à $12 semaine. S'adresser 18 St-Pierre. quo-19

3, 4, PRIX modique immédiatement, mai, 31 des Remparts. 523-2701. quo-16

444 CHAMPLAIN 4 pièces, non chauffé, $35. Tél. 661-6501. quo-23

NOTRE-DAME de Québec, 40 Desjardins, 2, 1-2 pièces, meuble chauffé, éclaire, $75. Baillargeon et Carrier, notaires, 525-4627. quo-31

FLAT, meuble ou non, s'adresser: 13 rue Ste-Angèle. quo-15

5 PIECES, bain, 2e, pas chauffé, $55. 121 St-Paul. 683-0700. quo-16

QUARTIER LATIN rue des Remparts, 4 pièces, poêle, réfrigérateur, rez-de-chaussée, Cie Fiducie, Prêts Revenus, jour: 529-6821, soir: M. Pigeon, 681-8694, M. Déry, 523-7187. quo-16

QUARTIER LATIN, luxueux 6 pièces, avec salle familiale, de style canadien, Cie Fiducie, Prêts Revenus, jour: 529-6821, soir: M. Pigeon, 681-8695, M. Déry, 525-7187. quo-16

RUE Ste-Anne, face ancienne Académie Commerciale, 2, 3, 4 pièces, chauffé, eau chaude. 522-4962, 524-5830. quo-17

38 STE-ANNE

Si votre appartement est libre, une annonce classée trouvera votre locataire !

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

À PARTIR $65, chauffés, ameublement neuf désiré, stationnement gratuit. 2313 Boul. Bourassa, 525-8343. quo-6

FAUBOURG St-Charles, 4e Avenue, 5 pièces, adultes seulement. 525-5396. quo-17

ST-PIE X, 1er mai, 4 1-2 pièces, chauffé, très moderne, près église, école, autobus, stationnement. 2690 Bardy. Tél. 525-8025, 681-8127. quo-1

4 PIÈCES, chauffé, pas meuble, libre 1er mai 1966. 681-0023. quo-17

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, meublé ou non, proximité hôpital Enfant-Jésus. Tél. 681-0023. quo-17

ST-PAUL, Apôtre, sous-sol, 3 pièces, chauffé, $60 mois. 524-8542. quo-17

4 PIÈCES, chauffé, $80 mois. 198 24e Rue, appt. 3. quo-17

ST-PASCAL, près Steinberg's, 3 pièces, remis à neuf, 220. 523-0295. quo-2

ST-PASCAL, 3 grandes pièces, moderne, stationnement, libre. Tél. 681-1163. quo-7

CHAMPFLEURY, 6 pièces, sallonnement, storage, buanderie, $100. Tél. 681-4967. quo-7

1290 Ozanam, 3 pièces, libre 1er mai, $50. Tél. 529-5708. quo-17

ST-ALBERT le Grand, 3 3-1-2, 4 pièces, neufs, chauffés, modernes, prise d'auto, thermostat individuel, libre 1er mai 681-8480 ou 626-5486. quo-7

ST-PASCAL, logement 3 pièces, plus salle bains, chauffé, 1635 Nicolet ou 681-2295. quo-15

LOGEMENT à louer, 3 pièces, sous-sol, situé sur 10e Rue, St-François d'Assise. 529-1694. quo-15

ST-FIDELE, 1600, 3e Avenue, 4 pièces, chauffé, $82. 525-9902, 522-4577. quo-9

4 PIÈCES, chauffé, moderne, bain stationnement. Visible soir, 661-5869, 525-8845. quo-18

DEMI sous-sol, 3 pièces, éclairé, chauffé, neuf, ventilateur, stationnement, face école, autobus, $70. 2350 Bardy, apt. 2. 661-2284. quo-18

ST-PIE X, 5 grandes pièces, chauffé, 1er étage, stationnement, près autobus, $90. 661-4073. quo-18

ST-PASCAL, 4-5 pièces, chauffés, très propres, stationnement. 681-4585. quo-18

DES Chênes Ouest, 4 pièces, chauffage et électricité compris, $90. Tél. 692-1030. quo-15

NEUF, 4 pièces, entrée laveuse, sécheuse, $90 mois. Tél. 626-3925. quo-15

ST-ALBERT, 5 pièces, chauffé, bain, très propre, stationnement, $85. 681-1025. quo-18

4 PIÈCES, bain, 220, réservoir, 2e, $55., couple. 1405 Champfleury. quo-18

5 PIÈCES, chauffé, éclairé, $55 mois, pour personnes âgées. 663-0928. quo-16

4 PIÈCES, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, thermostat, $85, 245 Ouest des Bouleaux, appt 1. 683-3216. quo-19

4 PIÈCES, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, thermostat, libre immédiatement, 2842, Mgr Gosselin, appt. 4. 683-3216. quo-19

5015 BERGEMONT, 2 pièces, chauffé, salle bains, poêle, réfrigérateur, 1945, Bergemont, 4 pièces, buanderette. Tél.: 683-3216. quo-19

5030 RUE Vitré, 4 pièces, salle de bains, chauffé, libre le 1er mai, 524-5810, 522-7623, 529-592. quo-18

35 DES Lilas Ouest, 4 pièces, salle de bains, chauffé, aucune taxe, $84 par mois, libre 1er mai 1966, 626-0812, 626-3908, 529-5972. quo-18

984, 2e RUE, 4 pièces plus bain, pas chauffé. 529-5972. quo-18

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, $80. Tél. 661-8186. quo-31

BERGEMONT, 2 1-2 meublé, chauffé, éclairé, poêle électrique, réfrigérateur, propre. 525-7422. quo-21

ST-PIE X, 1450, 25e Rue, 4 pièces, $77, $83. 661-1635. quo-28

STE-ODILE, 4 pièces, moderne, $80. 623-9423. quo-12

ST-PASCAL, flat meublé, 3 pièces, salle bains, 1er mai, $22 par semaine, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, stationnement. 661-2633. quo-17

5 PIÈCES, plus salle bains, chauffé, $65 mois. 623-7649. quo-17

ST-PASCAL, 5 pièces, plus salle bains, chauffé, $85. Tél. 683-6827. quo-17

ST-PIE X, 4 grandes pièces, chauffé, thermostat, près église, stationnement, 1er plancher, dans maison 2 logements, $88, vidanges, neige comprise. Préférence pas d'enfant. Soir, 661-9893. 24-17

5 PIÈCES, plus salle bains, chauffé, eau chaude à l'année, libre immédiatement. S'adresser à 297 La Couronne. Tél. 522-6053. quo-12

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, 1er mai, propre, $75. Soir, 522-8844. quo-12

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, mai, $72. 663-4514, après 6 heures. quo-17

RUE St-Honoré, 4 pièces, 2e étage, douche. 529-7191. quo-16

FLAT 2 pièces, chauffé, non meublé, toilette privée. 75 Ouest des Bouleaux. Tél. 625-2317. quo-31

2250 MONT Thabor, 4 pièces, chauffé, ventilateur, entrée laveuse, sécheuse, concierge, $82. Roger Labbé, 524-7984. quo-19

COIN 228 Rue, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $95, stationnement disponible. Tél. 681-3256. quo-21

STE-ODILE, 4 pièces, salle bains, sous-sol, $75 mois. 623-7035. quo-21

4 PIÈCES, plus bain, chauffé, $75., 2225 Mgr Gosselin. 661-6706. quo-17

1re RUE, St-Fidèle, 5 grandes pièces, chauffé, eau chaude fournie, 522-1533, 527-8102. quo-21

4 PIÈCES, chauffé, clair vidanges, cour, hangar, balcon. Tél. 522-5126. quo-19

4 PIÈCES, moderne, thermostat, libre mai. Des Lilas est, 681-9471. quo-21

7 PIÈCES, 1er, chauffé, près église, école, autobus, centre d'achats, 81 Faucal, stationnement compris, $125. 661-6537. quo-21

3 PIÈCES, chauffé, plus salle bains, s'adresser à 322-5194. quo-19

ST-PASCAL, 5-7 grandes pièces, 1er chauffé, entrée laveuse, sécheuse, garage, stationnement, $105, $120. 661-6262. quo-21

4 PIÈCES, chauffé, eau chaude, $75, 3e étage, 1351, 4e Avenue. Tél. 527-6237. quo-21

2535 BOUL. Montmorency, occupation immédiate ou 1er mai, 3 pièces, meublé ou non, chauffé, poêle, réfrigérateur, buanderie, stationnement, avec prise, piscine, remise, près église, centre d'achats Canardière, hôpital l'Enfant-Jésus. Informations: 527-3126 - 527-9088 ou avec concierge, M. Landry, 661-1805. Autobus, No 6, Niverville. quo-21

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, $82 mois. Tél. 523-6537. quo-31

ST-FIDELE, 3 pièces, chauffé, eau chaude, 220, aucune taxe, 1er mai. Tél. 529-5296. quo-21

4 PIÈCES, plus salle bains, chauffé, thermostat, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, 220 de Lanaudière, 529-7617. quo-21

QUARTIER MONTCALM

GARCONNIERE, boudoir, cuisine, salle bains, chauffée, eau chaude, Notre-Dame du Chemin, 683-7071, heures repas. quo-16

5 PIÈCES, ascenseur, concierge, buanderie, galerie, casier, Calixa-Lavallée, près Chemin Ste-Foy, libre mai. 681-4716. quo-31

ST-SACREMENT, 2 pièces, meublé, salle bains, entrée privée, stationnement, 683-4379. quo-7

STE-MARTYRS, 4 grandes pièces, salle bains, eau chaude, stationnement. 527-3100. quo-17

STE-MARTYRS, 3 pièces, demi-sous-sol, poêle, réfrigérateur fournis. 527-3100. quo-17

CHATEAU ST-LOUIS

125 GRANDE-ALLEE ouest, 1, 2, 3, 4, 6 ou 7 pièces. Les plus logements meublés si désiré. Salle à manger, buanderie, jardin, ascenseur, portier et concierge. Trust Royal: 529-0171 Soir: A. Ferland, 626-0790. A partir de $30.00 par mois. quo-15

LE LAURIER

600 AVENUE Laurier, luxueux 3, 5 et 6 pièces, balcon, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, buanderie, ascenseur, terrasse sur le toit, portier et concierge. Stationnement. Immédiatement ou 1er mai. Trust Royal: 529-0171, Soir: Mme Byrne, 527-7003. quo-15

PISCINE

STE-MARTYRS, 1030-1080 Raymond-Casgrain (Coin Bégin, près Hôpital St-Sacrement) 2, 3, 4, 5 et 6 pièces avec 2 chambres de bains et laveuse de vaisselle. Ascenseur, piscine extérieure, buanderie, stationnement, garage chauffé, service de concierge, poêle et réfrigérateur disponibles. Tél. jour: 683-4627, soir et fin de semaine: 683-2[illegible]. quo-25

QUARTIER MONTCALM

DES ERABLES et Saunders, 3-4-5 pièces, chauffés. 525-5427. quo-6

ST-CYRILLE, 2 logements, 8 pièces, 1er et 2e étage, plus garage, près église, école. 683-9380. quo-17

3 PIÈCES, meublé ou non, près hôpital St-Sacrement. Tél. 681-0023. quo-17

ST-SACREMENT, 1450 Marie-Rollet, logement, 4 pièces, plus une pièce, non chauffé, poêle, réfrigérateur fournis. Jour, 524-9033; soir, 527-2858. quo-18

961 AVENUE Cassé, 8 pièces, chauffé, 2e, balcon, adultes, 683-9691. quo-18

725 CHEMIN Ste-Foy, 4 et 8 pièces. Tél. 681-7949. quo-18

PLAINES d'Abraham, chambre-boudoir, salle bains, entrée cuisine centrale, 525-6854. quo-18

ST-SACREMENT, 4 pièces, chauffé, balcon, 2e étage, libre 1er mai. 683-7069. quo-2

MAGNIFIQUE 2 pièces, meublé, 680 Joffre, propriété neuve, moderne, épreuve bruit, feu, balcon, stationnement. 527-6031. quo-9

SALABERRY, 2 pièces, plus salle bains, chauffé, pour adultes. 523-3529. quo-9

5 PIÈCES, St-Sacrement, pour adultes seulement. 681-2941 ou 524-5743. quo-18

STE-MARTYRS, 4 pièces, ensoleillé, rénové, $90, stationnement. 612 Fraser. 527-0261. quo-18

CARDINAL Rouleau, 4 1-2 pièces, moderne, avec ou sans garage. 527-0136 ou 527-7649. quo-15

BELVEDERE, 4 pièces, $85. Tél. 692-1030. quo-15

PAROISSE St-Dominique, 4 pièces, chauffé, 2e, libre 1er mai, $80. par mois. 1119 Avenue Brown. 681-6809. Heures des repas. quo-25

1249 OUEST St-Cyrille, 4 et 5 pièces. Tél. 681-5604. quo-19

PERE Marquette, 6 pièces plus bain, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er mai, $120. 529-5972, 683-4892. quo-18

MARGUERITE BOURGEOYS, 3 pièces et 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie. 681-8079. quo-21

648 PERE MARQUETTE, 5 pièces, chauffé, eau chaude, $75. mois. quo-16

RUE des Franciscains, 4 grandes pièces, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur si désiré. 522-1772. quo-17

LE BARONET, 110 Grande-Allée, coin Cartier, 3, 5, 6 pièces, disponibles immédiatement, 522-4732. quo-21

RUE Marguerite Bourgeois, 3 pièces, meublé, éclairé, chauffé, stationnement, 656-1091. quo-21

4-5 GRANDES pièces, modernes stationnement, meublés si désiré, prix modiques. 675 Calixa-Lavallée, 681-2318. quo-1

4-5 PIÈCES, service de laveuse, sécheuse, et concierge. 683-9422. quo-30

MARGUERITE-BOURGEOIS, 4 pièces, $100., après 5 1-2 heures. 681-5900 quo-30

PRES hôpital, moderne, chauffé, bain, logement, 2, 3 1-2 pièces, aussi meublé, 524-1989. quo-23

MODERNE, chauffé, St-Sacrement, 4, 6, 7 pièces. 623-1530, soir: 681-2029. quo-5

ST-SACREMENT, 625 Monk, demi-sous-sol 3 pièces, très bien chauffé, libre 1er mai, adultes seulement $67., stationnement. Tél. 683-8509. quo-5

680 BELVEDERE, 5 pièces, moderne, 2 balcons, chauffé. 683-0159. quo-4

1650 CHEMIN STE-FOY, 5 pièces chauffées. 653-7925. quo-21

TROIS pièces, meublé ou non, ascenseur, concierge buanderie, galerie, casier, terrasse, Calixa-Lavallée, près Chemin Ste-Foy. 681-4716. quo-28

1 1-2, meublé, $75., 2 1-2 pièces, chauffé, éclairé, $75. 653-9176, 681-9068. quo-31

3 PIÈCES, plus salle bains, balcon, chauffé, 630 Fraser. 683-9555. quo-31

$45 MOIS, sous-sol, 3 pièces, salle bains, chauffé. 683-4633. quo-16

2, 2 PIÈCES, meublés, bain, 625 Calixa-Lavallée, appt. 2. quo-24

ST-DOMINIQUE, 152 Saunders, chauffé, 2 1-2 pièces $65. 3 pièces $70. Hallingreon et Carrier, notaires. 525-4637. quo-30

1649 BOUL. l'Entente, 4 pièces, $95, mai, si désiré diminution loyer pour services rendus. 653-2086. quo-18

APPTS LAVALETTE

874 AVE Dessane, 863 Ave Cardinal Roulleau. Magnifique endroit au centre du quartier Montcalm, entre le Chemin Ste-Foy et le Boulevard St-Cyrille, vous offrent des suites de 2 et 3 chambres à coucher. Hâtisse à l'épreuve du feu, toutes les commodités désirables. S'adresser sur les lieux de 2 à 9 p.m. Concierge 681-2422. quo-25

LE VIMY

CHEMIN Ste-Foy, en face du Collège Bellevue, 3, 4, 3, 1 1-2 pièces, insonorisation, ascenseurs, garages intérieur. Wilfrid Légaré Inc. Roger Lacroix, 653-3183 ou 681-1237. quo-6

LE CLARIDGE

TROIS à sept pièces, poêle, réfrigérateur, portier, concierge, ascenseurs, stationnement. Administration, location, Georges-H. Couillard Inc. M. Bertrand, 522-3621, soir: 681-1094. quo-5

1105 BELVEDERE

OCCUPATION immédiate, 3 pièces meublées ou non, acceptons réservations pour 1er mai, 1 1-2, 3 pièces, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle Informations, 827-5126, 527-9088. 1105 Belvédère. quo-21

875 AVE JOFFRE

LOGEMENTS 4 pièces, chauffés, meublés ou non. Tél. 653-1293, 681-4611. quo-17

QUARTIER ST-ROCH

3 1-2 PIÈCES, 220, eau chaude, adulte, 749 du Roi. 681-5733. quo-22

3 PIÈCES, adultes. Visible 2 à 4 472 a Chapelle. quo-23

APPARTEMENTS modernes, 4 1-2, 3 1-2, 3 1-2, meublés si désiré, chauffés, eau chaude fournie, poêle, réfrigérateur, concierge, buanderie, garage. Visite 9 a.m. à 9 p.m. 786 Boul. Charest, 523-0516 ou Montréal 331-3232. quo-29

3 PIÈCES, chauffé ou non, meublé si désiré. 522-4609, 524-7949. quo-15

4 CHAUFFE, 190 St-François, 4 non chauffés, 396 la Reine, 365 St-Anselme, prix modique, 525-5473. quo-31

PRES Gare Centrale Autobus, 1, 2 et 3 pièces, modernes, meublés. 525-9426. quo-1

4, 5 ET 6 pièces, chauffés, eau chaude année. S'adr. 297 de la Couronne. quo-1

2 PIÈCES, meublé, aussi chambre, permis cuisine, 737 la Reine. quo-21

RUE St-Joseph Est, 3 pièces, chauffé, eau chaude, $48, libre 1er avril. 734 Est St-Joseph. quo-5

RUE Dorchester, 3 pièces, moderne, meublé, chauffé, éclairé, bain. 663-4701 quo-16

4 PIÈCES, $50. 295 rue Laberge. Tél. 523-3024. quo-16

3 PIÈCES, non chauffé, 220, salle bains, adultes seulement. 522-1784. quo-17

4 PIÈCES, propre, éclairé, 3e, véranda, 847, 260 Prince Edouard. quo-18

4 PIÈCES, salle bains, 220, eau chaude. S'adresser 258 de la Chapelle. quo-17

4 PIÈCES, salle bains, eau chaude, 220. Soir entre 7 et 9. 525-9181. quo-16

2 PIÈCES, salle bains, très propre, meublé, chauffé, éclairé, $20 semaine, références. 321 Caron. 522-0337. quo-21

JACQUES-CARTIER, 4 pièces, 2e étage. Tél. 523-1834, jour seulement. quo-16

4 PIÈCES, chauffé, ou non, 220, salle bains, mai. 683-0172. quo-28

FLAT 2 pièces, plus salle bains, éclairé, chauffé, meublé, 653-1838. quo-21

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

SILLERY

LE SILLERY PLAZA

Vous offre des suites de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Une seule visite vous convaincra qu'une vie luxueuse à son meilleur vous attend. Les entrées somptueuses, suites spacieuses, vue magnifique sur le St-Laurent, et commodités qui sont sans égal dans la Vieille Capitale.

Bureau de location sur les lieux, 681-3023

Montreal Trust, 529-8841 quo-17

QUARTIER ST-SAUVEUR

3 PIÈCES, pas chauffé, occupation immédiate, 7 Ouest St-François. 522-4248. quo-16

3 PIÈCES, cuisinette, 2e, 220, eau chaude, salle bains, non chauffé, très propre, une, deux personnes, 613 ouest St-Vallier. 525-1856. quo-31

92 OUEST St-Joseph, 3 pièces, chauffé, 220, jour seulement, 523-0162. quo-25

2 PIÈCES, système électrique, libre, 570 Mazenod. Tél. 653-9802, soir. quo-1

2 PIÈCES avec salle bains, poêle électrique, réfrigérateur (non meublé), stationnement, entrée seule sur rue, 683-0781, après 6 heures, 849-8633. quo-16

2 PIÈCES, meublé, chauffé, éclairé, 439 ouest St-Vallier. Tél. 529-3522. quo-6

324 AVE St-Sacrement, 4 pièces, non chauffées. 525-5427. quo-6

FAUBOURG Sacré-Coeur, 3 pièces, 2e étage, bain. Tél. 527-2087. quo-11

4 PIÈCES, salle bains, adulte, près Centre industriel, 250 Anna. quo-17

3 PIÈCES, salle bains, moderne, meublé, chauffé, libre 1er mai. Tél. 524-8277 ou 522-6546. quo-17

6 GRANDES pièces, refait à neuf, libre immédiatement. 683-3113. quo-17

4 GRANDES pièces, 220, cave, galeries, bain, réservoir, 3e, 557, tout compris, 153 Cheyrière. Tél. 523-5058. quo-12

ST-FRANCOIS Ouest, 3 pièces, salle bains, chauffé, 220. Tél. 524-8748. quo-18

SACRE-COEUR, deux pièces, 220, installé $30 mois, non chauffé, 188 rue Chevrière, appt. 2. quo-15

2 PIÈCES, meublé, plus salle bains, $50. 527-7644, 61 Churchill. quo-15

LIBRE, 3 pièces, couple sans enfants, 239 rue Aqueduc. 523-3419. quo-25

4 PIÈCES, 1er étage, 220, eau chaude, salle bains, avec cour, $60 mois. 319 Châteauguay, 525-8370, 524-1374. quo-17

ST-VALLIER Ouest, rez-de-chaussée, 2½ pièces, très chaud, 220, $55. 828-9180. quo-21

4 PIÈCES, 220, pour adultes. S'adr. 401 rue Montmagny. quo-16

4 PIÈCES, 3e étage, réservoir eau chaude, 220, balcon, $50, mois, hangar, 523-2794. quo-15

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

MAISONNEUVE, 5 pièces, plus salle bains, chauffé, eau chaude propre, troisième, mai. 529-9261, 681-6759. quo-31

880 D'Aiguillon, 142 Richelieu, 45, 674 St-Jean, 2-3-4-5 grandes pièces, modernes chauffés, eau chaude de $65. 523-5156. quo-31

RUE SCOTT, 5, 6 pièces, salle bains, 220, chauffés, 525-7537. quo-24

4 1-2 PIÈCES, chauffé, eau chaude fournie, mai, prix raisonnable. 623-1306. quo-18

LOGEMENT 3 pièces, $39.00 très propre, ensoleillé, 366, St-Olivier, 524-8536. quo-16

3, 4, 5, modernes, poêle, réfrigérateur, meublés désiré, concierge. A partir $65., 674 St-Jean, 529-8278. quo-23

RUE Lavigueur 2 et 3 pièces, chauffés, eau chaude comestique fournie, service de concierge, 653-0602. quo-23

154 RICHELIEU, 2 1-2 pièces, chauffé, éclairé, non meublé, $65. 525-8840. quo-26

4 PIÈCES, moderne, chauffé 3e étage. Tél. 522-7871. quo-16

3 PIÈCES, chauffé, éclairé, eau chaude, bain, 666 d'Aiguillon, 683-7823. quo-17

APPARTEMENT moderne, meublé, entrée privée, buanderie, salle bains. 525-8278, 623-5115. quo-17

5 PIÈCES, 1er plancher, rue Richelieu, $55. Tél. 529-5052. quo-17

SUTHERLAND, 3 pièces, non chauffé, très propre, stationnement $45, libre immédiatement, 525-9776, 522-8569. quo-18

AVENUE Turnbull, 3 pièces, bain, chauffé, poêle, réfrigérateur, personne seule, $65, mai, 525-9776, 522-8569. quo-18

6 GRANDES pièces, salle de bains, chauffé, 635 rue St-Gabriel. quo-18

ST-GABRIEL, 3 pièces, $65. Tél. 692-1030. quo-15

AVE Turnbull, 2 pièces, bain, propre, chauffé, eau chaude, incinérateur, poêle, laveuse automatique, $60. et $65. libre immédiatement ou mai. 525-9776, 522-8569. quo-18

895 TURNBULL, 1 pièce, salle de bains, chauffé, aucune taxe, libre le 1er mai, $50 et $55. Tél.: 524-9470, 529-5972. quo-18

2 LOGEMENTS modernes, chauffés, 3 et 4 pièces. 616 Lavigueur. quo-21

RICHELIEU, 2 et 3 pièces, chauffés, eau chaude, électricité, salle bains, poêle, réfrigérateur. 524-8608. quo-17

MEUBLE, 2 pièces, chauffé, eau chaude, entrée privée, soir: 529-2086. quo-17

3 GRANDES pièces, meublé à neuf, rue St-Jean, $120. 524-8220. quo-21

936 SCOTT, 2e, 4 pièces, $30., pas chauffé, libre. 522-3637. quo-21

GRANDE chambre avec lavabo, permis cuisine, usage téléphone, 167 rue St-Jean. quo-15

LOGEMENT 3 pièces, dans bonne maison, rue Latourelle. 522-7732. quo-16

LE SEJOUR

315 RUE St-Jean, 370 rue Lockwell, logements disponibles immédiatement ainsi qu'au 1er mai. Appartements 1 1-2, 2 1-2 pièces, $80.00 et plus; comprenant électricité, réfrigérateur, cuisinière, eau chaude, enlèvement des vidanges et neige. Meublés si désiré. Visibles tous les jours, midi à 9 heures p.m. Tél.: 524-1836. Le Séjour. Agent de location Trust Général du Canada, Tél. 529-5311. 1245-13

CHARLESBOURG

FLAT meublé, 1 1-2 pièce, entrée seule, $60. Tél. 626-2783. quo-23

ST-RODRIGUE, 4 pièces, neuf, meublé, pour 2 personnes seulement, $85 mois, 421 Est, 50e Rue. quo-23

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffé, neuf, libre, 653-5936 ou 842-5895. quo-6

PRES église, école, chauffé, 3 1-2 pièces, libre 1er mai. Tél. 623-7644, Boul. Henri-Bourassa. quo-16

5 PIÈCES, 3e, chauffé, 420 Est, 45e Rue, 623-5280, 623-4125. quo-6

4 PIÈCES, très moderne, cave, buanderie, $80, $85, 4185, 3e Avenue Ouest, appt. 2, St-Rodrigue. quo-25

4 PIÈCES, chauffé, salle bains, près église, école, balcon, stationnement entretenu, $82 mois, 626-0296. quo-1

5 PIÈCES, chauffé, entrée sécheuse, près église, planchers tuile, 527-6709. quo-16

1374, 80e RUE, Charlesbourg Est, 4 pièces salle bains, $82, mois mai, 626-3351, soir seulement. quo-15

CHARLESBOURG, magnifique 5 pièces, chauffé, peinturé neuf, demi-sous-sol, bien éclairé, 623-4112. quo-15

6 PIÈCES, non chauffé, 2e étage, garage fourni, $85, 259 Est 80e Rue. Tél. 626-4096. quo-19

7865, EST, 3e Avenue, 4 pièces, $85., 5 pièces, $90, stationnement. Jour, 691-0276. quo-18

LOGEMENT 3 pièces, salle bains. Tél. 623-2750. quo-16

COIN 73e Rue, coin 1ère Avenue, 3 pièces, chauffé, $80 mois. 626-3100. quo-15

150, 73e RUE Ouest, Charlesbourg, 3 et 5 pièces, bains, chauffés, libres 1er mai, $75 et $92. Tél. 623-2880, 529-5972. quo-18

4 PIÈCES, neuf, moderne, demi-sous-sol. Tél. 626-3210, 623-1883. quo-17

ST-RODRIGUE, 3 & 4 pièces chauffés, meublés ou non, eau chaude fournie, libres immédiatement. 623-1361. quo-12

6 PIÈCES, bain, non chauffé, 623-2637, 261 Est, 80e Rue. quo-17

FLAT meuble, entrée, stationnement privé, 564 ouest, 76e Rue. 626-0730. quo-21

SILLERY

4 PIÈCES, chauffé, plus salle bains, près école, autobus. 653-7879. quo-24

5 PIÈCES, chauffé, 3e étage, très propre, 1311 Charles. 527-1742. quo-29

SILLERY

1298 CHANOINE Morel, 3 1-2 pièces, salle bains, chauffé, eau chaude, poêle électrique, réfrigérateur, $75. 527-3108. quo-6

4 PIÈCES plus salle bains, chauffé, couple sans enfant, 1747 Chemin St-Louis. 527-1554. quo-16

5 PIÈCES, chauffé, eau chaude, coin Maguire, Chemin St-Louis. 683-7176. quo-19

STE-FOY

PARC NEILSON, 3378 de la Concorde, 2 1-2, 3 1-2, 5 1-2 pièces, maison neuve, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, pour 1er mai. 653-7925. quo-1

ST-THOMAS d'Aquin, rue Paradis, 4 pièces chauffé, 2e $90 527-5896. quo-15

LUXUEUX, 3, 4, 5, grandes pièces désiré meubles, stationnement, prix modique. 910 Place Belcell 653-1940 quo-15

RUE LEchasseur, logements neufs, 3-4-5 pièces avec piscine et stationnement. 653-4774 quo-21

4 ET 5 pièces, meublé, ou non, stationnement, près centres d'achats, eglise, école, autobus. 653-4780. quo-28

PLACE Philippe, 4 et 6 pièces, fenêtres panoramiques, modernes, balcons stationnement, entrée sécheuse, laveuse, 527-6931. quo-21

DOMAINE de la Lorraine, 3465, rue Montpetit, 5, 4, 5 grandes pièces, foyer intérieur, salle jeux. 527-1687 ou 683-9061. quo-21

1299 AVE Lorraine, arrière motel L Aristocrate, deux 5 pièces, 2 chambres coucher, cuisine, dinette, salon, disposition pour laveuse sécheuse, thermostat individuel, stationnement, un 6 pièces, 3 chambres coucher, foyer naturel, location 15 avril, 656-6286. quo-15

4 PIÈCES, moderne, centres d'achats, meublé si désiré, mai, 653-1042. quo-19

LOGEMENT dans maison unifiée, neuf, Ave Duchesneau, Ave Bar-Le-Duc, Carré Rochon, Bois Vincennes, Wilfrid Légaré Inc., informations: Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-6

ST-THOMAS d'Aquin, rue Pierre Maufay, 4 pièces plus chambre bain, chauffé, thermostat pour mai, 683-4780. quo-16

3, 4, 5 PIÈCES, neufs, 1er mai, stationnement, Parc Nelson. Tél. 653-2504. quo-24

3, 4, 5, 6 PIÈCES, libres mai, près église, école, piscine et terrain de jeux, prix modique. 656-1925, 656-6200. quo-24

ST-THOMAS d'Aquin, 4 pièces, demi-sous-sol, $80, mai. 653-1472. quo-17

2, 3, 4 PIÈCES, près Université Académie, ascenseurs, incinérateur, buanderie, stationnement. La Régence, 2470 Chemin Quatre-Bourgeois. 527-9032. quo-7

3 PIÈCES, meublé, 4 pièces, poêle, réfrigérateur. Tél. 681-9023. quo-17

899 PLACE Belcell, appt. 5, 5 pièces, chauffé, mai, 653-1301. quo-15

3133 BOUL. Nelson, modernes, 3, 4 pièces, $75, $95, 527-8668. quo-18

PARADIS, 3 pièces, chauffé, thermostat, 2e, idéal nouveaux mariés, 527-9856. quo-15

4 PIÈCES, neuf, près Académie, arrière Centre d'Achats Horizon, 656-1602. quo-26

4 PIÈCES, moderne, chauffé, entrée sécheuse, thermostat, stationnement, mai, 623-1306. quo-12

LE CHASSEUR, 5 1-2 pièces, neuf, chauffé, 1er mai, 527-3430, 653-8585. quo-12

DANS duplex, 5 pièces, 3 chambres, entrée laveuse, tapis, 653-7329. quo-18

TRIPLEX

1er ETAGE, 4 pièces, comprenant 4 chambres, 2 salles bains, cuisine, salon, salle jeux, 2e étage, 4 1-2, 3 1-2 pièces, plus salle jeux. Inf. jour, 653-3291 Soir, 683-0584. quo-29

"MA RESIDENCE"

RUE Le Chasseur St-Louis de France, logements 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2 et 5 pièces, meublés ou non, piscine intérieure, salle jeux, salle réception, stationnement, construction neuve. 656-0658, soir, 683-4054. quo-28

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-modernes, 3 1-2 pièces, $100, 5 1-2 pièces, $145 et plus, ascenseurs, terrasse, piscine, garage, 925 Myrand. 525-5427, 683-7474. quo-1

APPTS MONTCALM

4 1-2 PIÈCES, poêle, réfrigérateur, eau chaude, service concierge, incinérateur, sécheuse, laveuse au sous-sol, peinture neuve. 527-7668. quo-18

JARDINS DES SEIGNEURS

3, 5, 1-2, 1 1-2, PISCINE, tennis, parc boisé, salles jeux et réceptions, tabagie, salon coiffure, bains Sauna, stationnement intérieur, extérieur, service concierge. Couillard Ent. Inc., 1186 La Vigerie. 653-5291. quo-9

JUMELES NEUFS

OUVERT aux viateurs, 3 & 4 Ave Duchatneau, occupation immédiate ou 1er mai, 1er étage, salon avec foyer, cuisine, dinette, salle bains, 2e étage, 3 chambres, salle bains, sous-sol, salle jeux, buanderie, dégarras, grande cour, près école, Université, Wilfrid Légaré Inc. Information Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-25

3025 BOUL. NEILSON

OCCUPATION immédiate ou 1er mai, logement 2, 3, 4, 5 pièces, chauffés, thermostat individuel, grands balcons avant et arrière, remises, stationnement avec prises, grand jardin clôturé, près école, église, terrain de jeux, Centre d'Achats et autobus à 2 coins de rues, informations 653-7279, soir: 653-4171 ou 656-6227. quo-16

IMMEUBLES BEAU-LIEU

LE ONTAINEBLEAU, 2415, 2425 Chemin Ste-Foy, face à l'Académie de Québec, concierge, 681-5943. Le Prével et le Beau-Lieu face au terrain de l'Université Laval, 2416-2426, Chemin des Quatre-Bourgeois, concierge 681-8268. (Piscine extérieure) pour locataires. Logements modernes et très éclairés de 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2 et 4 1-2 pièces. Durant le jour, appelez 681-6421 Soir appelez 681-5943, 681-8958. quo-24

SILLERY

1298 CHANOINE Morel 3 1-2 pièces, salle bains, chauffé, eau chaude, poêle électrique, réfrigérateur, $75. 527-3108. quo-6

4 PIÈCES plus salle bains, chauffé, couple sans enfant, 1747 Chemin St-Louis. 527-1554. quo-16

5 PIÈCES, chauffé, eau chaude, coin Maguire, Chemin St-Louis. 683-7176. quo-19

STE-FOY

PARC NEILSON, 3378 de la Concorde, 2 1-2, 3 1-2, 5 1-2 pièces, maison neuve, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, pour 1er mai. 653-7925. quo-1

ST-THOMAS d'Aquin, rue Paradis, 4 pièces chauffé, 2e $90 527-5896. quo-15

LUXUEUX, 3, 4, 5, grandes pièces désiré meubles, stationnement, prix modique. 910 Place Belcell 653-1940 quo-15

RUE LEchasseur, logements neufs, 3-4-5 pièces avec piscine et stationnement. 653-4774 quo-21

4 ET 5 pièces, meublé, ou non, stationnement, près centres d'achats, eglise, école, autobus. 653-4780. quo-28

PLACE Philippe, 4 et 6 pièces, fenêtres panoramiques, modernes, balcons stationnement, entrée sécheuse, laveuse, 527-6931. quo-21

DOMAINE de la Lorraine, 3465, rue Montpetit, 5, 4, 5 grandes pièces, foyer intérieur, salle jeux. 527-1687 ou 683-9061. quo-21

1299 AVE Lorraine, arrière motel L Aristocrate, deux 5 pièces, 2 chambres coucher, cuisine, dinette, salon, disposition pour laveuse sécheuse, thermostat individuel, stationnement, un 6 pièces, 3 chambres coucher, foyer naturel, location 15 avril, 656-6286. quo-15

4 PIÈCES, moderne, centres d'achats, meublé si désiré, mai, 653-1042. quo-19

LOGEMENT dans maison unifiée, neuf, Ave Duchesneau, Ave Bar-Le-Duc, Carré Rochon, Bois Vincennes, Wilfrid Légaré Inc., informations: Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-6

ST-THOMAS d'Aquin, rue Pierre Maufay, 4 pièces plus chambre bain, chauffé, thermostat pour mai, 683-4780. quo-16

3, 4, 5 PIÈCES, neufs, 1er mai, stationnement, Parc Nelson. Tél. 653-2504. quo-24

3, 4, 5, 6 PIÈCES, libres mai, près église, école, piscine et terrain de jeux, prix modique. 656-1925, 656-6200. quo-24

2 1-2 3 1-2, 4 1-2, 5 PIÈCES, meublé si désiré, voisin Université, centres d'achats, 524-2866, soir, 653-2088. quo-5

VOISIN Cité Universitaire Le Longchamp appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces avec poêle et réfrigérateur $85.00 et plus, concierge, 681-8820. quo-24

3156 BOUL. Neilson, 4 1-2, $100. Aussi 2 1-2, 3 1-2, meublés, 653-8963. quo-5

RUE Lechasseur, 5 1-2 et 2 1-2 pièces, chauffé, neuf, meublé ou non, libre immédiatement. 527-3436, 653-8585. quo-18

3-4-5 GRANDES pièces, luxueuse conciergerie, stationnement, vue magnifique, prix modiques. 746 Myrand. 681-4208. quo-1

LE Montclair, boulevard Neillon, 4 pièces, tapis mur à mur, laveuse, sécheuse, balcon, stationnement, 653-7452, 653-9653. quo-28

AVE Mgr Grandin, grand 6 pièces, aussi 2 1-2 pièces, thermostat individuel, stationnement gratuit, prise courant, près école, autobus, centres d'achats. 626-5153, J.-C. Lafrance. quo-29

726 MYRAND, 4 pièces, chauffé, libre 1er mai, $80. mois, s'adresser appt. 2. Tél. 681-1486. quo-21

5 PIÈCES, thermostat, stationnement avec prise concierge, remise, 2077 Ch

C'est dans ces pages que l'on trouve la maison de ses rêves!

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER LIMOILOU

Maisons à revenus

PRIX $16,000.00. Cause maladie, quatre logements, bain, Leclerc, courtiers, 523-3174. quo-17

Maisons seules

ST-ALBERT, 3451 Des Aulnes, 7 pièces, garage, foyer, salle de jeux semi-meublé si désiré, luxueux, 623-4483, 623-9520. quo-31

DIRECT propriétaire, St-Paul Apôtre, 8 grandes pièces, garage, libre 1er mai, 1880 Boul. Benoit XV, visible sur appointement. Tél. 522-7935. quo-1

STE-ODILE, grande maison 9 pièces avec salle jeux, planchers chêne, construction luxueuse. Pierre, plâtre. Harris Gingras, courtiers. quo-18

AUBAINE, St- Pie X, 6 pièces, plus salle soleil, livraison immédiate. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Léo Beaumont. 653-4728. quo-15

STE-ODILE, rue des Saules Ouest, magnifique bungalow de 6 pièces. Courtage immobilier de Québec. Courtiers. (Henri Abel). 529-8456: soir, 683-4335. 62-15

STE-ODILE, magnifique propriété 8 pièces, style canadien, salle jeux, chauffage électrique, acompte $11,500. J.-A. Turmel Inc., courtiers. 529-2575. quo-21

STE-ODILE, plain-pied, 6 pièces, plus salle jeux, deux revenus sous-sol, $27,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-21

ST-PAUL, Apôtre, cottage 7 pièces, salle jeux, $17,900. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-21

ST-PAUL APOTRE

BUNGALOW, 6 pièces avec abri d'auto, très bien située, Trust-Royal, courtiers, demander Monsieur Couet, 529-0171, soir, 681-8607. quo-15

SACRIFICE

ST-ALBERT, directement du propriétaire 5 pièces, sous-sol, demi fini, chauffage eau chaude, moderne, garage, asphalte, maison, 622-4004, bureau 529-6142. quo-18

$12,750.

ST-PAUL, Apôtre, 21e Rue, magnifique propriété, 7 pièces, grand terrain, à liquider pour $12,750. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171. Soir 656-1324. quo-15

QUARTIER MONTCALM

Maisons à revenus

MONCTON, six logements, deux garages, 10 pièces libre, Georges Paquet Enr., courtiers. 524-4517. quo-17

DIRECT propriétaire, grande maison revenus, sous-sol fini, garage. 681-2547. quo-30

ST-SACREMENT, maison chauffée, 2 logements, 6 pièces, garage, soubassement meublé, revenus chambres, Morel courtier, 527-1732. quo-29

ST-SACREMENT, maisons, zone commerciale, bas libre. Marcel Morel, courtiers, 527-1732. quo-6

MONTCALM: Boul. Vimy, 2 logements 9 et 6 pièces, une hypothèque 7 pour cent, 20 ans, acompte $7,000.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Cécile Sirois, 527-7602. quo-15

ST-SACREMENT, 12 logs, acompte $20,000.00 B. Bureau courtier, 681-6862 quo-16

RUE Belvédère, 6 logements de 5 pièces, dont un libre à l'acheteur. Courtage Immobilier de Québec, Courtiers, (Henri Abel), 529-8456; soir, 683-4335. 62-15

RUE des Franciscains, 3 logements, revenus $2,600., prix $19,000. Théo. Genest, courtiers, 522-1533, 527-8102. quo-21

MONTCALM, Grande-Allée, maison 8 flats, revenus $7,000. Théo. Genest, courtiers. 522-1533, 527-8102. quo-21

ST-SACREMENT, Duplex, 4 logements de 6 pièces, plus garages, belle propriété, M. Ouellet courtiers, 524-8122. quo-26

Maisons seules

ST-SACREMENT, grande maison 8 pièces, garage, idéal pour bureau médecin et autres. Morel, courtier, 527-1732. quo-29

ST-SACREMENT, maison seule, 4 chambres coucher, garage. Morel, courtiers, 527-1732. quo-6

ST-SACREMENT, maison semi-détachée, 2 étages, 6 pièces, près église, école, prix raisonnable, propriétaire. 527-0740. quo-22

PRES Oratoire St-Joseph, 6 chambres coucher, bon état. Mme Denis Lachance, 681-4043. Davis-Morin courtiers. quo-16

NEUF pièces, grand terrain, garage, beau financement, acompte $2,000. Société Immobilière Québec Métropolitain 529-0047. Desrochers. quo-16

ST-SACREMENT, Deux cottages, 8 pièces, foyer, garage, avenue Bégin et St-Cyrille. Jean Chevrier, 623-3062. Société d'Administration et de Fiducie, courtier, 692-1030. quo-16

QUARTIER MONTCALM

Maisons seules

ST-CYRILLE, 10 pièces, garage, foyer, Cartier Immeuble courtiers, Jalbert, 527-0760. quo-15

ST-SACREMENT, maison familiale, 2 étages, 8 pièces, 4 chambres, garage, $23,000. M.L.S. Monique Lessard, 527-8253. Davis-Morin courtiers. quo-16

ST-SACREMENT, cottage, parfaite condition, 10 pièces, tapis, foyer, garage, près de toutes commodités. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers. (Mme Lemieux), 681-7042. 624-17

RUE DOLBEAU, 10 pièces, $11,000 M. Perreault, soir: 623-5108. Courtage Immobilier Yves Germain Lt e, 529-8121. quo-17

QUARTIER ST-ROCH

Maisons à revenus

ST-ROCH, Boulevard Charest, sur trois rues, édifice commercial répartit bureaux, commerces, acompte $22,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-21

PROPRIETE A REVENUS

COIN Boulevard Charest et Mgr Gauvreau, voisin de Pollack. Immeuble neuf à l'épreuve du feu, ascenseur, 30 appartements 12 de 3 1-2, 12 de 2 1-2 6 de 1 1-2 meublé et non-meublé, 3 magasins, garages, sous-sol. Excellent secteur pour location. Revenus $55,000. Comptant à discuter. Prix $400,000.Tél. Montréal, Bureau 331-3232. Rés.: 331-2277. quo-6

QUARTIER ST-SAUVEUR

Maisons à revenus

412 NAPOLEON, prix $5,800, 50 pour cent comptant, direct propriétaire. Tél. 661-8618. quo-23

MAISON de 7 logements, directement du propriétaire. Tél. 529-2629. quo-16

ARAGO, 3 logements, non chauffée, $12,000. Léo Bernier, courtiers, 523-6066. quo-17

JACQUES-CARTIER, 2 logs., $12,500.00 B. Bureau courtier, 681-6862. quo-16

ST-SAUVEUR, 2 propriétés, une de 12 pièces et l'autre 2 de 3 pièces, acompte $5,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 62-15

SACRE-COEUR, 4 cinq pièces, non chauffé, propre, $20,000. J.-A Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-21

$13,000 QUATRE logements, 5 pièces, grand terrain Leclerc, courtiers, 523-3174. quo-17

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Maisons à revenus

PRES Turnbull, 4 logements, terrain 60x150 financement 6 p.c. Société Immobilière Québec Métropolitain 529-0047 - 849-4292. quo-16

RUE Latourelle, cinq logements, très bon placement, Leclerc, courtiers, 523-3174. quo-17

CHARLESBOURG

Maisons à revenus

AUBAINE Charlesbourg, 2 logements, 5 pièces, moderne, chauffée, acompte $3,500. Raymond Bélanger notaire 523-9352. quo-24

ST-RODRIGUE, 6 logements, 1 de 6 pièces, 1 de 5, 2 de 4, 2 de 3, 15 pour cent comptant. 623-1931. quo-7

ST-RODRIGUE, 11 logements, 2 de 4 pièces 5 de 3, 3 de 2 1-2 meublés, 1 de 7, plus salle jeux, piscine, direct propriétaire. 623-1931. quo-7

ST-RODRIGUE, 9 logements, 6 de 5 pièces, 3 de 3, 1 meublé, grand terrain. 626-3398. quo-7

3 LOGEMENTS, 1-7 pièces, 4 chambres à coucher, construction récente, Trust Royal, courtiers, demander Monsieur Couët, 529-0171, soir, 681-8607. quo-15

ST-RODRIGUE, 5 logements modernes, 1-7 pièces libre, belle occasion acompte $8,000.00. Robert Blais, 683-9140. Société d'Administration et de Fiducie, courtier 692-1030. quo-16

ST-RODRIGUE, 6 logements, 4, modernes, chauffage, zoné, sortie laveuse, sécheuse, stationnement, acompte $15,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-21

FOYER

MAGNIFIQUE propriété 6 grandes pièces, avec foyer, logement 3 pièces, au sous-sol, rapportant $75 par mois, toute offre raisonnable sérieusement considérée. Informations Royal Trust courtiers, demander Robert Blais, 529-0171. Soir 656-1524. quo-15

VENTE EN BLOC

ST-JEROME, Boul. Henri Bourassa, 2 maisons revenus, 2 terrains, grandeur totale 40,000 pieds carrés, maison principale, 6 pièces avec sous-sol, 1-3 pièces au 2e étage, 2 garages, et 3 logements de 5 pièces pour l'autre bâtisse. Pour plus détails, Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir: 623-2436. quo-18

CHARLESBOURG

Maisons à revenus

ST-RODRIGUE, 2 logements, 4 pièces, chauffées, pierre, plâtre, terrain 76x66, prix $14,000.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, McKenzie, 681-5237. quo-15

ST-RODRIGUE, 2 - 5 pièces, grand terrain, très propre, près église, école. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Dancause. 656-0102. quo-15

BOULEVARD Bourassa, 6 pièces, revenu soubassement, endroit commercial. Morel courtier, 527-1732. quo-11

Maisons seules

ST-JEROME, plain-pied, 6, construction 1ère qualité, pierre, brique, près église, école, bon $500. 623-1030 quo-29

BUNGALOW, 5 1-2 pièces, près école, pierre brique, terrain fini. 623-5860. quo-16

BUNGALOW, 5 à 7 pièces, pierre façade, terrain boisé, prix à partir de $14,500. Inf. bur. 626-3706; rés. 626-2017. quo-17

LUXUEUSE résidence, 6 pièces, pierre façade, terrain boisé, livraison 15 avril, bon fédéral. Inf., bur. 626-3706; rés. 626-2017. quo-17

BEAUMONT, joli style canadien, 6 pièces, foyer, sous-sol fini, Jacqueline Fleury, 523-0206, Georges Paquet, courtiers. quo-29

MAISON 5 pièces, salle de jeux et petit bureau au sous-sol, libre immédiatement cause transfert, 1ère hypothèque seulement. Comptant requis $2,000. Ecrire Dépt 150 Le Soleil. quo-30

STYLE canadien, 4 chambres, foyer, tapis mur à mur, fenêtres Pella "Intercom", terrain fini, $22,800, direct propriétaire. 626-3920. quo-15

BUNGALOW, 5 pièces, sous-sol fini, conditions sur entrevue. Il faut vendre. Immeubles François Roy, 523-0874, ou 623-5609. quo-31

MAISON 5 pièces, avec foyer, terrain 75 x 100, coin rues, $13,500. Après 6 heures. 626-4289. quo-16

ORSAINVILLE, 3 chambres à coucher. Décoration extérieure exceptionnelle. Wilfrid Laflamme, Montreal Trust, courtiers, 656-0268. quo-15

VILLA St-Vincent terrain 70x150, salle jeux, acc. $2,000. Société Immobilière Québec Métropolitain, Giguère 529-0047. quo-16

PLATEAU du Berger, 6 pièces, $14,200.00, sous-sol fini, Boulevard Cloutier, 6 pièces, salle jeux, carport, Photo M.L.S. Jean Chevrier, 623-5002. Société d'Administration et de Fiducie, courtier, 692-1030. quo-16

76e RUE, bungalow, 31 x 40, terrain 66 x 103, chauffage eau chaude. Société Immobee, courtiers, 524-6600. Soir, 626-3765. quo-15

LUXUEUSE résidence, directement du constructeur, près école, église. Tél. 626-1820. quo-12

62e RUE EST, 6 pièces, foyer, brique, terrain paysagé. Courtage Immobilier de Québec, courtiers (André Ouellet), 529-8456. Soir: 681-9066. 52-15

MAISON neuve, acompte $400, 6 1-4 pour cent, mensualité $108. Capital intérêt, taxes. M. Perreault, soir, 623-5108. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée. 529-8121. quo-17

CHARLESBOURG

MAISON 5 pièces, aucun comptant, aussi peu que $96 par mois, capital intérêt, taxes, prêt 6 1-4 pour cent. Tél. 626-3912. quo-17

$13,000.

MAGNIFIQUE propriété rue Ampleman, 5 pièces, chauffage eau chaude, pierre et bois, terrain 50.8 217. Cause transfert à Montréal. Informations Royal Trust courtiers, demander Robert Blais, 529-0171. Soir, 656-1524. quo-15

$12,950.

RUE PLACE des Laurentides, propriété de 5 pièces, brique et bois, à sacrifier pour $12,950. Cause transfert à Chicoutimi. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171. Soir, 656-1524. quo-15

TELLE QUE VUE

ST-JEROME, 59e Rue est, près 1ère Avenue, 6 pièces, 3 chambres, intérieur plâtre, libre 1er mai, prix $13,000. Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir: 623-2436. quo-18

SILLERY

Maisons à revenus

SILLERY, 8 logements, acompte $10,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 62-15

2 LOGEMENTS, 5 pièces, près église St-Colomban. Théo. Genest, courtiers, 522-1533, 527-8102. quo-21

Maisons seules

CHEMIN St-Louis, St-Chs-Garnier, 10 pièces, 2 salles bains, grand terrain, considérerais échange. 527-4306. quo-5

DIRECTEMENT du constructeur, modèles exclusifs de qualité. Considérons échange. Construction Chalifour. 681-6389 quo-24

DOMAINE, magnifique bungalow, terrain 15,000, accepterais échange, cause santé. 681-0856 quo-16

MAGNIFIQUE résidence 8 pièces, foyer naturel, terrain boisé, 14,000 p.c. Garage Wilfrid Laflamme, Montréal Trust, courtiers, 656-0268. quo-15

SILLERY, propriété 7 pièces, salle jeux, garage, acompte $10,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-21

SILLERY, Ave des Gouverneurs, 7 pièces, tapis mur à mur, garage, sous-sol fini, terrain paysagé, prix raisonnable, près Université, Centre d'Achats, Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir: 623-2436. quo-18

$29,000, près St-Cyrille, 8 pièces, foyer, extérieur pierre, brique. Cartier Immeuble courtiers, 681-6389 Grenier 681-1482. quo-15

1915 Bourbonnière, cottage 8 pièces, 4 chambres, salle jeux. Cartier Immeuble courtiers, Mme Tremblay 527-7352. quo-15

$21,000. Dubuisson, 6 pièces, 3 chambres, extérieur pierre, brique. Cartier Immeubles courtiers, 681-6389 Jalbert 527-6760. quo-15

SOMPTUEUSE propriété 10 pièces, garages. Cartier Immeuble courtiers 527-7352. quo-15

DUQUET, luxueux 8 pièces, garage, abri d'auto, Cartier Immeuble Finance courtiers Mme Tremblay 527-7352. quo-15

DEDUCTION D'IMPOT

6 PIECES, soubassement fini,. Cartier Immeuble courtiers. 681-6389 Grenier, 681-1482. quo-15

PRESTON

$19,500, 8 pièces, garage chauffé, grand terrain. Trust Royal, courtiers, demander Monsieur Couet, 529-0171, soir, 681-8607. quo-15

SPACIEUSE

RUE Dickson, 11 pièces, 5 chambres à coucher, foyer, tapis mur à mur, garage, grand terrain, paysage et boisé. Informations Royal Trust courtiers, demander Robert Blais, 529-0171. Soir 656-1524. quo-15

ST-CHARLES GARNIER

ATTRAYANT bungalow 7 pièces, 3 chambres. Salle à dîner. Garage. Extérieur pierres naturelles. Coin de rues. Jean De Rico, Montréal Trust Courtiers, 681-6526. quo-15

SPACIEUSE RESIDENCE

HUIT grandes pièces, 4 chambres, 2 1-2 bains, 2 foyers, salle jeux, carport. Terrain boisé. Aimé Turgeon 527-1257. Davis-Morin courtiers. quo-16

PRES JESUS-MARIE

COIN des Pins, 9 pièces, salle familiale, 2 foyers, garage. M.L.S. Mme Denis Lachance, 681-4043. Davis-Morin courtiers. quo-16

STE-FOY

Maisons à revenus

BUNGALOW jumelé avec revenu, prix très intéressant, acompte discutable avec personne sérieuse. 681-8513. quo-29

16 LOGEMENTS, 4-5 pièces, directement propriétaire et constructeur, revenu brut $22,000. 656-0638; soir, 837-5677. quo-21

RUE Norvège, Duplex en construction, 5 1-2 pièces, salon avec tapis, 683-7847. quo-23

MAISONS jumelles, neuves, Carré Rochon, rue De Noue, rue Jeanne Lebel, 2 logements, 1 pour propriétaire, 1 loué $165, garantie, prix $32,000, comptant $2,000. Wilfrid Légaré Inc. Informations Roger Lacroix, 653-3183 ou 681-1237. quo-7

CHEMIN Ste-Foy, 3 logements, 2 commerciaux, terrain 63 x 120, coin rues, conviendrait pour maison à revenu, également conditions discutables. J.-E. Lamothe, courtiers. 842-3615. quo-18

5 LOG., échangerais pour maison seule. B. Bureau courtier, 681-6862. quo-16

STE-FOY: 3 logements, près église, école, acompte à discuter. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée. Morand, 653-3337. quo-16

12 LOGEMENTS, 4-5-6 pièces, entièrement loué, construction récente. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers (Henri Abel), 529-8456: soir, 683-4335. 62-15

ST-THOMAS d'Aquin, bloc 12 logements, $12,000 comptant. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Boulanger, 529-8121. quo-17

ST-THOMAS d'Aquin, 2 logements, 6 pièces plus 6 chambres au sous-sol. Théo. Genest, courtiers, 522-1533, 527-8102. quo-21

ST-THOMAS d'Aquin, propriété de 8 logements, rénovation récente. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers (Rodrigue Blouin) 529-8456. Soir: 661-4728. quo-16

$8,880.

PRES Centre d'Achats, 8 revenus rapportant $8,880, acompte $16,000. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir, 656-1524. quo-15

$11,000.

10 LOGEMENTS neufs, St-Louis France, comptant $20,000 Robert Bruneau courtiers, 653-4275. quo-18

ST-LOUIS FRANCE

PIERRE, bois, 4 chambres, salle jeux, carport, aubaine. Mme Lionel Bouvrette, 527-0860. Davis-Morin courtiers. quo-16

Maisons seules

STE-FOY, près Université, cottage en brique, 10 pièces, acompte $6,500.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Cécile Sirois 527-7602 quo-15

BOIS de Vincennes, rue Gaspareau, rue Portneuf, rue Boisverdure, maisons neuves 6 et 7 pièces, près des écoles, centres d'achats Wilfrid Légaré Inc. Informations, Roger Lacroix, bureau des ventes, 3470 Chemin Ste-Foy, 653-3183, 681-1237. quo-6

RUE HERTEL, plain-pied, 5 1-2 pièces, 3 chambres, à coucher, fini pierre, bois, brique, demander Alphonse Gourdeau, Royal Trust, courtiers, 529-0171, soir, 683-0481. quo-18

RUE DES Galais, plain-pied, 5 1-2 pièces. Demander Alphonse Gourdeau, Royal Trust, courtiers, 529-0171. Soir: 683-0481. quo-18

DIX PIECES, plus trois salles de bains, 762 Le Cavalier, Directement du constructeur. Extérieur brique rouge, foyer naturel, jamais habitée. P.-A. Savard, 653-1283. quo-22

AUBAINE 5 pièces, garage, voisin d'un parc d'embellissement, vente cause transfert. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Léo Beaumont 653-4728. quo-15

STE-FOY, $10,500, acompte $4,200.00, brique, garage, chauffage, eau chaude. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Bilodeau. 653-5610. quo-15

STE-FOY, maison 5 pièces, bien située, prix $12,200.00, acompte à discuter. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée Morand, 653-3337. quo-15

BOIS Boulogne, cottage, 7 pièces, 3 chambres, construction neuve, Cartier Immeubles courtiers, 681-6389, Jalbert 527-6760. quo-15

MONT ROYAL, 5 chambres à coucher, garage, style canadien, Jacqueline Fleury, 523-0206, Georges Paquet, courtiers. quo-29

BOIS Boulogne, 9 pièces, intérieur décoré, 3 salles bains, garage, terrain paysagé, $21,500, acompte $5,500, direct constructeur, 653-2105. quo-4

AUBAINE $16,800

AVENUE Duchesneau, 1052, Bungalow, abri d'auto, direct propriétaire. 653-4988. 653-9066. quo-16

$12,200.

STE-FOY, rue Jonquière, magnifique propriété, beau terrain. Sacrifier pour $12,200. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir, 656-1524. quo-15

AUBAINE

BUNGALOW neuf 5 pièces, 3 chambres coucher, près Château Bonne Entente, transfert. Mme Bray, 527-4777, Davis-Morin courtiers. quo-16

BOIS DE VINCENNES

BUNGALOW 5 pièces, salle familiale en chêne, beaucoup d'atmosphère. Mme Bray, 527-4777. Davis-Morin courtiers. quo-16

5 CHAMBRES

BOIS Boulonge, attrayant bungalow, 8 pièces, salle jeux, multiples commodités, $38,500. Monique Lessard, 527-8253. Davis-Morin, courtiers, M.L.S. quo-16

$16,000 à $22,000

PLUSIEURS résidences, 4 chambres même plancher, salle dîner, salle jeux, 6-7-8 pièces. Mme Garneau, 681-6992. Davis-Morin courtiers. quo-16

PAROISSE ST-YVES

2605 LAPOINTE, grand et luxueux bungalow, brique, 8 pièces, plus foyers, solarium, salle familiale, garage, proche toutes commodités. Appeler Jack Ouellet, 527-1706, 529-0171, Royal Trust courtiers. quo-16

IDEAL CENTRE MEDICAL

PRES Université Laval, Académie, Cartier Immeubles, courtiers, demander Doré, 681-8940. quo-18

PRIX $19,000

ST-MATHIEU, rue des Quatre Saisons, 6 pièces, 3 chambres, style colonial, très propre, tapis mur à mur, terrain entièrement fini, salle bains, très jolie. Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir: 623-2436. quo-18

STE-FOY

Maisons seules

$12,000, 8 pièces, abri d'auto, Cartier Immeubles courtiers, Grenier 681-1482. quo-15

ST-THOMAS d'Aquin, $16,000 cottage, 6 pièces, garage, Morel courtiers, 527-1732. quo-6

RUE Mgr Laflèche, grand plain-pied, 6 pièces, plus 4 chambres, louées au sous-sol. Demander Alphonse Gourdeau, Royal Trust, courtiers, 529-0171 Soir: T 683-0481. quo-18

STE-GENEVIEVE, plain-pied, 7 pièces, de luxe, $25,000. Marcel Morel, courtiers, M.L.S. 527-1732. quo-5

RUE du Coteau, 5 pièces, plus sous-sol fini, magnifique bungalow, $16,500, comptant, discutable, possession 1er mai, J.-A. Vachon, courtiers. 653-1956. quo-16

AVENUE Moreau-Nord, près Académie de Québec Université, maisons neuves, 1 et 1 1-2 étages, aussi plusieurs terrains, constructions à votre choix. Wilfrid Légaré Inc., Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-29

PARC Bellevue, Chemin Ste-Foy, voisin Château Bonne-Entente, entrée par Boulevard Pie XII, 12 maisons modèles à visiter. Wilfrid Légaré Inc, informations Roger Lacroix, bureau des ventes, 3470 Chemin Ste-Foy 653-3183, 681-1237. quo-24

BUNGALOW, 45 x 25, 5 pièces, paroisse Ste-Geneviève, terrain 90 x 92, direct propriétaire, transfert, $15,700. 653-4221. quo-15

RUE DIJON, 7 pièces, salle de jeux, terrain boisé, près école centre d'Achats, église, conditions faciles, 653-7077, 653-1009. quo-16

PLACE Général Vanier et Bois de Vincennes, près école et centres d'achats, plain pied et 1 1-2 étage, 6 et 7 pièces, différents styles, conditions faciles. Robar Construction, 681-9155, 653-1009, 653-4041. quo-31

ST-LOUIS France, près église, belle résidence, 4 pièces, foyer soubassement fini, $23,500, comptant $5,500. Rouleau, courtiers, St-Hilaire, 653-9107. quo-22

$16,800, 4 chambres, salle jeux, 1 1-2 salles bains, Mme Robert Guay, 653-2958, Georges Paquet, courtiers. quo-7

STE-FOY, belle résidence, 6 pièces, construction 1963, $17,000. Roy, 690-2595. quo-15

NELLIGAN, très joli 6 pièces, sous-sol fini, Mme Beaumont, 656-0090, Georges Paquet Enr, courtiers quo-9

A LIQUIDER rapidement, Bungalow pierre 6 pièces, 2 foyers, Wilfrid Laflamme, Montréal Trust courtiers, 656-0268. quo-15

RUE Rougemont, magnifique plain-pied, 50 x 30, 7 grandes pièces, 4 chambres, sous-sol fini, abri d'auto, terrain 80 x 100. Acompte $5,000. Royal Trust courtiers, 529-8647. quo-15

STE-FOY, Parc Horizon, luxueux plain pied, 7 pièces, garage, pierre, plâtre, foyer. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, McKenzie, 681-5237. quo-15

VUE sur fleuve, 10 pièces, 3 chambres bain, 5 chambres, garage double. Mme Lionel Bouvrette, 527-0860, Davis-Morin courtiers. quo-16

PRES Université, 7 pièces, salle jeux, 1 1-2 bain, joli parterre, abri-auto, très propre, Aimé Turgeon 527-1257, Davis-Morin courtiers. quo-16

PAROISSE St-Mathieu, plain-pied, 6 pièces, dont 4 chambres, $16,500.00. Chemin St-Louis, bungalow 9 pièces, tapis, tentures, garages. Jean Chevrier, 623-3002. Société d'Administration et de Fiducie, courtier, 692-1030. quo-16

STYLE canadien, 10 pièces, garage double, 2 salles bains, foyer, B. Bureau courtier, 681-6862. quo-16

1261 DOLAN, ouvert pour visiter à toutes heures, 7 pièces, abri d'auto, salle de jeux, aubaine. Tél. 653-5305. quo-21

DESCHAMBAULT, 7 pièces, conditions faciles. Cartier Immeubles, courtiers, Doré, 681-8940. quo-18

LA SUETE, maison de 5 pièces, salle de jeux avec bar, c'est une aubaine. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers (André Ouellet), 529-8456; soir, 681-9066. 62-15

BUNGALOW en brique, 6 pièces, sous-sol fini, beau et grand terrain. Peu de comptant. Immeubles Grande-Allée Inc. 525-6823. quo-17

BUNGALOW, 6 pièces, belle finition, propre, 1 chambre finie au sous-sol, Beau terrain, comptant raisonnable, cause départ. Immeubles Grande-Allée Inc. 525-6823. quo-17

2 BELLES maisons, Champs de Laval, livraison immédiate, peu de comptant. Immeubles Grande-Allée Inc. 525-6823. quo-17

ST-YVES, Chemin St-Louis, 6 pièces, tapis mur à mur, foyer, terrain 12,500 pieds carrés, entièrement fini, $29,500. Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir: 623-2436. quo-18

FAUT vendre, transfert, style canadien, 6 pièces, plus une au sous-sol. M. Perreault, soir: 623-5108. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, 529-8121 quo-17

Aubaine sensationnelle

PARC Horizon, 5 pièces, neuf, direct entrepreneur, abri d'auto, "carport", pierre, $17,500, $1,100 comptant. 661-5764. quo-1

AUBAINE STYLE CANADIEN

PARC Horizon, 7 1-2 pièces, neuf, 2 salles bains, direct entrepreneur, pierre, abri d'auto, "carport", patio "Sundeck", $19,500, dont $500 comptant. 661-5764. quo-1

$15,700.

BUNGALOW, 45 x 25, 5 pièces, paroisse Ste-Geneviève, terrain 90 x 92, direct propriétaire, transfert. 653-4221. quo-28

OUVERT AUX VISITEURS

SITUE 3358, rue Gaspareau, magnifique 6 pièces neuf, pierre, brique, terrain, arbres. Wilfrid Légaré Inc. Informations, Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-15

OUVERT AUX VISITEURS

SITUE à 1025 rue Boisverdure, maison neuve, 49 pieds de façade, 4 chambres, grand terrain avec arbres. Wilfrid Légaré Inc. Informations, Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-19

2 ETAGES NEUFS

SITUEE à 3459 Carré de Nevers, salon, salle familiale, cuisine, buanderie, 4 chambres, 2 salles bains, abri d'auto. Ouverte aux visiteurs. Wilfrid Légaré Inc. Informations, Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-19

ST-LOUIS DE FRANCE

LUXUEUSE résidence style canadien 2 étages, 10 pièces, salle familiale avec foyer naturel, planchers en chêne, 5 chambres, garage double, terrain 16,850 p.c. Comptant à discuter. Jean De Rico, Montreal Trust Courtier, 681-6526. quo-18

TRANSFERT

5 PIECES, 3 chambres, construction récente, extérieur pierre et brique, terrain paysagé, entrée d'auto asphalte. Jean De Rico, Montreal Trust Courtier, 681-6526. quo-15

BANLIEUE

Maisons à revenus

GIFFARD, 4 logements 4 pièces, revenus, $2,880, prix $21,500. 663-6291. quo-25

BEAUPORT, deux 5 pièces, chauffé, récente, garage avantageux. Tél. 661-6361. quo-1

GIFFARD, 5 logements, revenus $4,800, comptant $5,000, direct propriétaire. 663-6881. quo-4

6 LOGEMENTS, 4 pièces, brique, sacrifier $37,000, petit acompte. 623-1321. quo-16

3 LOGEMENTS, un libre $27,000., acompte $3,000., neuf, propriétaire. 623-1321. quo-16

LAURENTIDE, domaine, maison 2 logements, aubaine, $12,800. Morel, courtier, 527-1732 quo-11

GIFFARD, 3 logements, revenu brut $1,800, située 3024 St-Siméon, 663-6641, 7 à 9 p.m. quo-17

4 LOGEMENTS, 4 pièces à vendre ou échanger contre maison seule. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée. M. Roy, 529-8121. quo-21

BEAUPORT, règlement de faillite, maison 2 logements, 5 pièces, Théo Genest, courtiers, 522-1533, 527-8102. quo-21

GIFFARD, 8 logements, 4 pièces, chauffés, neufs, très modernes, bons revenus, 661-2072. quo-21

REELLE AUBAINE

ST-EMILE, 2 logements, 1-4, 1-3, garage, très propre, libre 1er mai, prix $9,000. Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir: 623-2436. quo-18

BANLIEUE

Maisons à revenus

BEAUPORT, maison 14 pièces, avec revenu, près église, école, autobus. Libre 1er mai, 36 Peignerie. 663-3023. quo-19

COMPTANT $750, joli duplex, Ville les Saules, dans nouveau développement, 2 grands 5 pièces, chauffage eau chaude, possibilité sous-sol. Ecrire Casier Postal 35, Ste-Foy. quo-17

GIFFARD, aubaine, 4 logements 4 pièces, 1 libre, plus sous-sol, salle jeu, 2 chambres, huanderie, près école. Propriétaire, 663-9262. quo-21

GIFFARD, maison 2 logements, 6 pièces, non chauffé, acompte $2,000, balance bonnes conditions, revenu brut mensuel, $150. 692-0673 ou 663-6858. quo-18

PARC Boudreau 2 logements 36x40 hypothèque 6 p.c. Société Immobilière Québec Metropolitain, Giguère 529-0047 653-5501 quo-16

GIFFARD, Maison à revenus, boulevard Ste-Anne, brique et gyproc. Joseph Lapointe, 663-3261. Société d'Administration et de Fiducie, courtier, 692-1030. quo-16

ORSAINVILLE, Véritable aubaine, vente pour montant évaluation municipale, $12,500.00, propriété 2 logements, Photo M.L.S. Société d'Administration et de Fiducie, courtier, 692-1030. quo-16

2-5 PIECES, 1 libre à l'acheteur, grand terrain. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée. Dancause, 656-0102. quo-16

VILLENEUVE, 6 logements, 4 pièces, non chauffé, prix $36,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 62-15

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

Maisons seules

ORSAINVILLE, maison, brique et pierre, direct du propriétaire. 623-7119. quo-19

MAISON jumelée, style canadien, 6 pièces, extérieur brique, vue sur le fleuve, libre immédiatement. Inf-bur. 661-6414. Rés. 623-4168. quo-22

MAISON 5 1-2 pièces, pierre, façade, grand terrain, vue sur fleuve, comptant à discuter, conditions avantageuses. Inf. bur. 661-6414, rés 623-4168. quo-22

BUNGALOW, 5 1-2 pièces, demi pierre, façade, grand terrain, léger comptant, remboursement facile, information bureau 623-0855, 681-2446 quo-24

MAISON 5 1-2 pièces, grand terrain boisé, comptant $250., remboursement $92., taxes comprises. Inf.: bureau, 842-1954, rés. 623-7351. quo-25

LOCATAIRE ? ? ? Maison 5-6 pièces, boni fédéral, ristourne provinciale, intérêt 6 1-4 pour cent, léger comptant. Bur. 681-7694; rés. 626-4508. quo-16

NEUFCHATEL, 6 pièces, cause transfert. Cimon, courtier, 525-5169, soir, 842-4734. quo-29

ANCIENNE-LORETTE, 5 pièces, chauffage eau chaude, garage, petite tabagie, plus un terrain, $10,900. 872-9190. quo-15

BEAUPORT-OUEST, neuf, direct propriétaire, terrain 100 x 125. Tél. 661-1923. quo-16

STE-THERESE Lisieux, 7 pièces, 2 étages, chauffage. 661-4482. quo-25

BEAUPORT, rue Labelle, maison brique, direct propriétaire, acompte $4,500. 663-9060. quo-19

BOISCHATEL, avenue Royale, magnifique plain-pied, 6 pièces, vue sur fleuve. Demander Alphonse Gourdeau, Royal Trust, courtiers, 529-0171, Soir: 683-0481. quo-18

GIFFARD, 6 logements 4 et 5 pièces. Prix $42,000. Société Immobilière Québec-Métropolitain 529-0047 - 663-4722. quo-16

ORSAINVILLE, 2 maisons de 5 pièces, bien situées, $12,500 et $14,200. Terrains terminés. Harris Gingras, courtiers 522-1295. quo-18

GIFFARD, maison de 9 pièces, terrain fini et clôturé, construction A-1. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers (André Ouellet), 529-8456; soir, 681-9066. 62-15

VILLENEUVE, bungalow de 5 pièces, construction 1965, peu de comptant, cause départ. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers (Henri Abel), 529-8456; soir, 683-4335. 62-15

AUBAINE, direct du propriétaire, maison neuve, 6 grandes pièces, possibilité 2 autres logements au sous-sol, situé Beauport-Ouest. 683-7990. quo-15

AVIS, 3 maisons neuves, très bas prix, discontinuation des affaires. Renseignements, 527-9735, 523-4802, 2-5 P.M., 7-9 soir. quo-18

MAISON neuve, brique, gazon, construite en été, acompte $115.00, $103.00 par mois. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Rhéaume. 653-0457. quo-15

ANCIENNE LORETTE, aubaine, bungalow, 6 pièces, très propre, prix $11,000.00, acompte à discuter. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Morand. 653-3337. quo-15

REPR

Mme Gaudias Saint-Pierre

Mme Gaudias Saint-Pierre, née Eva Ouellette, est décédée le 14 mars, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 80 ans et 3 mois. Elle demeurait autrefois à Sainte-Perpétue de l'Islet.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: M. et Mme Laurent Saint-Pierre (Gisèle Dubé), son frère et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Ouellette (Alberta), Mme Marc Chouinard (Laura), Saint-Pamphile, Co. Islet, Mme Léon Lord (Héléna), Saint-Damase, Mme Donat Chénard (Marie-Anne Saint-Pierre), Gravelbourg, Sask., M. et Mme Albert Saint-Pierre, Ponteix, Sask., M. et Mme Lauréat Saint-Pierre, Charny, M. et Mme Andréa Saint-Pierre, Québec, M. et Mme Frédéric Saint-Pierre, Québec.

La dépouille mortelle est exposée à 35 Est Grande-Allée, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi à Sainte-Perpétue, Cté l'Islet. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan de Québec.

M. Marcel Carrier

M. Marcel Carrier, époux de dame Gemma Gosselin, est décédé le 14 mars à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 49 ans et 5 mois. Il demeurait au 5, St-Etienne, Lévis.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Claude, Ginette, Carole et Denis Carrier, de Lévis; sa belle-mère, Mme Roméo Gosselin, de Lévis; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Zoël Carrier (Jeanne Gagné) de Québec; Mlle Madeleine Carrier, de Lévis; M. et Mme Laval Duquet (Juliette Carrier), de Lévis; M. et Mme Robert Carrier (Monique Veilleux), de Sillery; M. et Mme Clermont Carrier (Charlotte Guay), de Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Benoit Carrier (Louisette Fortin), de Québec; Mme Irénée Carrier (Simone Blanchette), de Québec; Mme Patrick Carrier (Annette Carrier), de Québec; M. et Mme Ovila Cantin (Murielle Gosselin), de Lévis; M. et Mme Laval Gosselin (Monique Grenier), de Lévis; M. et Mme Marcel Gosselin (Béatrice Guay), de Lévis; M. et Mme Emmanuel Gosselin (Jeanne Michaud), de Montréal; Mme Emile Patry (Fernande Gosselin), de Lévis; M. et Mme Benoit Gosselin (Pierrette Nolet), de Lévis, ainsi que plusieurs petits neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gilbert et Turgeon Ltée, au 58, avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église Notre-Dame, et l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

Mgr Napoléon Delorme, p.d.

Mgr Napoléon Delorme, p.d., curé de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, est décédé le 13 mars, à l'Hôpital Notre-Dame-de-Montréal, à l'âge de 70 ans et six mois.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alphonse Delorme (Pauline Snyder), de Fayetteville, N. Y., Mme Charles-Auguste Paré (Anna), de Québec, M. et Mme Albert Delorme (Germaine Lévesque), de Saint-Hyacinthe; ses neveux et nièces: M. et Mme Jean-Louis Drouin (Françoise Paré), de Québec, Mlles Colette, Thérèse et Suzanne Paré, de Québec, M. et Mme Jacques Paré, ingénieur, (Germaine Everell), de Sherbrooke, M. et Mme Claude Paré, comptable, (Pierrette Lavoie), de Beauport, M. et Mme Yves Paré, architecte, (Maude Tremblay), de Montmagny.

La dépouille mortelle est exposée au presbytère de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. La translation des restes sera faite mercredi à 2h. 30 p.m. en l'église paroissiale où le service sera chanté jeudi à 10h. L'inhumation suivra au cimetière du Séminaire. —

M. Gérard Huard

M. Gérard Huard, maître-barbier, époux de dame Germaine Chamberlai', est decédé le 14



mars à l'âge de 54 ans. Il demeurait au 887, de la Canardière, Québec.

M. Huard laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Marcel Huard (Annette Caucy); ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Georges Huard, M. Emilio Huard, M. et Mme Patrick Huard, M. et Mme Arthur Paradis (Letitia), M. et Mme Maurice Huard, M. et Mme Armand Roby, M. et Mme Almanzor Chamberland, M. et Mme Isidore Chamberland, Mme veuve Albert Chamberland, Mlle Marie-Laure Chamberland, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. Huard repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi en l'église Saint-Fidèle et l'inhumation au cimetière de Saint-David.

M. C.-E. Henry

HONFLEUR — M. Charles-Eugène Henry, époux de dame Thérèse Bissonnette, est décédé le 11 mars à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 61 ans. Il demeurait à Honfleur, comté de Bellechasse.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Henry (Cécile Meese), de Lauzon; M. et Mme Raymond Henry (Antonia Laflamme), de Honfleur; M. et Mme Léandre Boutin (Gisèle Henry), de Saint-Henri; MM. Félix, René et Pierre Henry, de Honfleur; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Hector Henry, de Honfleur; Edgar Henry, d'Alburg, Vermont; Léopold Henry, de Montréal; Léon Vallières (Léontine), Henri Bissonnette (Thérèse) et Lauréat Paré (Blanche), tous de Honfleur; M. Joseph Gagnon, MM. et Mmes Albert Bissonnette et Louis Bissonnette, Mme Alfredo Pomerleau, M. et Mme Aimé Bissonnette, Mlle Yvonne Bissonnette, MM. et Mmes Désiré Bissonnette, Robert Bissonnette, Antonio Gagnon, Gérard Bissonnette, Charles-Aimé Gosselin et Willy Aubin, ainsi que cinq nièces religieuses.

Le service a été célébré aujourd'hui en l'église de Honfleur, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Gaston Breton, de Saint-Anselme.

A Sainte-Jeanne-d'Arc

Un moulin, mû par eau, transformé en musée et en centre touristique

SAINTE - JEANNE - D'ARC — L'Association touristique du "vieux moulin" vient de naître grâce à un groupe d'hommes d'affaires de la municipalité de Sainte - Jeanne - d'Arc, dans la région du Lac - Saint - Jean.

Ce groupement, dont le bureau est composé de MM. Léo Lavoie, Gaétan Bonneau, Paul-Henri Girard, Roland Girard, Marius Lavoie et Léon Chiasson, cherche à créer un centre touristique, dont le principal point d'attraction serait un vieux moulin (le nom de l'association vient de là) mû par l'eau, et qui est en opération continue depuis plus de 55 ans.

Construit en 1911, puis rénové en 1938, outre les fonctions pour lesquelles il a été construit, il a même fourni l'électricité au village de Sainte - Jeanne - d'Arc durant une période de 20 ans, soit de 1929 à 1949.

Présentement, on y fait le sciage de bois de charpente, on y plane le bois, on y moule et on y crible le grain. Il possède également une scie pour faire le "bardeau" et la planche pour la fabrication de boîtes de bleuets, de même qu'un moulin à carder la laine.

Les membres de l'Association touristique du "vieux moulin" ont pris une option, sur l'achat de ce moulin qui appartient présentement à M. Albert Lambert. Ce moulin pourrait être aménagé en musée et en centre touristique, avec une salle de réception, genre restaurant, où on servirait des mets typiquement canadiens. Cette salle aurait quelque 60 pieds sur 40.

L'Association a également pris des options sur l'achat des terrains avoisinants le moulin, la chute, ainsi que le terrain de camping "Villa des chutes", qui est en exploitation depuis près de trois ans.

En face de ces terrains, on projette plusieurs installations, dont le développement d'un centre de ski et d'autres sports d'hiver, afin de compléter un cycle d'opération qui s'étendrait sur les 12 mois de l'année.

Selon M. Léo Lavoie, le président de l'association, les nombreux touristes qui se sont rendus au terrain de camping ont été unanimes pour déclarer que ce terrain est l'un des plus pittoresques de la province, avec sa chute d'eau d'une hauteur de quelque 50 pieds, son écluse et son merveilleux paysage environnant.

Ce terrain de camping est situé sur une pointe, au confluent de la rivière Noire. Face à ce de la rivière Petite-Péribonka et terrain de camping, l'association touristique projette également d'aménager, dans le bassin de la rivière Petite-Péribonka, une piscine naturelle d'environ 400 pieds sur 200, où l'eau de la chute servira à changer l'eau continuellement.

Lorsque tous les terrains seront aménagés, et que les commodités nécessaires seront installées, on pourra y recevoir plus de 400 campeurs. Afin de donner un cachet particulier à l'endroit, on prévoit l'illumination de l'écluse, sur une longueur totale de 100 pieds.

L'Association touristique du "vieux moulin" prépare présentement un mémoire qui sera présenté prochainement au Conseil économique régional pour acceptation. Ce projet d'envergure, qui atteint le montant de $200,000, sera par la suite soumis aux autorités de l'A.R.D.A.

"Même s'il y a plusieurs autres centres touristiques, dans la région du Lac-Saint-Jean, dit M. Lavoie n'hésite pas à déclarer la cause du tourisme dans la région. Nous croyons que, pour les touristes, ce sera véritablement un avantage d'avoir plusieurs de ces centres bien organisés, capables et [illegible] à n'importe quel moment."

Pa[illegible] situation actuelle de l'association qu'il préside M. Lavoie n'hésite ppas à déclarer: "Nous sommes déjà à l'œuvre actuellement, afin d'être prêts, le plus tôt possible."



PROJET TOURISTIQUE — Le comité touristique du "vieux moulin", formé à Sainte-Jeanne-d'Arc, veut établir dans cette municipalité, un centre de villégiature, dont le principal élément sera la transformation d'un vieux moulin, dont le mouvement est encore imprimé par la force hydraulique, en un musée et un restaurant.



BIEN DE CHEZ NOUS — Dans la construction du chalet du parc de la Chute-à-l'Ours, à Normandin, on a utilisé largement le bois et le style de la construction est bien typique au Canada français.

M A. Delisle

DONNACONA — M. Arthur Delisle, époux de feu dame Albertine Bernard, demeurant à la maison du Fargy et anciennement de Donnacona, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 13 mars, à l'âge de 94 ans et 8 mois. Il fut le doyen des fondateurs de Donnacona dont il fut le premier maire.

Il laisse dans le deuil ses filles: Mme Orace Garant, de Québec, Blandine Delisle; son fils, M. Bernard Delisle, de Cap-Santé; sa soeur Mme Léon Gagné; son frère M. Joseph Delisle, de Longueuil; sa belle-fille, Mme Lucille Piché-Richard; sa belle-soeur, Mlle Ida Bernard, du Foyer Saint-Tite-des-Caps, plusieurs petits-enfants et arrières-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Denis et Denis, de Notre-Dame de Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église paroissiale. Un libera sera chanté et l'inhumation se fera au cimetière de Cap-Santé.

Mlle M.-L. Huot

Mlle Marie-Louise Huot, est décédée le 14 mars, à Québec à l'âge de 88 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mme J.-Arthur Bélanger (Antonia), Mme Eugène Leclerc (Juliette); Son beau-frère: M. J.-Arthur Bélanger.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église Notre-Dame du Chemin. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Mme H. Fontaine

Dame Alice Boulet, épouse de feu Henri Fontaine, est décédée le 13 mars, à l'âge de 76 ans. Madame Fontaine demeurait autrefois à Québec.

Madame Fontaine laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Lucien Brie (Yvette), M. et Mme Albert Courteau (Gabrielle), M. et Mme Jean-Paul Fontaine (Mireille Lamonde), M. et Mme Henri Plante (Gisèle), M. et Mme Claude Fontaine (Claudette Brie); ses frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Armand Boulet, M. et Mme Paul Boulet, Mme Napoléon Côté, Mme Bernadin Lnbrecque.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1re Avenue. Le service sera chanté jeudi, en l'église de Charlesbourg, et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

A LOUER
Centre Industriel Ste-Foy
BUREAU ET ENTREPOT
Rampe de chargement, plain-pied, système de sprinkler, environ 9,500 p.c. Appelez M. Paul Girouard, 3000 Boul. Charest Ouest.
TEL.: 656-9707

ANGLAIS
EN 3 MOIS
AUDIO-VOCAL
Le seul laboratoire fournissant une enregistreuse pour pratique à domicile.
785 de SALABERRY
ch. 206
ANCIENNEMENT 20 ST-JEAN
522-6624
NOM .....
.....
ADRESSE .....
.....
VILLE .....
TEL.: .....

Paquet
Valeur Vedette
Jolis pyjamas
de coton
garnis de dentelle pour fillettes
Voici une aubaine remarquable à ne pas manquer: Une ligne complete dernier cri de pyjamas garnis de dentelle confectionnés dans un coton de haute qualité. Choix de pyjamas à jambes longues, capris, baby dolls et robes de nuit. Tous de même style, choix de bleu et blanc, rose et blanc et jaune et blanc, dans l'imprimé. Tailles 8 à 14 ans.
Rég. 2.69
1.88
Paquet, salon Juvénile, 2e étage.
La Jeune Québécoise, Place Laurier.



AU COMPTOIR SEULEMENT

VISITEZ LA FOIRE DU LIVRE
Salle de Spectacle, 3e étage, jusqu'au 19 mars.
$98,000 DE LIVRES A SACRIFIER POUR $24,000
LIVRES D'ART — ROMANS — LIVRES D'AVENTURES — LIVRES RELIGIEUX — BIOGRAPHIES — POLICIERS — LIVRES POUR LA JEUNESSE — ALBUMS D'ENFANTS.
125 spéciaux formidables pour tous les âges et tous les goûts dont voici quelques exemples dans les livres d'enfants:
Collection FLEURUS Illustrés genre Tintin. Val. 1.60..... .55
BUL DOG, 8 titres Illustrés genre Tintin. Val. 1.25..... .44
BIBI Fricottin, Illustrés genre Tintin. Val. 1.50..... .66
PETIT HERAUT, 4 titres. Val. .90..... .33
TRESOR DE LA JEUNESSE ensemble de 10 brochures. Val. 2.50 .88

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet Q.M.-20

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route Transcanadienne, dans les paroisses de Saint-Michel de Vaudreuil, Saint-Lazare et Sainte-Madeleine de Rigaud, comté de Vaudreuil. Longueur de 8.979 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis necessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $94,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 13 avril 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal, ou au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 9219-66

Revêtement en béton bitumineux des chemins des "25" et de la Montée de Boucherville, dans la ville de Saint-Bruno de Montarville, comte de Chambly. Longueur de 1.28 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chambly, Rouville, et Vercheres.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,300.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi, le 6 avril 1966.

Projet 9221-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin Rang 1 (Montée Pion), dans la paroisse de Sainte-Clotilde, comté de Châteauguay. Longueur de 1.93 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis necessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,200.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 6 avril 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet Q.I.-11

Fourniture et installation des lampadaires, luminaires et lampes sur la route Transcanadienne, section Est du boulevard Métropolitain dans les villes de Saint-Léonard et Anjou, comté de Bourget.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis necessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $15,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 6 avril 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministères de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boul. Saint-Laurent, Montréal, ou au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Projet no 220-66

a: RIVIERE-DU-LOUP.

EQUIPEMENT DE BUANDERIE pour l'Hôpital de Rivière-du-Loup, comprenant:

1- balance
2- laveuses - extracteurs
3- calandre et plieuse
4- sechoirs
5- presses
6- machines à coudre et à rapiéçage
7- divers item
8- etagères et voitures à lingerie.

Un versement de $20.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des documents, lorsque retournés en bonne condition avant le 5 avril 1966) est requis pour obtenir plans et devis a la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec.

Clôture des soumissions: a 3.00 hres P.M., a la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec: mercredi le 30 mars 1966.

Garanties: avec la soumission un chèque visé de 10% à l'ordre du Ministre des Finances.

Le Sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin.

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet no 604

1- Tracteur sur roues avec divers équipements.

Ministère des Terres et Forêts, Rimouski, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet no 605

600- Pieces (3,700 pi.) AX-FJ Tubage d'acier galvanisé et sans soudure.

Ministère Agriculture et Colonisation, St-Jovite, P.Q.

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E., 24 mars 1966.

Projet no 606

Tuyau d'acier arché, galvanisé et ondulé.

Ministère de la Voirie, Amos, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet no 607

1,035,000 enveloppes.

Ministère de l'Education, Québec et Montréal.

Clôture des soumissions: 4.00 P.M., H.N.E., 23 mars 1966.

Projet no 608

Laboratoire de machines rotatives

Ministère de l'Education, Ste-Anne des Monts, Bonaventure, Donnacona, Quebec et Cité Jacques-Cartier.

Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet no 609

Instruments de mesure électroniques.

Ministère de l'Education, Rivière-du-Loup, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet no 610

1- console maître pour étude de télégraphie.
30- unites pour eleves.

Ministère de la Justice, Rimouski, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet no 611

112- caméras.

Ministère de la Justice, Sûreté Provinciale, Montréal.

Clôture des soumissions: 4.00 P.M., H.N.E., 25 mars 1966.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'Offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

GARANTISSONS par écrit L'ANGLAIS
Cours de 6 mois
METHODE AUDIO-VOCALE
information
525-5134
suite 29
LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTEL INC.
20, rue St-Jean, Suite 29
Québec
Nom .....
Adresse .....
Tél.: ..... Comté .....

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



OOKPIK



Dr BEAUDOC



GERALDINE



RIP, LE DETECTIVE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



M. R. Giguère

M. Rosaire Giguère, chef cuisinier de Orléans Ltée, demeurant au 363 8e rue, est décédé à l'âge de 58 ans et 11 mois. Il



était l'époux de dame Marie-Jeanne Guay.

Outre son époux, il laisse ses fils et belles-filles: MM. et Mmes Fernand Giguère (Renée Bourgault), Roger Giguère (Ghislaine Tremblay), Denis Giguère (Françoise Pelletier) et Clément Giguère (Léliane Tanguay); sa mère, Mme veuve Ludger Giguère; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Ludger Giguère, (Bernadette Drouin), Guillaume Giguère (Hélène Seaborne), Roland Giguère (Evelyne Nolin) et Armand Châteauvert (Antoinette Giguère), Mlle Jeanne d'Arc Giguère, MM. et Mmes Lucien Guay, Albert Tavaras, Maurice Guay, Roland Guay, Emile Guay, Marcel Vézina, Mme veuve Adjutor Caron. Il comptait aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Esprit. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lauzon.

M. E. Brennan

Dans la nécrologie, parue hier, de M. Edward Brennan, il aurait fallu lire, précédant la liste des parents du défunt, la mention: sa soeur, ses frères et belles-soeurs. M. et Mme Herodias Drouin étaient par ailleurs les beaux-parents adoptifs du défunt, époux de dame Geneviève Couture et décédé le 12 mars.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAC-66-11014
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 29 mars 1966
FOURNITURE DE
"REGULATEURS DE TENSION"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 11 mars 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASA-66-11024
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 29 mars 1966
ENTREPOT DU
SURPLUS D'ACTIF
POINTE-AUX-TREMBLES

Vente de divers instruments de télécommunications usagés, radios mobiles, radios émetteurs - récepteurs, lampes, chargeurs, etc.
(APPROXIMATIVEMENT 1500 ARTICLES)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document ci-avant mentionné lequel est disponible pour examen et peut-être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

La soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée d'un chèque remboursable sous condition, payable à l'Hydro-Québec et représentant cinq pour cent (5 p.c.) du montant soumissionné.

Tous les intéressés à examiner le matériel pourront se présenter les 17 et 18 mars et l'avant-midi seulement du 19 mars 1966.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 11 mars 1966

M. A. Tremblay

M. Arthur Tremblay, ex-gérant de Randall Mine et Venus Gold Mine et ex-employé de Simard et Frères, Ltée, d'Amos, époux de dame Eugénie Allard, est décédé le 14 mars à l'âge de 80 ans, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Arsène Gagnon, de Garson, Ontario; son frère, M. Alfred Tremblay, de



Giffard; ses soeurs: Mme veuve Paul Girard (Marie) et Mme veuve Rédempti Lachance (Marie-Anne), de Giffard; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Charles-Edouard Paquet, de Québec; Apollinaire Allard, de Saint-Rédempteur; Robert Ferland, de Saint-Nicolas; Albert Allard, d'Amos; Mme veuve François Allard, de Saint-Rédempteur; MM. Emile et Aimé Allard, d'Amos; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Robert Emond, Henri Emond, Alphonse Bélanger, Marcel Lachance, Roger Picard, Oséa Auger, Jean-Marie Lachance, Roger Picard; ses neveux: le frère Roland Lachance, des Frères des Ecoles Chrétiennes; MM. les abbés Armand Allard, de Mont-Brun, et Jean-Guy Allard, de Chibougamau, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Wilbrod Robert, Inc., 3221, avenue Royale, Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Giffard, et l'inhumation au cimetière paroissial. —

M. L. Beaudoin

M. Lionel Beaudoin est décédé à Lauzon, hier, à l'âge de 53 ans et quatre mois. Il était l'époux de Dame Alma Beaulieu et il demeurait au 58 rue Caron, Lauzon.

Outre son épouse, M. Beaudoin laisse dans le deuil ses enfants, Claude et Claudette, sa mère, Mme Napoléon Beaudoin, de Saint-Cyprien de Dorchester, et sa belle-mère, Mme J.-C. Beaulieu, de Saint-Arsène de Rivière-du-Loup.

Lui survivent de plus ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme François Beaudoin, de Saint-Cyprien, M. Roméo Beaudoin, du même endroit, Mme Albert Marcoux, de Ville-les-Saules, M. et Mme Roland Desgagnés, de Québec, M. et Mme Jean-Paul Alain, de Montréal, Mlle Marie-Ange Beaudoin, de Montréal, Mme Roméo Asselin, de Québec, Mlle Gertrude Beaudoin, de Québec, M. et Mme Henri Auclair, de Sainte-Rose de Dorchester, M. et Mme Fernand Laberge, M. Auguste Beaulieu, de Saint-Arsène, M. et Mme William Beaulieu, de Saint-Ephrem de Beauce, M. et Mme Alfred Beaulieu, d'Edmundston, M. Napoléon Beaulieu, de Saint-Arsène, M. et Mme Adélard Tardif, de Saint-Arsène, M. et Mme Léonard Beaulieu, de Montréal, Mme Colombe Beaulieu, de Montréal, ainsi que M. et Mme Robert Blondeau, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée au foyer funéraire de la maison Gauthier Ltée, au 239 rue Saint-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Joseph de Lauzon, jeudi, et l'inhumation se fera au cimetière de cette ville.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-66-11015
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 5 avril 1966
FOURNITURE
DE "TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut-être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de dix mille dollars ($10,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 11 mars 1966

Décès

BERNIER — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 13 mars 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Léopold Bernier, époux de dame Fernande Moreau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 115, rue Saint-Louis, à 9.30 heures, pour l'église de Saint-Pierre, et de là au cimetière paroissial.

BEAUDOIN — A Lauzon, le 14 mars 1966, l'âge de 53 ans, est décédé M. Lionel Beaudoin, époux de dame Alma Beaulieu, demeurant à 58, rue Caron.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Gauthier Ltée, 239, rue Saint-Joseph, Lauzon, à 9.45 heures, pour l'église Saint-Joseph de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

BEGIN — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 mars 1966, à l'âge de 86 ans 6 mois, est décédé M. J.-Arthur Begin, horloger-bijoutier, époux de dame Juliette Boivin demeurant au 29c rue Fraser à Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, No 6 rue Perreault, à 8.45 heures pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

BERROUARD — A Québec, le 15 mars 1966, à l'âge de 81 ans 1 mois, est décédée Mlle Alphonsine Berrouard, fille de feu François Berrouard et de feu dame Hélène Drolet, demeurant autrefois à 95, avenue Lamontagne.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, No 1290, 1ère Avenue à 9.05 heures pour l'église Saint-François d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles.

BLOUIN — A Québec, le 12 mars 1966, à l'âge de 65 ans et 1 mois, est décédée dame Rosalie Barbeau, épouse de M. Maurice Blouin, demeurant à 77 est, rue Saint-Joseph.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue Saint-Joseph, à 8.50 heures, pour l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière de Saint-Jean, Ile d'Orléans.

BRENNAN — A Québec, le 12 mars 1966, à l'âge de 54 ans et 6 mois, est décédé M. Edouard V. Brennan, autrefois de la Police Provinciale, époux de dame Geneviève Couture, demeurant à 166, rue Saint-Olivier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Sainte-Foy, à 9.45 heures, pour l'église Saint-Patrick et de là au cimetière Saint-Odilon, comté de Dorchester.

BROWN — A Sainte-Foy, le 13 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Laureat Brown, époux de dame Yvonne Rochon, demeurant à 3450, Chemin Sainte-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 mars, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, 3438, Chemin Sainte-Foy, à 9.45 heures, pour l'église Notre-Dame-de-Foy et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile.

CARRIER — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 mars 1966, à l'âge de 49 ans et 5 mois, est décédé M. Marcel Carrier, époux de dame Gemma Gosselin, demeurant à 5, rue Saint-Etienne, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9.45 heures, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

CLOUTIER — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Amélie Cloutier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 115, rue Saint-Louis, à 8.45 heures, pour l'église Saint-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.

D'AIGLE — A Québec, le 12 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Benoit D'Aigle, époux de dame Laurette Carrier, demeurant à 930, Belvédère.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Sainte-Foy, à 9.45 heures, pour l'église Sainte-Martyre Canadiens et de là au cimetière de Charny.

M. Robert Alton Emerson

MONTREAL (PC) — M. Robert Alton Emerson, président du Canadien Pacifique, est dé-



cédé subitement, dimanche, à sa résidence de Montréal.

M. Emerson, 54 ans, était président du CP depuis le mois d'octobre 1964. En rapportant son décès, un porte-parole du CP a précisé que le président était mort durant la journée de dimanche, alors que sa femme était sortie. La dépouille mortelle n'a été retrouvée que ce matin.

Le porte-parole n'a pas précisé la cause du décès.

M. Emerson était originaire de Plum Coulee, au Manitoba. Il avait d'abord travaillé pour le CP comme employé supplémentaire durant l'été de 1928. En 1958, il était devenu vice-président et directeur de la compagnie.

A la présidence il avait succédé à M. N.R. Crump, qui avait conservé le poste de président du conseil exécutif.

Lors de sa nomination, M. Emerson avait déclaré que sa nomination devait amener une répartition des tâches au sein de la direction du Canadien Pacifique.

Il laisse sa femme, née Katherine West; son père et sa mère, M. et Mme B.H. Emerson, de Victoria, C.-B.; sa soeur, Mme R.F. Bruce, de Camberley, en Angleterre.

Les funérailles de M. R.A. Emerson auront lieu jeudi, à 2 heures de l'après-midi, en l'église anglicane St. George, angle des rues Lagauchetière et Windsor.

Décès et funérailles

On trouvera à la page 46 d'autres nouvelles de décès.

DELISLE — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 94 ans et 8 mois, est décédé M. Arthur Delisle, époux de feu dame Albertine Bernard, demeurant à Donnacona. Il a été premier maire fondateur de la ville de Donnacona.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9.30 heures.

Départ du salon funéraire Denis & Denis, 224, rue Notre-Dame, Donnacona, à 9.15 heures, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière de Cap-santé où un libera sera chanté avant l'inhumation.

DESBIENS — A Champigny, le 14 mars 1966, à l'âge de 45 ans, est décédé accidentellement M. Rodolphe Desbiens, employé civil, époux de dame Jeannine Sirois, demeurant à 288, Route Nationale, Champigny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bélard, 1547, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 8.30 heures, pour l'église de l'Ancienne Lorette et de là au cimetière paroissial.

DUSSAULT — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 95 ans et 8 mois, est décédé M. J.-P.-Edmond Dussault, architecte, époux en premières noces de feu dame Léda Vézina, en secondes noces de feu dame Angéline Brousseau - D'Auteuil et en troisièmes noces de dame Yvonne Douville, demeurant à 967, Canot.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 mars, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boulevard Saint-Cyrille, à 9.45 heures, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

FONTAINE — A Saint-Jean d'Iberville, le 12 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Alice Boulet, épouse de feu Henri Fontaine, autrefois de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 mars, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9.40 heures, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile.

GENDRON — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédée Mlle Caroline Gendron, autrefois professeur de violon, demeurant à 935, rue Claire-Fontaine.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 mars, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boulevard Saint-Cyrille, à 10.45 heures, pour l'église Saint-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

GIGUERE — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 58 ans et 11 mois, est décédé M. Rosaire Giguère, chef cuisinier au Restaurant Orléans Ltée, époux de dame Marie-Jeanne Guay, demeurant à 363, 8e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 mars, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8.30 heures, pour l'église Saint-Esprit et de là au cimetière de Lauzon.

Le trajet se fera en automobile.

HUARD — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Gérard Huard, maître barbier, époux de dame Germaine Chamberland, demeurant à 887, De la Canardière.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8.45 heures, pour l'église Saint-Fidèle et de là au cimetière Saint-David.

Le trajet se fera en automobile.

HUOT — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Huot, autrefois de Sainte-Monique-des-Saules.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Sainte-Foy, à 8.50 heures, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Saint-Charles.

LEMAY — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 12 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Narcisse Lemay, époux de Dame Hélène Guimond.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de sa résidence à 9.40 hres pour l'église de Ste-Emilie, Cté Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

LEMELIN — A Montmorency, le 13 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Augustine Prémont, épouse de feu Arthur Lemelin, demeurant à 110, avenue Royale, Saint-François, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9.30 heures.

Départ du salon funéraire F.-X. Boucnard Enr., 4100, boulevard Sainte-Anne, à 8.45 heures pour l'église de Saint-François, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial.

PLAMONDON — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédée dame Emilie Gilbert, épouse de feu J.-Aurèle Plamondon, demeurant à Saint-Sauveur.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

POULIOT — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 42 ans et 8 mois, est décédé M. Jacques Pouliot, époux de dame Noella Boivin, demeurant à 615 ouest, boulevard Charest.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 mars, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière Saint-Charles.

RIVET — A Notre-Dame-de-l'Espérance, le 12 mars 1966, à l'âge de 57 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Sylvain, épouse en premières noces de feu Pierre Leclerc et en secondes noces de feu Gaspard Rivet, demeurant à 2480, rue Petit Village.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 8.45 heures, pour l'église Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière Saint-Charles.

ROBERGE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Hilbert Roberge, cultivateur, demeurant à 25A, Rue Saint-Robert, Saint-Romuald.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Ltée, 86, rue de la Fabrique, à 9.45 heures, pour l'église Saint-Romuald et de là au cimetière paroissial.

SAILLANT — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Ernestine Côté, épouse de feu Ulric Saillant, demeurant à 4090, boulevard Sainte-Anne, Montmorency.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Sainte-Anne, à 9.30 heures, pour l'église de Saint-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

SEVIGNY — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 mars 1966, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédée Dame Victoria Demers, épouse de M. Thereas Sévigny, demeurant au 17 rue St-Louis Breakeyville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Ltée, au No 821, 10e Rue, Charny à 9.45 hres pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière paroissial.

SAINT-PIERRE — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédée dame Xva Ouellette, épouse de M. Gaudias Saint-Pierre, autrefois de Sainte-Perpétue, comté de L'Islet.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures, p.m.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 1.35 heures, pour l'église de Sainte-Perpétue, comté de L'Islet et de là au cimetière paroissial.

TREMBLAY — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 14 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthur Tremblay, époux de dame Eugénie Allard, demeurant à 847, Des Grives, Beauport.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., à 8.45 heures, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

Grand merci à Jean XXIII pour guérison obtenue avec promesse de publier. Signée Mme A. M.

On discute de la "crise de Gaulle"

PARIS (D'après UPI, AFP)— Les Etats-Unis et leurs alliés de l'Otan ont conclu que l'organisation doit continuer, sans la France si nécessaire, a-t-on appris hier de sources diplomatiques.

Rien d'officiel n'a été rendu public, mais il semble que la majorité des membres soient d'accord pour continuer d'agir sans la participation française.

Les représentants permanents des pays membres de l'Otan se sont réunis hier après-midi au siège de la délégation belge, en l'absence de la délégation française, pour voir ensemble ce qu'il convient de faire après la décision du gouvernement français de se retirer de l'organisation atlantique.

Les sources diplomatiques ont précisé que "les 14" avaient confirmé leur décision antérieure qui fait de la "crise de Gaulle" une question générale et non pas un problème à discuter bilatéralement entre la France et chaque membre de l'organisation.

C'est la Grande-Bretagne qui mène le jeu et essaie de faire adopter par les "quatorze" une déclaration commune de fidélité à l'égard de l'O.T.A.N. sous sa forme actuelle, et notamment du principe d'intégration contre lequel s'insurge précisément la France et qui a motivé en grande partie sa décision de retrait.

Aucune décision n'a été prise hier après-midi, selon les rapports officiels, après plus de trois heures de discussion. Selon certaines indications, la position réservée des Scandinaves est à l'origine des difficultés rencontrées par le délégué britannique pour faire adopter une position commune des "quatorze".

On apprenait en effet hier matin à Oslo que le gouvernement norvégien ne souhaitait pas participer à une déclaration commune de loyauté à l'O.T.A.N. qui engagerait la Norvège à rester membre de l'organisation après 1969. De toute manière, la Norvège ne désire pas donner son accord à une formule qui critiquerait ouvertement le point de vue du général de Gaulle. Le gouvernement britannique en a été informé.

Quant à la position du Danemark, elle est également modérée. Il voudrait éviter de participer à une action commune qui risquerait de raidir davantage les positions. Grecs et Turcs ont, de leur côté, adopté une attitude assez réservée à l'égard d'une déclaration commune.

GROUPE DES "DURS"

En revanche, on peut certainement parler d'une levée de boucliers de la part des Etats-Unis, des Pays-Bas, de l'Allemagne fédérale, de la Belgique, du Canada et même de l'Italie, qui se sont vigoureusement élevés contre la décision du gouvernement français. Quant à la Grande-Bretagne, elle a pris la tête du mouvement de révolte en essayant d'organiser la défense des "quatorze" par l'adoption d'une attitude commune. Elle va même, dit-on dans certains milieux informés, jusqu'à souhaiter le transfert en Grande-Bretagne du SHAPE (Commandement suprême des partenaires de l'Atlantique en Europe) et du commandement centre-Europe qui siègent actuellement en France.

Les récriminations des "durs" se ramènent en deux arguments:"

1. Seule une intégration militaire peut éviter les difficultés rencontrées au cours des deux dernières guerres mondiales, lorsqu'il avait fallu organiser un commandement commun. Si, disent - ils, l'organisation militaire avait été aussi poussée qu'elle l'est aujourd'hui à l'O.T.A.N., Hitler aurait hésité à ouvrir les hostilités en 1939. A cet argument on répond à Paris que les problèmes ne se posent pas de la même manière qu'en 1914 et en 1939 et que l'essentiel maintenant consiste à savoir si l'arme atomique serait ou non utilisée en cas de conflit.

2. La France prend ses distances à l'égard de l'O.T.A.N. parce qu'elle considère que la menace n'est plus ce qu'elle était lorsque, en 1949, le traité de Washington a été signé. Qui peut dire, ajoutent-ils, si d'autres dirigeants surgissant en U.R.S.S. ne remettront pas en cause la politique modérée poursuivie par le gouvernement soviétique actuel ? On répond à Paris à cet égard que le domaine des hypothèses est très vaste, et que l'on pourrait se demander par exemple si l'action américaine au Vietnam n'est pas de nature à conduire à une guerre sino-américaine susceptible de mettre en cause l'Otan.

ARGUMENTS PRATIQUES

A ces arguments théoriques, s'en ajoutent d'autres d'ordre pratique: les dépenses énormes qu'entraîneront les transferts des organismes de l'O.T.A.N. ailleurs qu'en France. Les experts estiment que ces dépenses sont de l'ordre de 200 millions de dollars, sans oublier la complexité des problèmes que soulève la décision française.

Que deviendra l'infrastructure implantée en France depuis près de 17 ans? Des accords de coopération seront certainement nécessaires. De même, outre l'oléoduc américain de l'Atlantique à l'Allemagne, quelle serait la destination de l'oléoduc de l'O.T.A.N., Marseille, Le Havre, Dunkerque, Chalons) de plus de 3,000 kilomètres ? Il est vrai que cet oléoduc est géré par une "agence" et que la France l'utilise cinq jours sur six. Dans ces conditions, un accord ne paraît pas impossible sur le fonctionnement de l'agence et sur la répartition des frais de gestion.

Quoi qu'il en soit, les "quatorze" tiendront de nouvelles réunions, car ainsi qu'ils le constatent, les problèmes soulevés par le retrait de la France de l'organisation atlantique sont extrêmement complexes. Des accords de coopération sont intervenus entre la flotte française et l'O.T.A.N. lorsque le gouvernement français décida de placer la flotte sous la souveraineté française. A Paris, on ne voit pas pour quelles raisons une telle coopération ne pourrait s'instaurer entre les autres forces françaises et l'O.T.A.N.

Chaque pays est libre d'apporter une aide quelconque au Vietnam

M. A. Johnson

MONTREAL (PC) — "Les Etats-Unis accueilleront toute aide des pays démocratiques au peuple vietnamien, mais il appartient à chaque pays de déterminer la nature et l'importance de cette aide".

C'est ce qu'a déclaré hier midi à Montréal le sous-secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, M. U. Alexis Johnson, spécialiste des questions asiatiques.

Dans un discours prononcé devant le Canadian Club, M. Johnson a exposé la politique officielle de son gouvernement sur le conflit vietnamien.

Il a souligné que son pays n'a aucun intérêt politique, stratégique ou économique dans ce pays: "Il s'agit plutôt de la question universelle d'empêcher les communistes de rompre par la force les lignes qui ont été établies par les divers accords d'après-guerre".

Plus tard, au cours d'une conférence de presse, M. Johnson s'est refusé de parler de l'aide que le Canada peut apporter aux combattants américains et nord - vietnamiens: "C'est une décision que seul le Canada peut prendre, a-t-il déclaré, et je suis sûr qu'il saura la prendre".

"Déjà, a-t-il ajouté, une centaine de pays fournissent une aide quelconque au Vietnam, et tous les pays de l'O.T.A.S.E., sauf deux, ont envoyé des contingents dans ce pays".

Devant le Canadian Club, le secrétaire d'Etat adjoint a repris la chronologie des événements au sud-est asiatique depuis 1945 pour conclure à l'agression du nord Vietnam avec l'aide de "son instrument, le Front national de libération".

M. Johnson a servi, en 1964 et 1965, sous les ordres du général Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.

Le conférencier a déclaré que son gouvernement accueillera tout effort de quiconque pour amener la paix au sud-est asiatique.

M. Fulbright explique les buts des audiences de son comité

WASHINGTON (P.A.) — Le sénateur J. William Fulbright a déclaré hier que le comité sénatorial sur les Affaires étrangères, qu'il dirige, "entretient une polémique" dans l'espoir d'obtenir un véritable consensus national sur la politique américaine au Vietnam.

Le démocrate de l'Arkansas, critique du président Johnson sur sa politique vietnamienne a déclaré que les Etats-Unis sont divisés quant aux objectifs américains en Asie et que seule "une exposition honnête et responsable des divergences peut purifier l'air".

Alors que les audiences du comité sur la Chine se termineront demain, M. Fulbright a pris la parole devant la Conférence nationale pour l'Enseignement supérieur, à Chicago, hier.

Il a déclaré: "Je crois que ces audiences publiques sur le Vietnam, en plaçant devant la population américaine une grande variété d'opinnions et de divergences, ont fait plus pour raffermir la position de notre pays que pour l'affaiblir."

"Ces audiences ont été critiquées comme donnant une "image" des Etats-Unis divisés sur le Vietnam. Le pays étant manifestement divisé sur cette question, le comité a tout simplement présenté un fait plutôt qu'une "image."

Paquet

VENTE 116e ANNIVERSAIRE

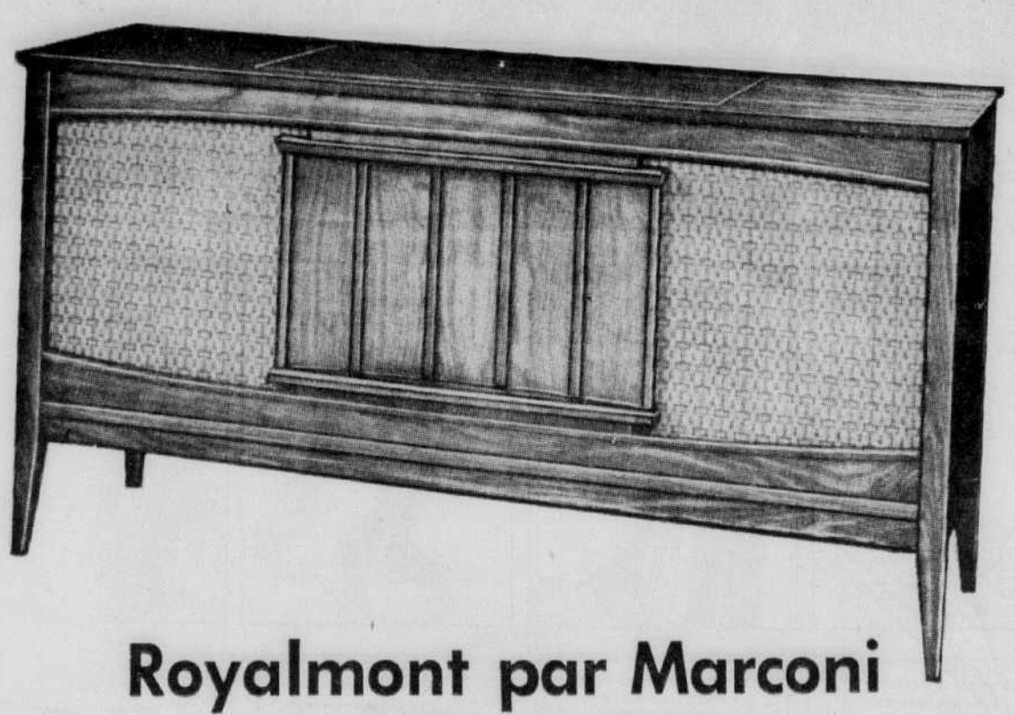


Gagnez une Meteor 1966

Vendue par Montcalm Automobiles Inc.

Inscrivez vos noms, adresse et no de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés et déposez-les dans les boites spéciales placées à travers nos magasins de St-Roch, Place Laurier et Chibougamau. Le tirage se fera le 19 mars.

ACTUELLEMENT EN COURS JUSQU'AU 19 mars



Royalmont par Marconi

haute fidélité stéréophonique

De stéréo de grande classe dans un superbe cabinet fini noyer d'apparence luxueuse. Modèle no 8362, 60 watts et 6 haut-parleurs. AM/FM multiplex fidélité 20-20,000. Changeur de disques Garard de haute réputation. Vous livre intégralement l'éclatante beauté des enregistrements sur microsillons stéréo et mono. Fiches prévues à l'arrière pour l'enregistrement et la reproduction par magnétophone.

Paquet, appareils électriques, 5e étage.

399.88 ■ 17.69 par mois

Rég. 599.95



Superbes draperies

viscose et acétate

prêtes à poser. Garanties de toute première qualité avec jolis motifs de style semi-moderne, convenant très bien pour votre salle à dîner, le vivoir et chambre à coucher. Blanc et turquoise, et or, et brun ou vert.

Deux largeurs, 95". Couvrant 96". Rég. 29.99 — 18.44

Trois largeurs de 95". Couvrant 144". Rég. 39.99 — 27.44

Paquet, rideaux, 4e étage.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE. 529-4501



Couvre-lit piqué

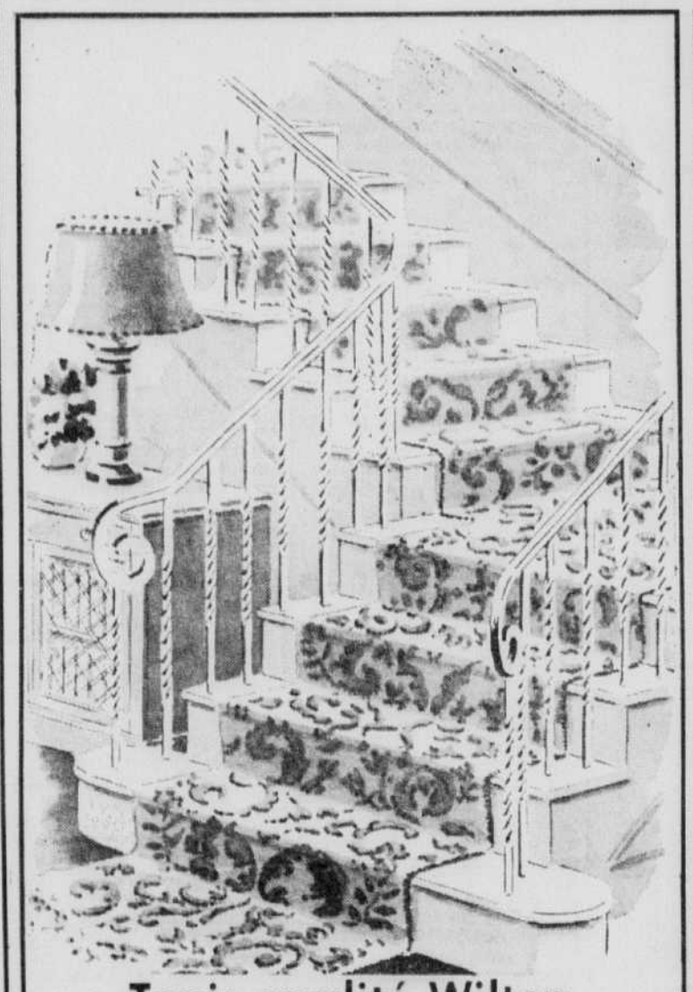
coton imprimé fleuri

Superbe et de très belle confection. Donnera un air de fête à votre lit et à votre chambre à coucher. Faciles d'entretien et gardant leur beauté. Choix de bleu, jaune et rouge dans les tons dominants. Lits doubles de 54".

Rég. 22.99 — 16.66

Paquet, rideaux, 4e étage.

Commandez par la poste ou par téléphone. 529-4501



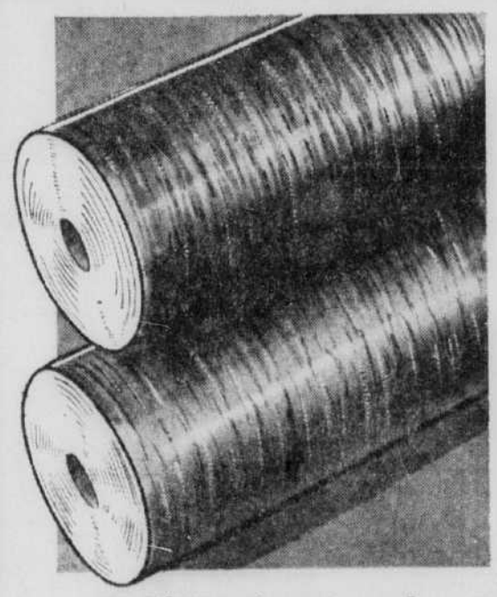
Tapis qualité Wilton

laine doublé de jute

De très belle apparence et offrant une grande résistance à l'usure. Choix de teintes variées. Gardera sa très belle apparence. Fabrication anglaise, genre uni ou imprimé, bouclé ou rasé. Parfait pour passages ou escaliers. Largeur 27".

Rég. 9.99 — 5.88 La verge linéaire

Paquet, tapis, 4e étage.



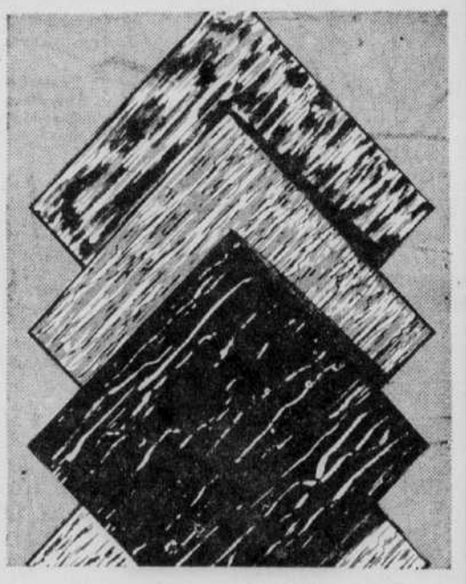
Prélart incrusté

liège sur base de feutre

De fabrication canadienne ou anglaise. Epaisseur standard, genre moiré ou jaspé. D'apparence riche et de durée prolongée. Facile d'entretien, parfait pour la cuisine, salle de jeu, etc... Bleu, vert, gris, beige, moka, brun et crème. 6' de largeur.

Rég. 2.29 — 1.55 ■ la verge carrée

Paquet, tapis, 4e étage.



Tuile de prélart

ou vinyle amiante

Tuiles faites de liège de fabrication canadienne épaisseur domestique ou standard, ou encore fabrication de vinyle amiante épaisseur .080 d'entretien très facile. Choix de magnifiques coloris très décoratifs et des plus nouveaux. 9" x 9".

Rég. .11 et .15 — .08 la tuile

Paquet, tapis, 4e étage.

Carpette tapis viscose

fabrication canadienne

Bouclé, genre tweed ou à rayures. Envers caoutchouc mousse 3/16. Contour fini pour résister et de grande résistance et longue durée. Très luxueux pour chambre, salon, etc... Des plus facile d'entretien, choix de brun, gris, vert, turquoise, beige ou artisanat. 9' x 12'.

25.88

Rég. 39.99

Paquet, tapis, 4e étage.

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH: TOUS LES JOURS DE 9H. A 5H.30 P.M. EXCEPTE LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9H.30 P.M.